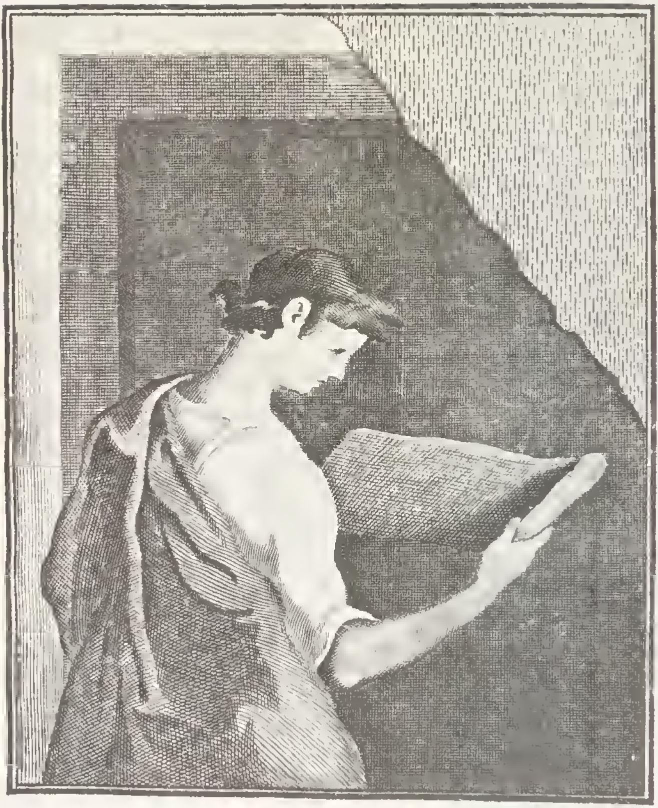

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/memoirespourlhi1732unse_2

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Octobre 1732.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'imprimer l'an 1701. à Trevoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime, Monseigneur le DUC DU *MAINE.*

Octobre 1732.

Se vendent

A LYON, chés CLAUDE PLAIGNARD, ruë Merciere, au Grand Hercule.

A PARIS, chés la Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf, à la Croix d'Or

MDCCXXXII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

CES MEMOIRES SONT COMMENCÉS au mois de Janvier 1701. & se vendent 15. s. le mois, en blanc ; & brochés, 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12 v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723.	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	13. v.
——	1727.	12. v.
——	1728.	12. v.
——	1729.	12. v.
——	1730.	12. v.
——	1731.	12. v.
——	1732.	10. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Octobre 1732.

ARTICLE LXXVIII.

HISTOIRE CRITIQUE DES Pratiques superstitieuses qui ont séduit les Peuples & embarrassé les Sçavans; avec la Méthode & les principes pour discerner les effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas. Par le R. P. Pierre le Brun, *Prêtre de l'Oratoire, seconde édition augmentée, 3. TT. in 12. 1. T. pp. 433, sans compter l'Epître dédicatoire, un Discours aux Evêques de France, un Eloge historique du P.* le Brun, *&*

deux Préfaces, l'une de l'Editeur, l'autre de la premiére édition; le tout faiſant 118. *pages*, 2. *T. pp.* 558. 3. *T. pp.* 505., *avec une Table à chacun. A* Paris, *chés la Veuve* de Laulne, 1732.

DÉS l'Année 1693. à l'occaſion de l'avanture du fameux Jacques *Aymar*, le Pére *le Brun* avoit fait imprimer chés Jean *Boudot* un livre in douze, ſous le titre, d'*Illuſion des Philoſophes ſur la Baguette* : & déſlors il avoit promis un traité du diſcernement des effets naturels d'avec ceux qui ne le ſont pas. Il exécuta ce projet en 1702. dans *l'Hiſtoire critique des pratiques ſuperſtitieuſes qui ont ſéduit les Peuples & embarraſſé les Sçavans*, imprimée in douze à Roüen. Peu content d'un Ouvrage qui avoit eû les ſuffrages du Public, il en empêcha une ſeconde édition, dans le deſſein de lui donner encore plus d'ordre & d'étenduë; enfin il l'acheva & l'arrangea lui-même peu de tems avant ſa mort; & on le donne ici. On

y trouvera bien des additions considérables & très-curieuses. Les deux premiers volumes sont proprement les seuls qui répondent au titre de l'Ouvrage : mais comme d'ailleurs le traité de *l'Illusion des Philosophes sur la Baguette* y a un rapport essentiel, & qu'il a fallu contenter bien des personnes curieuses, on le fait ici servir de troisiéme volume, en y joignant plusieurs Piéces sur la Baguette imprimées dans les *Mercures de* 1693. avec les dissertations de MM. *Chauvin & Garnier*, dont le Pere *le Brun* avoit attaqué les systêmes. Ces additions rendront ce Tome curieux & aussi nouveau que les deux autres.

L'Editeur, après une *Préface* où tout ce que nous venons de dire est exposé au long, donne un abregé de la vie de son Auteur, sous le titre d'*Eloge historique*. On y verra la suite de ses études, de ses emplois, & de ses divers Ouvrages, avec l'occasion qui leur a donné naissance : les adversaires de ce Sçavant n'y sont pas trop épargnés. On a eû soin aussi de mettre tout de suite un discours sur cet Ou-

vrage en forme d'Epître dédicatoire aux Evêques de France, avec la Préface de la premiére édition; parceque, dit l'Editeur, ces deux Piéces ſont auſſi utiles, que lorſqu'on les imprima pour la premiére fois. Donnons une idée plus ample de toute cette ſeconde édition.

Les deux premiers Tomes ſont diviſés en huit livres, dont chacun contient pluſieurs Chapitres. Dans le premier livre on traite du diſcernement de la vérité ou fauſſeté des effets naturels. Ce diſcernement eſt néceſſaire, mais difficile; parcequ'on ne tire ſur cela que peu de ſecours des anciens Sçavans du monde, des Philoſophes & des Naturaliſtes. Les premiers abuſant de l'Aſtrologie & des grandes vérités que leur avoient enſeigné les Patriarches, ont donné dans les fables les plus extravagantes: bientôt on plaça des intelligences par-tout, & de-là les prodiges, les préſages, les Horoſcopes, les Haruſpices, les Augures, & mille pratiques inſenſées. Les ſeconds ont tout gâté, ou pour avoir ignoré l'exiſtence & la nature des ſub-

ſtances ſpirituelles, ou pour avoir confondu l'eſprit avec le corps, ou parcequ'à la Philoſophie ils joignoient une Théologie embroüillée, ſource des plus groſſiéres erreurs. Les derniers enfin ont altéré la vérité par les fables les plus abſurdes.

Il faut donc puiſer dans la droite raiſon les lumiéres néceſſaires, pour diſcerner parmi les effets merveilleux ceux qui ſont vrais d'avec ceux qui ne le ſont pas. Les uns ſont portés à croire tout ce qu'on leur dit d'extraordinaire : les autres s'obſtinent à le rejetter malgré les plus forts témoignages: une crédulité puérile, & une opiniâtreté ſuperbe, voila, dit le P. *le Brun*, les deux ſources d'erreur par rapport à l'exiſtence des effets ſurprenans ; & voila les deux écüeils qu'il faut éviter ici. D'abord par un long, mais judicieux détail de pluſieurs merveilles ſuppoſées, on prémunit les eſprits contre la trop grande crédulité. Tout ce qu'on a débité de la *Remore* qui arrête les vaiſſeaux, de la production des Macreuſes ; de certaines groſſeſſes produites par l'imagination, des fontai-

nes qui efféminent les hommes, de la fontaine appellée brûlante auprès de Grenoble, d'unè prétenduë pierre lumineuſe & brûlante venuë des Indes & préſentée à Henri II. Roi de France, pierre dont-il eſt parlé dans *M. de Thou* : les prétenduës merveilles du Phenix, certaines opinions ridicules ſur la réſurrection des plantes & des animaux, la ſuſpenſion des ſtatuës de fer & du tombeau de Mahomet par le moïen de pluſieurs Aymans; ce qu'on a hardiment avancé ſur certains hommes, ou qui n'avoient qu'un œil au milieu du front, ou dont la voix ſeule & le regard enſorcelloient, ou qui voïoient dans la terre & au travers des murailles : en un mot un grand nombre de fables raportées par les naturaliſtes, les voïageurs & les Hiſtoriens même récens; entre autres ce qui s'eſt dit depuis peu d'années de l'agneau végétal de Tartarie, d'une femme qui en Angleterre avoit accouché de pluſieurs lapins, de la vûë prodigieuſe d'une autre femme portugaiſe, d'un phoſphore liquide compoſé des ſeules eaux de la mer,

&c. Tout cela eſt exactement raporté ici, pour apprendre aux hommes à ne pas croire trop legérement. On entre dans la diſcuſſion de tous ces faits, on découvre ce qui ſouvent a donné lieu à les débiter, & on fait voir ce qu'il en faut penſer. Tout ce morceau eſt curieux, & rempli d'une critique dont le Lecteur ſera content. Le plus grand mal de cette ſotte crédulité, c'eſt qu'elle donne aux autres l'occaſion de nier ſans examen tous les faits extraordinaires, d'ailleurs les mieux prouvés : d'où l'on conclut qu'il faut prendre un milieu ; parcequ'une incrédulité inflexible eſt encore plus dangereuſe que la trop grande crédulité.

Pour le trouver ce milieu, l'Auteur poſe quatre principes à l'aide deſquels tout homme ſage doit former ſon jugement ſur ce point. Premiérement, il ne faut pas rejetter comme faux ce qui eſt rapporté par des Auteurs graves, lorſqu'on n'a rien qui en prouve la fauſſeté ; ce ſeroit juger ſans raiſon. Secondement, la multitude & l'uniformité des témoignages des perſon-

nes ſenſées & deſintéreſſées qui diſent avoir vû un fait, ſont des marques certaines de la vérité. Troiſiémement, il faut rejetter un fait qui n'eſt avancé que ſur des conjectures, quand on a d'ailleurs d'autres faits ou des expériences qui le contrediſent. Quatriémément, il ne faut pas décider qu'une choſe eſt impoſſible, à cauſe que l'on croit communément qu'elle ne ſe peut pas faire. On applique ces principes à différens faits qui paroiſſoient certains, & qui ſe ſont trouvés faux; auſſi-bien qu'à d'autres qu'on traitoit autrefois de fables, & qu'on a reconnus vrais.

Il ne ſuffit pas d'avoir jugé ſi un fait eſt vrai ou faux, il faut des régles pour décider s'il eſt naturel ou non. Parcequ'on n'écrit pas ici pour des gens ſans Dieu & ſans Religion, on ſuppoſe quelques vérités : ſçavoir, qu'il y a un Dieu, Auteur de toutes choſes, qui a créé des corps & des eſprits ; qu'outre les ames humaines, il y a dans l'Univers de pures intelligences, dont les unes portent le nom d'Anges, les autres ſont appellées dé-

mons ; que ceux-là ſont demeurés fidéles à Dieu , & ceux-ci ont abuſé de leur liberté pour ſe révolter contre lui ; que les uns & les autres ont quelque pouvoir ſur les corps , & peuvent produire dans le monde pluſieurs effets ſenſibles ; enfin que les Anges n'agiſſent que pour nous porter à Dieu , & les démons que pour ſéduire & pour perdre les hommes. Tout cela poſé, voici comme on procéde.

Tout effet , ou bien eſt cauſé par les loix des communications ordinaires des mouvemens ; & alors c'eſt un effet *naturel :* ou bien il vient immédiatement de Dieu , indépendamment de ces loix qu'il a d'abord établies ; & c'eſt un *miracle* : ou il eſt produit par les Anges ; & c'eſt encore un *vrai miracle :* ou enfin il procéde des démons ; & alors c'eſt un de ces *faux miracles* qui engagent les hommes dans la ſuperſtition. Dieu donc étant le ſeul de qui toutes choſes ont reçu tout ce qu'elles ſont , lui ſeul a donné du mouvement aux corps,pour être diſtribué entre-eux ſelon des loix générales , mais ſimples & fécondes,

qu'il a établies : or tout ce qui est produit par ces loix, est appellé *effet naturel*. Mais outre ces loix selon lesquelles les mouvemens sont communiqués, Dieu en a établi d'autres, pour accomplir ses desseins particuliers qui ne se terminent pas à la méchanique du monde: & tout ce qui est produit en conséquence de celles-ci, est appellé *effet surnaturel, miracle*. Qu'est-ce donc precisément que *superstition?* C'est ce qui met du déréglement dans le culte qui est dû à Dieu. Nous sçavons à la vérité, que les loix générales en vertu desquelles les volontés des Anges deviennent efficaces pour produire des effets sensibles, sont des loix permanentes qui viennent de Dieu: d'où il semble qu'on pourroit recourir à leur puissance: mais parceque parmi ces esprits il y en a qui se sont retirés de l'ordre, & dont les desirs sont devenus déréglés, Dieu veut que nous aïons horreur de toutes leurs œuvres; & s'il leur laisse leur premier pouvoir, il nous avertit de ne pas y recourir: le faire, c'est honorer & chercher Dieu dans ce qui est déréglé, dans ce qu'il

a frappé d'un anathéme éternel, c'est un déréglement dans ſon culte, c'est ſuperſtition. De-là il eſt aiſé de déduire les différentes eſpéces de ſuperſtition; car elles ſe réduiſent toutes à vouloir un effet qui ne peut être attribué, ni à Dieu immédiatement, ni aux communications des mouvemens qu'il a établies, ni aux eſprits dont les volontés ſont réglées.

A la bonne heure, dira-t'on : mais comment diſcerner, ſi un effet eſt naturel, ou non? Car d'un côté, pour le regarder comme naturel, il n'eſt pas néceſſaire d'en pouvoir montrer la raiſon phyſique : & de l'autre côté il y a tant de Philoſophes qui ne craignent pas de rendre raiſon de tout, qu'on ſe tromperoit ſouvent, ſi l'on regardoit un effet comme naturel, à cauſe que certains Phyſiciens prétendent l'expliquer. Ici le P. *le Brun* cherche une régle générale qui ne puiſſe être conteſtée d'aucun Philoſophe : d'abord il diſtingue trois ſortes de circonſtances; les phyſiques, qui ſont tout ce qui a rapport à la diſpoſition des parties d'un corps; les morales,

qui n'ont rapport qu'à un ordre établi parmi les hommes, & qui ne changent point les diſpoſitions d'un corps ; & les circonſtances vaines, qui n'ont aucun rapport, ni à l'ordre phyſique, ni au moral. Voici donc la régle : *Une cauſe phyſique & matérielle, dans les mêmes circonſtances phyſiques, agit toûjours de la même maniére.* Ainſi on peut avancer ſûrement, qu'un effet n'eſt pas naturel, ſi des circonſtances purement morales le font varier ; s'il dépend, par exemple, des intentions différentes des hommes, de certaines conventions, & de quelques ſignes arbitraires d'inſtitution divine ou humaine.

Cette Régle ſert à l'Auteur pour le conduire à une Philoſophie plus profonde. Après avoir averti de ne confondre jamais l'eſprit avec le corps, les propriétés de la matiére avec celles des eſprits, & de faire attention à la petiteſſe comme infinie dont les parties de la matiére ſont eſſentielles par leur diviſibilité ; il poſe enſuite quelques axiomes ſur les corps.

Premier Axiome. Nul corps ne peut

ſe déterminer lui-même, ni au mouvement, ni au repos, ni changer de ſituation. Donc un corps, ſoit en repos, ſoit en mouvement, y reſtera toûjours, ſi quelque choſe d'extérieur ne lui donne du mouvement, ou ne l'arrête. Donc encore un corps qui eſt mû vers un tel endroit avec une telle viteſſe, ſe mouvra toûjours vers cet endroit avec cette même viteſſe, ſi quelque choſe ne le détermine vers un autre endroit ou à une autre viteſſe. De cet axiome joint à ce que l'expérience nous apprend de mille mouvemens dont on ne voit point de cauſe ſenſible ; on déduit l'exiſtence d'une matiére ſubtile extrêmement fluide, les pores des corps les plus ſolides ; & ce que l'on doit penſer de la ſympathie & de l'antipathie des corps : on montre enſuite, comment le ſeul arrangement nouveau des parties ſuffit pour produire toutes les admirables métamorphoſes qu'on remarque dans l'Univers : & de-là on paſſe à la génération & à l'accroiſſement des animaux & des plantes. Tout cela contient une phyſique fort belle, mais fort con-

nuë maintenant ; & ce n'eſt que comme un abregé de ce qu'on trouve dans pluſieurs excellens Ouvrages.

Deuxiéme & troiſiéme Axiomes. Tout corps doit ſe mouvoir du côté qu'il eſt le moins preſſé ; tout corps doit ſe mouvoir en ligne droite, & ne s'en éloigner à la rencontre d'autres corps, que le moins qu'il eſt poſſible : on fait ſentir cette vérité, & par la raiſon, & par l'expérience. De ces deux axiomes on tire la raiſon de pluſieurs faits curieux, ſans recourir aux ſympathies & aux attractions : on explique la peſanteur & la legéreté ; l'élévation des corps peſans, des vapeurs dans l'air, des parties de ſel & de métal dans les liqueurs ; la diſſolution de divers métaux par divers liquides ; la fermentation qui vient du mêlange des liqueurs : on examine pourquoi certaines plantes exiſtent dans un païs, & non dans un autre ? comment les corps éloignés peuvent agir les uns ſur les autres, & paroiſſent agités des mêmes mouvemens ? &c.

Malgré tout ce que peut produire une matiére fluide diviſible à l'infini,

& susceptible de tant de mouvemens & de configurations différentes, le P. *le Brun* finit ce premier Livre par faire remarquer, qu'on a reconnu pour superstitieuses beaucoup de pratiques qu'on avoit long-tems regardées comme des secrets naturels. Tels sont les secrets de l'Astrologie judiciaire, les Talismans & les Amulettes, l'usage de certaines pierres pour préserver de certains accidens, & celui de l'Astrolabe pour découvrir les voleurs & les crimes. On conclut par faire sentir la nécessité d'une histoire naturelle renfermée dans les bornes d'une exacte vérité.

Dés qu'une fois on a donné des régles pour connoître si un effet est naturel ou non, il semble qu'on a donné un moïen de discerner s'il est surnaturel. Mais le P. *le Brun*, qui faute d'un ordre assés méthodique est souvent diffus & sujet à des répétitions, s'attache dans tout le second Livre aux seuls effets surnaturels, dont il s'agit maintenant de faire le discernement. Après quelques preuves de l'existence, non-seulement d'un Dieu,

mais encore de eertains eſprits créés, on établit comme de Foi, que Dieu a laiſſé du pouvoir aux démons, & qu'en pluſieurs rencontres il leur permet de s'en ſervir. L'Ecriture, la tradition conſtante des Chrétiens pendant les cinq premiers ſiécles, la créance même de preſque tous les Païens, ne permettent pas d'en douter. Que doit-on donc penſer de l'incrédulité de certaines gens ? Croïent-ils pouvoir expliquer un effet extraordinaire ? ils l'adoptent volontiers. Leur montrés-vous que cet effet ne peut être naturel? ils ne le croient plus, ils n'y voient que de la fourberie. N'y a-t'il pas là un fonds d'irréligion auquel on s'accoutume ? Quoiqu'on en diſe, il eſt donc certain, qu'il y a des effets qui ne pouvant être attribués aux corps, doivent être attribués à quelque eſprit.

Mais peut-on en attribuer quelques-uns au démon ? c'eſt ce qu'on examine enſuite, & ce qu'on prouve par les défenſes réïterées dans l'Ecriture contre un grand nombre de ſuperſtitions, par tout ce qu'elle nous apprend des

magiciens & des possédés, & par mille faits certains arrivés depuis J. C. Au reste, il ne faut pas croire, que le démon n'agit jamais, que lorsqu'on a fait quelque pacte avec lui : son pouvoir est indépendant des hommes, & il peut remuer des corps sans que nous le voulions. Ainsi on contracte un pacte avec le démon, & on péche, quand on a recours à une pratique dont on ne peut raisonnablement attendre l'effet, ni de Dieu, ni de la nature. Il ne serviroit de rien de dire, qu'on renonce à tout pacte : vous souhaités que l'effet arrive, c'en est assés pour être censé vouloir l'action de la cause qui le produit, & entrer par-là avec elle dans un commerce prohibé.

Ce principe une fois établi, on donne une exacte notion du sort & des sortiléges. Le P. *le Brun* en distingue trois espéces, un sort naturel, un sort divin, un sort diabolique & superstitieux. Le sort naturel est celui qui se tire d'une pratique naturelle, dont le succès ne nous est caché qu'à cause des bornes de nôtre esprit : tel est ce-

lui des jeux de hazard, des lotteries, &c. Il eſt licite dans une infinité de circonſtances; il peut même devenir divin par accident, & par une protection ſpéciale de Dieu; ainſi il peut être accompagné de priéres adreſſées à Dieu comme au maître de tous les événemens. Le ſort divin eſt celui qui eſt jetté *par l'ordre de Dieu*, ou pour apprendre ſa volonté, ou pour découvrir quelque choſe de caché: il y en a pluſieurs exemples dans l'Ecriture. Le ſort diabolique, ou *ſortilége*, eſt tout ce qui produit quelque effet indépendamment de l'adreſſe, ou des cauſes méchaniques, ou ſans un miracle marqué & inſpiré; & qui par conſéquent ne peut réuſſir que par l'opération du démon. Tout cet endroit eſt plein de réflexions neuves & propres à débroüiller bien des idées confuſes.

Mais d'où vient tant de bizarrerie dans les actions du démon? Il fait quelquefois des choſes prodigieuſes: ſouvent il ſemble qu'il ne peut rien. Cela vient, dit-on, de trois cauſes. Premiérement, il ne peut pas tout ce

qu'il veut, ſon pouvoir étant dépendant de Dieu, & ſoumis à celui des Anges. Secondement, il ne veut pas tout ce qu'il peut; & depuis qu'il eſt ſorti de l'ordre, il eſt lui-même bizarre de ſa nature, il eſt menteur, tentateur, ſéducteur, traître & moqueur. Troiſiémement, il eſt borné, il ne voit pas tout, il ne ſçait pas tout, il n'eſt pas par-tout, & ſouvent il parle au hazard.

Mais encore, doit-on admettre de vrais ſortiléges? Deux écueils à craindre, la crédulité & l'incrédulité. Premiérement, on peut douter; parceque ſouvent il y a bien du faux & de l'impoſture dans les effets extraordinaires qu'on raconte. Pour guérir les crédules on rapporte ici deux hiſtoires ſingulières; l'une d'une prétenduë muette qui ſe diſoit guérie au tombeau de Jacques II. Roi d'Angleterre; & l'autre d'une fille attaquée de trois maladies compliquées, la catalepſie, le tetanos, & les affections hypocondriaques, qui en 1710. trompa tout Paris & des Medécins très-habiles. On verra avec plaiſir toutes les

preuves qui ont ſervi à découvrir l'impoſture de ces deux filles. Mais auſſi il faut douter raiſonnablement ; car il y a certainement des effets ſurnaturels : on cite à ce ſujet deux ou trois autres faits ſinguliers bien atteſtés, arrivés depuis peu d'années, & propres à convaincre les incrédules. Il y a ſouvent de la fourberie, donc il y en a toûjours ; eſt-ce là raiſonner ? Qu'on ſe donne la peine d'examiner certains faits, (on en raporte encore ici quelques-uns qui ſont frapans ;) qu'on ſe rappelle les principes établis ci-deſſus, on penſera autrement. Mais il faut être ferme ſur ces principes ; & quand il eſt clair qu'un effet ne peut être naturel, la raiſon veut qu'on ne héſite plus ſur ce point. On s'eſt laiſſé perſuader que le Parlement de Paris ne reconnoît point de ſorciers : c'eſt une erreur démentie par cent Arrêts contraires. Il eſt vrai que cet auguſte Corps laiſſe à l'Egliſe le ſoin de punir ceux qu'on dit aller au Sabath, ou qui d'ailleurs ne nuiſent à perſonne ; que pour les autres il veut des preuves évidentes, & qu'il ne les condam-

ne pas facilement au feu : mais aussi il est certain qu'il punit de mort ceux qui par des maléfices ou sortiléges portent préjudice au prochain ; & en cela il ne fait que se conformer aux Ordonnances de plusieurs de nos Rois contre ces misérables. On trouvera ici la preuve claire de tout ce qu'on avance à ce sujet.

Tel est le précis de toute cette Dissertation qui occupe presque tout le premier Volume, on y a seulement mis un peu plus d'ordre. Nous nous sommes un peu étendus jusqu'ici, parcequ'il s'agissoit dans ces deux premiers Livres de poser les principes nécessaires à tout le reste de l'Ouvrage. Les six Livres suivans ne sont que l'histoire critique de certaines pratiques superstitieuses qui ont séduit bien du monde : l'extrait en sera plus concis.

Voyés le mois prochain.

ARTICLE LXXIX.

COURS DES SCIENCES SUR un plan nouveau pour former le langage dans l'uſage ordinaire de la vie, l'eſprit & le cœur, par le P. Buffier, D. L. C. D. J. A Paris, *ruë S. Jacques, chés Guill.* Cavelier *& P. Fr.* Giffard, *& rüe de la vieille Bouclerie chés J. B.* Lameſle. *In folio pagg.* 850. *avec les Préliminaires, & les Tables.*

Voïés l'Art. LXIV. au mois d'Août.

LEs Traités, qui dans ce Volume ſont deſtinés à former l'intelligence humaine, ont des principes plauſibles, qui ne s'accordent pas avec des idées abſtraites & embarraſſées où quelques-uns ont mis le fin & le mérite des Sciences. Ce n'eſt pas le goût de l'Auteur : ſelon lui les plus hautes Sciences ne ſont point ſi alambiquées dans ce qu'elles contiennent d'utile ; & elles ſe réduiſent à des choſes ſenſibles qu'on peut faire com-

prendre ſans beaucoup de peine. D'ailleurs, l'excès de ſubtilité s'accordant peu avec la ſolidité, elle ne ſçauroit être un vrai exercice des Sciences. C'eſt par cet endroit que le P. *Buffier* donne pour principe univerſel des premiéres verités ce qu'il apelle *le ſens commun*; c'eſt-à-dire, *le ſentiment où ſe réünit le plus grand nombre d'eſprits, parmi les divers ſentimens qui partagent les hommes ſur un même point, dont ils ſoient en état de juger.* Nous n'inſiſterons pas ſur cet article, quelque important qu'il ſoit pour les conſéquences infinies qui s'en tirent, parcequ'on l'a indiqué en d'autres occaſions; mais nous ne pouvons omettre une réflexion de l'Auteur ſur la maniére dont le ſens commun dégénére en quelques-uns des hommes. Il faut ſupoſer, dit-il, que Dieu leur avoit imprimé de quoi atteindre aux ſortes de vérité dont leur nature eſt ſuſceptible; mais le mauvais uſage qu'ils ont fait de leur liberté, a altéré cette heureuſe diſpoſition. Comment cela eſt-il arrivé? C'eſt tantôt, par une curioſité outrée qui ſe portant au-delà de nos

lumiéres, ne rencontre plus que ténébres, tantôt par une ridicule vanité, qui nous inspire de nous distinguer, en pensant différemment des autres hommes; tantôt par la privation d'un parti qui fait illusion en certain tems & en certain païs; tantôt par une suite brillante de conséquences qui ébloüit, & fait disparoître la fausseté de leurs principes; tantôt par un intérêt secret de méconnoître les sentimens de la nature raisonnable, dont le libertinage se trouve gêné. De-là, ajoûte l'Auteur, sont venuës les idées bizarres, les vaines préventions, les travers de l'esprit & les autres atteintes qu'a souffert le sens commun. Ceux, en qui il est tout-à-fait altéré, sont les *extravagans*; ceux, en qui il ne l'est que peu, & sur des choses de petite conséquence, sont les *parfaits*; ceux, en qui il est altéré sur des usages de la vie civile, sont appellés depuis un tems des *originaux*; ceux, en qui il est notablement altéré sur quelques points particuliers, sont ceux de qui nous disons, *il est fou sur tel article*. Nous ne croyons pas que l'Auteur veüille

donner cet endroit, pour une premiére vérité ; mais soit réalité ou systême, il réjoüit & il instruit. Il s'en trouve beaucoup d'autres semblables dans la suite du traité, ne fût-ce que le Chapitre où l'on fait l'application de la régle du *sens commun*, pour découvrir en quoi consiste la véritable beauté dans les choses corporelles, aussi-bien que dans les spirituelles.

Dans le Chapitre du témoignage de nos sens, on observe que ce n'est pas eux qui nous trompent : car ils raportent toûjours ce qui leur paroît : & en cela ils sont fidéles, mais c'est nous qui nous trompons sur leur raport fidéle ; faute d'examiner si ce qui leur paroît, est ce que nous devons juger. A l'occasion des sens on reléve une méprise de M. *le Clerc*, qui avance que le sens de la vûë a le privilége de nous tromper moins que nos autres sens : sa preuve est que *ce que je vois fait plus d'impression que ce que j'entens :* mais M. *le Clerc,* en cas qu'il ne fût pas sourd, a-t'il rien vû qui fît plus d'impression sur lui que le bruit du canon & du tonnerre ?

En parlant des qualités des Etres en général, nôtre Auteur dit, que la plus essentielle est d'être *bon*; mais qu'est-ce dans les Etres que d'être bon ? c'est être propre à contribuer à nôtre satisfaction ? Au reste, chacun des hommes pensant à soi préférablement à tout autre, il n'appelle *bien* ou *bon*, que ce qui contribuë à son bonheur particulier : ainsi l'un dit d'un objet, *il est bon*; & un autre dit, *il n'est pas bon*; ils disent également vrai: mais pour parler juste, il ne faut appeller bon que ce qui est bon pour tous.

On éclaircit une idée importante en parlant de *l'ordre*, dont le commun des Philosophes suppose que la notion est claire, en disant que c'est *une disposition & un arrangement juste des parties*. Reste à sçavoir en quoi consiste cet arrangement ou disposition : c'est de quoi il s'agit & à quoi satisfait la définition qu'on trouve ici. *L'ordre est la disposition mise entre les parties d'un tout, pour atteindre à la fin qu'une intelligence s'est proposée*. D'où il s'ensuit que l'ordre suppose toûjours une

intelligence; puiſque une fin ſuppoſe une intelligence , car ſans une fin qu'on ſe propoſe , mettés le deſſus en bas ou le bas au deſſus , les choſes ſeront également ordonnées ou plûtôt elles ne le ſeront nullement. Au contraire diverſes choſes indépendantes l'une de l'autre , propres & convenables à une même fin , marquent de l'ordre & par conſéquent une intelligence , ce qui juſtifie très-philoſophiquement la preuve qu'apporte S. *Paul* de l'exiſtence de Dieu, que les Païens auroient dû connoître & adorer au ſeul aſpect de l'ordre admirable , qui ſe trouve dans les parties de l'Univers.

Les notions du naturel entant qu'oppoſé ou au ſurnaturel, ou à l'artificiel, fourniſſent encore ici le moïen d'éviter bien des embarras dans l'uſage fréquent de ces mots. Le *naturel* entant qu'oppoſé au ſurnaturel , ou miraculeux , eſt l'ordre établi de Dieu dans le cours ordinaire & réglé de l'Univers ; mais entant qu'oppoſé à l'artificiel , le *naturel* eſt l'ouvrage de la nature ſeule entant qu'il n'y eſt rien

survenu de la libre industrie des hommes ; sans laquelle la nature seule n'auroit point produit certains effets. En ce sens-là l'eau de vie n'est pas *naturelle* ; car sans le soin & l'industrie des hommes, la nature seule n'en auroit jamais produit. On en peut dire à proportion autant du vin qui ne deviendroit jamais *du vin* sans l'industrie des hommes. Cependant on dit quelquefois que du *vin est naturel*, alors ce terme signifie seulement que l'artifice n'a rien ajoûté ni altéré à la constitution ordinaire du vin.

Par ces notions on peut juger de toutes les autres qu'on trouve en ce Traité, pour démêler les idées des choses dont on parle tous les jours, & dont on n'a point des idées exactes : c'est ce qui rend si défectueux ou faux la plûpart des jugemens que nous portons.

Une réflexion sur la distinction de ce que nous appellons *corps* ou *esprit*, nous paroît mériter attention contre ceux qui voudroient confondre l'un avec l'autre ; sous prétexte de la dépendance apparente entre l'un & l'au-

tre: Il est toûjours vrai, dit l'Auteur, que ce que j'appelle *corps*, ne paroît en rien susceptible des fonctions de *penser* & de *vouloir*, qui sont les propriétés de l'esprit. Voila donc une différence très-nette & très-évidente entre esprit & corps; bien que j'ignore d'ailleurs leur nature intime, qu'il n'est pas nécessaire de pénétrer pour les connoître distinctement & ne les pas confondre.

Une chose des plus particuliéres à ce Traité, quoiqu'elle n'y paroisse pas essentielle, est un *Appendice* que met l'Auteur, & qui est intitulé les *premiéres vérités au sujet des Sciences*; il peut servir à réformer les idées peu justes que l'on en prend quelquefois. Par exemple en ce qui regarde la *Physique*, à la verité qui nous manque par le défaut de pénétration dans la nature des Etres, nous substituons l'ombre ou le singe de la vérité par des systêmes, qui n'ont rien de certain : la Physique fournissant quelquefois sur un même Phénoméne plusieurs systêmes opposés, dont aussi par conséquent plusieurs sont nécessaire-

ment faux. La *Médecine* n'ayant pour baſe que la Phyſique ; on y peut admettre pour premiére vérité ſon incertitude évidente : ce qui paroît par les différentes opinions des Médecins dans leurs conſultations. Ils font ſonner bien haut *l'expérience* ; mais par malheur l'expérience ne ſçauroit jamais être exacte ; la même maladie en divers malades, ceſſant d'être préciſément la même, par la diverſité des temperamens, des ſaiſons, & de mille autres conjonctures qui demandent diverſes maniéres de traiter la maladie.

Une premiére vérité au ſujet de la *Juriſprudence* nous découvrant la contrariété des Loix en divers Etats, & même en des Contrées diverſes d'un même Etat, nous fait comprendre au même tems que le principal uſage des Loix eſt de fixer les eſprits à un parti : afin de prévenir ou de terminer les conteſtations, ſans qu'une loi ſoit abſolument plus fondée en raiſon, qu'une autre loi : chacune aïant certains inconvéniens évités par d'autres loix, qui de leur côté ont les leurs, dont

certaine autre loi eſt exempte.

En parlant de la Théologie, on lui attribuë une ſorte de premiére vérité qui en abrégeroit bien l'étude & les épines. L'Auteur inſinuë qu'il y faudroit uniquement inſiſter ſur deux points. Premiérement, l'infaillibilité de l'Egliſe dans ſes déciſions. Secondement, les déciſions qu'elle a portées ; ſans prétendre les faire valoir par les preuves de la Philoſophie & de la raiſon humaine; car ce n'eſt pas un point de Religion, dit-il, que la conformité de nos dogmes avec la raiſon ; & ces dogmes étant des myſtéres au deſſus de nôtre intelligence, la raiſon, ajoûte-t'il, ne peut rien ni pour les prouver, ni pour les combatre ; réflexion qui ſelon lui tarit tout d'un coup les Objections des Sociniens & des eſprits forts ou libertins qui refuſent de ſe ſoumettre à nos Myſtéres, ſous le vain prétexte de leur oppoſition à la raiſon. Ce Traité finit par des Obſervations critiques ſur les Ouvrages les plus renommés de Métaphyſique ; tels que ceux de *Deſcartes*, de M. *Loke*, de M. *le Clerc*,

du P. *Malbranche*, de M. *Crousas* & de M. *Regis*, pour en discerner les endroits qui sont ou le plus, ou le moins estimables. Après le traité des *premiéres vérités* vient le Traité des *vérités de conséquence*.

Ce dernier Traité avoit paru d'abord sous le tître de *Principes du raisonnement*. Il se trouve ici contre la coûtume à la suite de la Métaphysique & des premiéres vérités, l'Auteur étant persuadé que le défaut de nos jugemens vient des notions peu justes & peu claires que nous avons dans l'esprit ; qu'ainsi la science des premiéres notions a dû précéder celle des conséquences légitimes. C'est donc ici une Logique ; mais qui en contient deux sur deux méthodes fort opposées. Dans la premiére on suit l'ordre général des Logiques de l'Ecôle, sans en suivre le langage : celui-ci étant aussi facile & aussi égayé que l'autre est épineux & sombre : cela n'empêche pas qu'on n'y démêle divers points, qui demeurent souvent confus : témoin ce qu'on manque à observer au sujet des *idées simples* ou composées ;

ſçavoir qu'elles peuvent ſe trouver & ſimples & composées, ſous divers regards ; par exemple ſi je dis *un homme extraordinairement petit*, voila une idée composée : parceque par cet objet *un homme* eſt repréſenté avec une qualité qui lui eſt attribuée, ſçavoir *extraordinairement petit*. Et ſi je dis *un Nain*, c'eſt-là une idée ſimple : cependant ces deux idées ſont préciſément la même. On marque parmi les cauſes ou occaſions des fauſſes idées, l'équivoque des mots qui nous ſurprend ſi ſouvent : article important ſur quoi on inſiſte davantage dans la ſeconde Logique.

On ſçait aſſés par uſage ce qui rend fauſſe une propoſition, ou un jugement ; mais en quoi conſiſte préciſément la vérité d'un jugement ? Il conſiſte, dit-on ici, en ce que l'idée de ce qu'on affirme, ſoit contenuë dans l'idée de ce qui eſt affirmé : ce qu'on appelle dans l'Ecôle *attribut* & *ſujet* de la propoſition, s'il *affirme de la roſe qu'elle eſt une fleur*, la propoſition eſt vraie ; on manque ſouvent à bien juger, faute de diviſer ou de diſtin-

guer un objet dans ſes parties ou ſes faces diverſes. On dit d'un homme qu'il a de l'eſprit, qu'il a de la raiſon ; & l'on eſt contredit ſouvent par d'autres qui diſent vrai auſſi ; c'eſt qu'on ne diſtingue pas aſſés les diſpoſitions de la perſonne dont on parle : laquelle par un certain endroit a de la raiſon ou de l'eſprit ; & n'en a point par d'autres endroits ou en des occaſions différentes ; par-là ſe juſtifie le mot fameux d'un Eſpagnol, cet homme eſt brave, non pas en général, mais en telle *bataille* ou telle *occaſion*.

On a rapporté ailleurs la maniére dont l'Auteur expoſe l'art du ſyllogiſme, pour la conſtruction duquel l'Ecôle d'après *Ariſtote* donne tant de ſortes de régles, de modes, & de figures. La Logique du Port Royal avoit propoſé de réduire toutes ces régles à une ſeule, & on exécute ici ce qu'elle avoit propoſé ſans le faire, tout le myſtére s'énonce en ces deux lignes, *ſi une premiére idée en contient une ſeconde, dans laquelle ſeconde une troiſiéme ſoit contenuë ; cette troiſiéme eſt*

contenuë dans la premiére. Si une liqueur, dit le P. *Buffier*, contient du chocolat, dans lequel chocolat est contenu du cacao. Il est clair que la liqueur contient aussi du cacao : telle est l'Analyse, la Méthode & le Ressort, pour ainsi dire, de tout Syllogisme comme de celui-ci.

Les Courtisans sont des hommes polis ;
Or les hommes polis sçavent se contraindre ;
Donc les Courtisans sçavent se contraindre.

Les *Courtisans*, premiére idée ; *hommes polis*, deuxiéme idée qui est renfermée dans la premiére idée *les Courtisans* : *sçavent se contraindre*, troisiéme idée qui est renfermée dans la deuxiéme idée *hommes polis*, comme cette deuxiéme idée *hommes polis* est renfermée dans la premiére idée *Courtisans* ; ainsi la premiére idée *Courtisans*, renferme la troisiéme idée *sçavent se contraindre.*

Cette Méthode est naturelle & simple, & s'étend à tous les syllogis-

mes, comme l'Auteur le fait voir dans un détail instructif, en montrant premiérement que tous les syllogismes négatifs se réduisent aux affirmatifs : secondement que pour vérifier généralement la régle simple & unique des syllogismes, il ne faut que changer l'expression de certaines propositions qui ont le même sens dans l'une & l'autre expression : changement qui est nécessaire même en toute autre méthode, dont il n'ôte point les embarras ; au lieu que dans la méthode présente, ce leger changement coupe pié à tous les embarras & à toutes les difficultés ; c'est pourquoi l'Auteur insiste sur une maxime à laquelle on ne fait pas assés d'attention, *que pour l'usage d'une légitime Logique rien n'est meilleur que l'intelligence des expressions & de la Grammaire.* Cette réflexion se vérifie dans la Lettre IX. où l'Auteur fait toucher, pour ainsi dire, au doigt & à l'œil, que tous les faux syllogismes appellés *sophismes* n'ont d'artifice & de subtilité que par de pures équivoques de mots, & par des *ambiguités de propositions ;* les exemples mettent la

chose dans une évidence qui surprend & qui satisfait.

Avec les prérogatives de cette Logique l'Auteur en ajoûte une seconde qui semble réformer la premiére ou la redresser, n'aiant nul raport à la méthode des Logiques ordinaires. Il y met pour fondement que la Logique ne doit & ne peut avoir pour but que la liaison d'une idée avec une autre idée, pour appercevoir que la seconde convient à la premiére, & que cette perception est ce qui s'appelle *jugement de conséquence*. Or pour y réussir infailliblement, il ne faut qu'avoir bien clairement présente à l'esprit, la premiére & la seconde idée. Pourquoi ne peut-on se méprendre à juger que le *noir* différe du *blanc*, & qu'on juge par une conséquence infaillible, en disant *cela est noir*, donc *cela n'est pas blanc*? C'est que l'une & l'autre idée étant clairement présente à l'esprit, ne sçauroit être prise l'une pour l'autre. Tous ces mauvais raisonnemens ou mauvaises conséquences viennent donc de ce que les idées ne sont pas clairement présentes à l'esprit, ce qui

arrive ou de nôtre côté, n'aiant pas la mémoire ou l'atention aſſés exacte ; ou du côté des idées mêmes qui ſe trouvent ſouvent compoſées de beaucoup d'autres idées ſubalternes ; ou enfin du côté du langage qui n'attachant ſouvent que des idées mal déterminées aux mots, fait confondre à l'eſprit les idées par les mots. Rien n'eſt plus d'uſage que cet article pour la pratique. Ceci bien conçu, on entrera facilement dans les réflexions du reſte de ce Traité pour découvrir le moyen de prévenir avec les fauſſes idées, les faux raiſonnemens ; & de conduire l'eſprit du principe le plus aiſé & le plus commun aux conſéquences les plus éloignées & les plus épineuſes. On conviendra encore de certaines autres vérités, quelques nouvelles & ſurprenantes qu'elles ſemblent d'abord ; comme que *tout le monde raiſonne bien*, parceque tous voient évidemment la convenance ou la diſconvenance de deux idées clairement & évidemment préſentes à leur eſprit. *Un homme qui ſe croit de verre,* tire une juſte conſéquence ; diſant,

donc il faut craindre de me casser : il est vrai que le principe ou la premiére idée est d'un fou, mais la conséquence n'en est pas moins juste. Nous omettons d'autres traits de ce caractére pour rapporter la justice que se fait à lui-même le P. *Buffier*, en reconnoissant que quelques endroits de ce Traité n'étoient pas suffisamment développés, bien qu'on y pût appercevoir d'ailleurs sa pensée. En effet, dans un ouvrage où les réflexions sont fort nouvelles, il ne faut rien laisser qui ne puisse & ne doive s'appercevoir & se faire sentir : le traité en vaut la peine au jugement même d'un habile Logicien, qui témoignant faire une estime extraordinaire de l'ouvrage, avoit proposé à l'Auteur des difficultés, qui lui étoient restées après la lecture. Comme l'Auteur paroît recevoir volontiers la critique quand elle est équitable, il ne fait point façon d'exercer aussi la sienne avec équité sur les ouvrages des autres : elle tombe à la fin de ce Traité sur la Logique de M. *le Clerc* imprimée en 1700. en Latin à Amsterdam ; sur la Logique dite

l'Art de penser, à Paris chés *Desprez*; sur la Logique de M. *Gassendi*; sur la Logique de l'Ecôle.

Le troisiéme ouvrage de la deuxiéme partie du *Cours des Sciences* contient les *Elemens de la Métaphysique*, ils auroient dû, ce semble, précéder le *Traité des premiéres vérités*, qui est une vraie Métaphysique; mais, dit l'Auteur, ils n'en sont que le supplément, & l'entrée à l'égard de ceux qui n'ont pas l'exercice des Sciences. Il falloit pour cela, ajoûte le P. *Buffier*, ôter deux préventions qui font regarder la Métaphysique, comme inaccessible au commun des esprits & comme inutile dans l'usage ordinaire; c'est à quoi doivent contribuer ces Elémens. Dans cette vûë il en a mis la forme à la portée de tout le monde: ce sont des dialogues qui font six Entretiens écrits dans un stile familier & aisé.

Le premier Entretien roule sur la nature, l'usage & la facilité de la Métaphysique que l'on méconnoît souvent; car il se rencontre dans les choses les plus ordinaires & dans les gens

qui paſſent pour les plus groſſiers. Le ſimple peuple ſubtiliſe admirablement & exerce une vraie Métaphyſique dans ſes réflexions, quand il s'agit de ſon intérêt. C'eſt le ſujet du deuxiéme Entretien où l'on montre par des exemples journaliers que les difficultés de la Métaphyſique ſe réduiſent à des choſes communes & de pratique. Il ſera aiſé d'en convenir ſi l'on admet une penſée de l'Auteur : ſçavoir, que la Métaphyſique a pour objet *de faire une Analyſe ſi juſte des objets de l'eſprit, qu'elle les faſſe connoître avec l'exactitude la plus grande & dans toutes leurs faces.* Par cet endroit on devroit être excité à l'étude de cette ſcience, faute de laquelle, dit l'Auteur, *tant de gens manquent à faire uſage de leur eſprit, & tant d'autres en font un mauvais uſage.*

Le troiſiéme Entretien roule ſur l'importance de bien démêler les premiéres notions de la Métaphyſique, pour éviter des mépriſes conſidérables. L'Auteur en aporte un exemple dans les notions de ce qu'on dit être *le même*, qui ſe prend tantôt pour *identité*

& tantôt pour *reſſemblance*, ce qui a fait prendre le change à des Philoſophes renommés dans leurs premiers principes.

Le quatriéme Entretien ſert à diſcuter ce fameux principe, *tout ce que je trouve clairement enfermé dans l'idée d'une choſe eſt vrai* ; oüi, dit l'Auteur, il eſt vrai d'une *vérité interne* qui eſt la convenance d'une idée avec une autre idée, mais non pas d'une *vérité externe* qui eſt la convenance de ces deux idées réünies avec un objet extérieur à nôtre penſée. Dans le ſixiéme Entretien où l'on parle de ce que la pure raiſon adopte pour premiére vérité, on donne à entendre qu'il arrive à de très-grands eſprits, de donner quelquefois en des penſées contraires au ſens commun : témoin M. *Baile* qui avance d'après le raiſonnement ridicule de *Zenon* ſur l'exiſtence du mouvement ; qu'il eſt douteux ſi *l'on peut juger le mouvement poſſible*, & qui enſeigne ailleurs une maxime qui ſeule devroit faire regarder ſes Ouvrages comme très-dangereux dans la Morale ; ſçavoir que la créance d'une Di-

vinité & le ſyſtême de l'Athéiſme ſont indifférens par raport aux conſéquences & à la conduite de la vie. On finit par examiner un Problême qui en vaut la peine; ſçavoir, *ſi une choſe qu'on ne peut nier ſans folie eſt toûjours évidente* ; par exemple , *ſi c'eſt une folie à un Ecrivain Anglois d'avoir affirmé qu'il n'y avoit pas d'évidence qu'il mourroit un jour* , ou que *le Soleil ſe léveroit demain* : pure équivoque ſur le mot *évidence.*

A la ſuite des Elémens de Métaphyſique vient dans nôtre *in folio* l'Examen des préjugés vulgaires. Ouvrage connu & gouté de ceux qui aiment une Philoſophie réjoüiſſante : mais l'Auteur ne voudroit pas qu'on en fît un ſimple amuſement de lectures ; il ſe plaint même de ceux qui l'ont regardé ſous ces derniers jours. *Ils ont* , dit-il , *confondu le ſtile de ce Livre avec ce qui en fait le fond , l'un pouvoit paſſer pour amuſement ; mais l'autre eſt un vrai exercice de Métaphyſique & de Logique ſur des ſujets qui intéreſſent la Littérature & les devoirs de la vie civile.* La maniére facile ou

égayée, dont les choſes y ſont expoſées, n'eſt ſelon lui que pour montrer comment on peut rendre ſenſibles les matiéres abſtraites.

En effet, outre que les ſujets qu'on donne pour oppoſer aux préjugés vulgaires ſont autant de Paradoxes, qui pour être reconnus vrais demandent des réflexions aſſés particuliéres ; les objections que l'on y forme & qui ſont ici propoſées d'une maniére ſpécieuſe, ont beſoin, pour être éclaircies, de nouvelles réflexions qui montrent les choſes alternativement dans tous leurs jours & ſouvent en des jours tout oppoſés. Cette alternative de propoſitions, d'objections, & de repliques, contribuë à donner au Dialogue qu'on trouve ici, autant d'agrément qu'elle ſert à évertuer l'eſprit pour l'accoutumer à ne ſe laiſſer point ſurprendre à des difficultés, qui paroiſſent d'abord bien fondées & qui néanmoins diſparoiſſent dans les réponſes qu'on y fait. On entreroit volontiers par cet endroit dans la penſée d'un homme de beaucoup d'eſprit & de littérature, qui trouvoit en ce Livre

 l'art

l'art & la pratique du dialogue dans une perfection que l'on ne voit guéres dans les autres Ouvrages de ce genre. Tous les ſujets d'ailleurs n'y ſont pas expoſés en dialogues, comme le ſecond, pour montrer que *la ſcience ne conſiſte point à ſçavoir beaucoup.* Le quatriéme, *qu'il n'eſt perſonne qui n'ait de l'eſprit & qui ne manque d'eſprit.* Le ſixiéme, que les *Philoſophes nouveaux retombent en des inconvéniens qu'ils reprochoient aux Anciens.* Le huitiéme, qu'il *n'y a point de penſées nouvelles dans l'uſage des belles-Lettres*; & le dixiéme, que *c'eſt la nature & non point l'art qui fait les hommes véritablement éloquens, contre la maxime nous naiſſons Poëtes, mais nous devenons Orateurs.*

Ces cinq Diſſertations ſont d'ailleurs dans un ſtile auſſi aiſé que les ſujets en dialogue qui ſont les ſuivans. 1. *Deux partis peuvent ſe contredire ſur un même ſujet & avoir également raiſon.* 2. *Les femmes ſont capables de toutes les ſciences.* 3. *Les Peuples ſauvages ſont pour le moins auſſi heureux que les Peuples polis.* 4. *Toutes les langues*

qui se parlent, ont en soi une égale beauté. 5. *Les hommes changent de corps plusieurs fois dans la vie.* 6. *Il n'est homme si sage qu'il puisse s'assûrer de n'être point ridicule.* 7. *On a tort de se plaindre de la multitude des mauvais livres.* Tous ces sujets sont exposés par des preuves & avec des objections qui semblent également propres à exciter la curiosité de l'esprit, & à lui donner de la sagacité & de l'ouverture aux connoissances subtiles; c'est par-là que finit la 2e. partie de cet Ouvrage destinée à former l'intelligence de l'homme.

ARTICLE LXXX.

INSTRUCTIONS SUR LES Sacremens & sur la Messe de Paroisse, tirées du Rituel de Blois. A Blois chés Philibert Joseph Masson 1730. *deux volumes in douze faisant environ 600. pages.*

QUelque rebatuës que soient les matiéres que l'on traite dans cet Ouvrage, elles sont d'un usage si fréquent & si nécessaire qu'on ne sçau-

roit les rappeller trop ſouvent, ſurtout aux perſonnes qui ſont chargées du ſoin des ames. C'eſt ce qui a engagé M. l'Evêque de Blois à donner ces Inſtructions ſéparément du Rituel de ſon Diocéſe, afin que la lecture en étant plus commode, le fruit puiſſe auſſi s'en étendre davantage.

L'Ouvrage eſt précédé d'un Mandement vraiment Epiſcopal par le zéle qu'il reſpire pour la Diſcipline & les Canons de l'Egliſe, pour le ſalut des ames, & l'inſtruction de ceux qui ſont immédiatement chargés de la diſpenſation des SS. Myſtéres. On y fait ſentir ſur-tout l'importance & l'utilité des Cérémonies que l'Egliſe employe dans l'adminiſtration des Sacremens, & le reſpect qu'elles exigent de tous les Fidéles. Elles ne ſont pas à la vérité, (du moins pour le plus grand nombre,) du tems des Apôtres, parcequ'ils étoient principalement appliqués à enſeigner la doctrine & la morale de J. C. Elles ne furent pas même toutes inſtituées par les Succeſſeurs Immédiats des Apôtres, parceque les perſécutions, que l'Egliſe eut à ſouf-

frir dans les premiers ſiécles, ne leur en laiſſérent pas la liberté; mais du moment que l'Egliſe put ſortir de cet état d'oppreſſion par la protection de l'Empereur *Conſtantin*, on vit les Cérémonies ſe multiplier avec l'applaudiſſement & l'édification de tous les Fidéles. Les Evêques les fixérent plus qu'elles ne l'avoient été auparavant, & elles furent enſuite conſacrées par l'uſage & le reſpect de tous les ſiécles & de toutes les Egliſes du monde chrêtien. Par-là ces Cérémonies, comme on obſerve dans le Mandement, ſont devenuës pour la plûpart une tradition extérieure & conſtante de pluſieurs dogmes de la Foi. En effet ſaint *Auguſtin* a prouvé la réalité du péché originel par les exorciſmes & les autres Cérémonies du Baptême, &c. S. *Ambroiſe* confirme les Peuples dans la Foi de la préſence réelle par l'uſage qui ſe pratiquoit dans l'adminiſtration du Sacrement de l'Euchariſtie. Saint *Cyprien* explique par le mêlange du vin & de l'eau qui ſe fait au Saint Sacrifice de laMeſſe, que non ſeulement J. C., mais encore ſon Corps myſtique qui

eſt l'Egliſe, eſt offert à Dieu le Pére dans ce divin Sacrifice.

„Les Cérémonies des Sacremens, „ajoûte-t-on, expriment encore les „effets admirables qu'ils produiſent, „les obligations qu'on y contracte, „& les diſpoſitions où doivent être „ceux qui les reçoivent. . . . . . La pé„nitence publique & ſolennelle prati„quée pendant pluſieurs ſiécles nous „rappelle les diſpoſitions, avec leſ„quelles on doit s'approcher du Sa„crement de Pénitence, que le Con„cile de Trente après les SS. PP. ap„pelle un Baptême pénible & labo„rieux. Quoique cet appareil de péni„tence ne ſubſiſte plus, que l'Egliſe „pour condeſcendre à la foibleſſe de „ſes enfans ait beaucoup relâché de ſes „ſaintes rigueurs, ſon eſprit eſt toû„jours le même, elle demande toû„jours dans les Pénitens une véritable „converſion „. . . . . .

Le corps de l'Ouvrage eſt diviſé comme tous les traités des Sacremens, c'eſt-à-dire, qu'après des inſtructions générales ſur les Sacremens en général, on en donne de particuliéres ſur

chaque Sacrement en particulier. Ainſi on traite d'abord de l'excellence & de la nature des Sacremens ; on en détermine le nombre ; on déclare quels en ſont les Miniſtres & les diſpoſitions que la Religion exige d'eux pour les adminiſtrer : quels ſont les Sujets capables de recevoir les Sacremens, quelles doivent être en général leurs diſpoſitions, & enfin avec quel reſpect & quel ſoin on doit employer toutes les Cérémonies établies par l'Egliſe.

Ces inſtructions générales ſont ſuivies des inſtructions particuliéres ſur chaque Sacrement; mais il faut remarquer que ce ſont en effet de ſimples inſtructions, & non pas un traité Théologique ou Scholaſtique, où l'on accumule les preuves tirées de l'Ecriture & des Péres, & où l'on réfute les objections. On ſe contente ici d'expoſer le dogme catholique, & on le fait avec préciſion & netteté. On rapporte enſuite dans un grand détail toutes les Cérémonies que l'Egliſe employe dans l'adminiſtration de chaque Sacrement, les diſpoſitions avec leſ-

quelles les Miniſtres doivent les conferer, & où les Fidéles doivent être pour les recevoir. On ajoûte à ce détail la ſolution des principales difficultés qui peuvent ſe renconter dans l'adminiſtration de chaque Sacrement, de ſorte qu'on doit moins regarder l'Ouvrage comme un traité des Sacremens, que comme une eſpéce de Catéchiſme propre à inſtruire les Curés & les Miniſtres de l'Egliſe qui en auroient beſoin.

Il ne faut donc pas être ſurpris de trouver ici des choſes communes. C'eſt l'idée & le but de l'Ouvrage ; mais on ſera ſans doute bien aiſe d'y trouver tout ce qu'il y a d'eſſentiel raſſemblé avec ſoin, & expoſé avec beaucoup de juſteſſe, de netteté & de préciſion ; de ſorte qu'on ne craint pas de dire que pour tout ce qu'il y a de néceſſaire à ſçavoir ſur les Sacremens, ſoit pour les recevoir, ſoit pour les adminiſtrer, on en apprendra autant & peut-être plus par la lecture de cet Ouvrage que dans les plus grands volumes.

De tout ce qu'on vient de dire il

est aisé de conclure qu'un extrait détaillé de cet Ouvrage ne seroit qu'une répétition de tout ce qui se trouve plus au long dans tous les traités des Sacremens, dans les Catéchismes un peu étendus, & dans les traités de cas de Conscience. Ainsi nous nous contenterons de dire qu'on y trouvera une doctrine très-orthodoxe, & une morale pure & sensée, qui garde le juste milieu entre le rigorisme & le relâchement. Mais l'instruction qui suit sur la Messe de Paroisse mérite que nous en rendions un compte plus particulier.

Ou fait voir d'abord par le célébre passage de saint *Justin* que la grande Messe des Dimanches est un usage des premiers siécles de l'Eglise ; & on fait remarquer la conformité de la pratique de l'Eglise dans ces premiers tems avec celle qu'elle suit aujourd'hui. Les fruits solides de piété & d'édification que les Fidéles retirent de cet usage sont si sensibles, qu'il n'est pas étonnant que l'Eglise ait toûjours fait une obligation étroite d'assister à la Messe solennelle, c'est-à-dire, dans

l'état présent de l'Eglise à la Messe de Paroisse. On rapporte sur cela le Concile de Sardique en 347. qui ordonne après celui d'Elvire en 305. que ceux qui sans excuse légitime passeroient trois Dimanches sans y assister, seroient excommuniés. L'Auteur auroit pourtant pû observer que dans ces tems-là la Messe solennelle étant la seule qu'on pût entendre les Dimanches, parceque communément il n'y en avoitpoint d'autre, l'obligation de l'entendre étoit d'une autre nature qu'elle n'est aujourd'hui ; & que quand l'Eglise excommunioit ceux qui n'y assistoient pas, ce n'étoit pas précisément parcequ'ils n'assistoient pas à la Messe solennelle de leur Paroisse ; mais parcequ'ils n'entendoient aucune Messe. Aussi dans les Commandemens de l'Eglise n'est-il ordonné que d'entendre la Messe les Dimanches & les Fêtes, & non pas d'entendre la Messe de Paroisse ; ce seroit par conséquent excéder les bornes posées par nos Péres, & outrer la rigueur de la Loi que de faire aux Peuples une matiére de péché mortel & d'ex-

communication de manquer quelquefois d'aſſiſter à la Meſſe de Paroiſſe. Mais il eſt vrai d'un autre côté qu'on ne ſçauroit trop les exhorter à s'y rendre aſſidus. L'édification publique l'exige de tous les Fdéles & ſur-tout des perſonnes que leur naiſſance ou leurs dignités expoſent le plus aux regards du Public. Pluſieurs autres raiſons également fortes augmentent encore cette obligation, & c'eſt ſur ces principes que divers Conciles Provinciaux de Nantes, de Tours, de Roüen, ont très-expreſſément recommandé cette pratique, en enjoignant aux Paſteurs d'y veiller avec ſoin. Le Concile de Trente même paroît ſuppoſer la même obligation, lorſqu'il ordonne aux Evêques d'en avertir ſoigneuſement les Fidéles.

Après ces obſervations préliminaires on entre dans le détail de la Meſſe de Paroiſſe, on en régle l'ordre, on en fixe l'heure la plus convenable, on inſiſte ſur-tout ſur la modeſtie avec laquelle on doit y aſſiſter : on explique l'eau bénite, la Proceſſion & le Prône. Ce dernier article eſt traité plus au

long : on y prouve aux Curés que la plus essentielle de leurs obligations est celle de l'instruction & du ministére de la parole, parcequ'ils sont les Envoyés de Dieu, parcequ'ils sont les Ministres de l'Eglise, parcequ'ils sont chargés, & responsables à Dieu du salut des ames dont le soin leur est confié. Aussi l'Ecriture sainte est-elle pleine de menaces & d'exemples de châtimens pour les Pasteurs négligens. Mais comme on ne manque jamais de prétextes pour se dispenser de remplir ses obligations, on réfute avec soin toutes les vaines excuses que les Curés peuvent alleguer pour s'exempter du Ministére de la parole. Celle qui est fondée sur l'incapacité & qui est en apparence la plus recevable, n'est pas moins solidement réfutée que les autres : car enfin, dit-on, „ pour „prôner on ne demande pas un dis- „cours qui sente l'Orateur, & qui sou- „vent ne conviendroit pas ; mais un „discours aisé & familier comme ce- „lui d'un Pére à ses enfans. Il ne s'a- „git pas de donner des expressions „fleuries & recherchées, mais des pen-

„ſées & des paroles ſolides & vives ;
„telles qu'une véritable affection les
„inſpire, & qui ſont l'effet d'un zéle
qui rend éloquens ceux qui ſçavent le
„moins parler. ... Faites réflexion que
„vous y êtes obligé ſous peine de la
„damnation éternelle ; & que vous ne
„pouvés ſans injuſtice manger les
„fruits de la terre, & mériter vos re-
„venus, ſi vous ne fourniſſés à vôtre
„Peuple l'inſtruction qu'il a droit d'at-
„tendre de vous. . . . Si donc, dit-on
„ailleurs, vous avoüés que vous en
„êtes incapable, vous ne deviés pas
„vous charger d'une Cure, & vous
„ne pouvés en conſcience la retenir„.
On expoſe enſuite les qualités néceſ-
ſaires pour exercer avec fruit le miniſ-
tére de la parole : on en enſeigne la
maniére, & par rapport aux ſujets
d'inſtruction qu'il faut choiſir, & par
rapport à la méthode de les traiter,
& à la maniére de les réciter. Ce ſe-
roit-là la matiére d'un gros Ouvrage ;
mais tous ces points ne ſont traités ici
qu'en général.

Le Catéchiſme eſt encore un des
devoirs les plus indiſpenſables des Cu-

rés, on entre ſur cela dans un détail fort exact & fort inſtructif; mais dont l'expoſition ne convient point à un Journal littéraire. Nous omettrons par la même raiſon les autres inſtructions qui ſuivent ſur le pain béni, les exorciſmes, les viſites du Diocéſe, & le Synode: & pour achever cet extrait nous nous contenterons de répéter ce que nous avons déja dit, que cet Ouvrage eſt un abregé très-inſtructif, & par conſéquent très-utile pour tous les Curés & les Prêtres qui ſont chargés de l'adminiſtration des Sacremens.

ARTICLE LXXXI.

CONSTRUCTIO CALENDARII Gregoriani propugnata, &c. La Conſtruction du Calendrier Grégorien, défenduë par Pierre Gregoire Boncompagni, Penſionnaire au Séminaire Romain. *A* Rome M.D.CC.XXIX.

CE ſont de très-ſçavantes Théſes au ſujet du Calendrier Grégorien: elles ont été ſoutenuës au Séminaire

Romain par un arriére Neveu du célebre Pape Grégoire XIII. à qui l'Eglise est redevable de toute la justesse de son nouveau Calendrier. Aussi l'illustre Seigneur Pierre Gregoire *Boncompagni*, en dédiant ces Théses au feu Pape Benoît XIII. lui déclare-t'il, que ce n'est pas seulement pour se conformer aux intentions de Sa Sainteté, mais encore comme par droit d'hérédité, qu'il entreprend d'exposer & de défendre la construction de cet excellent Calendrier. L'Epître dédicatoire est courte & d'une noble simplicité. Elle est en Latin & en Italien, comme tout le corps de l'Ouvrage, qui n'est que de 80. pages *in quarto*.

La premiére proposition renferme tout ce qui concerne la construction du Calendrier Grégorien, par rapport tant à l'arrangement des Lettres Dominicales, qu'à la disposition des Epactes, & à la situation des caractéres des douze signes du zodiaque. Ces caractéres sont un nouvel ornement, qui ne se rencontre pas dans les Calendriers ordinaires.

La seconde proposition explique

l'uſage des Lettres Dominicales, des Epactes, & des caractéres des ſignes, qui ſervent à indiquer le premier jour des quatre ſaiſons de l'année ſolaire. On y remarque au ſujet des Epactes courantes, qu'elles n'indiquent pas ordinairement le jour de la conjonction moyenne, mais celui de la Phaſe ou de la pointe du croiſſant de la Lune, qui ne devient ſenſible qu'un ou deux jours après ſa conjonction avec le Soleil.

La troiſiéme propoſition apprend à trouver le lieu du Soleil & de la Lune, par le moyen des caractéres des ſignes, & des Epactes courantes. On a ſoin d'avertir, qu'on ne ſe propoſe en ce point, que ce qui ſuffit à l'uſage civil & populaire de ces ſortes de connoiſſances.

Les propoſitions IV. & V. développent l'artifice & facilitent l'uſage du cycle ancien & nouveau des Lettres Dominicales: celui-là de 28. années Juliennes, & celui-ci de 400. années Grégoriennes.

On paſſe enſuite, *prop.* VI. au cycle lunaire de XIX. ans. On en expli-

que les divers uſages, *prop.* VII. Et l'on traite des années Lunaires, Eccléſiaſtiques & Paſcales, & de leurs variétés, *prop.* VIII.

La *prop.* IX. enſeigne la maniére d'appliquer les Equations Grégoriennes aux cycles lunaires, avant la correction du Calendrier Julien : & la *prop.* X. apprend à faire les mêmes Equations depuis la dite correction.

La détermination de Pâques & des Fêtes mobiles, avec la conſtruction & l'uſage de l'ancienne & de la nouvelle Table perpétuelle de toutes ces Fêtes, font le ſujet des Propoſitions XI. XII. & XIII.

C'eſt juſqu'ici un ingénieux abregé de toute la théorie & de toute la pratique du Calendrier Grégorien, avec toutes les Tables néceſſaires, pour faciliter l'intelligence des propoſitions.

Suivent quelques diſſertations. La premiére, ſur le cycle de 84. ans, attribué aux Juifs par qnelques anciens Auteurs ; *prop.* XIV. on rapporte ce cycle au troiſiéme ſiécle de Jeſus-Chrît : on en explique la forme & l'uſage. Les années en ſont Juliennes,

& accompagnées de Lettres Dominicales, & d'Epactes lunaires, sans nombres d'or. Les Equations des Epactes s'y font de XII. en XII. ans.

La seconde dissertation, *prop.* XV. roule sur le premier mois de l'année Judaïque, qui étoit celui de la Pâques des Juifs. On y fait paroître une grande étenduë d'érudition.

On rapporte *prop.* XVI. les controverses des Orthodoxes avec les Asiatiques; & *prop.* XVII. les causes des différends entre les Grecs & les Latins, au sujet du saint jour de Pâques.

On expose dans la *prop.* XVIII. les raisons essentielles & fondamentales de la correction Grégorienne; & on en conclut la perpétuité du Calendrier Grégorien tant Solaire que Lunaire.

On prouve, *prop.* XIX. par un grand nombre d'autorités, qu'on ne doit indiquer les Néoménies civiles, que du jour de la premiére Phase ou apparence de la Lune, c'est-à-dire, de la pointe visible du croissant. On rapporte à cette occasion l'article du Canon 2. du Calendrier Grégorien,

Quod si quandò Epactæ, &c. Cet article est si décisif qu'il mérite d'être ici représenté tout entier. En voici donc la traduction.

On ne doit pas être surpris, dit le Pape Grégoire XIII. en publiant son Calendrier, *que de tems en tems les Epactes appliquées aux jours du Calendrier indiquent un peu trop tard les nouvelles Lunes : les Epactes ayant été ainsi disposées à dessein & avec mûre délibération. Car comme aucun cycle lunaire ne peut répondre exactement au calcul Astronomique ; mais qu'il n'en est point qui n'indique quelquefois trop tôt & quelquefois trop tard les nouvelles Lunes : on a pris très-grand soin, en appliquant au Calendrier ce cycle de trente Epactes, de faire plûtôt en sorte que par le moyen des Epactes les Nouvelles Lunes fussent quelquefois indiquées trop tard ; que de permettre qu'elles dévançassent quelquefois leurs véritables places ; de peur que le saint Jour de Pâques ne soit célébré avec les Hérétiques, quartodecima, ou le quatorziéme de la Lune, ou auparavant : en sorte que à cause de la célébration de Pâques, on a eû plus*

d'égard à la quatorziéme ou à la Pleine Lune, qu'au jour de la Nouvelle Lune.

Voila, conclut-on, la raiſon fondamentale, pourquoi l'Egliſe catholique a anciennement préféré & préfére encore aujourd'hui les Néoménies civiles aux Aſtronomiques.

La XX^e. & derniére propoſition explique avec netteté les Equations lunaires de Feu Monſieur Jean Dominique *Caſſini*. La période en eſt d'onze mille ſix cens ans, ou de cent ſeize ſiécles, à compter depuis l'an 1600. Les Equations des Epactes ſont fort ingénieuſes; parfaitement uniformes & de même quantité, ſçavoir de IX. jours, de quatre en quatre cens années Grégoriennes.

Mais en comparant, dit-on, les Epactes ſéculaires de M. *Caſſini* avec les Séculaires Grégoriennes, on y découvre de tems en tems un ou deux jours de différence.

Toutefois M. *Caſſini*, perſuadé que ſa méthode rendoit les Equations des Epactes plus conformes aux Néomenies Aſtronomiques du ſiécle courant, en fit demander l'approbation au Pa-

pe *Clement* XI. Mais le Saint Pére jugea qu'il n'y avoit rien à changer au Calendrier Grégorien. *Sed Pontifex nihil censuit immutandum*.

Pour bien entendre sur quoi tomboit ce jugement du Pape *Clement* XI. il est à propos de s'instruire plus en détail de ce que feu M. *Cassini* proposoit a réformer aux Epactes Grégoriennes, & de ce qu'on opposoit à son sentiment, pour maintenir ces Epactes dans le même état que le Pape *Gregoire* XIII. les a publiées en 1582. & que le Pape *Clement* VIII. les a confirmées en 1603. Nous renvoyons pour cela les Curieux aux suivans endroits de nos présens *Memoires*, où cette matiére a été discutée, avant & après la mort de feu M. *Cassini*.

Année 1704. Juillet. Art. XCIV.

Année 1728. Septembre. Article LXXXVII. Là on a omis dans l'*Errata* la principale & premiére correction de l'Auteur. C'est à la page 1665. ligne 1. où il faut lire, (elle n'en eut que six accomplis par rapport à la Phase moyenne :) il s'agit là de l'année de l'Incarnation : l'Auteur ne lui

a jamais attribué que ſix jours accomplis d'Epacte par rapport à la Phaſe moyenne : ce qui n'eſt point contraire aux ſept jours d'Epacte que M. *Caſſini* donne à cette même année par rapport à la conjonction moyenne.

Année 1729. Février. Art. XXI.

Année 1730. Février. Article XII. On tâche adroitement page 247. de tirer avantage contre les Epactes Grégoriennes des nouvelles Lunes, de ce que le Pape *Gregoire* XIII. dit ſimplement des quatorziémes Lunes Paſcales, dans ſa Bulle de Publication du Calendrier. Mais ce grand Pape parle tout autrement des nouvelles Lunes, au Canon 2, à l'endroit rapporté ci-deſſus. Il faut donc s'en tenir à ce qu'il déclare lui-même de part & d'autre ; puiſqu'il eſt manifeſte, qu'il a remédié aux quatre jours de diſtance des quatorziémes Lunes de leur propre place, ou du jour de l'Equinoxe; quoiqu'il n'ait augmenté les Epactes, ni remonté les nouvelles Lunes que de trois jours, pour la raiſon qu'il en rend lui-même.

ARTICLE LXXXI.

EXAMEN CRITIQUE DES défauts imputés par M. Masclef, *à la Méthode des Massoréthes ; & des avantages attribués par le même Auteur à une nouvelle Méthode de lire & d'apprendre l'Hébreu, indépendamment des points voyelles.* Par le P. P*** D. L. C. D. J.

Voyés les Artt. LXII. LXIX. & LXXVI. de ces Mémoires aux trois mois précédens.

Seconde Partie.

IL s'agit d'examiner à présent si cette nonvelle Méthode est plus facile & plus commode que celle des Massoréthes. C'est le second avantage par où M. *Masclef* à prétendu que sa Méthode devoit être preferée à celle des Massoréthes, & c'est ce qui va faire le sujet de la seconde Partie de cet examen.

On doit juger de la commodité d'une Méthode concernant une langue par la facilité qu'elle donne à appren-

dre la langue qu'elle a pour objet ; c'eſt ſur ce pié-là que nous allons encore comparer la Méthode des Maſſoréthes avec celle de M. *Maſclef*, en ce qu'elles ont de différent, par rapport à la lecture du Texte hébreu : afin de mieux voir laquelle des deux eſt le chemin le plus court & le plus aiſé, pour arriver au terme que l'une & lautre ſe propoſe, c'eſt-à-dire, à l'intelligence de ce même Texte.

Ce n'eſt pas que cette comparaiſon ſoit deſormais néceſſaire ; car dés-là quon a prouvé que les voyelles ſous-entendües dans le Texte hébreu, ſont vraiment ſignificatives, auſſi-bien que les caractéres exprimés, & que des voyelles ſignificatives ne ſçauroient être remplacées par des voyelles auxiliaires, ſans faire du Texte hébreu une nouvelle langue, il eſt aiſé de voir qu'une Méthode qui ſubſtitüe des voyelles purement auxiliaires aux vrayes voyelles de la langue hébraïque, ne peut jamais donner de ſon fond aucune vraye facilité pour l'intelligence du Texte hébreu.

Néanmoins, comme l'Auteur des

nouvelles Grammaires paroît faire grand fond (pag. 82.) ſur la facilité de ſa Méthode ; il ne ſera peut-être pas inutile d'examiner ſi les raiſons qu'il apporte de cette facilité prétendüe, ſont vrayes, ou ſi elles ne ſont que ſpécieuſes & éblouïſſantes.

Ce qu'il nous reſte de la langue hébraïque peut être conſideré, ou comme une langue à prononcer, ou comme un Texte à expliquer. Si on le conſidére comme une langue à lire & à prononcer, la Méthode des Maſſoréthes ne peut donner moins de facilité que celle de M. *Maſclef*, puiſque celle-ci ne ſe propoſant nullement l'ancien uſage pour régle de la prononciation, elle ne peut donner aucune facilité par rapport à cette vraye & ancienne prononciation.

Et qu'on ne diſe pas que la Méthode des Maſſoréthes eſt en cela de même condition que celle de M. *Maſclef*. Car pour que cela fût ainſi, il faudroit qu'on fût certain que la Tradition n'a pas eû plus de part à la ſignification des voyelles qui nous ſont indiquées par la ponctuation des Maſ-

 ſoréthes,

ſoréthes, qu'elle en a eû à l'invention des voyelles fabriquées par M. *Maſclef.*

Il faudroit qu'il fût auſſi évident que les points voyelles ſignifient mal, qu'il eſt évident que les voyelles purement auxiliaires ne ſignifient rien.

A dire le vrai, c'eſt-bien ce que prétendent auſſi M. *Maſclef* & l'Editeur des nouvelles Grammaires; puiſqu'ils ne font point de difficulté d'aſſûrer que les Juifs de Tibériade ſe ſont écartés de la vraye prononciation non ſeulement quant à la perfection, mais même quant à l'eſſence. *A genuinâ Hebræorum pronunciatione non ſolùm quoad accidentia, ſed quoad ipſam ſubſtantiam Tiberienſes diſceſſêre.* pag. 85. Mais des opinions ſi éloignées des idées communes ne s'établiſſent pas par des preuves telles que ſont celles que M. *Maſclef* tire de quelques noms propres, qu'il prétend avoir été mal prononcés par les Maſſoréthes. Il eſt vrai que les Maſſoréthes nous font prononcer quelques noms propres (pag. 40.) comme *Darius*, *Aſſuerus*, *Nabuchodonoſor*, d'une maniere aſſés dif-

férente de celle des Grecs & des Latins; mais ſenſuit-il de-là que les Maſſoréthes les ayent prononcés autrement que les Anciens, c'eſt-à-dire qu'ils y ayent ſuppléé d'autres voyelles que celles qui étoient autrefois prononcées par les Hébreux? Ne ſçait-on pas que c'eſt le ſort ordinaire des noms propres, d'être ſujets à de grands changemens, quand ils paſſent d'une langue dans une autre.

Toutes les autres preuves ſur leſquelles M. *M*. a prétendu établir une différence eſſentielle, entre les Maſſoréthes & les Anciens, par raport à la prononciation de l'Hébreu, ſe réduiſent à de pareilles conjectures, dont la meilleure ne ſuffiroit pas pour prouver entr'eux une différence même accidentelle dans la prononciation de quelque mot en particulier.

Il n'eſt pas poſſible de ſçavoir au juſte juſqu'à quel point la prononciation hébraïque avoit dégéneré, au tems des Maſſoréthes, mais du moins eſt-on certain que ſa décadence n'étoit pas allée juſques à faire ſubſtituer des voyelles purement auxiliaires, aux vo-

yelles ſignificatives, qui avoient été prononcées par les Anciens. Ainſi les voyelles indiquées par les points des Maſſoréthes doivent être réputées les mêmes que celles qui étoient prononcées par les Anciens, dans tous les endroits du Texte pour leſquels on n'a aucune preuve certaine & poſitive du contraire. On ne peut donc diſconvenir que la Méthode des Maſſoréthes ne nous approche de plus près de l'ancienne prononciation, que ne peut faire la nouvelle Méthode des voyelles purement auxiliaires.

Pour anéantir, ou du moins pour éluder cet avantage de l'ancienne Méthode, M. *M.* ſe trouve réduit à dire que pour apprendre exactement & pleinement la langue hébraïque, il n'importe de la ſçavoir prononcer conformément à l'ancien uſage, ni même d'une maniére qui en approche; *ut lingua hebraïca accuratè & integrè ediſcatur, nihil refert ſcire quæ fuerit primæva aut etiam, quæ ſit ei vicinior linguæ hebraïcæ pronunciatio.*

Mais bien loin que par une telle réponſe, le nouveau Grammairien ſe ti-

re de presse, il ne fait au contraire que s'enferrer de plus en plus; car c'est encore plus que si quelqu'un disoit: que pour bien sçavoir la langue françoise, il n'importe de la sçavoir prononcer bien ou mal. Je dis que la proposition de M. *Masclef* est encore moins soutenable que celle-ci. Car, quoi qu'il soit faux que la prononciation soit jamais indifférente à la connoissance entiére & parfaite d'aucune langue; au moins est-il vrai qu'on peut bien entendre la signification de chaque mot d'un Texte françois, sans en sçavoir prononcer les mots conformément à l'usage de nôtre langue. Mais il n'en est pas tout-à-fait ainsi quand il s'agit du Texte hébreu. Il y a dans la prononciation de l'Hébreu une partie essentielle & nécessaire; sans la connoissance de laquelle on ne peut ni lire, ni entendre le Texte hébreu en lui-même, du moins entiérement. Un Texte françois par exemple (à moins qu'on ne le suppose écrit en abregé) présente tout d'abord aux yeux du Lecteur tout ce qu'il contient de significatif; & pour le lire, il

n'eſt pas beſoin d'y rien ſuppléer ; mais au contraire le Texte hébreu étant une écriture abregée, comme on l'a déja remarqué, il recéle des voyelles ſous-entenduës qui font partie de ſa ſignification, & qui l'empêchent de paroître d'abord tout ce qu'il eſt. Pour lire & entendre ce Texte en lui-même, il faut commencer par y appercevoir les voyelles que l'uſage a fait ſupprimer dans l'écriture. Si vous y ſuppléés des voyelles ſignificatives différentes de celles qui y ſont ſous-entenduës, vous y trouverés pour l'ordinaire un ſens tout différent. Si vous y ſuppléés ſelon la nouvelle Méthode de M. *Maſclef* des voyelles ſans ſignification, les mots en vôtre bouche deviennent autres qu'ils n'étoient ſur le papier, & tandis que vous vous flattés de parler hébreu, vous ne proferés que des paroles vuides de ſens, & qui n'appartiennent à aucune langue.

On auroit donc grand tort de prétendre que la nouvelle Méthode donne aucune facilité par rapport à l'Hébreu conſideré comme une langue à prononcer ; puiſque les mots pronon-

cés selon cette prétenduë Méthode, ne sont pas même hébraïques ou du moins ne peuvent plus l'être que par hazard.

Que si néanmoins les Anti-Massoréthes veulent honorer de l'auguste nom de langue hébraïque, ce jargon bizarre & confus qui résulte de la prononciation des lettres du Texte avec les voyelles auxiliaires qu'ils y suppléent: qu'ils l'appellent ainsi, à la bonne-heure; ce n'est pas du nom qu'on dispute. Alors toute la question qu'on pourra faire sur la facilité de la nouvelle Méthode comparée avec l'ancienne, se réduira à sçavoir; si ce qu'ils appellent *hébraïzer à leur mode* [*pag.* 204.] est quelque chose de plus aisé que d'apprendre à lire & à prononcer l'Hébreu non ponctué en suivant la Méthode des Massoréthes. Question fort inutile à decider; puisqu'en leur accordant sur cela tout ce qu'ils demandent, on ne leur accorderoit aucun avantage réel qui pût faire préferer leur Méthode à celle des Massoréthes. Seroit-il surprenant qu'il fût plus aisé de suppléer au Texte hé-

breu, des voyelles purement arbitraires, que d'y trouver les voyelles que l'ancien usage y a sous-entenduës ? Il doit être plus aisé d'apprendre l'Hébreu à demi, que de l'apprendre tout-à-fait. Il y a cent maniéres dont on peut s'écarter de la vraye lecture du Texte hébreu, & il n'y a qu'une seule maniére de le bien lire. Ainsi, au lieu de nous arrêter à un examen sérieux de la question ridicule dont on vient de parler, nous allons comparer de nouveau les deux Méthodes, dont il est ici question, & examiner encore laquelle donne plus de facilité que l'autre, par raport à l'Hébreu consideré comme un Texte à expliquer.

Une des plus grandes difficultés qui se rencontre en expliquant le Texte hébreu, vient de ce que fort souvent un même mot est de lui-même indifférent à signifier plusieurs choses toutes différentes, quand on ne fait attention qu'à la maniére dont il est écrit. Selon l'ancien usage de la langue hébraïque ces sortes de mots étoient lûs & prononcés differémment, dans les

endroits du Texte, où ils avoient des ſignifications différentes ; mais ce même uſage n'ayant pas fait exprimer dans l'écriture hébraïque les différentes voyelles par où l'on faiſoit diſtinguer dans la prononciation les différentes ſignifications des mots dont nous parlons, cela rend ces mots extrêmement équivoques, & empêche qu'on ne diſtingue les différentes parties du diſcours auſſi aiſément qu'on le fait dans les autres langues, qui ſont le plus en uſage aujourd'hui parmi les Sçavans.

Les difficultés que font naître ces ſortes d'équivoques, quand on veut interpréter le Texte hébreu, ne peuvent être levées qu'en trois maniéres : ſçavoir, premiérement par *l'exigence du lieu*, ainſi que s'exprime M. *Maſclef*, c'eſt-à-dire par l'attention qu'on fait au ſens que demande ce qui a précédé & ce qui ſuit dans le diſcours hébraïque. Secondement, par les anciennes verſions. Troiſiémement, par l'uſage de la ponctuation.

De tous les moyens, le plus court & le plus facile eſt certainement le

dernier. Car il ne suppose ni beaucoup de tems, d'attention & de critique; comme le premier moyen, ni beaucoup de connoissances étrangéres à la langue hébraïque, comme le second, mais uniquement la connoissance des points & de leur usage : connoissance aussi aisée à acquerir par l'ancienne Méthode, qu'elle est essentielle & nécessaire pour suppléer à ce qui nous manqueroit sans cela, pour lire & pour entendre une langue dont les paroles ne se trouvent point entiérement peintes à nos yeux, dans le seul Texte qui nous en reste. Or cette voie si facile & si abregée de connoître la vraye signification des mots les plus équivoques de la langue hébraïque, & qui nous applanit la plus grande difficulté qui se rencontre en l'explication du Texte hébreu, à qui en sommes-nous redevables? c'est à la Méthode des Massoréthes. C'est par elle que je connois par exemple quand ce mot ראש signifie *caput*, & quand il signifie *pauper*: avec la même facilité que je connois quand le mot grec βιος signifie ARCUS, ou quand il signifie *vita*. La

Méthode grecque me fait distinguer les deux significations de celui-ci, par les deux différents accens dont elle le marque, selon les deux significations qu'il peut avoir, & la Méthode hébraïque me fait distinguer les deux différentes significations de celui-là; par les différents points qu'elle y ajoûte, selon qu'il est pris dans la premiére ou dans la seconde des deux significations dont on vient de parler.

Les Anti-Massoréthes objectent à leurs adversaires que ce dernier moyen dont nous parlons, n'est que pour ceux qui lisent le Texte hébreu ponctué; mais ils ne font pas attention que l'ancienne Méthode a deux maniéres de faire connoître les voyelles sous-entenduës dans le Texte. La premiére sont les régles de ponctuation, qui apprennent à un chacun à les y appercevoir, & à les y suppléer de soi-même. La seconde est la ponctuation elle-même, dont les caractéres sensibles nous mettent devant les yeux d'une maniére simple & ingénieuse les voyelles sous-entenduës, & nous représentent tout au long, ce que le Texte ne

contient qu'en abregé. C'eſt ainſi que la Méthode ordinaire parle tout à la fois & aux oreilles & aux yeux, pour faire connoître l'ancien uſage par raport aux voyelles ſous-entendües dans le Texte. Si elle offre d'abord le Texte ponctué, ce n'eſt pas pour forcer à ne reconnoître jamais dans le Texte un autre ſens que celui que préſente la ponctuation, mais c'eſt afin qu'après avoir appris de la Grammaire, à lire correctement le Texte, on puiſſe enſuite faire un meilleur uſage de la critique, quand il s'agira de ne pas adopter le ſens qui réſulte de la ponctuation. C'eſt ainſi que la Méthode qui a pour objet la Poëſie latine, ne ſe contente pas de donner des régles de quantité, elle a trouvé le moyen de la préſenter aux yeux par des caractéres, qui font connoître tout d'abord aux moins habiles, la quantité de chaque ſyllabe. Pouvoit-on trouver une Méthode plus ſimple & plus commode que celle-ci pour faciliter la prononciation du Latin ? Pouvoit-on en trouver une plus ſimple & plus commode que celle-là pour faciliter

non-ſeulement la lecture & la prononciation, mais encore l'intelligence de l'Hébreu.

Autant que la Méthode des Maſſoréthes facilite l'intelligence du Texte, en le repréſentant tel du moins à-peu-près qu'il étoit lû par les Anciens, & en faiſant par-là diſtinguer toutes les parties du diſcours hébraïque & les différentes ſignifications d'un même mot ; autant la nouvelle Méthode rend-elle ce même Texte obſcur & inacceſſible ; puiſque d'elle-même, elle ne fournit aucun moyen pour ſe tirer du labyrinthe des équivoques ; & qu'elle fait au contraire, rejetter l'unique moyen établi pour cela par les Anciens.

Je dis premiérement qu'elle ne fournit d'elle-même aucun moyen pour diſtinguer la ſignification des mots équivoques. Il eſt vrai que M. *Maſclef* renvoye pour cela les nouveaux Hébraïzans à *l'exigence du lieu*, & aux verſions ; mais, ſi quelqu'un des diſciples de M. *Maſclef* vient à connoître par l'exigence du lieu, que le mot דבר par exemple (qui peut avoir

neuf ou dix ſignifications) eſt pris en tel endroit du Texte, en telle ſignification ; eſt-ce à la nouvelle Méthode & non à ſon bon ſens, & à ſa critique qu'il en eſt redevable ? M. *Maſclef* en faiſant toûjours prononcer à ſes diſciples *daber*, par-tout où ils rencontrent le mot דבר, les tire-t'il de l'embarras que peut leur cauſer l'équivoque de ce mot ? Non, pas plus que celui qui voyant un voyageur incertain ſur le chemin qu'il doit prendre, lui diroit d'aller par une des neuf routes qui ſe préſenteroient à ſes yeux.

Pour ce qui eſt des verſions, je veux qu'on en puiſſe tirer un ſecours auſſi conſidérable que le prétend M. *Maſclef* : ſeroit-ce à ſa nouvelle Méthode qu'il en faudroit faire hommage ? Non ſans doute ; ce ſeroit grace au Grec ou au Latin qu'on auroit appris, & non grace à la nouvelle Méthode, qu'on connoîtroit la vraye ſignification des mots équivoques. Ainſi des deux moyens qu'apporte M. *Maſclef* pour diſtinguer la ſignification des mots qui ſont équivoques dans le Texte hébreu, aucun n'appartient en pro-

pre à la nouvelle Méthode, aucun n'appartient à la Grammaire, aucun n'est hébraïque.

Mais de plus, ces deux moyens peuvent-ils être regardés comme toûjours suffisants, indépendamment de la connoissance des voyelles sous-entendües dans le Texte ? Les Anciens se fussent-ils avisés d'un autre moyen pour faire connoître la signification des mots équivoques, si les deux que propose M. *M.* eussent été suffisans? Et si ces deux moyens n'ont pas suffi aux Anciens, comment peut-on se persuader qu'ils suffisent aujourd'hui? La nouvelle Méthode donneroit-elle à ses Sectateurs plus de facilité pour deviner la vraye signification des mots équivoques de l'Hébreu que n'en eûrent jamais les Anciens, même dans le tems qu'ils parloient cette langue ? Il n'en est pas des langues comme des sciences : dans celles-ci ; on peut bien aller au-delà de ce qui a été inventé par les Anciens ; mais ce seroit une espéce de folie de croire qu'on pût les surpasser quand il s'agit de connoître, ou de faire connoître la vraye signifi-

cation des mots de leur propre langue.

Connoître la ſignification d'un mot équivoque, par l'exigence du lieu ; c'eſt l'inferer par voye de raiſonnement & de critique ; de la ſignification déja connuë des autres mots avec leſquels le mot équivoque doit faire un ſens que l'Ecrivain ſacré a eû en vûë, & qu'on préſume être celui qui vient à l'eſprit ; parceque le mot pris en toute autre ſignification, préſente un ſens moins convenable. Mais premiérement eſt-il de la prudence d'avoir recours à la critique ſur la ſignification des mots, avant que d'avoir tiré tout le parti qu'on peut tirer de la Grammaire ? Secondement, ſi le mot équivoque eſt lui-même précédé & ſuivi d'autres mots non moins équivoques que lui, quelle priſe la critique trouvera-telle alors dans l'exigence du lieu, pour ſaiſir la vraye ſignification de ce mot, préferablement aux autres ſignifications dont il eſt de lui-même ſuſceptible. Dira-t'on que le cas eſt impoſſible ? Mais il paroît au contraire, qu'il doit arriver fort ſouvent

pour ceux qui ne tiennent aucun compte des voyelles ſous-entenduës,& qui entreprennent d'expliquer le Texte hébreu indépendamment de ces voyelles. Car ſi ce Texte ne laiſſe pas d'être encore équivoque & embarraſſant pour ceux qui ont le plus d'uſage des voyelles ſous-entenduës;combien doit-il l'être d'avantage pour ceux qui ne les y reconnoiſſent point ?

Que faire donc en ce cas d'équivoques compliquées ? Avoir recours aux verſions ? C'eſt la ſeconde reſſource de M. *Maſclef* & des nouveaux Hébraïſans ; mais cés Meſſieurs font-ils réflexion qu'il s'agit de la ſignification des mots du Texte pris en lui-même ; ſignification que ces mots ne tirent pas du Grec ni du Latin , qui leur ſert d'interprétation , ni de la libre inſtitution des Interprétes , qui ont rendu les mots du Texte par d'autres mots grecs ou latins ; mais uniquement, de l'inſtitution & de l'uſage de la langue hébraïque , dont certainement les Interprétes ne ſont pas Auteurs.

Il faut avoir recours aux verſions , oüy , d'accord, on pourra ſouvent

connoître par cette voie la signification des mots du Texte, mais à condition que par les versions on puisse appercevoir la maniére dont les Interprétes ont lû l'endroit du Texte dont on cherche le sens; c'est-à-dire, à condition qu'on puisse appercevoir les voyelles significatives qu'ils y ont suppléées. En effet, si en y suppléant d'autres voyelles significatives que celles qui sont indiquées par la ponctuation, on retrouve le sens par lequel la version différe du Texte Massoréthique; on sera bien fondé à conclure que l'Interpréte aura lù de cette maniére, tandis que les Massoréthes auront lû de l'autre maniére qu'on trouvera indiquée par leurs points. C'est ainsi que depuis qu'on a découvert la nouveauté des points voyelles, les plus habiles Critiques ont quelques fois justifié les anciennes versions contre les Partisans outrés de la Massore.

Mais cette voie de critique suppose évidemment dans celui qui en fait usage, la connoissance des voyelles significatives prononcées par les anciens Interprétes aussi-bien que de celles

que font prononcer les Maſſoréthes. Ce moyen de connoître la ſignification des mots du Texte, ne peut donc avoir lieu dans la nouvelle Méthode, où l'on ne tient aucun compte des voyelles à ſuppléer,& où elles ſont regardées comme étrangéres à la ſignification du Texte.

Ainſi la lecture des verſions fera bien connoître à un diſciple de M. *M.* le ſens que chaque Interpréte aura attribué au Texte. Mais il n'en verra pas mieux pourquoi l'Interpréte le lui aura attribué, ni n'en ſera pas plus capable de juger par lui-même ſi le Texte eſt ſuſceptible ou non du ſens qu'il verra exprimé par quelqu'une des verſions. C'eſt pourtant là ce qu'il faut ſçavoir, pour ſçavoir l'Hébreu.

Si les diſciples de M. *Maſclef* bornent toute la ſcience hébraïque à connoître le ſens du Texte par les verſions, les miracles qu'ils racontent de leur nouvelle Méthode n'ont plus rien de ſi ſurprenant. S'il ne s'agit que de connoître ainſi le ſens du Texte, il ne faut que ſçavoir du Grec & du Latin, du Latin & du Grec. Mais on a cru

jusqu'ici que pour sçavoir l'Hébreu il falloit connoître immédiatement le sens du Texte hébreu, c'est-à-dire, avoir une connoissance exacte de la signification que l'usage des Anciens a attribüée aux mots du Texte, afin d'y apperçevoir de soi-même ce que les anciens Interprétes y ont apperçû, & ce qui les a déterminé à lui faire attribuer le sens qui se trouve exprimé par leurs versions.

Si le Texte hébreu avoit un sens qui ne pût être aperçu par le Texte même; autant vaudroit pour nous qu'il n'y eût point de Texte; puisqu'alors toute la connoissance que nous pourrions avoir de la signification des mots qui le composent, se réduiroit au sens de telle version qu'il plairoit à chacun de lui attribuer.

Le Texte hébreu ayant été intelligible par lui-même aux anciens Interprétes, il doit l'être encore, s'il s'est conservé. Il ne peut être intelligible par lui-même, si la signification des mots équivoques qui font une partie considerable de ce Texte, ne l'est pas. Que si elle l'est, il faut donc qu'il y

ait, pour connoître cette ſignification, un autre moyen que les verſions, un moyen connu de tout tems & auſſi ancien que la langue hébraïque, lequel ſe ſoit conſervé par tradition. Ce moyen ne peut être autre que la connoiſſance des voyelles ſous-entenduës qui de tout tems ont déterminé la ſignification des mots; puiſqu'il eſt évident que cette ſignification ne peut être toûjours déterminée par les ſeuls caractéres exprimés dans le Texte. Rejetter ces voyelles ſous-entenduës, ou n'y avoir pas plus d'égard que ſi elles n'avoient jamais appartenu à la langue hébraïque : ce n'eſt donc pas ſimplement rejetter les caractéres des points voyelles, comme font les Karaïtes ; c'eſt rejetter ce qui a été admis juſqu'ici par tout ce qu'il y a eû d'Interprêtes de l'Ecriture & de Sçavans dans toutes les Communions. C'eſt rejetter les voyelles originales de la langue hébraïque, dont tous les Sçavans ont toûjours regardé les points voyelles comme les ſignes, tant que la critique ne leur a fourni aucune raiſon qui les obligeât de reconnoître en cha-

que mot du Texte des voyelles ſignificatives différentes de celles qui ſont indiquées par la ponctuation des Maſſoréthes. Rejetter ces voyelles, c'eſt donc rejetter le ſeul moyen établi par l'uſage des Anciens, pour faire diſtinguer la vraye ſignification des mots équivoques.

Comment donc la nouvelle Méthode en retranchant cet unique moyen pourroit-elle donner plus de facilité que l'ancienne pour l'intelligence du Texte hébreu? Seroit-il poſſible que ce Texte qui eſt repréſenté par M. *Maſclef* comme ſi obſcur, & ſi plein d'équivoques, devint d'autant plus aiſé à entendre, qu'on auroit moins de moyens de connoître la vraye ſignification des mots qui le compoſent? En ſuivant les idées communes, il paroît qu'on devroit juger tout le contraire, & que celle des deux Méthodes qui apprend à connoître & à ſuppléer les voyelles qui fixent & déterminent la ſignification des mots équivoques, doit être regardée du moins, comme la plus facile & la plus commode; puiſqu'elle ne peut manquer par-

là, de rendre le Texte plus intelligible & moins obſcur.

Mais en ſuivant les idées de M. *Maſclef*, ce n'eſt plus cela. La Méthode hébraïque pour être parfaite, doit laiſſer aux mots dans la prononciation, toute l'ambiguité qu'ils peuvent avoir dans l'écriture abregée du Texte. Rien n'appartient plus à la langue hébraïque que ce qu'il y a d'exprimé dans le Texte hébreu. Le grand défaut de la Méthode des Maſſoréthes, mais un défaut ſans remede, ſelon le nouveau Grammairien, c'eſt qu'en la ſuivant cette Méthode, les mots du Texte ſe trouvent déterminés à une ſignification plûtôt qu'à une autre, au lieu que, ſuivant M. *Maſclef*, ils doivent toûjours garder juſques dans la prononciation leur indifférence à pluſieurs ſens: tout cela de crainte que que par malheur le Texte ne vint à perdre quelque choſe de ſon obſcurité. Voila l'idée d'une parfaite Méthode hébraïque, telle que la donne M. *Maſclef*, dans le troiſiéme tome de ſes nouvelles Grammaires, ſous le tître

de *novæ Grammaticæ argumenta & vindiciæ. page* 76. *& ſeqq.*

Après tout ce qui a été dit ci-deſſus, On peut bien ſe diſpenſer d'examiner ſi cette idée de la Méthode hébraïque eſt juſte. Il ſuffit de remarquer que c'eſt celle que donne M. *M.* On ne peut douter que cet Auteur ne ſe ſoit étudié à rendre la Méthode hébraïque qu'il a donnée au Public, parfaitement conforme à cette idée, & qu'il n'ait fait tous ſes efforts pour éviter le grand défaut qu'il reproche aux Maſſoréthes : hé le moyen de croire que M. *M.* contre ſes propres lumiéres, eût voulu donner au Public une Méthode pleine de minuties & de ſuperfluités, une Méthode capable de gâter l'eſprit, & de dépraver le goût : telle en un mot qu'eſt ſelon M. *M.* (pag. 78. & 80.) la Méthode des Maſſoréthes. Non, la nouvelle Méthode en ce qu'elle contient de différent de celle des Maſſoréthes n'a point le défaut d'éclaircir le Texte, & d'en diminuer l'obſcurité ; & ſi la perfection de la Méthode hébraïque conſiſte à ne faire appercevoir immédiate-

ment aucun ſens dans tout ce que le Texte hébreu contient d'équivoque & d'ambigu, on doit regarder la nouvelle Méthode comme parfaite en ce genre. Mais en lui accordant libéralement toute cette prétenduë perfection, l'embarras ſera de ſçavoir comment elle ſeroit néanmoins plus facile & plus commode que celle des Maſſoréthes.

Ne ſeroit-ce point parcequ'elle délivre de la peine de trouver les voyelles originales que l'ancien uſage a ſous-entenduës dans le Texte hébreu? Il faut avoüer que ce ſeroit là une peine épargnée, ſi les caractéres de ce Texte, prononcés avec des voyelles purement auxiliaires, avoient la force de ſignifier dans l'uſage de la langue hébraïque; mais on a déja fait voir ci-deſſus, que les voyelles ſupplées autrefois dans la lecture du Texte étoient ſignificatives, & non purement auxiliaires, d'où il s'enſuit que les mots du Texte revêtus de voyelles purement auxiliaires par la nouvelle prononciation, ne peuvent avoir au-

cune signification dans l'ancien usage de la langue hébraïque.

Il faudroit donc que par un nouvel usage, on pût attribüer aux caractéres du Texte hébreu ainsi prononcé, la vertu de signifier tout ce qu'ils signifioient autrefois avec les voyelles significatives que les Hébreux y suppléoient : mais premiérement, qui ne voit que l'établissement de ce nouvel usage seroit une entreprise ridicule & chimérique ? Il n'est pas au pouvoir d'un particulier de changer une langue vivante. Comment dépendroit-il de lui de changer l'usage d'une langue morte ? Secondement, quelle nécessité d'établir ce nouvel usage, qui feroit de l'Hébreu un langage, moitié hébraïque & moitié barbare ? Seroit-ce parcequ'on auroit entiérement perdu la connoissance des anciennes voyelles sous-entenduës dans le Texte ? Nous avons fait voir que ces voyelles n'ont pas été perduës autrement que les consonnes, c'est-à-dire, uniquement pour la maniére dont elles étoient prononcées par les Anciens. Supposons-les néanmoins entiére-

ment perduës ces anciennes voyelles, que s'en ſuivroit-il ? ſinon que le Texte hébreu ne pourroit plus être, je ne dis pas prononcé conformément à l'ancien uſage ; mais qu'il ne pourroit pas même être lû. Car pour le lire d'une maniére qui ſignifie quelque choſe, il faut y ſuppléer les voyelles originales qui en déterminoient autrefois la ſignification. Hé le moyen de les y ſuppléer ces voyelles, ſi elles ſont entiérement perduës ? Il n'y auroit donc plus de langue hébraïque, puiſqu'il n'y auroit plus de Texte liſible ſelon l'uſage eſſentiel de cette langue. Il y auroit un Texte hébreu, mais devenu déſormais preſque inutile, puiſqu'il ſeroit inintelligible par lui-même ; ce ne ſeroit plus qu'un corps ſans ame, & une écriture abregée ſuſceptible de toutes ſortes de ſens.

Or cela ſuppoſé, ne ſeroit-ce pas ſe faire illuſion à ſoi-même, que de croire qu'on pût le ranimer ce Texte, en y ſuppléant des voyelles purement auxiliaires ? Quel ſens pourroit-on lui attribuer, quand par l'uſage de la nou-

velle prononciation on l'auroit revêtu de ces voyelles auxiliaires ? Seroit-ce le ſens que font connoître *l'exigence du lieu* & les verſions ? Mais premiérement ce Texte prononcé avec des voyelles purement auxiliaires, ſe trouvant dépourvû de toute ſignification dans l'ancien uſage de la langue hébraïque, de quel droit lui attribueroit-on ce ſens quel qu'on puiſſe l'imaginer. Secondement, l'attribution qu'on feroit au Texte du ſens des verſions, ne ſeroit-elle pas alors une attribution aveugle & téméraire, par laquelle on prononceroit ſur l'inconnu ? Car pour porter un jugement prudent & éclairé ſur la conformité mutuelle du ſens du Texte & des verſions ; ce n'eſt pas aſſés de ſçavoir la ſignification qui convient à chaque mot de la verſion, dans l'uſage de la langue grecque ou latine ; il faut connoître de même la ſignification qui convient à chaque mot du Texte dans l'uſage ancien de la langue hébraique ; il faut donc connoître les voyelles ſous-entenduës dans le Texte, puiſque ces voyelles appartien-

nent à la ſignification des mots qui le compoſent, ainſi qu'on l'a déja fait voir. Sans cela, on juge d'après l'Interprête & non pas avec lui, puiſqu'on n'apperçoit pas dans le Texte, ce qu'il y a apperçû & ce qui l'a déterminé à traduire de cette maniére.

Troiſiémement enfin, dans cette même hypothéſe de voyelles purement auxiliaires, le Texte ſeroit regardé comme ſans ſignification, (ou ce qui revient au même) comme ayant une ſignification inconnuë, avant qu'on lui eût attribué le ſens qu'on verroit exprimé par les verſions. Mais cela ſuppoſé, ne ſeroit-ce pas prendre les verſions comme l'unique régle de la ſignification des mots du Texte? Ne ſeroit-ce pas réduire toute la ſcience du Texte hébreu à la connoiſſance du ſens exprimé par les verſions & la Méthode hébraïque, à l'art ridicule de deviner ce qu'on ſçauroit déja? Apprendre l'Hébreu, nè ſeroit-ce pas ſe fatiguer à chercher dans le Texte préciſément & uniquement ce qu'on auroit déja tout trouvé dans

les versions ? Si l'état du Texte hébreu étoit tel que le suppose la nouvelle Méthode, y auroit-il entreprise plus inutile que celle de composer une Grammaire hébraïque ? Y auroit-il tems plus mal employé que celui qu'on donneroit à apprendre la langue du Texte par cette Grammaire ?

Que conclure de tout ceci, si non que la peine de connoître les voyelles significatives que l'ancien usage des Hébreux a sous-entenduës dans le Texte, est une peine dont aucune Méthode ne peut exempter, qu'au dépens de la connoissance de la langue hébraïque, & de l'intelligence du Texte : témoin la Méthode prétenduë abregée de M. *Masclef*, laquelle se trouve trop longue de tout ce qu'elle ajoûte à l'ancienne Méthode, & trop courte de tout, ou presque tout ce qu'elle en retranche ; plus défectueuse & plus fautive en cela, que ne seroit une Méthode qui ne feroit suppléer au Texte hébreu aucunes voyelles mêmes auxiliaires, & qui feroit étudier la langue hébraïque indépendamment de toute prononciation.

Sans doute qu'une telle Méthode feroit fausse en ses principes ; puisque ses principes ne seroient autres que ceux qu'on a déja réfutés ci-dessus ; mais du moins seroit-elle juste en ses conséquences, du moins ne seroit-elle pas sujette à l'inconvénient inévitable qui résulte de l'assemblage monstrueux des caractéres vivans du Texte avec les voyelles mortes que M. *Masclef* appelle purement auxiliaires. Elle supprimeroit comme celle de M. *Masclef* quelque chose d'essentiel à la parfaite intelligence du Texte, en retranchant de l'ancienne Méthode ce qui appartient aux voyelles sous-entenduës de l'écriture abregée du Texte : mais du moins ce ne seroit pas pour y ajoûter une autre piéce entiérement hors d'œuvre, aulieu que celle de M. *Masclef* ne retranche rien ou presque rien que d'utile & de nécessaire, & n'ajoûte rien que d'absolument superflu dans les propres principes de son Auteur. Egalement fausse, & dans ses principes & dans ses conséquences, elle promet une facilité qu'elle ne peut donner ; soit qu'on considére l'Hébreu

comme une langue à prononcer, soit qu'on le considére comme un Texte à expliquer.

Mais voici peut-être ce qui pourroit avoir prévenu bien des gens en faveur de cette nouvelle Méthode. On y fait regarder les caractéres du Texte non ponctué, comme l'unique chose qu'il y ait à apprendre pour sçavoir parfaitement l'Hébreu. M. *Masclef* qui ignoroit, comme il l'avoüe lui-même, jusques aux signes des voyelles Massoréthiques, n'avoit rien apperçû de plus dans le Texte hébreu. Il crut bonnement que c'étoit de-là uniquement que dépendoit la signification des mots. Quelques gens d'esprit aussi habiles que lui en cette matiére, aimérent mieux le croire aussi à son exemple, que d'aprofondir la question, & d'examiner s'il y avoit quelque chose de plus à connoître. Lire l'Hébreu sans points, c'est le fruit d'un long travail, en suivant la Méthode ordinaire; parcequ'il faut entendre le Texte pour le lire, en y suppléant les volles significatives qui conviennent à chaque mot. On vit

au contraire que lire l'Hébreu ſans points, en ſuivant la nouvelle Méthode, c'étoit l'affaire de quelques heures au plus; cela parût merveilleux à ceux qui en firent l'eſſai, & ils s'imaginérent qu'ils n'avoient plus qu'un pas à faire, pour ſe trouver auſſi avancés que les plus habiles Hébraïſans. Cela leur fit regarder la nouvelle prononciation comme une invention admirable & une nouvelle clef du Texte hébreu.

Les voyes courtes & abregées ne peuvent manquer de tourner au profit des Sciences, quand on eſt bien ſûr quelles conduiſent au même terme, que les routes déja battuës & ouvertes par les Anciens. Mais il n'eſt pas aiſé de s'aſſûrer ſi elles y conduiſent en effet; quand on ne connoît pas aſſés celles-ci; & quand une fois on a eû le malheur de ſe méprendre, il faut aimer bien purement & bien ardemment la vérité, pour travailler beaucoup à ſe détromper ſoi-même, & à réformer le jugement qu'on a porté : il en couteroit trop à l'amour propre & à la pareſſe naturelle. Pour

peu qu'on aime à trouver ſes connoiſſances complettes, on prend alors le parti de croire qu'il n'y a rien à ſçavoir en certain genre, au-delà de ce qu'on ſçait, ou de ce qu'on eſpére ſçavoir bientôt à peu de frais. C'eſt ainſi qu'au préjudice des Sciences, on voit quelquefois de faux ſyſtêmes adoptés & accrédités par l'ignorance, après que l'ignorance les a enfantés; mais ceci ſoit dit ſans conſéquence pour le nouveau ſyſtême de la prononciation hébraïque. Il n'appartient qu'aux Sçavans de décider en dernier reſſort de ſa juſte valeur.

ARTICLE LXXXIII.

THEOLOGIA MORALIS, univerſa complectens omnia Morum principia, &c. *c'eſt-à-dire, cours entier de la Théologie morale qui comprend tous les préceptes des mœurs, & les principes pour décider tous les cas de conſcience, établis ſur toutes les preuves propres de chacun. A l'uſage des Curés & des Confeſſeurs, par le R. P. Paul Gabriel* ANTOINE.

D. L. C. D. J. *Docteur & ancien Professeur en Théologie. Nouvelle Edision revûë & augmentée. A* Nanci, *chés Cusson. A* Paris, *chés* Vincent & Mercier. *In* 4°. *colonnes* 1254. *& in* 12. 3. *voll.*

L'Auteur a pris le vrai tems pour donner une Théologie morale : elle vient d'être épurée par un nombre de censures que des contestations excitées pour d'autres fins ont procurées depuis un siécle. A considérer ce volume, & si on le compare avec les sommes des cas de conscience de l'âge précédent, on n'espérera qu'un abregé ; & c'est fort à propos que l'Auteur prend les devants pour nous détromper, en nous annonçant par le titre, une Théologie morale *universelle*, contenant *tous* les préceptes des mœurs & des principes de décision pour *tous* les cas de conscience. Traitant donc toutes les matiéres qui appartiennent à son sujet, définissant tous les termes, décidant tous les cas, mettant en force toutes les preuves il se fait court ; parcequ'il laisse chés ses devanciers ces

longues listes d'Auteurs & ces immenses dénombremens de toutes les opinions imaginaires, de toutes leurs preuves possibles, & de toutes leurs réfutations. Comme il n'insére dans son discours rien d'inutile, & qu'il y met à sa place tout le nécessaire, les parties se soutiennent réciproquement, la lumiére se répand des unes sur les autres; il tire de la briéveté même & de la précision sa force & sa clarté.

Les Casuistes ont eû différents points de vûë en écrivant. Les uns se sont proposés de faire connoître sur chaque point de morale ce qui est permis; les autres, ce qui est défendu; par-là les uns ont paru relâchés, les autres se sont donnés pour rigoristes, une Méthode composée des deux les eût mis au juste point. La crainte d'être critiqué ou censuré fait préférer le second parti; & ordinairement on aime mieux proposer chaque cas de maniére que la réponse juste soit que la chose exposée n'est pas permise; & qu'il y a du péché à la faire. On suppose que le Lecteur n'a pas besoin d'un guide qui lui montre l'étenduë

du licite. Quand le P. ANTOINE eſt de l'avis le plus doux dans les occaſions délicates, il nous a ſemblé qu'il ſe contente de rendre les deux ſentimens avec leurs meilleures preuves ; il ne craint pas de laiſſer par-là ſon Lecteur dans le péril de mal faire, puiſque le Lecteur ne pourra choiſir qu'entre le plus ſûr, ou le plus probable conſidérablement. Le P. ANTOINE n'étant ni rigoriſte ni relâché, mais éxact & ſévére, il trouve communément dans ſa Compagnie ce qu'il lui faut d'Auteurs à citer. Dans la foule un ou deux lui ſuffiſent ; en citer un plus grand nombre, ce ſeroit oſtentation.

Le premier Traité eſt celui de la conſcience. En moins de 16 pages un Confeſſeur y eſt pleinement inſtruit. Le *Probabiliſme* (car l'Auteur lui donne ce nom d'odieuſe terminaiſon) eſt diſcuté amplement & â fonds. Dans la queſtion intéreſſante & ſi fort débatuë, ſi dans le concours de deux opinions dont la moins probable permet d'agir, l'autre le défend, l'on peut ſuivre la premiére : il aſſure qu'à la

ſuivre il y auroit du péché, & il en fait une Théſe qu'il ſoutient ſcholaſtiquement par des preuves de toute eſpéce, & par des réponſes détaillées à toutes les objections. C'eſt-là que de peur qu'en ſe montrant Antiprobabiliſte, il ne paſſe parmi les eſprits prévenus, pour ſingulier dans ſon Ecôle ſur ce point, il fait une obſervation qu'on a déja faite, & que le monde ne retient point. „ On n'a écrit, nous „ dit-il, dans nôtre Compagnie en „ faveur du *Probabiliſme*, dont l'Au- „ teur eſt le P. Barthelemi MEDINA „ d'un autre Ordre (Dominicain) „ qu'après que ce ſentiment eſt de- „ venu commun, dans les Ecôles. „ *Vaſquez* le premier Jéſuite qui l'ait „ ſoutenu, aſſure que c'étoit alors l'o- „ pinion commune des Docteurs. Il „ y a plus, pourſuit le P. ANTOINE, „ c'eſt que les premiers aggreſſeurs du „ Probabiliſme ont été des Jéſuites. „ Tels ont été un REBELLUS au pre- „ mier Tome *de Juſtitiâ*, imprimé en „ 1608. un COMITOLUS au deuxiéme „ Livre de ſes *Réponſes morales*, qui „ parurent en 1609, un André LE

» BLANC (*Blancus*) dans un Traité
» *de Opinionum praxi*, qu'il donna en
» 1692. ſous le nom de *Candidus Phi-*
» *lalethus*. Ils ont été ſuivis, continuë
» le P. ANTOINE, par le P. DE ELI-
» ZADE, le P. ESTRIX, & de plus
» par le P. Thyrſe GONZALEZ, Géné-
» ral de la Compagnie, par le P. DE
» CAMARGO, le P. MALATRA, le
» P. GISBERT, ſans compter ni *Regi-*
» *naldus*, ni le Cardinal *Bellarmin*, ni
» une nuée de Profeſſeurs qui combat-
» tent ce *Probabiliſme* journellement
» dans les Ecôles ». A ce ſujet le P. ANTOINE décide encore qu'entre deux opinions également probables, il y a obligation étroite de ſuivre la plus ſûre, c'eſt-à-dire, celle qui défend d'agir; & il ne laiſſe la liberté de ſuivre celle qui permet, que lorſqu'elle eſt de beaucoup la plus probable. Chacun apperçoit combien cette déciſion en emporte d'autres dans le cours d'une *Théologie morale univerſelle*. C'eſt là le caractére que prend cette ſomme dés les commencemens.

A l'entrée du ſecond Traité, qui eſt celui des Loix, on voit que l'Au-

teur ne reconnoît point de ces actions qu'on nomme indifférentes, c'est-à-dire, qui ne mériteroient ni loüange, ni blâme. Ailleurs, & dans la question, si par le précepte de la charité on est obligé de rapporter à Dieu toutes ses actions, il tient pour l'affirmative sans pourtant exiger que ce soit par le motif de la charité même. Là s'étant proposé le doute, sur les tems ou sur les occasions, ausquelles ce précepte de la charité envers Dieu oblige à en produire des Actes intérieurs, le P. ANTOINE rapporte & ne réfute pas l'opinion du P. CARDENAS Jésuite, qui avance qu'il y a péché mortel à passer un mois sans produire un Acte intérieur d'amour de bienveillance envers Dieu, au-dessus de toutes choses & pour lui-même. Si nôtre Auteur ne s'ingére pas de fixer le nombre nécessaire de ces Actes, on voit que c'est par la crainte de mettre des bornes à l'obligation.

Au Traité des péchés, il est bien éloigné d'exempter d'offense mortelle celui qui ne s'en défend que par dire, qu'il n'a pas réfléchi dans le moment

à la méchanceté de l'action qu'il faisoit, ou que la pensée de Dieu ne lui est point alors venuë à l'esprit. Le P. ANTOINE enseigne au contraire, que dés-là que l'on a pu & dû penser que l'action n'étoit pas permise, l'inadvertence, loin de servir d'excuse est elle-même imputée à péché. Il rejette comme une chimére le péché philosophique. Il ne borne pas l'erreur condamnée en ce genre par le Pape ALEXANDRE VIII. à soutenir qu'un péché contre la raison, quelque grief qu'on le suppose, ne sera point une offense de Dieu, ni un péché mortel capable de faire perdre l'amitié de Dieu, ni digne de l'éternel châtiment, si la personne qui le commet ignore Dieu, ne fût-ce que *vinciblement* comme parle l'Ecóle; ou si elle ne pense point actuellement à Dieu en péchant. Mais il veut qu'en vertu de cette condamnation faite en 1690. il soit erronné de dire qu'un péché puisse être philosophique, ou contre la raison, sans être en même tems théologique ou offense de Dieu. Il prononce au sujet de la Foi, que dés-là qu'une décision

est proposée de maniére qu'il y auroit de l'imprudence à nier ou à douter que ce soit un jugement de l'Eglise, c'en est assés pour qu'en ne s'y soumettant pas on soit hérétique ; & il ajoûte que l'on ne peut alors se sauver de l'hérésie en alleguant que l'on ne croit pas que ce soit un jugement de l'Eglise.

En parlant du péché qu'il y a à lire ou à garder les Livres hérétiques, (& il comprend sous ce nom jusqu'à de simples feuilles volantes) il observe d'après feu M. *Grandin*, Docteur de Sorbonne, que quoique l'excommunication de l'*Index* n'ait pas lieu en France, cependant le péché est réel, soit que l'*Index*, dit *Grandin*, soit reçû quant à ce point précisément, soit parceque la Loi du Droit ancien subsiste à cet égard, & s'étend dans l'avenir aux Livres courans de chaque siécle.

C'est ainsi que le P. ANTCINE est attentif à marquer les Usages de France, & ce qu'il croit être reçû, ou non, dans ce Royaume. Par exemple, au sujet des entrées dans les maisons Re-

ligieuſes, après avoir averti que l'on a tort de croire qu'il ſoit permis d'entrer dans les Couvents par les brêches lorſqu'il s'en fait aux murs, il déclare que l'on encourt l'excommunication même en France, excommunication réſervée aux Evêques, contre les femmes qui entrent dans les maiſons des Religieux ; & qu'à l'égard des maiſons des Religieuſes, le Decret de la Seſſion vingt-cinquiéme du Concile de Trente, Chap. V. eſt reçu en France par l'Uſage.

Pour paſſer des Religieux aux Ecléſiaſtiques ; nôtre Auteur enſeigne que tout Beneficier eſt obligé ſous peine de péché mortel, d'employer en aumônes & en œuvres pies tout ce qui lui reſte du revenu de ſon Benefice, après qu'il en a tiré ce qui eſt néceſſaire pour un honnête entretien. Il prétend que ce devoir eſt de droit naturel, de ſorte que la coûtume ne puiſſe autoriſer l'uſage contraire, & un devoir de Juſtice, lequel ſoumet les Contrevenans à reſtituer.

C'eſt encore ſelon le P. ANTOINE un peché mortel que de ne pas élire

ou proposer pour les places d'Evêque, de Curé, de Supérieur de Religieux, le sujet que l'on en juge le plus digne : *Item*, péché mortel de recevoir ou retenir plusieurs Benefices, même simples, même avec dispense du Pape, lorsqu'un seul Benefice suffit à l'honnête entretien : si ce n'est que la nécessité, ou au moins l'utilité de l'Eglise demandât cette pluralité pour quelqu'un. L'Auteur a eû soin de munir cette réponse d'autorités fortes & de raisons solides. Il est pacifique, & ne cherche point à profiter des occasions qu'il rencontre, de tomber sur des Adversaires déclarés. Tout l'endroit des parjures & des faux sermens se passe, sans qu'il dise un mot des signatures du Formulaire d'*Alexandre* VII. avec distinction du Fait & du Droit, & à l'exception du Fait. Cependant c'est ce qu'on a appellé en ces derniers tems le fameux cas de conscience ; l'Histoire en a été écrite en plusieurs volumes ; la décision en a été faite le plus solemnellement, l'objet est intéressant : mais l'Auteur a mieux

aimé s'exposer à nôtre critique par de pareilles omissions, que de paroître donner quelque chose à l'esprit de dispute & de controverse. Mais s'il épargne ces Adversaires, ce n'est pas pour sauver les équivoques & les restrictions qu'ils employent jusques dans le jurement. Son principe est que les équivoques & les restrictions mentales sont à proprement parler de véritables mensonges, parceque quand on en use, le discours est contraire à la pensée. Alors le discours, soit qu'on le prenne en soi, ou qu'on le joigne aux circonstances, ne rend pas la proposition telle qu'elle est dans l'esprit de celui qui parle. Que si la restriction n'est pas mentale *purement*, ni l'équivoque indéterminable extérieurement; c'est-à-dire, si les circonstances extérieures offrent ce qui détermine l'équivoque à un sens, ou ce qui achéve la proposition & lui rend ce qu'on en retenoit dans l'esprit, alors est-il permis d'en faire usage par le motif précis de cacher par ce moyen, supposé unique, la vérité à quelqu'un

qui n'a nul droit de la ſçavoir, & à qui l'on a intérêt qu'elle demeure inconnuë ? Voila une de ces occaſions où le P. ANTOINE s'en tient à traiter le pour & le contre. Il laiſſe ici ſon Lecteur entre S. *Raimond* & S. *Antonin* d'une part, & S. *Auguſtin* de l'autre, avec les raiſons des deux partis, & il ſe retire.

Un Fideicommis lui fournit bien des péchés mortels ; un, ſur le compte du Teſtateur, qui fait une telle diſpoſition de ſon bien ; un, de la part de celui qui lui en promet l'exécution ; un, qui conſiſte en la délivrance du legs conformément à l'intention marquée par le Teſtateur, & à le faire paſſer à d'autres qu'à l'Héritier *ab Inteſtat* ; un, pour celui qui n'étant pas cet Héritier légitime reçoit ce legs, & qui le retient. Toutes ces déciſions ont lieu en France ſelon l'obſervation de l'Auteur.

Au Traité des Sacremens, l'Auteur ne ſe contente nullement de ce que l'on appelle *intention extérieure* de la part du Miniſtre ; quelque vogue qu'ayent donnée à ce ſentiment ceux

qui affectent le plus de décider sévérement. Le précepte d'une contrition, de l'espéce qui justifie, est selon lui formel & pressant dans les occurrences suivantes ; premiérement, après un péché mortel ; de sorte qu'un notable délai est une nouvelle offense mortelle : secondement, en danger de mort : troisiémement, à l'article de la mort ; si bien qu'un Acte du parfait amour ne suffiroit pas alors, si le souvenir des péchés se présentoit à l'esprit. Il montre qu'il est quelquefois bon, mais non pas toûjours nécessaire d'exiger l'accomplissement de la pénitence avant de donner l'absolution. Il rapporte quelques Canons pénitentiels. On y voit celui qui a rompu un jeûne ordonné par l'Eglise, réduit au pain & à l'eau pendant 27. jours ; une femme qui pour plaire à des hommes aura mis du fard ou du rouge, condamnée à trois années de pénitence ; le particulier qui aura méprisé l'Ordonnance de l'Evêque, en faire pénitence au pain & à l'eau pendant quarante jours.

Sur la question si tout Prêtre peut

abſoudre de tout cas réſervé un moribond, il fait obſerver combien eſt fondé le ſentiment de ceux qui ne réconnoiſſent point ce pouvoir dans les Prêtres excommuniés non tolerés, ou dans ceux qui ſont notoirement hérétiques ou ſchiſmatiques; la Congrégation des Cardinaux Interprétes du Concile de Trente ayant déclaré, que les paroles *omnes Sacerdotes poſſe* ſe reſtraignent aux Prêtres, qui vivent dans l'unité de l'Egliſe & ſont capables d'exercer la Juriſdiction. Le dénombrement que fait le Caſuiſte de ceux à qui l'on doit refuſer l'abſolution, eſt long; & il plaira. Son Inſtruction ſur la maniére dont il faut agir avec ceux qui perſiſtent dans l'occaſion prochaine, eſt très-ample. Il ne croit pas que l'on ſoit en droit de refuſer long-tems l'abſolution au Pénitent ſuffiſamment diſpoſé. L'Attrition, celle même qui eſt conçûë par la crainte des peines de l'Enfer, lui ſuffit dans le Sacrement de pénitence, non cependant ſans un amour apprétiatif de Dieu au-deſſus de toutes choſes. Pour ce qui eſt de l'opinion par laquelle on nie la néceſſité

d'un amour de Dieu dans la réception de ce Sacrement pour sa validité, il soutient qu'il n'est pas permis de la suivre dans la pratique ; & il ne conclud que l'incertitude de cette opinion du Décret d'Alexandre VII. qui en parle.

Il se propose une question que l'on ne trouve pas traitée chés beaucoup d'Auteurs : sçavoir, si les Prêtres qui sont capables & approuvés, & qui n'ont point de charge d'Ames, sont obligés de confesser : il répond qu'ils ne peuvent sans crime laisser inutile le pouvoir qu'ils ont reçû pour l'utilité du prochain.

A la tête de cet Ouvrage, qui est dedié à *Leopold* I. Duc de Lorraine, paroît une Approbation donnée en 1725. par Monseigneur l'Evêque de Toul, dans laquelle il exhorte ceux de son Diocése qui vaquent à la Théologie, à apprendre dans ce Livre, l'art important de gouverner les Consciences. Ce Livre est aussi approuvé pour France, „ excellent Ou„ vrage, dit l'Approbateur, où la brié„ veté, la clarté, la plenitude, se trou-

vent ſi parfaitement jointes qu'il ne reſte rien à ajoûter ni à éclaircir. „ Il „ n'y manque rien de ce qui eſt néceſ- „ ſaire ou utile pour la direction, & „ pour la déciſion des cas occurrents. „ Tout y eſt fondé ſur la ſacrée Ecri- „ ture, les autorités des ſaints Péres, „ les définitions des Conciles tant gé- „ néraux que particuliers, les régles „ & réglemens de l'un & l'autre Droit, „ l'uſage & la pratique de l'Egliſe, les „ ſentimens des meilleurs Théolo- „ giens, & les plus ſolides raiſons. „ Egalement éloigné des deux extrê- „ mités, du relâchement & de la ſé- „ vérité outrée; l'Auteur tient un „ juſte milieu où ſe rencontrent la vé- „ rité & la ſûreté. Le ſtile eſt pur, net, „ élegant; loin donc qu'il ſe trouve „ rien en ce Livre qui empêche qu'il „ ſoit diſtribué dans ce Royaume très- „ Chtétien & très-floriſſant; il ſera „ très-utile que pour une plus grande „ commodité il y ſoit imprimé „. Ain- ſi parloit feu M. A. le Moine, Doc- teur de la Société de Sorbonne, Cha- noine de ſaint Benoît, qui s'eſt diſtin-

gué par une grande régularité dans les sentimens & en conduite.

ARTICLE LXXXIV.

EXPLICATION LITTERALE & naturelle du premier Chapitre de la Genése.

AYant trouvé plusieurs personnes embarrassées dans l'explication littérale & naturelle du premier Chapitre de la Genése, j'ai crû que je pouvois mettre par écrit l'explication que je donne à ces difficultés, pour sçavoir par la bouche du Public, mieux que par celle des amis toûjours suspects, si je dévelope & explique ces difficultés d'une maniére claire & facile.

I. Il me paroît donc que quand l'Ecriture sainte nous dit *in principio*, ces mots ne signifient rien autre chose, sinon au commencement du tems, & avant ce bel arrangement de toutes choses que nous admirons : quand Moyse a parlé ainsi, il a sapé d'avance

l'erreur d'Ariſtote qui a crû le monde éternel, & celle d'Epicure, qui a enſeigné que la matiére du monde étoit de toute éternité.

II. *Deus creavit cœlum & terram,* Dieu a créé le ciel & la terre ; quoique par ce mot de ciel, pluſieurs ayent entendu la création des Anges, comme par le mot de tems, ils ont entendu la création de la maſſe du monde entier : cependant ſi cette explication ne plaît point encore, & ſi l'on veut un ſens un peu plus littéral, l'on peut dire que par les mots *cœlum & terram*, il faut entendre que Dieu au commencement & d'abord ne créa que la matiére informe du Ciel, & la matiére informe de la terre.

III. L'Ecriture ſainte nous dit enſuite que la terre étant ainſi informe & vuide de tous ſes ornemens, ce n'étoient que ténébres ſur la ſurface de l'abîme ; *terra autem erat inanis & vacua, & tenebræ erant ſuper faciem abiſſi* : dans ce paſſage il eſt aiſé de comprendre que la Lumiére, le Soleil, la Lune & les Etoiles n'étant point faites, il ne pouvoit y avoir alors que des té-

nébres : il ne s'agit donc que de sçavoir, pourquoi l'Ecriture nous parle d'un abîme sombre & ténébreux: pour cela nous pouvons croire que Dieu ayant créé la masse du ciel & de la terre sans les mêlanger, & sans confondre la matiére céleste avec la matiére terrestre, toute la matiére liquide étant alors autour de la terre, cela ne pourroit former & représenter qu'un abîme des plus profonds & des plus ténébreux.

Si l'on demande ce qu'on peut penser de toutes les espéces de matiére liquide, si elles étoient alors mêlangées, & combien il en faut admettre; l'on peut dire qu'elles étoient confonduës, & qu'on en peut admettre quatre espéces, la matiére de l'eau commune, la matiére de l'air, la matiére du feu, & la matiáre du vent; puisqu'avec ces quatre matiéres fluides, on peut tout expliquer, il est inutile d'en admettre davantage.

Il nous faut d'abord admettre la matiére du vent, puisqu'il est dit aussi-tôt après, *& Spiritus Dei ferebatur super aquas :* je sçai bien que plusieurs

ſaints Péres expliquent ce Texte du ſaint Eſprit qui par ſa bonté préſidant ſur les eaux, demandoit la production complette de l'Univers; mais pluſieurs ſaints Péres auſſi ne l'expliquant point de même, parceque cette explication paroît plus myſtique que naturelle, & l'entendant du vent, l'on peut donc dire que le vent ſurnageoit les eaux, pour ſervir à la production des créatures, ſelon l'ordre de Dieu qui le deſtinoit à cet emploi, & le faiſoit, pour ainſi dire, couver toute la maſſe informe de l'Univers.

Si l'on veut avoir une idée de ce vent, l'on peut ſe repréſenter une matiére très-ſubtile & très-diſtincte de toute autre matiére liquide, qui agiſſant avec une extrême viteſſe, & étant remplie de beaucoup de ſéls volatils, inſinuans & pénétrans, peut mettre en mouvement tous les autres corps où il eſt employé. Ceci peut facilement s'accorder avec les opinions des Philoſophes, & ſervira beaucoup à l'explication aiſée de la production du monde: entrons maintenant dans

le détail de l'ouvrage de chaque jour, pour la formation de l'Univers.

Premiére journée. Nous voyons d'abord que Dieu créa dans ce premier jour la lumiére, *dixitque Deus fiat lux, & facta est lux:* l'on est ici embarrassé, parce que l'on ne comprend point quelle pouvoit être cette lumiére, & le Soleil ni les autres Astres n'étant point encore faits: pour expliquer ceci l'on n'a qu'à s'imaginer que Dieu dans ce premier jour commanda au vent de ramasser en un seul globe toute la matiére du feu qui n'étoit point encore alumé, d'alumer le feu, & de le faire tourner avec tout le reste de la matiére liquide autour de la terre; avec cette supposition qui n'a rien de contraire au sens de l'Ecriture, l'on comprend aisément, pourquoi il est dit au commencement qu'il n'y avoit que des ténébres, la matiére du feu n'étant point encore alumée; l'on comprend pourquoi il est dit ensuite, qu'on vit clair, le feu étant lumineux dés qu'il est alumé; & l'on comprend enfin, pourquoi il est dit, qu'il y eut un jour & une nuit, *& factum est*

vespere & mane dies unus, le feu éclairant par son mouvement circulaire tantôt une moitié de la terre, & tantôt l'autre successivement.

Il est inutile de dire que le vent souffloit auparavant, & que soufflant il ne peut & ne doit être regardé comme la cause efficiente du feu & de la lumiére; car s'il est vrai qu'auparavant il souffloit sur les eaux, *Spiritus Dei ferebatur super aquas*, il est vrai aussi qu'il ne souffloit point parmi les eaux, *non ferebatur inter aquas*, ce qui n'est arrivé que lors que Dieu a voulu faire paroître le jour.

Je ne crois pas aussi qu'on veüille dire que le feu dans cette hypothése a dû s'éteindre, & non pas s'éclairer; car ce n'est pas suffisamment comprendre la puissance de Dieu, de croire que le feu s'éteindroit pour être auprès de l'eau, ou même pour être confondu avec l'eau.

Demander aussi combien de tems durérent les ténébres précédentes le premier jour, & si elles font partie des vingt-quatre heures de ce premier jour, ce sont des questions fort in-

différentes, puiſqu'on peut ſuppoſer également que Dieu ne les laiſſa ſubſiſter qu'un inſtant, comme on peut ſoûtenir qu'elles ont duré ſix heures, ſi l'on veut finir les 24. heures du premier jour au minuit ſuivant, & non pas à la renaiſſance de la lumiére pour briller & paroître la ſeconde fois, ou le ſecond jour.

L'on ne doit point être auſſi ſurpris de ce que l'Ecriture dit, *& vidit Deus lucem quòd eſſet bona* : ce n'eſt point à dire que Dieu apprît alors quelque choſe de nouveau, c'eſt une maniére de parler dont Moïſe ſe ſert ſouvent pour s'acommoder à nôtre foibleſſe,& nous repréſenter Dieu agiſſant comme agiroit un homme en pareille occaſion. C'eſt ainſi qu'il nous dit que Dieu ſe répentit d'avoir fait l'homme dans le tems du Déluge ; ce répentir n'eſt point réel dans Dieu, non plus qu'ici cette découverte, & cela nous marque ſeulement l'aprobation que Dieu donna à ſon Ouvrage.

Seconde journée. L'Ecriture nous aprend que Dieu fit le Firmament dans ce ſecond jour ; *dixit quoque Deus,*

fiat firmamentum in medio aquarum , & dividat aquas ab aquis ; l'on eſt ici embarraſſé plus que dans l'ouvrage du premier jour ; l'on ne comprend point ce Firmament ſans Aſtres , ni comme il ſépare les eaux d'avec les eaux. Pour expliquer ceci , il faut dire d'abord que par le mot d'eaux, l'Ecriture ſainte entend toute matiére liquide environnant & envelopant la maſſe informe de la terre ; enſuite l'on peut bien ſe figurer , que Dieu parlant ainſi a commandé au vent de ſéparer la matiére de l'eau commune & terreſtre, de la matiére de l'eau céleſte ; de telle ſorte que l'une reſteroit ſur la terre pendant que l'autre circuleroit autour, & de telle ſorte auſſi que cette eau terreſtte ne pourroit plus avoir d'autre commerce avec la matiére céleſte qu'en lui envoyant quelques vapeurs groſſiéres , ou bien formant quelques nuages dans ſa partie inférieure , ſans pouvoir jamais les élever juſqu'à ſa partie ſupérieure qui ſeroit appellée proprement le Ciel. Suivant cette hypothéſe , il nous faut diſtinguer dans la matiére céleſte ſéparée des eaux,

deux parties, l'une inférieure qu'on peut nommer *Firmamentum aquarum*, & l'autre ſupérieure qui eſt *Firmamentum Cœli*. Quand Dieu dit donc *fiat Firmamentum in medio aquarum & dividat aquas ab aquis*, cela ne veut rien dire autre choſe, ſinon que la matiére céleſte ne ſoit plus unie avec les eaux pour circuler enſemble, & que de cette matiére céleſte la partie inférieure qui ſera l'air, ſerve toûjours à ſéparer les eaux communes de la terre, de la partie ſupérieure de la matiére céleſte qui ſera le Ciel. Cette explication, où le mot de Firmament eſt pris pour toute la matiére céleſte, comprenant la partie inférieure & la partie ſupérieure, paroît bien plus naturelle que d'admettre des eaux inutiles, & ſupérieures à la derniére voute azurée.

Si l'on dit contre cette explication que cette partie inférieure de la matiére céleſte devroit dans cette hypothéſe, être plûtôt nommée *obſtaculum* que *firmamentum in medio aquarum*, l'on peut répondre que c'eſt mal entendre le mot de *firmamentum*, qui

ſelon l'étimologie hébraïque ſignifiant *firmitas aquæ*, marque que l'eau commune ne peut paſſer au-delà, ni envoyer plus haut ſes nuages & ſes vapeurs. Si l'on dit encore que cette partie inférieure ne peut être le Firmament, où Dieu plaça le Soleil, la Lune & les Etoiles, c'eſt faire une objection que l'on ne feroit point ſi l'on diſtinguoit deux ſortes de Firmamens, le *Firmamentum aquarum* & le *firmamentum cœli*, & ſi l'on rémarquoit bien que l'Ecriture raportant ce placement des Aſtres ajoûte auſſitôt après *& poſuit eas in Firmamento cœli*; ce qui veut dire, dans la partie ſupérieure de la matiére céleſte, & ce qui n'empêche point que la partie inférieure ne puiſſe être nommée Firmament.

Qué ſi malgré tout cela on veut trouver quelque matiére liquide au-deſſus du Firmament, & ſi l'on ne veut point admettre deux ſortes de Firmamens, l'on peut croire que c'eſt la matiére des vents que Dieu deſtinoit au mouvement réglé & circulaire des Aſtres, & à la production de ſes au-

tres Ouvrages : l'on diroit alors que les vents ſont nommés eaux, parceque toute matiére liquide & non terreſtre eſt ainſi qualifiée dans ce premier Chapitre de l'Ecriture ſainte, & parceque tout liquide nous paroît tenir de la nature de l'eau. Suivant cette hypothéſe, Daniel dans ſon Cantique *Benedicite* auroit bien fait de mettre au-deſſous des Anges, les vents qu'il nomme eaux & qualifie de puiſſances ou vertus du Seigneur, au-deſſous des vents les Cieux, au-deſſous des Cieux les Aſtres, & au-deſſous des Aſtres les pluyes, les grêles, les neiges, & ainſi des autres ; mais voyons l'Ouvrage de la troiſiéme journée.

Troiſiéme journée. L'Ouvrage de cette troiſiéme journée n'eſt pas difficile à comprendre ; il y eſt dit que Dieu ordonna aux eaux communes, qui couvroient la ſurface de la terre, de ſe retirer dans ſes caveaux pour former la Mer, les Riviéres, les Fontaines & laiſſer la terre ſéche ; dans tout ceci l'on peut croire que les vents furent encore employés pour creuſer ces ſouterrains, l'on peut croire qu'une par-

tie de ces vents a été renfermée ſur terre pour ſervir aux beſoins des hommes, pour élever les vapeurs & les nuées, pour former les pluyes & le beau tems dans leur ſaiſon. Le Prophéte Daniel les admet auſſi dans ſon Cantique lorſqu'il nous dit; *benedicite omnis imber & ros Domino; benedicite omnes spiritus Dei Domino.* Tout eſt donc clair ici, l'on n'y ſent point de difficulté, & l'eſprit humain ne doit point ſe faire une peine de croire que les vents peuvent contribuer aux différens ſucs de la terre, qui reçût auſſi dans ce jour le commandement de produire toutes ſortes d'herbes & de fruits, qui euſſent en eux mêmes leur ſemence pour ſe produire & multiplier ſelon leur eſpéce. L'on peut bien croire auſſi que Dieu créa les herbes vénimeuſes avec les ronces & les épines; car qui eſt-ce qui ne ſçait point que ce qui eſt poiſon pour l'un, peut être ſalutaire à l'autre, & que les ronces & les épines ſervent à la nourriture de pluſieurs bêtes ſur la terre.

Quatriéme journée. C'eſt dans ce quatriéme jour, ſuivant le témoigna-

ge de l'Ecriture, que furent faits le Soleil, la Lune & les Etoiles pour présider aux jours & aux nuits, & pour régler les tems, les mois & les années. Les Philosophes recherchent beaucoup de quelle matiére sont composés ces Astres; mais sans beaucoup disputer avec eux, l'on peut croire que les vents furent encore ici commandés pour diviser ce prodigieux globe de feu alumé dans le premier jour, & pour composer tous les Astres lumineux. Si la Lune n'est point lumineuse, on peut toûjours bien expliquer par les vents, sa production faite par le ramas de plusieurs parties solides & polies, qui renvoyent & réfléchissent la lumiére du Soleil : ce systême-ci s'accorde aussi parfaitement & facilement avec le systême de tous les Philosophes parlant de la lumiére, sans multiplier les Etres, ni faire une lumiére différente de celle du Soleil.

Cinquiéme journée. L'ouvrage du cinquiéme jour souffre encore moins de difficultés; il y est dit que Dieu y produisit les poissons & les eaux en

leur ordonnant de croître & de multiplier ; *producant aquæ reptile animæ viventis , & volatile ſuper terram ;* ce Texte ne fournit que ces deux queſtions , pourquoi l'Ecriture nomme-t'elle tous les poiſſons reptiles ; & eſt-il bien ſûr que les oiſeaux proviennent de l'eau ? A la premiére l'on répond que l'Ecriture nomme les poiſſons reptiles , parceque manquants de piés ils paroiſſent tous rampans. A la ſeconde , il faut dire que cette origine des oiſeaux deſtinés à voler dans les airs , & à imiter dans cet élément liquide les poiſſons nageans dans les eaux , eſt très-poſſible ; nous ne devons point héſiter ſur cela , autrement il faudroit être bien aſſuré que dans la traduction latine il y a omiſſion , & qu'il faut lire , *& volatile volet ſuper terram* , ce qui étant pourroit nous faire croire que les oiſeaux proviennent d'ailleurs , & peuvent être ſortis de la terre ; mais ſans cela il faut nous en tenir au Texte latin de l'Ecriture, & préferer ſon témoignage à tout raiſonnement de l'eſprit humain.

Sixiéme journée. Pour le ſixiéme Octobre 1732.

jour, nous voyons que Dieu commanda à la terre de produire des animaux à quatre piés, de toutes eſpéces, & qu'il créa auſſi le même jour l'homme & la femme, après leſquels Ouvrages Dieu ſe repoſa le ſeptiéme jour. Tout ceci ne ſouffre plus de difficultés, & telle eſt l'explication aiſée & naturelle de ce premier Chapitre de la Geneſe, que MM. les Auteurs *des Mémoires* des Sciences & des beaux Arts, ſont priés de communiquer au Public, par leur très humble & très-obéïſſant ſerviteur

CHARPY *Curé d'Aignay le Duc, Province de Bourgogne, Diocéſe d'Autun, près ſainte Reyne.*

Ce 22. Mai 1732.

ARTICLE LXXXV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

RELIGION. THÉOLOGIE. PIÉTÉ.

DE PARIS. M. C. *** insigne Théologien donne au Public la seconde partie d'un Ouvrage, dont on a rapporté la premiére dans les *Mémoires* de Trevoux en 1730. au mois de Juin, Art. LIX. p. 1069. Il l'intitule, *Dissertatio theologica de Jansenii Yprensis Systemate, propositionibus & censurâ. Editio nova auctior & emendatior.....Pars & disquisitio secunda,* 1732. A Gand, chés *Eton.* Le point qu'il se propose ici, est d'établir que les cinq propositions de *Jansénius* ont été condamnées dans le sens de l'Auteur; que les défenseurs de Jansénius & les Evêques, qui ont censuré les propositions, sont d'accord sur la question quel est ce sens de l'Auteur; qu'il s'ensuit que la dispute entre les deux Partis ne roule point sur la question de Fait, mais unique-

ment ſur le Droit ; & que par conſéquent le jugement de l'Egliſe tombe ſur le point où elle eſt infaillible ; qu'ainſi la cenſure portée ne peut être, ni avoir été réformée. Après quoi l'Auteur s'étend un peu ſur l'autorité de l'Egliſe à l'égard des faits dogmatiques. On a dans ce volume trois *appendices* qui intéreſſent : une conſidérable touchant l'autorité de l'Egliſe pour cenſurer les livres, ou les propoſitions qui en ſont extraites : une ſeconde ſur la queſtion, ſi les cinq articles doctrinaux de 1663. ont été approuvés par le ſaint Pére ; & la troiſiéme ſur la paix de CLEMENT IX. & les Brefs D'INNOCENT XII. vol. *in* 12. pagg. 314.

DE NAPLES. Le P. *Liborio* SINISCALCHI D. L. C. D. J. a donné, *il Giorno ſantificato*, *&c.* c'eſt-à-dire, Pratique ſpirituelle pour ſanctifier les actions de la journée, *in* 12. pagg. 276.

DE PALERME. M. *Felice* D'AMICO, Docteur, a fait un ouvrage ſur les Lamentations de Jerémie, intitulé, *il Rinovellamento del cuore contrito : cioe*

des Sciences & des beaux Arts. 1795 *mistici riflessi su i Threni del santo Profeta Geremia*, 1731. in 4° pagg. 140.

DE VENISE. On a fait & imprimé nouvellement ces deux traductions; *Ritiramento spirituale ad uso delle Comunità Religiose*: c'est la retraite du P. BOURDALOUË traduite par M. CANTURANI. In 12. chés *Pezzana*, pagg. 347.

Quaresimale di Mgr Giov. Luigi di FROMENTIERE, Evêque d'Aire, Prédicateur ordinaire de LOÜIS XIV. *In* 4° pagg. 524.

DE NAPLES. M. *Niccolo Gaetano*, dell' Aquila d'Aragona, adresse à ses neveux, *Avvertimenti intorno alle passioni dell' animo.* In 4° chés *Mosca*, 1732. pagg. 354.

M. l'Evêque *Gius. Maria*, PERRIMEZZI *de' Minimi*, a donné au Public, *Sentimenti di Spirito proposti ad un anima che aspira alla sua perfezione.* In 12. en 4. parties, pagg. 293. 293. 291. 314. chés *Muzio*, 1732.

DE PALERME. Le P. *Pietro Maria* FERRERI, D. L. C. D. J. a donné, *Instruzione in forma di Catechismo per la pratica della Dottrina chri-*

stiana, 3. voll. in 4° pagg. 166. 188. 184. chés *Felicella* 1732.

DROIT.

DE GENÉVE. On a publié ici chés *Bousquet* le *Prospectus*, d'un cours de Droit Canon, qu'on annonce par ce Tître : *Expositio Juris Canonici per regulas naturali ordine digestas, usuque temperatas; ex corpore juris ac aliunde desumptas; in duos tomos divisa; quorum prior continet quidquid spectat jus illud in se & in genere inspectum; posterior, quidquid pertinet ad idem jus in specie consideratum.* Par M. *Jean Pierre* GIBERT, Docteur en Théologie & en Droit Canon. Cet Ouvrage paroîtra vers la fin de cette année 1732.

DE PARIS. M. DRAPIER, Avocat au Parlement, a été contraint par le succès de la premiére Edition de son Onvrage sur les matiéres bénéficiales, d'en donner une seconde sous une forme différente & avec plus d'étenduë : *Recueil des principales décisions sur les matiéres béneficiales, extraites des Canons, des Conciles, & des*

plus célébres Auteurs, conformes aux Edits & Déclarations du Roi, & à la Jurisprudence du Royaume & du Grand Conseil. Nouvelle édition, revûë, corrigée, & augmentée de plus de moitié. In 12. 2. voll. chés *Armand*, ruë saint Jacques, à l'image saint Benoît.

DE ROME. Le 30. Mars dernier il est émané du saint Siége une *Constitution*, par laquelle N. S. P. le Pape Clement XII. a moderé & ramené aux termes du Droit commun, du Concile de Trente, & des Constitutions Apostoliques, certaines Lettres Apostoliques accordées par le feu Pape Benoît XIII. de pieuse mémoire, aux Ordres Réguliers & Mendians. In 4° pagg. 8. de l'Imprimerie de la Chambre Apostolique. Cette Constitution *ad perpetuam Rei memoriam* commence par ces mots; *Romanus Pontifex quem cœlestis Paterfamilias vineæ suæ custodiendæ præposuit.* Elle est munie de toutes les clauses les plus formelles & les plus fortes; son motif & son but est la paix & la concorde; & elle est fondée en exemples. Les Lettres Apostoliques qui en sont l'ob-

jet au nombre de 12. ſont celles de Decembre 1725. *Paterna*, de Mai 1726. *Ratio Apoſtolici Miniſterii*; de Juillet 1726. *Singularis devotio*; du mois d'Août 1726. *Exponi nobis nuper fecerunt*, du mois de Septembre 1726. *Vitæ & morum integritas*; du mois de Janvier 1727. *Libenter*; du mois de Mars 1727. *Loca ſancta*; d'Avril 1727. *Ex quo ſedes;* du même mois & an. *Summè decet*; du mois de Juin 1727. PRETIOSUS, enſemble les explications du 28. Septembre 1728. de Mars 1729. *Exponi nobis*; du même mois & an. *In ſede.*

D'UTRECHT, M. le Docteur PETITPIED a donné quatre *Lettres touchant la matiére de l'Uſure*, par rapport aux *Contracts de rente racheptables des deux côtés*. In 4° à Lile chés *Pierre Mathon*, 1731. pages 176. Les trois derniéres Lettres ſervent de défenſe à la premiére qui avoit déja paru. Elle avoit même été réimprimée dans une critique qui la ſuit pié à pié, & qui a pour titre; *Défenſe des Contracts de rente racheptables des deux côtés, communément uſités en Hollande*, ou, *Réfle-*

*xions sur la Lettre de M.***. Docteur de Sorbonne, du 25. Mars 1730. à M.* VAN-ERCKEL, *Doyen du Chapître d'Utrecht, touchant la matiére de l'usure par rapport à ces Contracts*, à Amsterdam, chés Nicolas *Potgieter*, Libraire 1730.pag.108. L'Auteur de ces *Réfléxions* exigeoit de plus une réponse au *Tractatus Brevis*, de M. BROEDERSEN; & à *Discussio responsionis*, ouvrage de M. WALKENBURC,

M. l'Abbé PETITPIED, qui prétend que ces deux Ecrits latins sont suffisamment réfutés par un troisiéme, intitulé, *Dogma Ecclesiæ circa usuram*, critique que l'Auteur des *Réflexions* fait semblant à son tour d'ignorer, prend ici la matiére par le fonds pour n'avoir plus besoin d'y revenir. Ainsi dans la seconde des *quatre Lettres*, il attaque les *Réflexions*, qui avoient combattu la premiére *Lettre*: dans la *troisiéme*, il se propose de faire voir que les Contracts de rente rachetables des deux côtés sont de vrais Contracts de prêt; & que par conséquent les rentes sont usuraires. Dans la quatriéme, il offre aux Fidéles que sa dé-

cision alarme, divers moyens & motifs d'éviter dans l'usage le prêt usuraire.

DE GENÉVE. On avance beaucoup l'Edition nouvelle en cinq Volumes *in folio*, de l'Ouvrage si souvent imprimé, & cependant si rare, intitulé *de Justitia & Jure*, & composé par le célébre *Loüis* MOLINA D. L.C. D. J. Dans la Préface qui sera historique & critique, on aura la Vie de l'Auteur, & un Catalogue instructif de ses œuvres. La Table des matiéres à la fin du cinquiéme Volume sera compléte. Chés *Bousquet*.

DE ROME. Monseigneur FORTEGUERRA, en qui une haute naissance & les plus beaux avantages naturels donnent un grand éclat à la réputation qu'il se fait par les connoissances les plus exquises en tout genre de doctrine, a tout-à-fait disposé pour l'impression un Ouvrage important à l'honneur du saint Siége. Il en a tiré le fonds d'une source trop contraire à cette intention pour être suspecte. Le sçavant Prélat a recueilli dans les Volumes nombreux de la Collection

de RYMER tout ce qui concerne le Pape, & il a fait ſur chaque endroit ſes obſervations. Il imprime ſéparément les endroits du Texte & ſes remarques. Son deſſein avoit été de donner les piéces entiéres ; mais il a jugé que ce ſeroit groſſir trop conſidérablement l'ouvrage ſans une abſoluë néceſſité, & qu'en adreſſant les Lecteurs au Livre même de l'Auteur Anglois, on évitoit plus ſûrement le ſoupçon d'avoir alteré les monumens. Le Manuſcrit a déja été mis ſous les yeux de Sa Sainteté, qui en a témoigné une entiére ſatisfaction.

DE LEYDE. On publie le Programme qui annonce les petites œuvres ou opuſcules de Godefroy, célébre Juriſconſulte : *Jacobi Gothofredi J. C. & Profeſſoris Juris celeberrimi, primùm in Academiâ Genevenſi, dein ejuſdem Urbis Senatoris, Conſulis V. & patriæ nomine variis legationibus in Galliam, Germaniam, Pedemontium, atque Helvetiam præclarè functi, opera Juridica minora.* Ces Traités & Diſcours, &c. regardent particuliérement le Droit ancien ſous les Empereurs

payens & chrétiens, & il y eſt éclairci par tout ce que l'antiquité Grecque & Romaine y peut contribuer. Ce Recüeil ſervira de ſupplément ou de ſuite aux quatre Volumes du *Theſaurus Juris Romani*, qui ſe réimprime actuellement à Utrecht, & qui paroîtra dans peu de mois. On trouve déja dans ce *Thréſor du Droit Romain*, trois des 27. Opuſcules de GODEFROY, & il ſera libre à ceux qui achepteront le Recüeil que l'on propoſe, de ne pas achepter ces trois piéces, & d'en rabattre le prix. M. Jacques TENTERUS, qui donne de grands ſoins à cette Edition, y joindra une *Préface*, la Vie de l'Auteur, & une Table des matiéres très-détaillée. Le Libraire Jean, Arn. *Langerak* s'engage de livrer ce Livre le 1. Novembre 1732. ſous peine de vendre un Florin moins chaque Exemplaire. Le Proſpectus ſe trouve à Paris, chés *Briaſſon*, ruë ſaint Jacques à la Science.

DE NAPLES. *Joſephi Aurelii de Januario, Advocati Neapolitani Reſpublica Juriſconſultorum*, vol. in 4° pagg. 420.

BOTANIQUE.

DE PARIS. Description des principales Plantes de l'Amérique par le P. LE BRETON D. L. C. D. J.

Vrai bois Lezard. On estime extrémement dans les Isles le bois Lezard, parcequ'il est d'un excellent usage soit à couvert au dedans des bâtimens, soit exposé à l'air aux injures des saisons. On s'en sert sur-tout à couvrir les toits des maisons, après l'avoir travaillé en façon de bardeau qu'on nomme autrement essentes dans toute l'Amérique Françoise ; ou bien en fourches, poteaux, planches & autre maniére, suivant les besoins. Il croît fort gros ; sa base ou pié est partagé en plusieurs consoles ou cuisses, qui lui servent comme d'arcs-boutans & le tiennent ferme contre les plus terribles ouragans : on trouve le plus souvent que son cœur est gâté, mais les branches saines dédomagent de cet accident. Ses feüilles sont belles, bien vertes, en grande quantité, à cause que sur chaque queuë elles sont atta-

chées trois à trois, l'une droit au milieu & les autres poſées en croiſure; leur figure eſt ovale-oblongue, à cela près que ſes extrémités ſont pointuës. Il porte pour fruit une eſpéce d'olive dont l'écorce eſt d'abord très-verte, unie, liſſée, & mince; enſuite elle devient violéte lorſqu'il eſt mûr: ſa ſubſtance eſt molle, aqueuſe, d'un goût amer, d'un violet tirant ſur le noir; il n'y a au-dedans qu'un noyau dur qui contient quelques petites amandes.

Le nom de bois Lezard lui a été donné, parceque les gros Lezards ſe trouvent ſouvent deſſus ſes branches, où on va les prendre aiſémrnt avec des baguettes aux bouts deſquelles on attache un nœuf coulant, qui les ſaiſit par le milieu du corps ſans qu'ils oſent s'enfuir à cauſe des chiens qu'ils voient en bas, tout prêts à les dévorer s'ils venoient à deſcendre ou à tomber.

Bois Lezard; en Indien *Talouman*. Cet arbre croît extrêmement haut, & porte d'ordinaire quantité de branches qui s'élévent tout droit; au bout

de ſes menus branchages il pouſſe des grappes longues de plus d'un pié, toutes chargées de boutons, leſquels venant à s'ouvrir montrent une fleur très-blanche d'une odeur fort douce, qui approche beaucoup de celle du Muguet ou de la Julienne; elle eſt emboitée dans un calice verdâtre; ſon orifice d'en haut eſt découpé ou échancré en cinq parties ou fleurons inégaux & arrondis: on diroit à les voir que ce ſeroit ou une étoile à raïons émouſſés, ou un pignon de rouë; le milien eſt rempli d'une infinité de petits poils ou étamines, le piſtile qui produit le fruit eſt d'abord verd, enſuite il rouſſit & ſe teint de rouge clair; enfin il noircit étant mûr: ſon écorce eſt mince & liſſe; ſa ſubſtance eſt molaſſe; on y trouve deux graines acoſtées l'une contre l'autre; elles ſont ovales, applaties à l'endroit où elles ſe touchent, cintrées par le dos, la coque en eſt formée; le dedans eſt une eſpéce d'amande. La feüille de cet arbre eſt oblongue, étroite, pointuë par les deux bouts, ferme, liſſée, verte en deſſus, blan-

châtre en dessous, la queuë longue teinte d'un rouge assés vif. Comme on trouve souvent les gros Lezards sur les branches de cet arbre, voila ce qui a porté les gens à lui donner le sur-nom de bois à Lezard ou simplement de bois Lezard. On l'appelle bâtard pour le distinguer d'un autre de même espéce, lequel est incomparablement meilleur que celui-ci, qui n'est cependant pas à mépriser, parcequ'il est bon à bâtir, & à brûler.

Bois de Fer noir. Sur la cime des hautes montagnes, cet arbre ainsi nommé à cause de l'extrême dureté de son bois, qui émousse les instrumens de fer les mieux acerés, croît en perfection, & y défie les vents les plus furieux de l'abbatre. On en remarque de deux espéces qu'on a coûtume de distinguer par ces deux épithétes de noir & de blanc qui leur conviennent assés. L'écorce du premier est épaisse d'un demi pouce, & grisâtre au dehors & rouge comme le sang en dedans. Ses feüilles viennent deux à deux, acostées sur des côteletes, elles sont séches, ridées, aïant souvent

la grosse nervure cintrée, ce qui les partage inégalement en deux. Sa fleur de couleur violéte vient en touffe tout le long des rameaux ; elle est en forme de tube découpé en plusieurs parties, appuïée sur l'embryon ; en se détachant elle le laisse à nud ; il devient un fruit en grappe à pedicule violet, il est arrondi, peu succulent, orné sur le milieu d'un nombril : on le mange. Sur la peau violéte on remarque un filet blanc posé de haut en bas, c'est par-là qu'il s'ouvre ; il contient quelques noïaux secs, brusques, chagrinés, qui renferment des amandes blanches & fort huileuses. Les Karaybes le nomment *Kararouyen.*

Bouhé, Ormeau. Tous les Karaybes ont l'usage du Tabac & fument incessamment, mais leur maniére est différente de celle des Européens ; ceux-ci ont coûtume de hacher bien menu les feüilles de Tabac, & les mettent ensuite dans des instrumens qu'on appelle pipes ; mais ceux-là faute de cette machine, se contentent de couper en languétes le Tabac, puis en prennent cinq ou six mor-

ceaux, qu'ils envelopent comme d'une robe, avec une partie plus large & entiére, qu'ils roulent en volute par-dessus, & qu'ils couvrent d'une écorce de *Bouhé*. C'est un très-bel arbre, que nos François nomment Ormeau, parcequ'ils s'imaginent, qu'il a quelque air de l'Ormeau d'Europe. Il est fort commun dans la Dominique, & dans l'Isle de saint Vincent. Il y croît très-grand, ses feüilles sont moïennes, son écorce extérieure est crevassée, de couleur tannée, laquelle couvre plusieurs membranes unies, & comme collées ensemble, aisées à se détacher les unes des autres lorsqu'elles se fannent, & qu'on les frotte, ou bat legérement; leur consistence est ferme comme du parchemin, lisses, rousâtres lorsqu'on les léve du tronc; elles prennent ensuite la teinture ou couleur de canelle, dont elles ont un petit goût, qui se fait sentir agréablement avec le Tabac qu'on fume, l'un & l'autre s'incorporant dans la *Cigale*; car c'est ainsi qu'on nomme ce bout composé

de feüilles de Tabac, envelopé d'écorce de *Bouhé*.

Cachiman jaune, bâtard, des mahotiéres des Forêts. Comme cet arbre croît pour l'ordinaire parmi les roſeaux ſous les mahots dans les endroits marécageux, c'eſt pourquoi pluſieurs l'appellent Cachiman des bois à mahotiére, c'eſt la derniére & la moindre ſorte. Sa feüille eſt épaiſſe, luiſante, & ovale oblongue, ſes fleurs ſont jaunâtres, de mauvaiſe odeur. Le calice avec le piſtil produiſent un fruit arrondi en pomme, tout piquoté de points molaſſes, ſon écorce & ſa chair ont une couleur jaune ſafranée. Peu de gens, ou plûtôt les ſeuls Indiens, & les Negres, faute d'autre choſe, le mangent; mais d'une autre part les crabes, les agoutis, les gros lezards, & les cochons marons, ou ſangliers, en font bonne curée & s'en nourriſſent tous les jours.

Calalebuéyou. Lienne à petit cocombre. Rien de plus commun, que cette plante, qu'on trouve même dans les hayes qui bordent les grands chemins: quelque foibles que ſoient ſes

tiges fort longues, & très-grefles, cependant à la faveur de ses tenons, elles grimpent sur les arbrisseaux voisins, où elles s'attachent en s'entortillant. Ses feüilles sont rudes, à longue queuë, oreillonnées & terminées en pointe; aïant quelque ressemblance à celles de la vigne. Ses fleurs sont petites, de couleur jaune, en façon de campane découpée par le haut en cinq portions égales; elles sont appuïées sur l'embryon, qui devient un fruit ovale de la grosseur d'une olive, à écorce unie, lisse, violet en sa maturité, plein d'un suc verdâtre à chair molasse, aïant quantité de semences toutes semblables à celles du cocombre ordinaire.

Caláoua. Gramen à fruit applati. Ce simple aime les lieux aquatiques, & marécageux, là il y croît de la hauteur de deux à trois piés; il sert de pâturage aux bestiaux. Les racines en sont fibreuses, & poussent plusieurs tiges en chalumeaux; les feüilles longues & étroites garnissent le bas, le haut est terminé en houpe formée par des filamens, le long desquels il y a qua-

tre rangées de fruits, plats, arrondis, en maniére de petite lentille; les fleurs qui les dévancent ſont de jolies étamines, de couleur variée de jaune & de bleu.

Calicalichiry. Voila un des remédes ordinaires des Karaybes. La mauvaiſe nourriture qu'ils prennent tous les jours; ne vivant que de racines de Manyok, rapées & cuites en façon de galéte, qu'on appelle en françois caſſave, que de poiſſon, de crabes, & de fruitages; eſt la raiſon pourquoi ils ſont fort ſujets aux flus de ventre, & à la diſſenterie. Pour s'en guérir ils ont recours à ce ſimple, qui croît en arbre; après avoir gratté & ôté la groſſe écorce de deſſus, ils rapent celle qui eſt deſſous, l'humectent enſuite avec de l'eau, puis en expriment le jus qu'ils avalent ſur le champ, ce qui les ſoulage, & les rétablit en parfaite ſanté.

Calimiry. Jaſmin à grande fleur. Sans parler de tous les Jaſmins, qui croiſſent dans l'Europe; on en trouve au milieu des forêts de nos Iſles pluſieurs ſortes dont voici la plus belle;

c'eſt une eſpéce de Lienne ou plante ſarmenteuſe, dont les feüilles ſont d'un beau verd luiſant, fermes, épaiſſes, tirant ſur la figure de celle du Laurier d'Inde.

Sa fleur très-blanche eſt monopétale, formée en Tube de cinq à ſix pouces de long, de la largeur d'un tuyau de plume à écrire : ſon orifice bien proportionné eſt en étoile à ſix rayons ; ſon odeur eſt plus douce, plus muſquée, plus agréable que celle du Jaſmin fameux d'Eſpagne.

Calirignon. Petit Cocombre. Quoique le Terrain des Iſles ſoit très-propre à porter toutes ſortes de Cocombres ; cependant il y a certaines ſaiſons moins favorables, ou certains tems ſoit trop ſecs, ou trop pluvieux, durant leſquels les jardins fourniſſent peu des deux eſpéces qu'on cultive en France, je veux dire des Cocombres à écorce jaune & blanchâtre. Alors on met à leur place, dans les potages & les ragouts, les fruits de ce légume, leſquels à beaucoup près ne ſont pas ſi gros, mais en ont le même goût. On les ſurnomme

ſauvages ; ils ne ceſſent point de porter en tout tems.

Leurs tiges ſont longues, rampantes, & veluës ; leurs feüilles bien découpées ou anguleuſes, molaſſes, ou ſucculentes ; la fleur en clochéte taillée en roüe, de couleur jaune ; le calice donne un fruit ovale, tout parſemé de boutons, ou excreſcences : la chair en eſt verdâtre, pleine de ſemences ſemblables à celles des gros Cocombres.

Callebaſſier de Guinée. Depuis environ une vingtaine d'années, on a apporté des Côtes de Guinée à la Martinique des ſemences d'un arbre, qui porte pour fruit, des Callebaſſes dont l'écorce eſt veloutée. On les a mis en terre, & elles ont produit des arbres d'une forme tout-à-fait extraordinaire. Celui que j'ai vû & que je décris ici, avoit la figure pyramidale ; le bas de ſon tronc à rez de chauſſée contenoit plus de ſix piés en ſon diamétre ſur trois toiſes de circonférence, ſa tige diminuant à proportion qu'il s'élevoit en haut. Son écorce étoit rouſsâtre ou fauve, molaſſe,

ſpongieuſe, & aiſée à couper ; il étoit aſſés branchu. Ses feüilles croiſſent en gros bouquets aux extrémités des branchages, à longue queuë dont chacune en ſoûtient cinq épanoüies en façon de main, d'une conſiſtence ferme, étroites par les deux bouts, liſſes ou unies, à veines peu ſaillantes, & cintrées, d'un beau verd luiſant.

Sa fleur eſt en roſe très-grande laquelle étant épanoüie a bien un demi pié de diamétre ; ſon calice lanugineux de couleur brune cendrée en dehors, s'ouvre en cinq parties égales, qui s'affaiſſent, & ſe recoquillent en deſſous ; l'intérieur eſt d'un blanc velu, c'eſt-là deſſus que ſe couchent cinq larges feüilles d'une grande blancheur, qui composent la fleur, du milieu de laquelle s'éléve une colomne de plus d'un pouce de groſſeur, ſur le double de hauteur, qui eſt ſurmontée par une touffe large comme la main, de longues étamines blanches qui ont toutes un chapiteau doré. Le piſtil, qui occupe le centre, a la cime déchiquetée en pluſieurs piéces; il devient avec le calice un fruit ſec,

oblong, à cinq angles émouſſés, dont l'écorce dure eſt veloutée, & de couleur tirant ſur l'Iſabelle.

Callikiry. Cachiman. Guanabane. Anone à Pomme de Canelle. Comme le fruit de cet arbre eſpéce de Pommier, qui ne paſſe guére la hauteur de dix à douze piés, a un goût fin, doux, muſqué, & aromatique, qui approche aſſés de celui de la Canelle, des grandes Indes, voila pourquoi on lui en a donné le ſurnom. Au reſte, quoique ce fruit fait en Pomme de Pin ſoit communément fort eſtimé, non ſeulement de tous les Indiens, mais encore des Européens, néanmoins je ne conſeillerois pas d'en manger beaucoup à cauſe qu'il eſt graveleux.

Sa feüille eſt longuete, étroite, & ſéche, aïant ſa principale nervure ſaillante, ou à vive aréte: ſa fleur eſt en roſéte de trois ſimples feüilles, d'une odeur aigre, vineuſe, & deſagréable, accompagnée d'un calice ou bouton orné de pluſieurs courtes étamines.

Calyouarou. Lienne brûlante. Les

Karaybes qui par un long usage ou expérience, connoissent la qualité caustique de cette plante, qui est très-commune dans tous les bois, se donnent bien de garde de la manier, parcequ'elle est pleine ou imbibée d'une eau qui cause de grandes demangeaisons, & brûle l'épiderme comme du feu. Les Crabes même amarrées avec ses sarments, en deviennent dangereuses.

Ses tiges tantôt rampent sur la terre, & s'y affermissent par le moyen de petites racines fibreuses, qui sortent des nœuds, ou genoüillières; tantôt grimpent sur les arbres & s'y élévent jusqu'à la cime; d'où ensuite elles tombent en guise de cordes jusqu'à terre où elles s'enfoncent, & y produisent d'autres tiges, & multiplient ainsi de tous côtés. Elle est peu feüilluë, & ses feüilles sont attachées à un long pédicule fourchu qui en soûtient quatre posées deux à deux.

Camalanichy. Pimentier à fruit en Cerise. La maniére de croître, la taille, le port, la grandeur, la feüille & la fleur de cet arbrisseau, tout cela

eſt à peu près ſemblable aux trois différents Pimentiers que j'ai déja décrits ci - deſſus ; il n'y a que la figure de ſon fruit qui le diſtingue tellement, qu'on ne peut pas s'y méprendre, & qui oblige d'en faire une eſpéce particuliére. A le voir de loin vous le prendriés pour une ceriſe commune, parcequ'il en a le coloris, & la groſſeur ; mais de près on connoît par pluſieurs cavités ou inégalités ſenſibles de ſa ſuperficie, que ce n'eſt nullement une ceriſe : cependant cette legére conformité lui fait porter le nom de Piment en façon de ceriſe.

Capparis. Caprier. Cette plante eſt un arbriſſeau dont les tiges s'élévent juſqu'à la hauteur de ſept ou huit piés ; ſes écorces ſont teintes de violet, ſes feüilles ſont grandes, fermes, luiſantes, nerveuſes, ridées, ſéches. Sa fleur eſt une roſette à quatre feüilles, dont le milieu eſt rempli d'une touffe d'étamines ; le bout du piſtil fait en façon de pilon s'allonge, & devient un fruit en ſilique, longue de près d'un pié, qui s'ouvre dans toute ſa longueur. Ses graines ſont couvertes

d'un mucilage propre à nétoïer le linge sale, & qui fait écumer l'eau comme le savon : leur figure approche de celle d'un rognon.

La racine de cette plante est un fort bon reméde, pour guérir les chevaux, les bœufs, & les autres animaux qui par maladie urinent le sang : on la fait boüillir dans l'eau, qu'on donne ensuite à boire à ces bêtes-là. Les Indiens appellent cette plante *Chirova*, *Jacaranda*, *Manipoy*.

Caracaras. C'est ainsi que les charpentiers & bucherons appellent un arbre qui croît fort grand dans les forêts ; à cause qu'en le coupant, il exhale une odeur mauvaise qui approche de celle d'un Ravet écrasé. Cet insecte est aujourd'hui trop connu pour que je m'amuse ici à le décrire. Il suffit de remarquer en passant que c'est une espéce d'hanneton qui est presque aussi puant & du moins aussi désagréable que la punaise.

Sa feüille est moyenne, c'est-à-dire, de trois à quatre pouces de longueur sur un ou deux de largeur ;

elle eſt liſſe, épaiſſe, d'un beau verd éclatant, à vive arête, ce qui la fait cintrer & produit comme une couliſſe en deſſus. Les bords en ſont legérement dentelés. Le fruit croît en grappe, il eſt ovale, de la groſſeur d'une petite olive; le bas eſt plus étroit que le haut : ſa pellicule eſt d'abord verte, elle eſt violéte ou noirâtre en ſa maturité, il eſt peu ſucculent, les oiſeaux en ſont fort friands. Son noïau a la même figure, il eſt dur ainſi que de la corne; ſa ſuperficie eſt toute rayée ou legérement canellée; on y diſtingue un nombril; le dedans eſt partagé en quatre, & contient autant de ſemences allongées dans des couliſſes.

Le bois de cet arbre eſt bon pour la batiſſe ou charpente des maiſons. Ceux qui le connoiſſent, le préférent à quantité d'autres qui durent beaucoup moins de tems quoiqu'emploïés aux mêmes uſages.

Caſſutha Cuſcute. Ce ſimple eſt très-commun dans la Martinique, il y croît en abondance le long des grands chemins ſur les liziéres qui les

bornent. On a bien de la peine à le détruire par tout où une fois il s'eſt attaché en s'entortillant ; un filet ou deux y reſtant ſuffiſent pour le faire revivre, & multiplier à l'infini. Il n'eſt composé que de long filets, ou tiges arrondies pleines d'un ſuc rouſsâtre & transparent ; il ne pouſſe aucune feüille.

Ses fleurs ſont en godet & pluſieurs aſſemblées enſemble, qui ſont ſuivies de fruits membraneux qui contiennent des graines menües & grisâtres.

Céiba. Fromager. *Mapou.* Le Céiba eſt un arbre qui croît fort vîte, & qui devient un des plus gros & des plus grands des Iſles de l'Amérique : il pouſſe de ſon tronc ſes branches preſque horizontalement & les étend bien loin ; il a cela de particulier que le milieu de ſon tronc eſt beaucoup plus enflé que le pié & le ſommet, ce qui forme une eſpéce de ventre. On l'appelle *Fromager*, parceque ſon bois ſe coupe très-aiſément, & preſque comme le fromage d'Hollande. On lui donne auſſi le ſurnom de *Mapou* pour ſignifier que ſa ſubſtance eſt tendre,

legére, molaſſe, inutile à tout, n'étant pas même propre à brûler.

Il y en a de deux ſortes, l'un a l'écorce liſſe, unie & blanchâtre; l'autre l'a toute parſemée d'épines coniques, leſquelles étant pilées donnent un ſuc qui guérit les inflammations des yeux. On fait de ſa racine raclée une ptiſane très-bonne pour ceux qui ont la petite verole.

Ses feüilles ſont profondément découpées en pluſieurs parties, en laniéres à la maniére du Magniok. Quant à ſa fleur elle eſt fort jolie, mais d'une odeur déſagréable; elle vient en touffe ou bouquet compoſé d'une douzaine & plus de boutons ovales, gros comme des grains de raiſin muſcat, leſquels venant à s'ouvrir par le ſommet offrent à la vûë une eſpéce de roſe large d'un écu, à cinq feüilles ſatinées, blanches en dehors, un peu rouſsâtres en dedans. En cet état le bouton forme un calice dont le milieu eſt orné de cinq groſſes étamines ou filets blancs, à chapiteau contourné en volute, ſemé de beaucoup de pouſſiére fine très-dorée.

Octobre 1732.

Le Pistil grossissant devient un fruit oblong & tirant sur la figure conique, composé de cinq lobes : sa coque est d'abord très-verte, & très-lissée, ensuite en meurissant elle devient grise, tout le dedans est plein d'une laine ou coton fin, lustré, frisé, & de gris blanc ; on y trouve quantité de graines entremêlées, presque aussi grosses que des pois de France, la superficie en est noirâtre & ridée, à cause que la semence qu'elles renferment est mince, & incapable de remplir tout le dedans. Ce coton passe pour une espéce de houatte. Cette marchandise est de contrebande en France.

Céreséy. Lienne grise. Entre une infinité des plantes à tiges sarmenteuses qu'on appelle dans les Isles Liennes, à cause qu'on les emploie en guise de cordes à lier ferme tout ce qu'on veut attacher, celle-ci l'emporte de beaucoup sur toutes les autres en bonté, parcequ'elle est formée de longs filamens fort serrés & très-difficiles à rompre : elle dure les mois entiers dans la mer sans se gâter.

Octobre 1732.

Les Peſcheurs s'en ſervent au lieu de cables pour retirer leurs paniers du fonds de l'eau, où ils les avoient jettés pour y prendre du poiſſon. Son écorce étant brune la caractériſe en la diſtinguant par-là des autres ; les Négres & les petits Habitants après l'avoir bien grattée & nétoïée en font des corbeilles auſſi belles que celles du plus fin hozier. Sa feüille vient à des vergétes, poſées deux à deux ſans ſe croiſer ; elles ſont bien vertes, à queuë courte, pointuës par le bout d'en bas, arrondie vers le talon, legérement ridées, & dentelées le long des bords.

TABLE
DES ARTICLES.

Article LXXVIII. *Histoire critique des pratiques superstitieuses, &c.* p. 1661

Art. LXXIX. *Cours des Sciences, &c.* p. 1682

Art. LXXX. *Instructions sur les Sacremens & sur la Messe de Paroisse, &c.* p. 1706

Art. LXXXI. Constructio Calendarii... *La Construction du Calendrier Grégorien défenduë, &c.* p. 1717

Art. LXXXII. *Examen critique des défauts imputés à la Méthode des Massoréthes, &c.* p. 1726

Art. LXXXIII. Theologia Moralis.... *Cours entier de la Théologie morale, &c.* p. 1761

Art. LXXXIV. *Explication Littérale & naturelle du premier chapitre de la Genése.* p. 1778

Description des principales Plantes de l'Amérique, &c. p. 1803

Art. LXXXV. *Nouvelles Littéraires.* p. 1793

D'ITALIE. *De Rome.* pp. 1797. 1800

De Naples. pp. 1794. 1795. 1802

De Palerme. Ibidem.

De Venise. p. 1795

DE HOLLANDE. *D'Utrecht.* p. 1798

De Leyde. p. 1801

DE FRANCE. *De Paris.* pp. 1793. 1796

DE GENÉVE. pp. 1796. 1800

FIN DE LA TABLE.

De l'Imprimerie de CLAUDE PERROT.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Novembre 1732.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'imprimer l'an 1701. à Trevoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime, Monſeigneur le DUC DU MAINE.

Novembre 1732.

Se vendent

A LYON, chés CLAUDE PLAIGNARD, ruë Merciere, au Grand Hercule.
A PARIS, chés la Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la deſcente du Pont-Neuf, à la Croix d'Or

MDCCXXXII.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

CES MEMOIRES SONT COMMENCÉS au mois de Janvier 1701. & se vendent 15. s. le mois, en blanc; & brochés, 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12 V.
——	1703.	12. V.
——	1704.	13. V.
——	1705.	12. V.
——	1706.	12. V.
——	1707.	12. V.
——	1708.	12. V.
——	1709.	12. V.
——	1710.	12. V.
——	1711.	12. V.
——	1712.	12. V.
——	1713.	12. V.
——	1714.	12. V.
——	1715.	12. V.
——	1716.	12. V.
——	1717.	12. V.
——	1718.	12. V.
——	1719.	12. V.
——	1720.	5. V.
——	1721.	12. V.
——	1722.	12. V.
——	1723.	12. V.
——	1724.	12. V.
——	1725.	12. V.
——	1726.	13. V.
——	1727.	12. V.
——	1728.	12. V.
——	1729.	12. V.
——	1730.	12. V.
——	1731.	12. V.
——	1732.	11. V.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Novembre 1732.

ARTICLE LXXXVI.

HISTOIRE CRITIQUE DES Pratiques ſuperſtitieuſes qui ont ſéduit les Peuples & embarraſſé les Sçavans ; avec la Méthode & les principes pour diſcerner les effets naturels d'avec ceux qui ne le ſont pas. Par le R. P. Pierre le Brun, *Prêtre de l'Oratoire, ſeconde édition augmentée, 3. TT. in 12. 1. T. pp. 433, ſans compter l'Epître dédicatoire, un Diſcours aux Evêques de France, un Eloge hiſtorique du P.* le Brun, *&*

deux Préfaces, l'une de l'Editeur; l'autre de la premiére édition; le tout faiſant 118. *pages*, 2. *T. pp.* 558. 3. *T. pp.* 505., *avec une Table à chacun. A* Paris, *chés la Veuve* de Laulne, 1732.

Suite de l'Article LXXVIII. au mois précédent.

NOUS avons dit que les deux premiers Livres de cet Ouvrage renfermoient la méthode & les principes néceſſaires pour diſcerner les effets naturels de ceux qui ne le ſont pas; il faut maintenant rendre compte des ſix derniers Livres qui ſont plus hiſtoriques.

Dans le premier on parle des préſervatifs qui ont paſſé pour naturels, ou pour miraculeux. On commence par les Taliſmans imaginés pour garantir des incendies; des bêtes véni-meuſes, &c. On traite enſuite de la vertu attribuée à certaines choſes très-naturelles, comme au corail, à la peau de veau marin, aux figues: & de-là on paſſe aux ſecrets ſinguliers contre

toutes ſortes de maladies, ſecrets dont on a été infatué de tout tems. Au rapport de Joſephe, certains Juifs guériſſoient & chaſſoient les démons avec un anneau. Dés le ſecond ſiécle les Chrétiens ſe laiſſérent engager dans l'uſage des Taliſmans & des Anulettes contre mille accidens fâcheux : on y voyoit le nom de J. C. ou ceux de S. Pierre, de S. Paul, de S. Michel ; & par-là on prétendoit les juſtifier : mais les Péres & les Conciles condamnoient toûjours ces uſages, comme des liens par leſquels le démon s'attache les hommes, & tous les raiſonnemens des Phyſiciens n'ont pas empêché l'Egliſe d'interdire les Amulettes, & les anneaux, pour guérir les fiévres, auſſi-bien que les *Pater de ſang* pour arrêter les hémoragies. Le Lecteur trouvera ici pluſieurs faits ſinguliers & curieux, ſur les préſervatifs autrefois en uſage parmi les Chrétiens mêmes, & autoriſés par quelques Sçavans, mais dont la ſuperſtition eſt ſi évidemment marquée, qu'on auroit aujourd'hui honte de penſer à les juſtifier. A tout cela on applique

la régle générale déja établie, sçavoir ; *qu'une cause Physique & matérielle doit toûjours agir de la même maniére, dans les mêmes circonstances Physiques.* Par elle seule on fait sentir, que compter sur la vertu de tous ces différens préservatifs, c'est une superstition manifeste.

Il y a plus de difficulté sur quelques autres pratiques publiquement autorisées : tels sont les exorcismes & les sentences Ecclésiastiques, pour excommunier & pour chasser les créatures nuisibles aux Chrétiens. Ce qu'il y a en ceci de plus singulier, c'est qu'en plusieurs endroits où les fruits étoient gâtés par de petites bêtes, on les conjuroit à sortir du territoire ; & quand elles ne se rendoient pas à ces conjurations, quelquefois on faisoit plaider la cause des habitans & des bêtes par des Avocats chargés d'exposer les raisons des Parties ; enfin le Juge Ecclésiastique déclaroit maudites & excommuniées toutes ces petites bêtes. si dans un certain nombre de jours depuis la monition elles ne sortoient du territoire. Tel est encore

l'usage d'un fer rouge appellé, tantôt clefs de saint Pierre, tantôt clef de saint Hubert, & dont on se sert contre la rage. Il est vrai, dit le P. *le Brun*, que l'origine de ces usages a pû être pieuse, en conséquence de quelque miracle operé par un Saint dans de pareilles circonstances : mais, ajoûte-t'il, dans cette excommunication des bêtes, ces guérisons par un fer chaud & semblablables pratiques, il y a de la superstition ; parce qu'on exige un miracle, en recourant à des signes arbitraires, que J. C. & les Saints ont à la vérité joints à une vertu divine dans quelques circonstances, mais sans aucune promesse pour l'avenir.

L'Histoire critique des pratiques observées en l'honneur de S. Hubert, pour se préserver de la rage ; fait le fonds du quatriéme Livre : on a crû que saint Hubert ayant été à Rome, un Ange lui apporta une étole du Ciel, dans le tems que le Pape Serge II. l'ordonnoit Evêque de Mastricht. On peut voir ici les raisons que le P. *le Brun* a de douter de toute cette Histoire. Quoiqu'il en soit, on fait une

incision au front d'une personne morduë par une bête enragée, on y insére une parcelle de l'étole de S. Hubert, & la personne se trouve préservée : elle a même le pouvoir de donner *repi*, c'est-à-dire, d'arrêter les effets du venin de la rage dans une autre personne morduë, & cela pendant quarante jours, pour lui donner le tems de se rendre commodément à l'Eglise du Saint dans les Ardennes. Après l'incision, ou la taille, on pratique une Neuvaine accompagnée de circonstances qui ont fait bien des difficultés. On ne sera pas fâché de voir ici ces Articles. „ La personne qui est „ taillée en l'honneur de saint Hubert, „ premiérement se doit confesser & „ communier neuf jours suivans : doit „ dormir seule en draps blancs nou„ veaux lavés, ou toute vétuë : doit „ boire seule, ne doit baisser son chef „ en buvant aux fontaines ou riviéres : „ *item*, peut boire vin rouge, blanc „ & clairet mêlé avec de l'eau, ou „ boire de l'eau seule : peut manger „ pain blanc & autre ; de la chair de „ porc mâle, aïant un an ou plus ;

„ chapon ou geline d'un an vieux, ou
„ plus; poiſſons ayant écailles, œufs
„ durs cuits; & tout ce devant nom-
„ mé doit être mangé froid, & point
„ autrement: *item*, ne peut peigner
„ ſon chef dedans quarante jours:
„ *item*, au dixiéme jour doit faire
„ délier ſon bandeau par quelque Prê-
„ tre, & le faire ardre, & mettre les
„ cendres dans la Piſcine: *item*, doit
„ fêtoyer le jour de ſaint Hubert, qui
„ eſt le troiſiéme de Novembre: *item*,
„ pourra donner répi à toute perſonne
„ étant morduë de quelque bête en-
„ ragée juſqu'au ſang, de quarante
„ jours à quarante jours „.

Les Docteurs de Paris aïant déclaré en 1671. cette Neuvaine ſuperſtitieuſe, l'Abbé & les Religieux du Monaſtére de ſaint Hubert ajoûtérent une explication à chaque Article pour le juſtifier, & la firent approuver par l'Evêque de Liége, & par pluſieurs Docteurs & Médecins de Louvain. Çela n'empêcha pas un Chanoine de Rheims d'écrire à un des Docteurs une grande Lettre latine, où il propoſe ſes difficultés contre la Neuvai-

ne ; la critique en eſt curieuſe, les raiſonnemens ſolides, & le ſtile modeſte. Un Religieux du Monaſtére de S. Hubert entreprit de répondre à cette Lettre par une longue juſtification de quelques articles conteſtés dans la Neuvaine. Ces deux Piéces ſont ici inſerées en entier. Tout conſideré, le P. *le Brun* condamne la Neuvaine comme ſuperſtitieuſe, & conclut qu'il faudroit s'en tenir à implorer l'interceſſion de S. Hubert, & à faire toucher quelqu'une de ſes Reliques. Il ſemble blâmer la Neuvaine, comme Neuvaine, c'eſt-à-dire, comme renfermant le nombre de neuf jours, plûtôt qu'un autre : Gerſon avoit fait la même difficulté, mais outre qu'on répond, qu'il a fallu fixer un tems, & qu'on n'a pas eû intention de faire un myſtére du nombre de neuf, cet uſage de Neuvaines eû maintenant ſi autoriſé dans l'Egliſe, & par des miracles inconteſtables, & par l'approbation du moins tacite de tous les Paſteurs, qu'on ne peut ſans témérité l'accuſer de ſuperſtition. Il voudroit encore qu'on ſupprimât les pratiques

qui accompagnent les Neuvaines, *pour ne laiſſer attribuër l'effet qu'on attend, qu'à la ſeule protection de Dieu implorée par la Priére* : mais quoi ! n'y a-t-il point d'autres bonnes œuvres que la Priére ? & voudroit-on interdire l'uſage de la Confeſſion, de la Communion, & des autres choſes où il n'y a rien de contraire aux principes de la Foi ?

A l'occaſion de cette Neuvaine, on parle de certaines gens qui ſe diſent Chevaliers de S. Hubert, & iſſus de ſa race, avec pouvoir de préſerver & de guérir de la rage ; & on montre la fauſſeté & les illuſions de cette prétention. On peut lui oppoſer l'uſage des Rois de France qui guériſſent des écroüelles : & cela lui donne lieu d'examiner l'origine & de montrer la ſolidité du privilége de nos Rois en ce point. Il n'en eſt pas ainſi des Rois d'Angleterre : car après avoir diſcuté ſur quoi leur prétention eſt fondée, le P. *le Brun* laiſſe la choſe indéciſe.

J'uſqu'ici on a expoſé les différentes pratiques de guériſon : dans le cinquiéme Livre on traite des pratiques

autrefois en uſage, pour connoître l'avenir, & pour diſcerner les innocens d'avec les coupables. D'abord à l'exemple des païens qui conſultoient les Oracles ou les Vers des Poëtes, les Chrétiens recouroient aux Livres ſacrés pour y apprendre l'avenir : on montre les divers progrès de cet uſage, & les défenſes ſouvent renouvellées de s'en ſervir. La bonne foi a pu long-tems excuſer de ſaints Perſonnages qui ont eû recours à ce *ſort des Saints*, ainſi qu'on l'appelloit : mais c'étoit en ſoi une ſuperſtition, dit le P. *le Brun*, parceque c'eſt tenter Dieu, que de prétendre qu'il doit nous apprendre ce que nous deſirons, dés qu'il nous plaira d'ouvrir un Livre.

De-là on paſſe aux ſermens ſur les Reliques, pour découvrir les faits cachés & les criminels. Comme il y avoit beaucoup d'endroits & de tombeaux de Saints où les parjures étoient punis de mort, l'uſage de faire jurer dans ces endroits, quand on manquoit de preuves, fut fort en vogue dans les ſix premiers ſiécles ; mais, dit nôtre Auteur, » comme ces ſortes de miracles

„ n'arrivoient pas néceſſairement, n'é„ tant pas fondés ſur la promeſſe de „ Dieu, c'étoit un mal d'en faire une „ pratique commune, & de prétendre „ qu'en jurant ſut les ſaintes Reliques, „ les parjures ſeroient punis „. La critique eſt-elle exacte ? eſt-il défendu en général de recourir aux ſermens, quand les preuves manquent, & d'eſpérer que le parjure ſera puni, quand effectivement il l'eſt ſouvent? Les abus qui s'introduiſirent de jurer ſur les châſſes dont on avoit ſecrettement tiré les Reliques, pour ne pas ſe croire enſuite obligé à ſon ſerment; & la ſimplicité qui ſuppoſoit que les ſermens ne pouvoient nuire, que quand ils étoient faits ſur de vrayes Reliques; tous ces abus, dis-je, ne prouvent pas que l'uſage du ſerment pris en lui-même fût une ſuperſtition.

Il n'en va pas ainſi des Duels qui vinrent enſuite à la mode, pour prouver, ou ſa propre innocence, ou celle d'une autre perſonne dont on ſe faiſoit le champion. Comme il n'y a rien de ſingnlier dans cette pratique, & que d'ailleurs la ſuperſtition & la fo-

lie en ſont maintenant reconnuës de tout le monde, nous renvoyons le Lecteur à l'Hiſtoire ſuccincte qu'en a fait l'Auteur. Il s'étend davantage ſur les épreuves du fer chaud & de l'eau boüillante : il remonte à leur origine qu'il fixe au quatriéme ſiecle ; il expoſe enſuite les diverſes viciſſitudes de ces pratiques ſi communes depuis le ſixiéme ſiécle juſqu'au treiziéme, tantôt condamnées, tantôt approuvées, ſouvent même autoriſées par des miracles ; il rapporte les diverſes maniéres dont on s'en ſervoit, & pluſieurs traits ſinguliers bien capables de faire douter ſur ce point. L'hiſtoire de *Savonarole* y fait un épiſode plus amuſant que néceſſaire. Enfin il ſe propoſe les principales difficultés qu'on peut faire à ce ſujet.

Premiérement, dit-on, les faits extraordinaires qu'on rapporte ſont-ils bien ſurs ? & ceux qui étoient épargnés par le feu n'uſoient-ils point de fraude ? On répond qu'il faut conteſter toute l'hiſtoire, ſi tous ces faits peuvent être revoqués en doute ; car outre qu'on y apportoit ſouvent toutes

les précautions les plus juridiques, il est certain que des hommes sont entrés publiquement dans un grand feu, sans en souffrir la moindre atteinte; que d'ailleurs quelques-uns étoient brûlés, même dans l'eau froide; & qu'enfin ces épreuves ne réüssissoient pas toûjours.

Secondement, faut-il mettre tous ces faits merveilleux parmi les miracles, ou parmi les superstitions? On répond que Dieu par le ministére des Anges a quelquefois agi dans ces épreuves pour protéger les innocens; comme les démons de leur côté faisoient quelquefois épargner les coupables, par le pouvoir que Dieu leur laisse jusqu'à la fin du monde: que même ceux-ci préservoient quelquefois les innocens, pour séduire les hommes, & les empêcher de condamner ces pratiques. „ Or, comme il n'é„ toit pas facile de discerner ce qui „ venoit de Dieu d'avec ce qui venoit „ du démon, & que d'ailleurs c'est „ tenter Dieu, que d'exiger à tous mo„ mens des miracles; il faut conclur„ re, que l'usage commun de toutes

„ ces épreuves étoit ſuperſtitieux „.

Troiſiémement, d'où vient que l'Egliſe les a ſi long-tems ſouffertes,& que des Conciles les ont autoriſées? On répond que l'Egliſe les a ſouffertes,comme elle ſouffre pluſieurs maux, d'autant plus qu'il en réſultoit un grand avantage: mais que d'ailleurs, ſi quelques Conciles particuliers les ont approuvées, elles ont toûjours été condamnées par les Papes & les Conciles généraux.

Ce qu'on a dit de l'épreuve de l'eau boüillante devoit ſuffire pour faire juger de celle de l'eau froide, à laquelle le P. *le Brun* a pourtant deſtiné tout le ſixiéme Livre. La multitude de ſes connoiſſances l'engage ſouvent à dire en quarante pages ce qui pourroit être réduit à vingt. La créance commune étoit donc pendant un tems, que l'eau ayant été ſanctifiée pour l'inſtitution du Baptême, & conſacrée par celui de J. C. dans le Jourdain, les criminels juridiquement examinés n'y pouvoient enfoncer. Sur ce principe on dépoüilloit un homme entiérement, on le lioit d'une façon particuliére, on

le jettoit dans l'eau en le tenant par une corde : s'il alloit au fonds, il étoit censé innocent ; & s'il surnageoit, il étoit réputé coupable. On ne sçait pas au juste l'origine de cette épreuve : dés l'an 827. on en parle comme d'un usage déja ancien ; ce qui prouve que le Pape Eugéne II. mort cette même année n'en est pas l'Auteur, comme quelques Ecrivains l'ont faussement avancé. Ce qui est certain, c'est qu'elle dura jusqu'au deuxiéme siécle, & que Dieu permit quelquefois que par ce moyen on découvrit des Hérétiques, pour ne pas nuire à la Foi de l'Eglise ; mais au treiziéme siécle elle fut abolie. On pourra voir ici les raisons apportées par quelques grands hommes pour la justifier, aussi-bien que pour la condamner.

Cette pratique recommença pourtant en Allemagne, vers la fin du seiziéme siécle, pour découvrir les sorciers. On vit des Philosophes qui prétendoient prouver physiquement, que les sorciers devoient être plus legers que les autres hommes. Rickius Ma-

giſtrat de la ville de Bonn entreprit de juſtifier cette épreuve par des raiſons & par des faits, dont on peut voir ici l'expoſé & la réfutation : & rien ne fut plus commun que de voir des malheureux qui n'avoient pû enfoncer, paſſer de l'eau dans le feu. La curioſité amena bientôt cet uſage en France. Le Parlement de Paris s'y oppoſa par un Arrêt donné en 1601. mais cela n'a pas empêché que dans quelques endroits on n'ait fait depuis peu d'années, & on ne faſſe encore quelquefois cette épreuve pour découvrir les ſorciers. L'Auteur en rapporte quelques exemples étonnans, aſſés conſtans pour vaincre l'opiniatreté des incrédules, & en même tems aſſés bizarres pour y découvrir les artifices du démon. On y voit, par exemple, que pluſieurs perſonnes de différent ſexe accuſées de ſortilége, à Montigny le Roi en 1696, & dans la Paroiſſe de Cheu, Diocéſe de Sens en 1701, ſurnagérent dans un endroit profond de la riviére, en préſence tantôt de plus de 600, tantôt de plus de huit cens témoins.

Après les raiſons ordinaires & les autorités qui doivent faire condamner cette pratique, l'Auteur ajoûte une réflexion fort ingénieuſe. „ Il eſt „ étrange, dit-il, qu'on ait pris un „ ſurnagement qui n'eſt pas naturel „ par une preuve de crime, au lieu „ que dans les autres épreuves le pro„ dige ou le miracle étoit la preuve de „ l'innocence; en quoi conſiſte la bi„ zarrerie des ſuperſtitions, qui réüſ„ ſiſſent ſelon les deſirs ou les différen„ tes penſées des hommes, comme le „ dit S. Auguſtin „. Le dernier Chapitre de ce Livre eſt employé à réſoudre les doutes qu'on pourroit ſe former encore ſur ce point.

La pratique la plus autoriſée aujourd'hui, c'eſt l'uſage de la baguette, ſur-tout depuis le fameux Jacques *Aymar* : auſſi eſt-ce cet uſage qui a donné lieu à l'Auteur d'entreprendre cet Ouvrage. Dans le ſeptiéme Livre il en examine l'origine & le progrès, indépendamment de tout ce qu'il en avoit dit dans le traité de *l'illuſion des Philoſophes ſur la baguette*, dont nous parlerons enſuite. „ On entend com-

„ munément par la baguette, dit-il, „ une petite branche fourchuë de coudre ou d'amandier, qui tenuë des „ deux mains tourne sur l'eau, sur les „ métaux, & sur plusieurs autres cho- „ ses qu'on veut découvrir „. On fait pourtant remarquer, qu'aujourd'hui on la fait de toute sorte de bois & de figure, & qu'on la tient de plusieurs maniéres différentes, & que dans l'usage il y a eû, & il y a encore bien des variations, ausquelles on doit faire une sérieuse réflexion.

Pour procéder ici avec plus d'ordre, on examine s'il est bien certain, que la baguette tourne sans fraude sur plusieurs choses cachées? Après avoir posé plusieurs moyens infaillibles de s'en assûrer, moyens mille fois mis en usage; après avoir rapporté plusieurs épreuves constantes, dont l'Auteur même a souvent été le témoin, trois choses lui paroissent incontestables: premiérement, que la baguette tourne sans art & sans fraude entre les mains de quelques personnes: secondement, qu'elle ne tourne pas toûjours; & que souvent il y a de l'illusion dans

cet uſage : troiſiémement , qu'elle a ſouvent tourné en des endroits où il ne s'eſt rien trouvé de ce qui la fait ordinairement tourner. Tout ceci eſt prouvé par des faits certains dont on verra ici le détail avec plaiſir, & qui doivent rendre l'incrédulité inexcuſable en ce point.

Par le moyen de la baguette on a donc trouvé des ſources & leur profondeur , des métaux , des minéraux, les bornes des champs , les vols , les meurtriers , les maléfices , &c. On a droit de le ſupoſer ; mais la pratique & la maniére de s'en ſervir ont été différentes. Il eſt néceſſaire de faire attention à ces différences qui ſont ici exactement expoſées. On remarque enſuite , que le bâton ou la baguette ont été de tout tems le ſigne le plus ordinaire d'une puiſſance donnée aux hommes. Le pouvoir de faire des miracles étoit ce ſemble attaché à la baguette de Moyſe ; d'où vient qu'il eſt peu d'opérations attribuées aux Divinités fabuleuſes , où l'on ne faſſe entrer l'uſage des baguettes : les Magiciens d'Egypte , les Brachmanes de

Perse & des Indes se servoient de baguettes, pour certains effets prodigieux ; chés les Romains les Augures se servoient d'un bâton recourbé, nommé *Lituus*, dans les divinations les plus solemnelles : les Chaldéens étoient expérimentés dans l'usage de la baguette, sur-tout pour deviner ; & les Juifs apprirent d'eux ce secret. C'est cet usage, comme on le prouve ici par les plus graves autorités, que Dieu condamne par la bouche du Prophête Osée, c.4. v. 12. Mon peuple a consulté son bois, afin que le bâton lui indique ce qu'il desire d'apprendre. *Populus meus lignum suum consuluit, ut baculus ejus indicet ipsi.* Enfin presque toutes les Nations se sont servies de bâtons, de baguettes, ou de flêches, quoiqu'il y ait eû bien de la variété, & dans le choix des baguettes, & dans les indices qu'on en attendoit, & dans la maniére de s'en servir.

Quand on s'est persuadé, dit le P. *le Brun*, qu'il pouvoit y avoir quelque rapport à la baguette de Moyse, on a prononcé certaines paroles pour

obtenir la même vertu : quand on a pensé à un Moïse fabuleux, c'est-à-dire, à Mercure, on a eû recours aux influences de cet Astre : quand d'autres ont cru que tout dépendoit du seul desir, on ne s'est arrêté à aucune observation, & on a réussi : quand on a imaginé diverses dispositions de pores & de corpuscules, on a choisi le bois : quand on n'a songé qu'au desir & au tempérament, on a pris indifféremment toute sorte de bois : enfin quand on s'est prescrit d'autres régles, il a fallu les suivre ; & on a également réussi. Il paroît cependant certain, que l'usage de la baguette pour trouver les sources & les métaux n'a pas plus de deux cens ans ; quoique dés les tems les plus reculés on s'en soit servi pour mille autres choses. Après ces discussions critiques on rapporte en abregé les sentimens & les raisons des divers Auteurs, ou qui ont approuvé, ou qui ont condamné l'usage de la baguette. L'endroit où on examine pourquoi ces Auteurs sont si partagés, est un des plus ingénieux de tout l'Ouvrage : mais on conclut

pourtant que ce partage ne doit pas empêcher qn'on ne décide.

Pour aller plus directement au fait, on soûtient que la baguette ne peut naturellement indiquer, ni les bornes, ni les voleurs, ni les meurtriers, ni les choses dérobées. Comme tout cela est traité plus au long dans le troisiéme Volume, on se borne ici à quelques réflexions.... Premiérement, une pierre devient borne, par la seule convention de deux personnes qui la mettent en terre, pour marquer la séparation d'un champ : or cette convention est une circonstance purement morale : donc elle ne peut lui donner une vertu qu'elle n'avoit pas auparavant.... Secondement, quand on plante une borne, il est vrai qu'on frotte avec du fer deux des côtés de la pierre, & qu'on met du charbon au dessous des gardes ; mais la baguette ne tourne point sur les fausses bornes : or ceux qui sont assés malins pour en contrefaire, ne sont pas assés sots pour omettre ce qu'on observe ordinairement. D'ailleurs, si quelqu'un a malicieusement déplacé une borne, pour la po-

ser autre part, la baguette ne laisse pas de tourner dans l'endroit d'où on l'a tirée. Cela est-il physique & naturel ? .... Troisiémement, n'est-il pas évident que les choses dérobées, pour être dérobées, ne changent pas de nature ; & qu'ainsi elles ne peuvent produire un effet qu'elles ne produisoient pas auparavant ?

Peut-être dira-t'on, que du moins sur l'eau & sur les métaux la baguette tourne naturellement ; mais on peut apporter plusieurs preuves du contraire... Premiérement, un effet, pour être naturel, doit arriver d'une maniére uniforme dans les mêmes circonstances. Or par plusieurs expériences incontestables, la baguette est souvent trompeuse : elle a tourné sur des endroits, où il n'y avoit que de la terre & des cailloux : elle n'a pas tourné, où il y avoit de l'eau & des métaux... Secondement, la baguette tourne de la même maniére sur des choses trop différentes entre elles, pour pouvoir faire les mêmes impressions. Les circonstances changeant, l'effet devroit changer. On détruit ici toutes les chi-

canes qu'on voudroit oppoſer à ce raiſonnement.... Troiſiémement, pourquoi la baguette ne tourne-t'elle, ni ſur l'eau, ni ſur les métaux, quand on a deſſein de chercher autre choſe ? L'hiſtoire de la découverte des meurtriers de Lyon par Jacques *Aymar*, & d'autres épreuves ſemblables, fourniſſent au P. *le Brun* des réflexions qui paroiſſent déciſives en ſa faveur. .... Quatriémement, ce qui s'exhale de l'eau & des métaux, ne peut avoir la force de tourner, de tordre, & de rompre la baguette entre les mains d'un homme. On le prouve par des raiſons très-ſolides.... Cinquiémement, pourquoi la baguette, tantôt a-t'elle fait pluſieurs tours, tantôt s'eſt-elle ſimplement courbée entre les mains ? quelle cauſe phyſique de ces divers mouvemens ? D'ailleurs ce qui ſort de l'eau & des métaux, ou bien s'éléve lentement comme les vapeurs ordinaires ; & alors la partie qui en vient vers la baguette ne pourra pas remuer un fêtu : ou bien il ſort avec rapidité, comme ce qui ſort de l'aiman ; & alors il eſt aiſé de prouver,

qu'il ne doit pas faire tourner la baguette. Ceci eſt manié avec l'habileté d'un grand Phyſicien. Premiérement, pourquoi tant de diverſité dans les pratiques de ceux qui cherchent des ſources & des tréſors ? On l'a remarquée plus haut. N'eſt-il pas évident par cela ſeul, que le mouvement de la baguette ne vient pas d'une cauſe naturelle, mais d'une cauſe capable de ſe contredire, & qui s'eſt coupée pour s'accommoder aux divers deſirs & aux diverſes maniéres de raiſonner de différentes perſonnes.

Dans le huitiéme Livre, qui eſt très-court, on traite des moyens de s'oppoſer aux pratiques ſuperſtitieuſes. On y apprend ce qu'on doit repréſenter aux perſonnes qui y ont recours : on y montre quelle eſt la folie de quelques vaines obſervations qui ont cours dans le monde ; & comment on peut être coupable, ſans avoir fait de pacte avec le démon : enfin on y rapporte ſept maximes générales de l'Egliſe, touchant ceux qui ſont coupables de ſuperſtition. Comme elles regardent les peines qu'ils encourent,

& les pénitences qu'on doit leur impoſer, & que d'ailleurs elles ne contiennent rien de fort curieux, nous renvoyons le Lecteur au livre même. Il eſt tems de donner quelque idée du troiſiéme volume, qui fait comme un Ouvrage différent & antérieur à celui-ci.

ARTICLE LXXXVII.

LETTRE DU P. CASTEL *Jeſuite à M. le Chevalier* de Ramſai; *pour ſervir d'éclairciſſement au ſyſtême de la peſanteur.*

MOnſieur, je vous avois promis des éclairciſſemens ſur mon ſyſtême de la peſanteur, dés que les Lettres adreſſées à M. l'Abbé de ſaint Pierre que je vous avois communiquées en manuſcrit, auroient paru. Je vous fais bien des excuſes, ſi mille je ne ſais quoi m'ont empêché juſqu'ici de ſuivre mon zéle à vous ſatisfaire, mon empreſſement à recüeillir vos ſuffrages.

Ce ſont, ſi je m'en ſouviens bien,

les petites rouës dont je compoſe les corps ſenſibles, le jeu général de ces petites rouës, & leur jeu particulier pour faire tomber ces corps, qui vous intéreſſoient alors. Tout ſe réduit en effet à ces trois queſtions : premiére, y a-t'il de petites rouës, & tout n'eſt-il que petites rouës dans la ſtructure primitive & élémentaire de l'Univers ? Seconde, comment leur jeu produit-il le ſyſtême général des choſes ? Troiſiéme, comment enfin produit-il en particulier celui de la peſanteur, & nommément la chûte des corps ?

Premiére Question.

Les parties élémentaires des corps ſont-elles de petites rouës ?

Pour décider cette queſtion, il n'y a proprement que trois choſes à prouver. Premiérement, que les parties primitives des corps ſont des atomes durs & inaltérables. Secondement, que leur ſtructure, leur figure eſt réguliére. Troiſiémement, qu'elle eſt hériſſée en façon de rouës ou

de boules armées d'eſpéces de dents. Le premier article eſt le plus eſſentiel : celui-là une fois prouvé, les deux autres vont tout de ſuite.

Premiérement, quand je dis que les atomes des corps ſont durs, inaltérables, & par conſéquent indiviſibles, je parle du fait en Phyſicien, & nom du droit que je laiſſe aux Métaphyſiciens ſpéculatifs. La matiére eſt diviſible à l'infini entre les mains de Dieu ; mais il ne l'a diviſée, ſelon moi, que juſqu'à un certain point, au-delà duquel toutes les forces créées qui ſont dans la nature, ne ſçauroient la diviſer. *Epicure* lui-même en a-t'il voulu davantage ? Les Métaphyſiciens l'ont fort réfuté ; mais je croirois aſſés qu'il n'en parloit qu'en Phyſicien.

L'idée métaphyſique de *Deſcartes* peut avoir été meilleure que celle d'Epicure. Phyſiquement parlant, je doute qu'il ait mieux penſé. Ce grand Philoſophe n'a pas aſſés ſenti la conſéquence d'arrêter la diviſion des corps à des corpuſcules fixes & déterminés ; & par-là il a expoſé les aſtres

& tout l'Univers à des variations de forme presque continuelles, & sans doute à un anéantissement de toute forme sensible, le mouvement devant réduire bientôt en poussiére impalpable, en matiére subtile, toûjours de plus en plus subtile à l'infini tous les corps & tous leurs atomes.

Descartes ne laissoit pas d'avoir ses raisons : il vouloit en effet exposer les corps à ces variations & même à cet anéantissement de forme, poussant trop loin les conséquences de l'altération des corps célestes, que *Scheiner* avoit tirées de la découverte des taches du soleil, & qu'on pouvoit tirer de la découverte de plusieurs étoiles nouvelles. Mais cette altération des corps célestes a ses bornes ; & le tems ne nous a pas fait voir qu'elle allât jusqu'à détruire ou à produire de nouveaux astres, ni à les métamorphoser même d'étoile en Planéte ou de Planéte en étoile, comme *Descartes* s'étoit pressé de nous en expliquer le mécanisme sur des indices peu certains.

Malebranche son Disciple a bien

fait pis. Tout absorbé dans la Métaphysique, la plus ingénieuse il est vrai, mais la plus spéculative qui fût jamais, il a transporté dans la Physique une divisibilité &, qui pis est, une division infinie, qui feroit de l'Univers un vrai château de cartes qui n'attendroit pas même le soufle d'un enfant pour s'écrouler & se dissiper en fumée. Il a voulu que toute la matiére fût infiniment molle, & sans aucune sorte de consistance. Il est vrai qu'il a cru rajuster un peu les choses, en repliant, avec plus d'esprit que de solidité, toute la matiére en petits tourbillons qui forment des globules, & même, s'il faut l'en croire, des atomes de toutes les figures.

Mais il y a long-tems, que dans divers écrits, & dans mon *Traité de Physique* imprimé en 1724. *A Paris chés Cailleau*, j'ai démontré, sans qu'aucun Malebranchiste ait pû y repliquer, que la pression mutuelle de ces petits tourbillons, loin de les conserver, devoit absolument les anéantir, en les unissant, en les fondant ensemble comme & bien plus vîte que

des œufs adoſſés & preſſés les uns contre les autres : que la ſeule force centrifuge de leurs parties ſuffiſoit pour les diſſiper & les confondre : & qu'en un mot dans une matiére infiniment molle, uniforme & phyſiquement diviſible à l'infini, il ne pouvoit jamais y avoir la moindre naiſſance de tourbillons, ni grands, ni, à plus forte raiſon, petits ; le tourbillonement étant toûjours un mouvement forcé, prêt à ſe débander ; & n'arrivant qu'à l'occaſion d'une hétérogénéïté de corps inégalement ſolides qui ne peuvent ſe concerter à un même mouvement, s'empêchent de s'étendre en ligne droite, ſe réfléchiſſent, ſe replient ſur eux-mêmes ou vers des centres particuliers.

Qu'il y ait dans l'Univers une matiére molle, parfaitement, infiniment diviſible & fluide, ce n'eſt pas de quoi je doute. Il n'y a qu'à ouvrir les yeux, pour voir que ce monde n'eſt qu'un mêlange miparti de fluides & de ſolides ; & il n'y a qu'à raiſonner, pour comprendre que ce mêlange eſt intime ; & qu'il n'y a pas

d'atome ſolide qui ne ſoit comme imbibé de fluide, ni de fluide qui ne ſoit entrecoupé de quelque corps ou corpuſcule ſolide, à peu près comme la terre en grand eſt entrecoupée de mers, de lacs, de riviéres entrecoupées elles-mêmes d'Iſles, de bancs de ſable, de langues de terre, &c.

Des ſolides ſeuls n'auroient point eû de mouvement, & ſi tout en avoit été plein, ils n'auroient pas même pu en avoir ni en recevoir. Des fluides ſeuls n'auroient point eû de conſiſtence, point de forme ſenſible. Tout coule, tout paſſe, tout change ſur la terre & dans l'Univers entier : toutes ces viciſſitudes ſont l'effet d'une matiére fluide & mobile qui pénétre tout, qui entraine tout.

Mais au milieu de toutes ces viciſſitudes *Terra in æternum ſtat*; la terre, la lune, le ſoleil, tout l'Univers conſerve ſa forme ſenſible, toûjours ſtable, toûjours la même, ſans aucune altération qui ne ſoit paſſagére & preſqu'uniquement apparente. Les variations ſont dans les parties qui ne ceſſent de ſe combiner par l'action du

fluide, du feu ſecret qui les pénétre. La conſiſtence eſt dans le total, que l'inaltérabilité des parties primitives maintient dans une certaine ſphére, & aſſujétit à des combinaiſons toûjours les mêmes & qui ne font que ſe renouveller tour à tour.

Ariſtote ſeul, quoiqu'on en diſe, a défini la *nature* avec juſteſſe, lorſqu'il a dit que c'étoit le *principe du mouvement & du repos.* Et cette définition eſt ſi belle, ſi juſte, ſi géométrico-phyſique, que *Deſcartes*, tout *Antiariſtotelicien* qu'il vouloit être, n'a pû ſe diſpenſer de la citer & d'y applaudir. Il a même tenté de la ſauver, ou de ſauver ſon ſyſtême en l'y aſſujétiſſant, par le partage qu'il a fait des forces de la nature entre le mouvement & le repos, qu'il a reconnus pour deux forces égales & antagoniſtes, capables en ſe balançant de produire tout le jeu alternatif de l'Univers. Il y a bien du vrai Phyſique dans cette penſée dont aucun de ſes Diſciples n'a ſaiſi le point de vûë étendu, & ſyſtématique. *Malebranche* qui en vouloit comme perſonnel-

lement à *Aristote*, auroit pu dans cette prévention peu mesurée, respecter l'autorité ou la raison de ce grand Philosophe dans celle de *Descartes*, sous laquelle il sçavoit assés plier.

Le seul point où *Descartes* a manqué, a été de ne pas trancher assés hardiment le nœud, en admettant d'un côté un repos parfait, une union indissoluble dans les parties qui composent les atomes de la matiére crasse, & de l'autre côté un mouvement parfait, une dissolution, une fluidité parfaite dans les atomes de la matiére subtile qui sont entremêlés avec ceux de la matiére crasse.

L'heureuse fécondité de son génie le flatoit de tout expliquer, & de rendre raison de la génération primitive des atomes mêmes, en admettant, d'après quelques Anciens, des atomes, d'atomes, des élémens d'élémens.

Mais c'est qu'il faut bien aussi, dit-on, qu'un Physicien rende raison de tout : j'en conviens. Mais il y a pour le moins la raison des raisons à quoi il faut s'arrêter tout court. Or c'est Dieu, c'est sa volonté qui est la

raiſon des raiſons; & il faut bien que la raiſon d'un Phyſicien parte de-là & y remonte, en premiére & en derniére inſtance.

Pourquoi tant tâtonner? Pourquoi couper des atomes cubiques pour ſe donner la peine de les façonner en boules, en vis, ou d'autres formes, auſquelles il faut toûjours en venir avant toutes choſes? Et pourquoi lorſqu'une fois ces vis & ces boules ſont façonnées, les rendre fragiles, les expoſer à perdre leur forme eſſentielle pour avoir encore la peine de les refaire, au hazard même de les manquer, & d'avoir des élémens eſtropiés, irréguliers, peu propres à former un monde, ou propres à former un monde tout différent de celui-ci?

Car pour une telle langue il faut un tel alphabet, pour de tels mots il faut de telles lettres, pour une montre il faut des rouës, & pour telle montre il faut telles rouës qui ayent tant & de telles dents. Je ne me laſſe point de le répéter, pour une terre, & une telle terre, il faut de l'air, de

l'eau, des ſels, & tant & de tels ſels, de tel air, &c. Pour un tel monde il faut de tels élémens, en telle quantité, en tel nombre, en telle grandeur, en telle figure & conſtitution de molecules. Toute la nature conſiſte uniquement dans le nombre, le poids & la meſure, & en tel nombre, tel poids, telle meſure préciſe de toutes choſes & ſur-tout des choſes primitives & élémentaires.

Quelle indécence trouve-t'on pour un Philoſophe chrêtien, de dire que Dieu a produit d'abord la nature en entier, avec les deux principes qui la conſtituent, le mouvement & le repos. *Deſcartes* a fort ſagement reconnu Dieu pour Auteur de tout le mouvement qui eſt dans la nature. Que ne l'a-t'il reconnu Auteur auſſi de tout le repos? Le mouvement de la nature n'eſt qu'un mouvement de diviſion qui tient certaines parties détachées les unes des autres à perpétuité: Le repos ne doit être non plus qu'un repos de contact & d'union, qui tienne certaines parties collées l'une à l'autre à perpétuité.

Mais d'où vient la force de cette union? Elle vient du même principe d'où découle la force de cette division. Dieu a voulu l'une & l'autre: il a voulu que certaines parties fussent attachées & d'autres détachées, afin de concilier les deux grands Phénoménes de la nature, le mouvement & le repos, la ſtabilité des tous, & la mutabilité des parties, la fluidité & la ſolidité; le tout fondé ſur un mêlange d'atomes moitié groſſiers, motié ſubtils, moitié mobiles, moitié inanimés.

Donnés-moi de la matiére & du mouvement, dit un Malebranchiſte. Un vrai Cartéſien ajoûteroit, *donnés-moi auſſi du repos*. Et un vrai Philoſophe diroit, *donnés-moi de la matiére figurée*, des atomes ſolides, des élémens déterminés, *& du mouvement.*

Un homme un peu intelligent, ſans être horlogeur, peut dire à un homme du métier: *donnés-moi des rouës & un mouvement ou un reſſort, & je ferai une montre*. Mais il y auroit de la préſomption à lui, de dire: *donnés-moi*

de la matiére, du fer, du cuivre & un mouvement.

Ce qu'on n'oſeroit dire à un horlogeur, on oſe le dire à Dieu : *donnés-moi de la matiére & du mouvement, & je ferai un monde.* La matiére en général, eſt une matiére informe, indéterminée, & qui étant bonne à tout, ſe trouve par-là même n'être bonne à rien. Elle peut ſervir à faire une infinité de mondes differens. Il faut abſolument avant toutes choſes la déterminer à faire un tel monde en particulier.

Le mouvement eſt de ſa nature tout-à-fait indéterminé. De ſoi il ſe porte à la ligne droite, ou s'il eſt empêché, il prend la ligne courbe la plus ſimple, le cercle autour d'un centre, ſans multiplier les centres. *Deſcartes* a eû la précaution détablir pluſieurs centres. C'eſt-à-Dieu même qu'il en laiſſe le ſoin ; & en général cela eſt bien ; mais il y faloit pourvoir par une bonne ſtructure mécanique de corps, de corpuſcules, d'atomes élémentaires.

Voila ce que les Cartéſiens & ſur-

tout les Malebranchistes n'ont jamais bien senti, que c'étoit à la structure des corps, & des corps élémentaires, de déterminer le mouvement primitif de la nature. Avec du mouvement on fait tout ce qu'on veut, disent-ils, & *Descartes* lui-même a rendu la configuration des parties, la génération des atomes, l'effet du mouvement.

Cela n'est pas, & cela ne peut être. Le mouvement est toûjours tel, que la disposition mécanique des piéces le fait. A chaque instant il affecte la ligne la plus droite, & il faut qu'à chaque instant il reçoive une nouvelle détermination. S'il passe dans une rouë, il tourne; s'il saisit un ressort, il le bande : dans un pendule, il fait des vibrations : dans un marteau, il sonne les heures, dans une aiguille il les marque; dans un carosse il court, dans un serpent il rampe, dans un ruisseau il coule : il prend toutes les formes qu'on lui donne; mais de lui-même il n'en donne point. J'ose donner ceci pour une démonstration sans replique, pour un principe de fait, pour un axiome de

Physique. Si Messieurs les Malebranchistes ont quelque chose de mieux à repliquer, je me ferai un honneur & un devoir de recevoir leurs avis ou de résoudre leurs difficultés.

Secondement, il a donc falu qu'avant toutes choses Dieu donnât à la matiére, la forme qu'elle doit avoir pour composer les divers corps de l'Univers; qu'il la divisât en corpuscules, & que par un acte de sa volonté il mît ces corpuscules à l'épreuve de tous les mouvemens & de tous les chocs. Or déslors il est décidé que la forme de ces corpuscules doit-être réguliere, soit parceque les ouvrages immédiats de Dieu sont toûjours réguliers; soit parceque les corps sensibles qui résultent de la combinaison de ces atomes sont eux-mêmes d'une extrême régularité, & même toûjours à peu près les mêmes, ce qui ne peut absolument venir que de la parfaite régularité de leurs élémens primitifs; soit enfin parcequ'il n'y a nulle nécessité de donner des irrégularités à ces atomes; les Cartésiens ne leur en ayant donné jusqu'ici qu'à cause du hazard de la façon au-

quel *Descartes* avoit livré leur génération. Il seroit en vérité très-indécent de penser que les premiers traits d'un ouvrage aussi parfaitement, aussi divinement dessiné que l'est cet Univers, & que le sont tous les ouvrages de la nature, fussent pleins d'inégalités & d'irrégularités, & que ce fût Dieu seul qui les eût dessinés.

Troisiémement, allons tout de suite. Si ces atomes sont réguliers dans leur figure, ce sont donc de petites rouës sphériques armées de dents comme la peau d'un hérisson, l'envelope d'une châtaigne, les rouës d'une horloge.

D'abord il est plus simple & plus philosophique de n'admettre qu'une espéce de figure, & de façonner tous les élémens, si-non dans le même moule, du moins sur le même modéle. Point de figure d'ailleurs plus simple & plus primitive que la figure sphérique; point de figure plus géométrique: j'ajoûte, point de figure plus mécanique, plus mobile, plus assortie aux mouvemens circulaires qui entraînent toutes les parties de l'Uni-

vers : point qui réponde mieux à l'idée d'une montre, d'une horloge, d'une machine, à quoi on compare le monde & ses divers corps.

Toute matiére crasse & solide dont je compose l'Univers, est sphérique. Les globules, dont je parois faire une classe à part, sont des rouës désarmées, édentées, ou dont les dents sont infiniment petites : comme mes rouës sont des globules dentés, armés, &c. Ainsi je n'admets qu'une espéce de matiére crasse, qu'une espéce d'atomes ; & cette espéce se diversifie en une infinité d'espéces subalternes, par la grosseur & la densité inégale des rouës, par la diversité de leurs dents plus ou moins longues, plus ou moins serrées, plus ou moins plates, &c.

On a imaginé jusqu'ici, d'après Epicure, une grande diversité d'atomes pyramidaux, triangulaires, tetraédres, cubiques, polyédres, octaédres, eptaédres, pointus, sphériques, plats, cylindriques, crochus, &c. Tout cela sent trop le hazard, & n'a été effectivement imaginé par Epicure que pour favoriser ce hazard,

& par les autres à cauſe du hazard de leur façon. Il eſt plus ſimple de n'admettre qu'une figure ; & cette diverſité eſt inutile : je dirai même plus : elle eſt mauvaiſe. Des atomes plats, triangulaires, polyédres, ne ſont ſuſceptibles d'aucun vrai mécaniſme : ils ne ſont bons qu'à être balotés au hazard, & nullement à s'engrainer & à ſe concerter à des mouvemens enchaînés, liés, ſubordonnés, réguliers, & véritablement mécaniques.

Enfin cette idée revient à celle qui eſt la plus établie d'atomes hériſſés, anguleux, pleins d'inégalités, d'âpretés, de ſinuoſités, &c. J'aurai l'honneur de vous parler du jeu des roües pour le ſyſtême général de l'Univers, & pour le ſyſtême particulier de la peſanteur, dans une autre Lettre. Je ſuis, &c.

ARTICLE LXXXVIII.

APOLOGIE DES BESTES ou leur connoiſſance & raiſonnement prouvés contre le ſiſtême des Philoſophes Cartéſiens, qui prétendent que les Brutes n'e ſont que des Machines automates; Ouvrage en Vers. Par M. Morſoüace de Beaumont. *In* 8. *pp.* 196. *ſans l'Epître dédicatoire & la Préface auſſi en Vers. A* Paris *Chés Pierre* Prault, *Quay de Geſvres*, 1732. *& à* Lyon, *chés Claude* Journet, *à la deſcente du pont de pierre, du côté de Saint Nizier.*

N'En déplaiſe aux eſprits ſérieux, partiſans ou panégyriſtes auſtéres de la Philoſophie ; peut-être ne mérite-t'elle pas moins d'être donnée pour ſœur à la poëſie, que la peinture. Dira-t'on, qu'il s'en faut bien que les agrémens ſoient les mêmes de part & d'autre ? On reconnoîtra aiſément par cet ouvrage qu'il n'eſt pas impoſſible à une bonne main de les raprocher ; mais du côté de l'invention ou

de la fiction, personne au moins ne disconviendra, que ce qu'on nomme *Poëme* & *systéme* ne soient deux productions d'un genre libre & abondant, qui ont ensemble de très-grands raports.

Autant qu'Hesiode, Lucrece, Virgile, & quelques autres Poëtes se sont montrés Philosophes dans leurs ouvrages; autant peut-on l'avancer de M. *Descartes* en particulier; qu'il s'est rangé au nombre des Poëtes, & qu'il en occupe avec distinction les premiéres places dans son méchanisme du monde & dans sa Bête automate. C'est à ce dernier objet, que s'attache M. *de Morfoüace de Beaumont*. Poëte & Philosophe lui-même assés habile dans les deux professions pour déployer en même tems toutes les graces d'une versification aisée, & toutes les forces de l'Ecôle, il vient faire le défi aux Cartésiens. Ces Messieurs consentent-ils à ne prendre la doctrine de leur maître touchant la Bête automate que pour une ingénieuse & sçavante réverie, un jeu poëtique imaginé & conduit dans les Métamorphoses

d'Ovide : Il leur offre ſa plume, prêt à en répandre les charmes ſur le détail de leur hypothéſe, comme le Poëte Latin l'a fait ſur celui de l'ancienne fable. Mais s'ils pouſſent la liberté plus loin, & que défenſeurs d'une éblouiſſante chimére, ils entreprennent d'en ſoutenir la réalité, ils leur préſentent, pour les combattre, un choix d'obſervations & des réflexions diſpoſées en bel ordre, contre lequel il ſe flatte qu'ils ne tiendront pas; c'eſt-à-dire qu'ils ne répondront rien qui le ſatisfaſſe: car pour les réduire à convenir de leur défaite, il n'a garde de l'eſpérer, ni des Cartéſiens, ni d'aucune autre Secte de Philoſophes : ce ſeroit un aveu trop mortifiant.

L'Auteur ſe met d'abord à l'abri d'un nom illuſtre, chéri & invoqué dans la littérature. Il le fait par une magnifique Epître à Monſieur le Comte d'Argenſon : Piéce ſinguliére pour ce genre de compoſition, en ce que l'élégance & la fineſſe du tour n'ajoûtent rien à la vérité du compliment, & n'en altérent point la ſimplicité. Dans la Préface, qui eſt en Vers, auſ-

ſi bien que l'Epître, il ſe hazarde à faire ſentir la difficulté de ſon projet par une comparaiſon modeſte entre Lucrece & lui. Il ne balance pas à dire comme Lucrece

Avia Pieridum peragro loca, nullius ante Trita ſolo &c. Mais il s'abſtient de pourſuivre ;

.... *Obſcura de re tam lucida pango Carmina, muſeo contingens cuncta lepore.*

Et il pouvoit en effet ſe repoſer de ce ſoin ſur ſes Lecteurs. On ne lui reprochera point d'être entré legérement dans la carriére, ſans avoir prévû tout le riſque qu'il y courroit. Ce qu'il feint lui avoir été repréſenté par ſa muſe, pour lui faire abandonner ſon travail, n'étoit que trop capable de lui en inſpirer du dégoût. Il a conçu la différence d'un ſujet *ſcabreux, ſec, aride, ingrat, où toute la force de la verve tombe & s'énerve*, dit-il, *ſous les bornes & la contrainte des expreſſions*, avec ces nobles & majeſtueux traits d'hiſtoire ques les Poëtes ſaiſiſſent ordinairement.

S'agit-il de décrire un combat, un naufrage,
Ou de guerre civile un Empire agité ?
Dans de si vastes champs, l'esprit qui se dégage,
Frape des Vers au coin de l'immortalité.
Il n'en est pas ainsi, quand il faut se restraindre
Au stérile récit de la construction
des loges du Castor ; ou quand il faut dépeindre
Cet art qui pour le miel compose le rayon.

Ce n'est pas tant comme on voit la matiére qui fait l'embarras que la disette & la rudesse des termes, qu'on est obligé de varier & d'adoucir selon les tempéramens convenables à l'oreille & à la délicatesse françoise. Ceux de *pensée*, de *raisonnement*, d'*ame* de *connoissance*, reviennent à chaque conclusion. Toute conclusion doit procéder par la forme du syllogisme, au moins équivalamment ; & ce qu'on prend pour syllogisme dans un adversaire qu'on réfute, n'est quelque fois qu'un captieux syllogisme à débroüiller.

Tous ces barbares mots, sont, malgré les talens,
Peu propres pour des Vers pleins, nerveux & coulans.

Joignés à cela sur le sujet même, que la nouveauté lui manque; qu'il a passé en prose par une infinité de sçavantes mains, qu'on en est rebattu, Tels sont les écuëils qui ont effrayé l'Auteur : mais qu'en résulte-t'il ? si non qu'il ne lui en est que plus glorieux d'avoir sçu ou les eluder, ou les braver avec succès : & que ce pourroit bien être une petite ruse d'amour propre d'en avoir tracé une image si pompeuse & si achevée.

L'idée qui régne & lie les parties dans le cours de l'ouvrage, a été d'introduire sur la sçéne une Bête, personnage sensé & éloquent dans le genre Brute, qui vient résolument se commettre avec les Cartésiens, & défendre contre eux le droit de ses semblables : elle céde sans peine & sans jalousie à l'homme la presséance qu'il se donne en ce qui regarde la spiritualité de l'ame & son immortalité : mais indignée que sur l'autorité d'un bel esprit Espagnol, avant-coureur de M. *Descartes*, on lui ravisse à elle-même la faculté de connoître & de raisonner, dont elle etoit en possession de-

puis tant de ſiécles, elle en demande juſtice. Ce n'eſt pas en flatant ſes juges, qui s'arrogent auſſi la qualité de maîtres, qu'elle prétend l'obtenir. Au contraire, elle croit néceſſaire pour prélude d'apologie, d'examiner un peu ce que c'eſt que l'Homme, & autant que tout autre, l'homme Philoſophe comparé avec elle en fait de mœurs. Elle entame là-deſſus le paralléle d'un air de ſupériorité, qui doit un peu mortifier l'orguëil des ſubſtances intelligentes, convaincüe que ſon avantage.

Sur cet article d'importance
Etant prouvé bien clairement
Il emporte la conſéquence :
Que l'animal procéde, & qu'il vit ſagement.

Des avances auſſi fiéres ſont ſoutenües par une tirade de Morale, dont *Zenon* & *Seneque* ſe ſeroient fait honneur: elle adreſſe la parole à l'homme.

Nous voyés-vous brûler de l'amour des richeſſes,
Et de l'ambition careſſer les foibleſſes ?
Contens de la nature : attentifs à ſa voix,
Nous ſuivons ſon penchant, nous obſervons ſes loix.

Du jugement des ſens dont elle nous partage,
Plus prudemment que vous, nous ſçavons faire uſage.
Le préſent nous ſuffit, joüir eſt nôtre objet.
Sur l'obſcur avenir rien ne nous intéreſſe,
Tandis qu'à ce ſoin inquiet
La crainte & les deſirs vous attachent ſans ceſſe.

Aux reproches généraux ſuccéde une induction vive qui n'épargne ni la fureur des plaiſirs, ni le dérangement de la ſanté, ni la fantaiſie des remédes, ni le faſte des ameublemens; & chaque point eſt traité ſi noblement, que par l'effet d'un charme fort différent de celui de Perſe

Corvos Poëtas & Poëtrias picas
Cantare credas pegaſeïum melos.

Voici un endroit des plus énergiques.

Les fleuves, la terre & la Mer
Ne fourniſſent qu'à peine à vos ſuperbes tables
Ces ragouts rafinés, ces morceaux délectables,
Que l'on n'eſtime encor qu'autant qu'il coute cher.
Les vins les plus exquis vous paroiſſent inſipides,

Et vous empoisonnés leur bonne qualité,
En les convertissant en ces flammes liquides,
Qui vous brûlent le sang par leur activité.
Cependant vous bûvés cette liqueur traitresse,
Dont vous poussés l'excès souvent jusqu'à l'ivresse.
Ainsi tous vos festins si variés, si doux,
Sont mêlés d'amertume & de dégouts extrêmes.
Dans leur simplicité tous nos mets sont les mêmes :
Un appétit réglé nous tient lieu de ragouts.

La beauté de ces préliminaires naturellement susceptibles des véritables agrémens de la Poësie, pourroit faire soupçonner que l'Auteur ne les eût allongés exprès, reculant adroitement au moment de s'engager dans ce qu'il a proposé de plus âpre & de plus abstrait. Mais ce n'est pas même un détour qui l'écarte du nœud de la dispute : il y vient avec méthode, puisque rien ne heurte & ne contredit plus directement le systême de M. *Descartes*, qu'une suite d'opérations judicieuses, qui dans la conduite ravale-

roient le commun des hommes ſi fort au deſſous de la Bête.

Grace à vos réves ridicules,
Eh bien nous voila transformés en pendules,

reprend le pauvre animal, très-étonné que malgré la régle & l'économie de ſes fonctions, on le réduiſe à un état d'inſenſibilité, contre lequel il réclame ſur des titres clairs ſelon lui, & irréfragables. Il déclare que le ſeul mot d'automate l'outrage, & l'irrite; que jamais il n'en conviendra, dans le ſens qu'on déſigne par-là un corps abſolument inanimé. Car enfin, continue-t'il,

Ce qui nous conſtituë en êtres d'animaux
Sont nos ſenſations & nos eſprits vitaux.
Mais vôtre automate arbitraire
Ne ſçauroit recevoir qu'une ame imaginaire.
Il fait que nous naiſſons & vivons agiſſans,
Par un principe interne animés & penſans,
Toûjours pour nôtre bien en chaque circonſtance
Procédans à nos fins par nôtre connoiſſance.

La machine automate en ſon arrangement
N'a point la faculté d'agir par jugement.
Avec tous ſes reſſorts d'une induſtrie extrême,
Elle ne peut penſer, ni ſentir par ſoi-même :
Mais la nature en nous formant,
Veut bien nous influer certain raiſonnement.
Ainſi la différence éclatte
De la Bête qui penſe & de vôtre automate.
Nous ne ſommes point envieux
Que vos habiles Machiniſtes
Et vos plus excellens Artiſtes
Prêtent à leur Machine une langue & des yeux :
Ils la feront parler ; mais jamais leur ſçavoir
Ne fera qu'elle puiſſe entendre, apercevoir.
L'artifice peut bien l'exercer à la danſe,
Avec grace & juſteſſe, en meſure, en cadence ;
Il lui peut encore aſſortir
Nos actions extérieures :
Mais pour nos paſſions qui ſont intérieures,
Il ne pourra jamais les lui faire ſentir.
Leur machine en un mot n'eſt qu'artificielle,
Et la nôtre au contraire eſt toute naturelle ;

Elle a comme la vôtre un principe pensant,
Qui la régle & conduit dans un ordre constant.

On ſçait que le Cartéſien preſſé par cette diſtinction ſe retranche ſur l'exemple de l'homme, en qui l'on reconnoît ce qu'on appelle les mouvemens *ſpontanées*, qui mange, qui chante, qui écrit, qui joüe, qui badine, ſouvent ſans que la réflexion ni la volonté y interviennent, & qui ignore même communément juſqu'aux régles & aux reſſorts par leſquels il agit. Pourquoi exigera-t'on plus de connoiſſance dans les Bêtes? Même ſpontanéïté de mouvemens, même ſimplicité d'actions.

La Brute bien affermie ſur les principes de ſa théſe, ne s'en laiſſe point impoſer à la fauſſe lueur d'un *à pari*, qui avilit l'homme même en le ſuppoſant agir en aveugle. Elle lui accorde que ni lui;ni elle, ne ſont pas plus inſtruits l'un que l'autre du mobile myſtérieux & de la mécanique, qui impriment le mouvement à leurs corps, & dirigent le jeu des organes;

mais elle l'arrête court ſur ce qu'il a la malignité d'en conclure à ſon préjudice.

Quoique nous ignorions, dit-elle, l'artifice
Des reſſorts qui nous font mouvoir,
Nous avons cependant le don de conçevoir
Le motif & l'objet, le ſujet & la cauſe
Qui nous font entreprendre ou l'une ou l'autre choſe :
Et nous ſçavons encor parvenir à nos fins
Toûjours par les plus ſûrs & les plus cours chemins :
Car quelle que ſoit la lumiére
Qui nous conſerve & nous conduit,
L'ame ordonne, le corps agit,
Sans que l'homme & la Bête en ſçachent la maniére.

Symbole de la fidélité, parmi les hommes & leur modéle ſur plus d'un article ; le chien fournit ici abondamment de quoi éclaircir & confirmer l'argument de la Brute. Chanſons que cela pour un Cartéſien ; déterminé qu'il eſt à n'en découvrir pas plus dans les inquiétudes, les recherches, les ſauts, les careſſes, les tranſports

de cet animal en l'abſence ou à la vûë de ſon maître, qu'il n'en trouve dans une aiguille aimantée, le nouvel Avocat ou le nouveau Péripatéticien, comme on voudra l'appeller, juge la défaite pertinente & la comparaiſon abſurde. Car enfin que l'aiguille dans la Bouſſole

Incline vers le nord, cherche & trouve ſon Pole ;
Son repos, ou ſon mouvement,
Peuvent-ils démontrer un tendre ſentiment ?
L'aiguille eſt toûjours fer ; l'aiman eſt toûjours pierre :
Ce ſont des compoſés d'une inſenſible terre :
Homme, au moins convenés, que ſur ces mineraux
Nous avons l'aſcendant des eſprits animaux.

L'opiniâtre Cartéſien eſt bien éloigné d'en convenir: & c'eſt pour l'accabler, s'il ſe peut, de preuves expérimentales, que la Brute qui paroît par-tout munie de bonnes leçons pour ſa défenſe, accumule hiſtoires ſur hiſtoires en ſtile d'apologues ; tous faits conſtatés & averés. Il eſt ſi eſſentiel de connoître

l'Auteur par ces récits, qui font le corps de ſon Livre, que la longueur des citations ne doit pas nous diſpenſer d'en raporter quelqu'un. Tantôt la narration eſt pure & ne fait qu'inſinuer les conſéquences; tantôt elle eſt mêlée de raiſonnemens qui les dévelopent & les mettent dans leur plus grand jour. C'en ſeroit plus qu'il n'en faut, la plume à la main, pour chanter victoire: mais comment pouſſer des adverſaires réſolus de n'en pas démordre, qui reſſerrés & barricadés dans une demie-douzaine de mots, toûjours les mêmes; & qu'il leur eſt donné à eux ſeuls de ſçavoir aprofondir, mépriſent de-là quelque expérience & quelque vraye-ſemblance qu'on leur oppoſe. Si pour armes, ils emploloient des explications, où l'on vît un peu plus clair, la Brute tireroit de ſa nature, ou du génie ſupérieur qui l'anime, de quoi répondre.

Non: ce ſont certains vehicules;
Certains eſprits ſubtils & certains corpuſcules
Qui ſont par un certain pouvoir
Exhaler certaine influence, &c.

A ce nouveau genre de ſolution bien d'autres qu'une Brute Philoſophe ſeroient déconcertés ; & plûtôt que de s'eſcrimer ſur des termes, & ne rien entendre, ils iroient ſolitairement ſe renfermer dans le ſecret de leurs méditations. Celle qui ſert d'organe à l'Auteur, témoigne plus de conſtance. Outre l'hiſtore, ou la deſcription du gouvernement des Caſtors & de celui des Abeilles, qui eſt d'une juſte étenduë ; elle en produit vingt-quatre ou vingt-cinq, ſur autant de ſujets particuliers, comme le Chien de Sabinus, le Singe de Charles-Quint, l'Elephant de Porus, celui de Siam, l'Aigle de Seſte, le Lion d'Androde, la Cigogne, le Pélican, le Cheval, les Serins, les Oiſeaux de proye. Nous nous bornons au Cheval ; parceque le récit en eſt tout enſemble & plus concis & plus raiſonné, & par-là plus convenable à un extrait.

A cent pas loin d'un grand foſſé
De trois toiſes de large & de deux exhauſſé,
Lorſqu'un cheval à jeun y ſent un tas d'aveine :

Remarqués avec quelle ardeur
Par quelle impreſſion de ſa flateuſe odeur
Il y court à perte d'haleine.
Il ſent à chaque pas croître ſon appétit ;
Il redreſſe l'oreille & de joye il hennit.
Mais au bord du foſſé tout-à-coup il s'arrête ;
Des yeux il le meſure ; & puis tourne la tête.
En vain le Cavalier le preſſe d'y paſſer,
Il ſe cabre & recule,au lieu de s'avancer ;
Cependant cette aveine auprès de ſa narine ,
Exhale des eſprits qui frapent ſon cerveau;
Et leur impreſſion bien plus forte & plus fine
Le devroit exciter à deſcendre au monceau.
D'où vient donc que cette machine
Qui dans ſon premier mouvement
Vers ce puiſſant objet d'abord ſe détermine ,
S'en éloigne à regret avec frémiſſement?
En voici la raiſon ; la machine animale
Par l'aveine attirée, accourt pour en manger ;
Mais l'obſtacle ébranlant ſa glande pinéale ,
Son ame l'avertit d'éviter le danger.
Tout cela , dites-vous , s'exécute & s'explique:
Par les Loix de la mécanique.
Je prouve le contraire. Un galop empreſſé

Cesse précisément sur le bord du fossé ;
Où le cheval s'arrête ; alors sur sa machine
Il faut absolument que sa raison domine ;
Puisque sans le secours de cette faculté,
Son ardent appétit l'auroit précipité.
Mais il pense, il regarde, & par sa connoissance
Il conçoit le péril qui s'offre à sa présence :
Alors son jugement calme l'émotion
Qu'excitoit sur ses sens uue amorce trop vive ;
Et pour l'en éloigner, c'est son ame attentive
Qui forme & qui soûtient sa résolution.

Nous aurions pû citer beaucoup d'autres exemples plus marqués que celui-ci pour l'enjoüement & la legéreté du Vers, s'il ne s'agissoit encore plus dans les vûës de l'Auteur d'une Poësie libre & naturelle, il est vrai, mais grave & asservie à la majesté de la cause qu'elle défend, & qui tend principalement à la conviction. Il a été dit de deux Héros sur le passage du Granique & du Rhin.

Si vis facta virum conferre, & flumina confer. *

On le pourroit appliquer à deux Poëtes, dont l'un s'eſt manifeſtement propoſé l'autre à imiter, & l'a ſuivi de fort près : M. *de la Fontaine* dans ſes Fables, M. *Morfoüace de Beaumont* dans ſes récits. Voulés-vous comparer ouvrage à ouvrage ? Comparés donc auſſi ſujet à ſujet : conſiderés de part & d'autre le fond & la fin du travail. Il s'y trouvera une compenſation, à laquelle le Poëte phyſicien ne ſçauroit perdre. Il ne perdra pas non plus, rapproché de Virgile même, dans ce qu'il dit ſur l'Abeille ; & ce qu'il ſemble ne dire après lui, que pour mieux montrer ce que c'eſt que conſulter en maître les Anciens, & s'approprier avec goût leurs richeſſes. Cela eſt extrêmement détaillé, & comprend bien des particularités dont l'Auteur n'a été rédevable qu'à ſes réflexions & à ſon talent.

Il finit, ou plûtôt la Brute termine

* Santol.

l'exposé de ses prétentions par ces paroles, qui les renferment toutes, en forme de conclusion :

Que la Brute n'est point une pure machine,
Un automate, un instrument :
Mais qu'elle pense, agit avec discernement
Par un principe infus, qui seul la détermine
Et lui donne une attention,
Qui fait sa conversation.

Et comme elle s'en raporte, dit-elle, au jugement de tout esprit impartial ; ce juge impartial, si cependant il en est quelqu'un, paroît & prononce. Il est vrai que favorable à la Brute, il fronde hautement le systême Cartésien ; mais plein de l'excellence de l'homme, & sévére vengeur de la comparaison qu'elle fait avec lui, il sçait la resserrer dans les limites de sa nature, & rejette bien loin à son égard toute puissance de réfléchir sur elle-même, tout acte de pleine liberté, toute volonté même, tout fondement de moralité dans le choix du bien & du mal. Quelle sorte de prin-

cipe lui accorde-t'il donc? une ame véritable, mais une ame matérielle: c'eſt l'unique notion qu'il en donne: & lui ſage de n'avoir pas entrepris de percer plus loin. La muſe de l'Auteur l'en avoit averti dés la Préface, qu'il ne devoit point s'embarraſſer dans ces recherches, dont la Divinité s'étoit réſervé le ſecret à elle ſeule. Garde-toi, lui avoit-elle dit, de pénétrer juſques-là:

> Tu te perdrois au bord de ce profond abîme;
> Et de ta hardieſſe on te feroit un crime.

Sa diſcrétion au moins ne déplaira pas aux Cartéſiens; pour qui ce ſera toûjours beaucoup, qu'on n'oppoſe ou ne ſubſtituë à leur Bête automate, qu'un myſtére métaphyſique, qu'une ame qu'on ne connoît point & qu'on ne définit point. L'édition de ce Livre eſt nette & correcte: le coup d'œil en fait plaiſir. Il nous eſt échappé d'obſerver ſur le titre, que le mot de *raiſonnement* n'y doit pas être pris à la rigueur. L'Auteur s'en décharge en pluſieurs endroits. *Certain raiſon-*

nement, dit-il, revenant ainſi, comme bien d'autres, au faux fuyant général, *certain*, *certaine*, tant reproché par lui-même aux Cartéſiens.

ARTICLE LXXXIX.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences pour l'année 1728. *avec les Mémoires de Mathématique & de Phyſique pour la même année. A Paris de l'Imprimerie Royale* 1730. *in* 4°.

D*Iſſertation ſur l'eſtimation & la meſure des forces motrices des corps, par M. de* MAIRAN. Il s'agit ici de décider une grande queſtion de Phyſique. La plûpart des Philoſophes avec *Deſcartes* meſurent la force du mouvement par la maſſe du corps mû & par ſa viteſſe, multipliées l'une par l'autre. Pluſieurs d'après M. *Leibnis*, ſécondé de M. *Bernoulli*, prétendent qu'il faut multiplier la maſſe non par la viteſſe ſimple, mais par ſon quarré. Cela fait une grande différence ; car ſi un corps a 1. de maſſe & 10. de

viteſſe, on aura dix degrés de force ſelon les premiers, & 100. ſelon les derniers. Eſt-il vrai-ſemblable que ſur un point auſſi déciſif, & ce ſemble auſſi facile à décider par l'expérience de tous les jours & par un calcul fort ſimple, la Phyſique moderne qu'on a tant vantée, ſoit encore dans l'incertitude &, ce qui ſeroit bien pis, peut être dans l'erreur.

Mais ce n'eſt plus le ſyſtême Cartéſien qui eſt le moderne ; & celui de M. *Leibnis* commence tout-à-fait à prévaloir. L'Allemagne, l'Italie & tout l'Orient de l'Europe paroît l'adopter. L'Angleterre ne ſe preſſe pas de ſouſcrire à M. *Leibnis* ; mais la France par les mains de M. *de Mairan* ſemble faire un dernier effort pour le proſcrire & maintenir l'ancien ſyſtême ; car celui de *Deſcartes* eſt celui de tous les Philoſophes & Mécaniciens qui l'ont précédé.

On croiroit d'abord que M. *de Mairan* va déſerter l'ancienne hypothéſe pour ſe ranger au parti du nouveau ſyſtême, lorſqu'on lui voit remarquer que le mouvement unifor-

me *comme uniforme, ne sçauroit jamais nous indiquer d'autre mesure de la force qui le produit, que la simple vitesse, &c.* d'autant mieux qu'il ajoûte, *car par où mesurer une force, si ce n'est par ses effets ?*

Mais on ne douteroit plus que ce ne fût-là la vraye pensée de cet Académicien, en le voyant convenir que l'hypothése des corps durs, celle du mouvement uniforme, des milieux sans résistances, du vuide, &c. ne sont en effet que des hypothéses abstraites & métaphysiques, qui *ne représentent point la nature telle qu'elle est*; & le voyant enfin reconnoître que toutes les expériences de fait sont pour une communication de mouvement & de force en raison doublée des vitesses.

M. *de Mairan* convient de tous les faits, admet tous les principes: il alloit sans doute se rendre aux conclusions, s'il n'avoit trouvé heureusement pour l'ancienne hypothése une maniére tout-à-fait ingénieuse de la défendre. Le grand argument de M. *Leibnis* est, qu'un corps avec deux

degrés de vitesse remonte quatre fois aussi haut qu'un autre corps de même masse avec un seul degré de vitesse. Car voila, dit ce grand Géométre, un effet quadruple d'une vitesse double, & par conséquent une force quadruple. Mais c'est-là que M. *de Mairan* l'arrête, & lui fait voir, que ce n'est que dans un tems double que le premier corps parcourt un espace quadruple; de sorte qu'en tems égaux la double vitesse ne fait parcourir qu'un double espace.

Or sans y perdre beaucoup de paroles, on doit voir ici d'un coup d'œil que cette réflexion répond à tous les autres argumens, & à toutes les expériences de M. *Leibnis*. Il ne s'agit que de voir si celui-ci ou ses partisans se tiendront pour convaincus. Nous ne le croyons pas, soit parceque cela ne va pas si vîte en fait de discussions de Physique, soit parce qu'après tout, le tems comme l'espace parcouru est l'effet propre & naturel du mouvement, & que peut-être en ceci le tems ne fait rien à l'affaire; & qu'il est toûjours vrai, qu'une vitesse double

produit un chemin quadruple ; ou plûtôt une force quadruple en produisant un effet quadruple, ne produit qu'une double vitesse. Il n'appartient qu'à la nature de se mouvoit peu pour faire beaucoup, au lieu que nous nous remuons beaucoup pour faire peu.

En seroit-il de la force du mouvement comme de sa simple direction ? De soi le mouvement porteroit toutes choses en droite ligne à l'infini. Cela seroit dans un état d'abstraction & de vuide qui *ne représente point la nature telle qu'elle est.* Mais dans le vrai des choses telles qu'elles sont, tout circule, tout se meut en ligne courbe à cause de la plenitude du monde & de l'hétérogénéité des corps qui s'opposent de mutuels obstacles à chaque pas, & se réplient les uns les autres autour de divers centres.

De la même maniére le mouvement seroit de soi uniforme dans un état de vuide & d'abstraction, & alors sa force seroit proportionelle à sa vitesse. Mais la même cause qui rend courbes tous les mouvemens, en rend la force compliquée & proportionel-

le aux quarrés des viteſſes. La plénitude du monde & la réſiſtance des corps diminuë cette force en raiſon doublée, & la réduit conſtamment, & dans tous les cas réels & phyſiques, à cette proportion.

Mémoire ſur la teinture & la diſſolution de pluſieurs eſpéces de Pierres, par M. DU FAY. Parmi bien des merveilles de l'art & de la nature dont le *monde ſoûterrain de Kircher*, & les autres Ouvrages de ce ſçavant Jéſuite ſont pleins, il n'y a peut-être rien de plus curieux que l'art de teindre les marbres, & de les teindre même comme radicalement, en ſorte que les couleurs & les divers traits qu'on applique ſur leur ſurface, pénétrent fort avant dans leur profondeur.

On a long-tems traité ce ſecret *de ſecret*, c'eſt-à-dire, ſelon le langage des beaux eſprits, *de viſion*, *de roman*, *de menſonge*. La Société Royale de Londres en jugea autrement, lorſqu'en 1701. elle en inſéra les recettes & les procedés dans ſes *Tranſactions philoſophiques* : l'Académie Royale de Paris ne pouvoit manquer d'y applaudir

aussi à son tour. *M. du Fay* fait même plus que cela dans tout son sçavant Mémoire : il approfondit la chose, & la traite tout-à-fait à fond : il ne la borne point aux marbres, il l'applique aux agathes, aux pierres, aux crystaux, & enrichit cette partie de la Physique expérimentale de plusieurs secrets ou procedés tout nouveaux.

Pline, *Kircher* & divers autres Auteurs originaux ont été long-tems traités de menteurs ou d'esprits trop crédules ; c'est qu'il a fallu & qu'il faut peut-être encore plus d'un siécle pour vérifier en détail tout ce vaste corps de doctrine, qu'un génie élevé & étendu saisit ou enfante dans l'espace de peu d'années.

Du mouvement de Saturne par M. CASSINI. Pour déterminer les mouvemens du soleil & de la lune, il suffit de les rapporter à la terre comme centre de leur vrai point de vûë, relativement auquel se fait toute cette détermination. Il n'en est pas de même des autres Planétes : on ne peut régler leurs mouvemens sans les rap-

porter au ſoleil, qui eſt dans tout ſon ſyſtême d'Aſtronomie, leur centre immédiat, direct & primitif. Cependant comme la terre eſt toûjours, quoique nous faſſions, la baſe de nôtre point de vûë, nous ſommes obligés de choiſir, pour concilier ce que nous devons avec ce que nous pouvons, le tems où nôtre point de vûë ſe rencontre avec celui du ſoleil, ce qui n'arrive que dans les conjonctions ou dans les oppoſitions de ces Planétes avec cet aſtre.

Cela a encore ſes difficultés. Dans les conjonctions, Mercure & Venus ſont cachées ou effacées par le ſoleil, lorſque dans ce tems-là elles ſont apogées pour nous ou dans la partie ſupérieure de leur orbe au delà du ſoleil. Et lorſqu'elles ſont périgées & en deçà, il faut qu'elles ſe préſentent dans le corps même du ſoleil comme des taches qui l'éclipſent : ſans quoi Mercure ne ſe laiſſe point appercevoir, & Venus ſe fait chercher. Les Planétes ſupérieures toûjours viſibles au tems de leurs oppoſitions, elles n'ont guéres que ce tems-là pour faci-

liter la détermination proposée.

C'est à l'égard de Saturne que M. *Cassini* entreprend de faire ici cette détermination. La récolation de cette Planéte est d'environ trente années ; de sorte qu'à peine un homme peut l'observer deux fois, & mille inégalités physiques ou autres peuvent dans un petit nombre d'observations altérer le moyen mouvement. Il faut donc recourir à des observations éloignées l'une de l'autre. Mais pour y réüssir il faut connoître l'aphelie & le perihelie, & même le mouvement du nœud, qui n'est pas cependant d'une si grande conséquence.

Autre embarras : on ne peut déterminer le moyen mouvement des Planétes que par l'aphelie ou le perihelie. Or les méthodes jusqu'ici usitées pour déterminer ces apsides demandent la connoissance de ce mouvement moyen. Il n'y a donc absolument que la comparaison d'un grand nombre d'observations faites en divers tems & en diverses situations des Planétes sur leur orbe, qui puisse nous tirer de cet embarras.

M. *Cassini* remonte donc à la plus ancienne observation que nous ayons de Saturne. Elle est des Caldéens 228. ans avant J.C ; il faut espérer que les soins infatigables du P. *Gaubil*, à nous donner le recüeil des Observations faites à la Chine beaucoup plus long-tems encore, avant J.C. ; donneront à l'Astronomie Européane de plus grands secours encore, & que la Chronologie sur-tout va recevoir une grande lumiére de ce que ce Jésuite a déja imprimé, & de ce qu'il imprimera dans la suite sur l'Astronomie Chinoise. Nous rendrons compte incessamment de l'Ouvrage que le P. *Gaubil* vient d'imprimer à Paris là-dessus. M. *Cassini* a recours à d'autres observations faites à Alexandrie ou rapportées par Ptolemée ; & il compare tout avec les observations modernes.

Vers la fin de son Mémoire M. *Cassini* examine s'il est vrai que Jupiter & Saturne s'attirent mutuellement, en troublant leur mouvement par quelque cause mécanique ou autre que ce puisse être, sur-tout lorsqu'ils

font en conjonction ou près d'y être ; & il trouve que ces prétendus troubles ne font fondés sur rien.

Suite d'obfervations fur les huiles effentielles, leur altération, & la maniére de rectifier celles de certains fruits, avec un examen des changemens qui arrivent à l'huile d'anis, par M. GEOFFROY *le cadet.* En 1721. M. *Geoffroy* donna un Mémoire fur les huiles effentielles, avec divers moyens de les extraire & de les rectifier. Ce nouveau Mémoire eft comme une fuite d'obfervations faites depuis ce tems-là fur le même fujet.

Les meilleures huiles odorantes qui nous viennent d'Italie, les Cedres, les Limettes, les Bergamotes, &c. s'altérent infenfiblement ; leur partie refineufe s'appefantit & fe fépare, & leur fenteur fur-tout s'altére ou même fe perd : alors il faut les rectifier, en les diftilant de nouveau.

M. *Geoffroy* donne la méthode de faire ces rectifications, & rapporte diverfes obfervations fur les huiles en queftion. L'huile d'anis en fournit de plus particuliéres : cette huile fe con-

géle au moindre froid ; mais il n'y a que l'huile récente qui se congéle ainsi, & plus elle vieillit, plus elle devient insensible au froid, en sorte qu'une huile d'anis de 15. ou 16. ans conserve sa fluidité au milieu du plus grand froid : l'Auteur compare l'huile d'anis qui ne se fige plus à une espéce de savon liquide.

Explication physique d'une maladie qui fait périr plusieurs plantes dans le Gastinois, & particuliérement le safran, par M. du Hamel. Le safran qui est si utile à bien des choses, est une plante tendre & délicate que mille choses peuvent altérer. Elle est sujéte à bien des maladies, dont la plus terrible est celle à laquelle on a donné le nom de *Mort*.

Le singulier est qu'une plante attaquée d'une maladie, communique son mal aux autres plantes de son espéce, & qu'il y ait des maladies épidémiques pour les plantes comme pour les animaux. Pour découvrir la cause de cette maladie du safran, M. *du Hamel* foüilla dans la terre, & trouva des espéces de trufes ou tuber-

cules qui portoient tout autour des filets violets, qui s'engageoient dans les oignons du ſafran, & en tiroient tout le ſuc nourricier. L'Auteur a trouvé les mêmes tubercules avec leurs filets dans des terres où il n'y avoit point de ſafran.

Troiſième Partie, ou ſuite des deux Mémoires ſur la pouſſée des terres & la réſiſtance des revêtemens, par M. COUPLET. En ſuppoſant des terres en grains détachés & roulans, on leur donneroit plus de force qu'elles n'en ont ordinairement contre leurs revêtemens. En ſuppoſant auſſi les parties de la maçonnerie bien liées les unes avec les autres, on donneroit aux revêtemens plus de force qu'ils n'en ont pour réſiſter à la pouſſée des terres. Ces deux ſuppoſitions paroiſſent faire une compenſation qui peut conduire au vrai.

Il s'agit ici des contreforts qu'on donne aux revêtemens de maçonnerie : ils font un tout avec ces revêtemens, les appuyant & les retenant, en ſorte que la pouſſée des terres ne ſe fait guéres ſentir que ſur les parties

de revêtemens qui ſont entre deux contreforts.

Dans cette ſuppoſition M. *Couplet* propoſe un premier Problême qui eſt, de *trouver l'énergie des terres entre deux contreforts*. Pour le reſoudre, l'Auteur trouve le triangle qui eſt le profil des terres qui pouſſent contre le revêtement, & pour avoir la ſolidité des terres qui pouſſent entre deux contreforts, il multiplie ce triangle par la diſtance d'un contrefort à l'autre. Ce ſolide exprime la peſanteur abſoluë des terres, d'où l'on tire leur peſanteur relative ou leur effort actuel contre le revêtement, &c.

Dans le ſecond Problême M. *Couplet* trouve *l'énergie des terres contre un contrefort*. Dans le troiſiéme c'eſt *l'énergie des efforts accidentels faits entre deux contreforts, & évalués à une maſſe de terre*, dont le terreplain du rempart ſeroit chargé entre les contreforts, &c. Le quatriéme Problême trouve *la baſe d'un revêtement parallelogramme telle que l'effort*, composé de la pouſſée des terres, des efforts accidentels, de la peſanteur du revête-

ment, & de ſes contreforts, ſoit dirigé vers le milieu de la baſe. Le cinquiéme trouve la baſe d'un revêtement triangulaire, telle que l'effort composé de la pouſſée des terres, des efforts, &c. Ces Problêmes ſont ſuivis d'un théoreme qui démontre, que les *épaiſſeurs des murailles doivent être entr'elles comme les quarrés de leur hauteur.*

Hiſtoire des Teignes ou des inſectes qui rongent les laines & les pelleteries, par M. de REAUMUR. Les teignes ſont comme les hommes naturellement ſans vêtemens, comme nous & peut-être plus naturellement que nous elles ſçavent s'en donner. La figure de leurs habits n'a rien de fort recherché : le corps de l'inſecte a une figure cylindrique, ſon habit eſt un tuyau, un fourreau, un vrai juſtaucorps, tels qu'étoient ſans doute nos anciens habits. L'extérieur de cet habit pris ſur l'étofe que le ver ronge ; le dedans & comme la doublure eſt formé d'une ſoye que le ver file lui-même. A peine ces inſectes ſont nés qu'ils s'habillent ; à meſure qu'ils croiſſent, ils al-

longent leurs habits, & les allongent par les deux bouts. Quand on les leur rogne, ils travaillent à les rallonger avec une viteſſe ſurprenante, redoublant d'activité à proportion du beſoin.

C'eſt la tête armée de ſerres qui va à la quête des poils néceſſaires pour ce fourreau ; & lorſque les poils ſont hors de portée, l'animal dévelope ſes pattes ; & ſe tranſporte ailleurs avec ſon étuit. Pour élargir ſon fourreau à meſure qu'elle groſſit, la teigne n'y fait pas d'autre façon : elle le fend avec ſes ſerres d'un bout à l'autre en ligne très-droite, & cela en deſſus & en deſſous, y ajoûte des bandes qu'elle recout enſemble.

Au reſte elle forme ſon tiſſu à l'aide de la ſoye qu'elle file de ſon corps. Quand elle eſt née ou lorſqu'on lui enléve ſon habit, ſon premier travail eſt de filer ſa ſoye & de s'en enveloper. La laine ne vient qu'en guiſe de ſurtout ; cette laine lui ſert même de nourriture. Après un certain tems la teigne ſe renferme tout-à-fait dans ſon fourreau & s'y métamorphoſe. Il n'y

a pas grande différence entre ces teignes & celles des pelleteries.

Du mouvement acceleré des Resſorts, & des forces qui réſident dans les corps en mouvement, par M. l'Abbé CAMUS. Après quelques définitions l'Auteur diviſe ſon Memoire en trois parties. Dans la premiére il cherche les loix des mouvemens accélerés par des reſſorts ſemblables, ou par des ſuites ſemblables de reſſorts.

On éprouve ſelon lui en pliant un reſſort, ou une ſuite de reſſorts, une réſiſtance ou une ſuite de réſiſtances, qui croiſſent en même proportion que les réſiſtances qu'un corps trouve en remontant une courbe, dont la partie concave eſt tournée en haut. On peut donc au lieu de ces reſſorts conſidérer des courbes, & à deux reſſorts ſemblables ſubſtituer deux courbes ſemblables. Au lieu même de la réſiſtance qu'un corps éprouve en remontant ces courbes, on peut conſidérer la force qu'il acquiert en les deſcendant par un mouvement acceleré; comme au lieu de la réſiſtance qu'un reſſort fait à être bandé, on peut con-

ſidérer la force qu'il a pour ſe débander, ces ſortes d'actions étant toûjours égales aux réactions. Cela ſuppoſé, M. l'Abbé *Camus* cherche & trouve les formules analytiques du mouvement accéleré par des courbes.

Dans la ſeconde partie de ſon Mémoire, il fait voir par l'application des formules trouvées que les produits de la grandeur abſoluë, & de la ſomme des obſtacles que des corps en mouvement peuvent ſurmonter, ſont toûjours comme les maſſes de ces corps multipliés par les quarrés de leurs viteſſes. Enfin dans la troiſiéme partie on voit que les corps en mouvement font équilibre, quand ils ont des viteſſes réciproques à leurs maſſes, c'eſt-à-dire, des quantités égales de mouvement, & l'on y trouve pluſieurs remarques ſur les différentes maniéres d'eſtimer les forces qui réſident dans les corps en mouvement. La concluſion eſt qu'en eſtimant les forces des corps en mouvement par rapport aux obſtacles qu'ils peuvent ſurmonter, on aura les forces des

corps en mouvement comme les produits de leurs masses, & des quarrés de leurs vitesses ; & qu'ainsi les *forces vives*, selon l'idée de Messieurs *Leibnis* & *Bernoulli*, sont comme les produits des masses & des quarrés de leurs vitesses.

Le Mémoire suivant de M. MALOET est sur une espéce *d'Ankilose* accompagnée de circonstances singuliéres.

Démontrer que l'uvée est plane dans l'homme. C'est le tître que M. PETIT Médecin donne à son Mémoire. Les Anciens depuis *Galien* ont fait l'uvée convexe ; l'Auteur ne connoît que *Vesale* & François *Aguillon* Jésuite, qui ayent osé la donner plane. M. *Petit* avoit déja en 1723. donné un Mémoire pour prouver que l'uvée est plate : il le démontre par de nouveaux moyens. D'abord il commence par établir toutes les observations dont on peut se servir pour prouver la convexité de l'uvée ; ensuite il oppose ses raisons.

Les observations qui semblent prouver que l'uvée est convexe, sont que

dans un homme pareillement mort, l'uvée ſe trouve appliquée au cryſtallin qui la rend convexe ; qu'elle l'eſt auſſi dans les yeux qui ont trempé dans l'eau, dans les yeux gelés. Du reſte la perſuaſion où l'on eſt que l'uvée touche de près le cryſtallin, fait penſer que celui-ci lui communique ſa convexité. M. *Petit* s'attache à prouver au contraire que le cryſtallin ne touche point naturellement à l'uvée : il y employe un grand détail d'obſervations & de raiſons, qui paroiſſent ſolides, mais qui nous méneroient trop loin pour un extrait.

Sur toutes les dévelopées qu'une courbe peut avoir à l'infini, par M. DE MAUPERTUIS. Toute courbe pouvant être conçuë formée par le dévelopement d'une autre, celle-ci peut être conçuë formée auſſi par le dévelopement d'une troiſiéme, & cette troiſiéme par le dévelopement d'une quatriéme, & ainſi à l'infini. L'Auteur ſe propoſe d'examiner la relation qui eſt entre la longueur de toutes ces dévelopées, & de donner les formules générales de tous les arcs des ſous-dévelopées,

tant pour les courbes géométriques, que pour les mécaniques ; ſans qu'il entre dans ces formules d'autres grandeurs que les coordonnées de la premiére courbe avec leurs différences. La théorie & l'analyſe de l'Auteur eſt fondée ſur une propriété des rayons dévelopans, qui forment toûjours des triangles ſemblables dans les points correſpondans des ſous-dévélopées.

Suit une obſervation de M. *Petit*, ſur la *rupture incompléte du tendon d'Achille.* Nous donnerons la ſuite de cet Extrait au mois ſuivant.

DISSERTATIO THEOLOGICA de invocatione Spiritûs Sanἀi in Liturgiis Græcorum & Orientalium, &c. *C'eſt-à-dire, Diſſertation Théologique ſur l'invocation du S. Eſprit dans les Liturgies des Grecs & des Orientaux : par le R. P. Joſ. Aug.* Orſi, *Profeſſeur de Théologie de l'Ordre de ſaint Dominique. A* Milan 1731. *Vol. in* 4°. *pages* 200.

IL y a trois ou quatre ans qu'il s'éleva entre le P. *Bougeant* Jésuite & le P. *le Brun* de l'Oratoire, une contestation assés vive sur la forme de la consécration de l'Eucharistie, & sur les Liturgies grecques & orientales. Cette dispute fit assés de bruit pour n'être ignorée d'aucun de ceux, qui suivent tant soit peu le cours des nouvelles de la République des Lettres. La plûpart des Journaux Littéraires en firent mention à diverses reprises; & donnérent les extraits de toutes les piéces du procès, c'est-à-dire des Ouvrages qni furent faits de part & d'autre. Il faut d'ailleurs convenir que la matiére a été épuisée & traitée si à fond, qu'on ne peut rien ajoûter à ce que les deux adversaires ont dit, l'un en faveur de l'opinion des Grecs schismatiques, l'autre en faveur du sentiment unanime de l'Eglise. On sçait même que le bruit en a été jusqu'aux Sçavans de Rome. Comment donc ceux de Milan l'ont-ils totalement ignoré? Quoi qu'il en soit, nous avons à ce défaut de connois-

ſance de ce qui s'eſt ici paſſé à ce ſujet, une nouvelle Diſſertation qui nous vient de Milan. Elle eſt du R. P. *Orſi* ſçavant Dominicain, déja connu par pluſieurs Ouvrages.

L'objet qu'il s'y propoſe, eſt de prouver contre les Grecs modernes & leurs Partiſans, le ſentiment de l'Egliſe ſur la forme de la conſécration de l'Euchariſtie, c'eſt-à-dire, de prouver que la forme de la conſécration de l'Euchariſtie conſiſte dans les ſeules paroles de J. C. *ceci eſt mon Corps : ceci eſt mon Sang* ; en ſorte que l'oraiſon que les Prêtres grecs & orientaux adreſſent après ces paroles au S. Eſprit, pour le prier de conſacrer le pain & le vin, n'influë en rien à la conſécration, parceque cette conſécration eſt déja faite.

L'Ouvrage eſt diviſé en 7. chapitres, & l'Auteur y ſuit par-tout une méthode fort nette & fort exacte. Avant que d'attaquer le ſentiment des Grecs & des Orientaux, il commence, (& c'eſt la matiére du premier chapitre) par les juſtifier d'un reproche, qui leur a été fait ſans fondement par le P. Si-

mon de l'Oratoire & par quelqnes autres avant lui. On les a accusés de n'attribüer aux paroles de J. C. aucune efficacité ponr la consécration de l'Eucharistie , & de croire qu'elle étoit opérée par la seule vertu de l'invocation du S. Esprit. Or le P. *Orsi* soûtient avec raison que cette accusation est absolument fausse , & que les Grecs n'ont jamais été dans ce sentiment. Ce qui a trompé sur cela quelques Auteurs , c'est premiérement , que S. *Cyrille de Jerusalem* dans l'ordre & la suite de la Liturgie qu'il rapporte , ne fait aucune mention des paroles de J. C. pour la consécration des dons , mais seulement de l'invocation. Secondement , qu'il y a quelques Liturgies de Jacobites où les paroles de J. C. sont absolument omises , d'autres où elles ne semblent être rapportées qu'historiquement;& quelques autres où elles sont changées. Troisiémement , que le sentiment assés commun des Docteurs orientaux est que J. C. ne se servit pas pour consacrer le pain & le vin des paroles : *ceci est mon Corps : ceci est mon Sang.*

Mais ces raisons, selon le P. *Orsi*, sont en effet trop foibles, pour fonder le reproche qu'on fait aux Grecs & aux Orientaux. La Liturgie de S. *Jacques* la plus ancienne de toutes contient expressément les paroles de J. C.; ainsi que les Liturgies de S. *Basile*, de S. *Chrysostome*, & toutes les autres Liturgies de tous les Païs du monde. Comment toutes les Liturgies se seroient-elles ainsi accordées à rapporter les paroles de J. C. si toutes les Eglises n'avoient pas crû ces paroles nécessaires pour la consécration de l'Eucharistie; & comment S. Cyrille, l'un des Successeurs de l'Apôtre saint Jacques dans le Siége de Jerusalem, auroit-il pû ignorer ou ne pas croire ce que toutes les Eglises sçavoient & croyoient, & en particulier celle de Jerusalem, comme il paroît par la Liturgie de S. Jacques dont elle s'est servie dés les premiers tems? Si donc S. *Cyrille* ne rapporte point les paroles de J. C. c'est qu'il ne parle qu'*obscurément*, comme il le dit lui-même, de la forme de la consécration, & qu'il la comprend en général sous le

nom de priére. C'est la raison que le P. *Bougeant* a apportée de cette omission, & il l'a appuyée de raisonnemens solides. M. l'Abbé *Renaudot* a attribué cette omission des paroles de J.C. en certains exemplaires de Liturgies, à l'ignorance ou à la négligence des Copistes; mais le P. *Orsi* rejette cette conjecture, & n'en a pas en effet besoin. Car son but est de prouver que les Grecs n'ont jamais pensé, que les paroles de J. C. ne fussent pas nécessaires pour consacrer l'Eucharistie. Or pour le prouver, il lui suffit que ces paroles soient rapportées dans toutes les grandes & principales Liturgies orientales, comme opérant la consécration; & il ne croit pas devoir se mettre en peine qu'elles soient omises dans quelques Liturgies particuliéres. Car ce n'est point, selon lui, par quelques Liturgies particuliéres & inconnuës qu'on doit juger des sentimens de l'Eglise orientale; c'est par les monumens publics & universels, tels que les Liturgies de saint Jacques, de saint Basile & de saint Chrysostome. A cette premiére rai-

ſon il en ajoûte encore quelques autres, qui ne ſont pas moins ſolides : il prouve ſon ſentiment par pluſieurs argumens poſitifs, & il le confirme par une preuve indirecte, mais très-forte, qui eſt que les Grecs & les Orientaux étoient perſuadés que c'étoit par les paroles : *ceci eſt mon Corps: ceci eſt mon Sang* : que J. C. avoit lui-même conſacré l'Euchariſtie dans l'inſtitution de ce Myſtére. Or s'ils croyoient en effet que J. C. eût employé cette forme de conſécration, comment pouvoient-ils ſe perſuader qu'elle ne fût pas néceſſaire ?

Dans le ſecond chapitre le P. *Orſi* n'attaque pas encore directement le ſentiment des Grecs & des Orientaux ſchiſmatiques. Il combat Dom *Toutée*, Editeur Bénédictin, qui en ce point s'eſt rangé aſſés mal à propos du côté des Grecs ſchiſmatiques, & a ſemblé vouloir y attirer l'Egliſe Latine. Le P. *Orſi* rapporte les raiſons de cet Auteur & les réfute ſolidement, en faiſant voir que jamais ni l'Egliſe Latine, ni aucun Pére Latin n'a exigé que les ſeules paroles de J. C. pour

la forme essentielle de la consécration de l'Eucharistie. Il produit sur cela une tradition de 12. siécles, moins riche à la vérité & moins abondante que celle que le P. *Bougeant* a donnée dans son *Traité théologique* ; mais plus que suffisante pour convaincre les Partisans des Grecs schismatiques. Il en prend occasion d'interpréter le sentiment de S. *Augustin* sur la nécessité de la priére pour la vertu des Sacremens, & il explique si nettement les Textes desquels Dom *Toutée* a abusé, qu'il ne laisse rien à repliquer. Un autre argument de Dom *Toutée*, est que toutes les Liturgies de l'Eglise tant occidentale qu'orientale contiennent une priére ou invocation : mais le P. *Orsi* fait sentir la foiblesse de cet argument, parcequ'en effet on n'en peut rien conclure pour l'efficacité de cette priére dans la consécration de l'Echaristie ; car il n'y a point de Sacrement dans l'administration duquel l'Eglise n'employe des priéres, & cependant on n'a jamais crû que ces priéres fussent la forme essentielle du Sacrement. Dans le Baptême par

exemple l'Egliſe employe beaucoup de priéres, & cependant perſonne juſqu'à preſent ne s'eſt aviſé de douter que toute la forme eſſentielle du Baptême ne conſiſtât dans les ſeules paroles : *je te baptiſe au nom du Pére*, &c.

Le troiſiéme chapitre eſt employé à l'examen des Textes des PP. de l'Egliſe grecque ſur la forme de la conſécration de l'Euchariſtie. Le P. *Orſi* en tire un grand avantage contre les Schiſmatiques,& leur fait ſentir qu'ils ont abandonné ſur cela la tradition conſtante de leurs propres Egliſes. Les principaux Textes ſont cités de S. Juſtin, de S. Irenée, de S. Baſile même, que les Partiſans de Grecs ſchiſmatiques ſe ſont inutilement efforcés de mettre de leur côté, de S. Gregoire de Nyſſe, de S. Chryſoſtome, & de S. Jean Damaſcene. On ſçait que tous ces Textes ſont rapportés depuis longtems dans pluſieurs Ouvrages, entr'autres par Arcudius & les Allatius; mais le P. *Orſi* n'a pas laiſſé de les éclaircir par de nouvelles remarques, ſur-tout le Texte de S. *Baſile*; le P.

Bougeant y fournit encore quelques autres réflexions nouvelles.

Un argument décisif contre les Grecs & les Orientaux, c'eſt de leur prouver par leurs propres Liturgies que le pain & le vin ſont déja conſacrés avant l'invocation du S. Eſprit. Le P. *Bougeant* a mis cet argument dans toute ſa force par l'expoſition de pluſieurs Liturgies de l'Egliſe orientale, & le P. *Orſi* tire auſſi de cette preuve un grand avantage pour ſa cauſe : c'eſt la matiére du quatriéme chapitre. Mais il reſte toûjours une grande difficulté, qui eſt d'expliquer l'invocation de ces Liturgies. C'eſt-là, pour ainſi dire, le nœud gordien de la queſtion, & c'eſt apparemment cette difficulté qui a déterminé quelques Sçavans à adopter le ſentiment des Grecs ſchiſmatiques. Ils ont eû tort ſans doute ; car quand un ſentiment eſt une fois démontré, il n'eſt plus permis de l'abandonner, quelque fortes que puiſſent être les objections qu'on lui oppoſe. Mais preſque tous les Docteurs Latins ſe ſont appliqués à répondre à cette difficulté.

Le Cardinal *Bona*, le Cardinal *du Perron*, *Bellarmin*, *Suarez*, *Arcudius*, *les Allatius*, *Galano*, *Renaudot*, en ont donné diverſes ſolutions. Le P. *Hardoüin* l'a tenté auſſi après eux, & le P. Bougeant après eux tous s'eſt flatté d'avoir trouvé quelquc choſe de nouveau & de plus ſatisfaiſant ; c'eſt au Public à en juger. Quoiqu'il en ſoit, le P. *Orſi* après avoir dit ſur cela tout ce qui eſt déja dans les Auteurs qu'on vient de citer, excepté dans le dernier qu'il n'a pas lû, rejette toutes les autres explications pour en adopter une ſeule ; elle conſiſte à dire que quand les Grecs & les Orientaux après avoir prononcé les paroles de J. C. *ceci eſt mon Corps, ceci eſt mon Sang*, prient le S. Eſprit de deſcendre ſur les dons *pour les faire le Corps & le Sang de J. C.*, l'intention de l'Egliſe a été non pas de conſacrer en effet le pain & le vin ; car ils le ſont déja ; mais de rendre le Prêtre & les Aſſiſtans plus attentifs au myſtére, par la durée de la cérémonie & la prolixité des paroles. Car, quoique toute l'Egliſe ſoit perſuadée que le myſtére s'opére en

un inſtant par les ſeules paroles de J. C. ; cependant, comme nos ſens & nôtre imagination ſont plus lents dans leurs opérations, il étoit convenable d'allonger en quelque ſorte la forme de la conſécration, pour donner à nôtre eſprit le loiſir de comprendre le myſtére & d'y être attentif. Toute cette diſcuſſion fait la matiére du quatriéme & du cinquiéme chapitre.

Le chapitre ſixiéme roule principalement ſur le Concile de Florence, où la queſtion fut ſi vivement agitée entre les Latins & les Grecs, & enfin terminée par la fermeté des Latins, qui obligérent les Grecs à confeſſer ſolemnellement le ſentiment unanime de l'Egliſe Latine. Quoique le P. *Orſi* traite ce point avec beaucoup d'érudition & de netteté, on trouvera dans l'Ouvrage du P. *Bougeant* cette Hiſtoire beaucoup plus étenduë, & miſe dans un grand jour.

Enfin le ſeptiéme chapitre contient les argumens théologiques qui prouvent le ſentiment catholique, & qu'on trouve ailleurs dans tous les Auteurs qui ont traité cette matiére. Mais pour

nous en tenir à ce que nous avons déja dit, cette matiére a été depuis peu si rebattuë, que nous ne pouvons pas sans nous exposer à rebuter les Lecteurs, la leur remettre sous les yeux en détail & dans toute l'étenduë d'un extrait ordinaire. Ceux qui auront la curiosité de lire l'Ouvrage dans lui-même, y trouveront beaucoup de méthode, de solidité, d'érudition & une modération qui n'est pas commune chés les Sçavans. Le P. ORSI promet qu'il donnera en cas de besoin quelques additions à ce Livre, lorsqu'il aura lû la Dissertation du Pére *le Brun*. Pour renfermer tout son objet, il faudra qu'il lise encore outre les deux Ecrits du P. *Bougeant* une Lettre du P. *le Brun* même insérée dans les *Mémoires* de Trevoux au mois de Juillet 1728. Art. LXX. pag. 1306. & la réfutation de cette Lettre, intitulée *Apologie des anciens Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris*, *Claude de* SAINTES *& Nicolas* YSAMBERT .... *sur la forme de la consécration de l'Eucharistie*; enfin ce

qui eſt dit dans les Mémoires de Trevoux au mois de Mars 1728. page 564. Comme tous ces écrits ſont en François, le P. ORSI qui traite la matiére en Latin ainſi que Dom *Touttée* ſon adverſaire, rendra un bon ſervice à la République des Lettres & aux Auteurs de tous ces écrits, lorſqu'il tranſportera dans ſon Ouvrage ce qu'il aura trouvé dans ceux-là qu'il jugera mériter cet honneur.

ARTICLE XCI.

GRAMMAIRE TURQUE, Ou Méthode courte & facile pour apprendre la Langue Turque, avec un Recüeil des noms, des verbes & des maniéres de parler les plus néceſſaires à ſçavoir, avec pluſieurs Dialogues familiers. A Conſtantinople 1730. *ſans nom d'Imprimeur, in 4°* *page* 194.

L'Etabliſſement d'une Imprimerie à Conſtantinople a donné occaſion au Pére *Holderman* Jéſuite d'entreprendre cet Ouvrage, & nous

avons tout lieu de croire qu'ayant appris la langue Turque avec une facilité ſurprenante, il l'auroit renduë facile aux autres par une ſuite d'ouvrages, ſi la mort ne nous l'eût pas enlevé à l'entrée de ſa carriére.

Le P. *Holderman* n'eſt pas le premier qui ait travaillé ſur cette matiére; les intérêts de la politique & du commerce ont précédé comme il arrive, le zéle du ſalut des ames: pluſieurs Sçavans de profeſſion ont facilité *aux Européens avant le Miſſionnaire l'étude de la langue Turque. Manipſki* ſeul l'a fait d'une maniere propre à ſatisfaire les gens de Lettres; mais voulant enſeigner en même tems le Turc, l'Arabe, & le Perſan, il charge de trop de régles la Mémoire du Lecteur: il eſt même quelquefois au-deſſus de la portée de ceux qui commencent à apprendre le Turc; de ſorte que ce Miſſionnaire s'eſt vû dans l'obligation de travailler ſur un nouveau plan, il en a conferé d'abord dans le Païs avec les plus habiles Maîtres, & ſur-tout avec le ſçavant *Ibrahim Effendy*; il a aſſemblé ſuccin-

tement les régles, & a tâché d'applanir les difficultés ; il a ajoûté à sa Grammaire un vocabulaire assés ample, les formules & les maniéres de parler les plus ordinaires & les plus difficiles, & il a terminé le tout par un assés grand nombre de Dialogues. Enfin pour l'usage de ceux qui veulent apprendre à parler cette langue sans être obligé de sçavoir lire le Turc, & pour abreger aux autres le travail de la prononciation. Le Pére *Holderman* écrit le Turc en caractéres François & en caractéres Turcs ; mais comme les lettres de nôtre alphabet ne sont pas en aussi grand nombre que celles de l'alphabet Turc, & que les équivalans ne sont pas aisés à trouver, l'Auteur y a suppléé le mieux qu'il lui a été possible, & il avertit que quelquefois il n'a fait qu'approcher de la prononciation naturelle.

Après ces Observations le Pére *Holderman* entre en matiére par une courte introduction, où en faveur de ceux qui n'ont aucune teinture de la Grammaire, il en explique en peu de mots les termes & ce qui regarde

les parties du diſcours : il diviſe enſuite ſon Ouvrage en ſept parties ; la premiére traite de l'orthographe, & de la prononciation ; la ſeconde des noms & des pronoms ; la troiſiéme des verbes ; la quatriéme des poſtpoſitions, conjonctions & interjections ; la cinquiéme de la ſyntaxe ; la ſixiéme renferme un vocabulaire, avec un abregé des verbes, & les maniéres de parler les plus uſitées ; la ſeptiéme contient des dialogues. Ces deux derniéres, qui ſont plus des deux tiers de l'Ouvrage, ne ſçauroient entrer dans un extrait, & il nous ſuffit de les avoir indiquées.

Premiére Partie. Les Turcs écrivent & liſent de la droite à la gauche, & commencent leurs Livres par la page où finiſſent les nôtres, ce qui leur eſt commun avec la plûpart des Orientaux. Ils ont pluſieurs ſortes d'écritures, qui ont chacune leurs noms & leur uſage particulier. L'Auteur n'en rapporte que ſept, qui ſont les principales ; la premiére eſt conſacrée à l'Alcoran : la ſeconde eſt employée pour les affaires, & dans le Barreau ;

les Juges & les Poëtes se servent de la troisiéme, qui est peu différente de la premiére. La quatriéme est pour les Registres; la cinquiéme pour les Tîtres des Livres & des Patentes Impériales. Les deux derniéres portent le nom de leurs Auteurs, & l'usage en est rare; c'est tout ce que le P. *Holderman* nous en dit. L'alphabet Turc qu'on trouve ici gravée, est de trente-trois lettres, dont cinq sont Persanes, & vingt-huit Arabes, les Turcs n'ayant que des lettres de cette langue, & n'en ayant point de particuliéres: on n'y voit point de diphtongues; la prononciation Turque tient le milieu entre l'Arabe & la Persane, c'est-à-dire, qu'elle est plus ferme & plus mâle que celle-ci, & moins rude que celle-là. Cependant à Constantinople on prononce aujourd'hui le Turc aussi doucement que le Persan. L'Auteur pour faciliter la prononciation & la lecture de cette langue, s'applique fort à faire connoître la valeur des lettres, & des autres marques, qui servent à les régler: il parle ensuite des voyelles, qui sont au nom-

bre de trois ſeulement, il les conſidére d'abord ſeules, puis mêlées avec les conſonnes : il en marque les différentes prononciations, ſoit qu'elles ſoient ſimples ou doublées, & le rapport qu'elles ont avec les nôtres.

Seconde Partie. Les Turcs n'ont qu'un genre, mais ils ſe ſervent de deux adjections pour diſtinguer le ſexe ; leurs noms ont deux nombres, le plurier ſe forme du ſingulier en y ajoûtant un crément; & il a dans tous les cas les mêmes terminaiſons que le ſingulier. Ils ont ſix cas, qui ſont les mêmes que parmi nous ; deux déclinaiſons, dont la premiére comprend les noms, qui finiſſent par une conſonne, & la ſeconde, ceux qui ſont terminés par une voyelle. Les comparatifs ſont des adjectifs, devant ou après leſquels on met certaines adjections. Ce que nous exprimons par *un peu plus*, les Turcs le rendent par le diminutif. Le comparatif *plus que* s'exprime par le gerondif. Au lieu des particules on ſe ſert ſouvent du poſitif, & alors le ſubſtantif qui ſuit, ſe met à l'ablatif. Le ſuperlatif eſt or-

dinairement un nom adjectif, devant lequel on met des particules, qui servent à en augmenter la signification, & ce superlatif régit l'ablatif : souvent au lieu des particules ordinaires on en ajoûte une autre au positif pour en faire le superlatif, qui alors gouverne le genitif. Mais il est à remarquer que le comparatif & le superlatif se mettent toûjours après le cas qu'ils régissent.

Les Turcs ont deux espéces de noms, le primitif & le dérivatif, lequel se divise en verbal & en nominal ; le verbal est de deux sortes, le nom actif & le nom de l'action même ; l'actif est le participe du verbe actif ; le nom de l'action se forme de l'infinitif du même verbe en y changeant, ou en y ajoûtant une syllabe. On se sert aussi quelquefois de l'infinitif pour exprimer l'action du verbe, comme en françois on dit le vouloir, le sçavoir. Le dérivatif nominal se forme des noms ; & on en distingue de trois sortes, le possessif, le diminutif, & le local. L'Auteur entre ici dans un grand détail, d'où il résulte

que les noms turcs ont une grande énergie, & qu'ils expriment plusieurs choses par le moyen d'une legére addition. Il faut dire le même des pronoms, qui occupent le cinquiéme, le sixiéme & le septiéme chapitres : l'article des noms numeraux finit cette seconde Partie. Les Turcs ont deux maniéres de compter, l'une par chifre, l'autre par les lettres de l'alphabet : leurs nombres se divisent en cardinaux, en ordinaux & en distributifs : les premiers sont indeclinables, on s'en sert comme des adjectifs, mais ils se mettent toûjours au singulier. Les ordinaux se forment des cardinaux, ils se déclinent, & précédent toûjours le nom de la chose comptée. Ainsi on ne dit jamais *chapitre second*, mais *second chapitre*. Les distributifs se forment aussi des cardinaux, ausquels on ajoûte un crément, qui n'est pas le même, quand ils finissent par une consonne, que quand ils sont terminés par une voyelle.

Troisiéme Partie. Les Turcs ont plusieurs sortes de verbes, le substan-

tif, l'actif, le passif, le négatif, le transitif, comme *faire aimer*; l'impossible, comme *ne pouvoir pas aimer*; le coopératif, comme *s'entraimer*, & le réciproque, comme *se regarder soi-même*. Les six derniers dérivent de l'actif, & tous ont aussi leurs dérivés: ainsi du transitif se forment le négatif, l'impossible; & ainsi des autres; mais ces régles générales souffrent quelques exceptions. Plusieurs verbes neutres & actifs ne forment point le verbe passif impersonnel; tout ceci ne peut bien s'entendre qu'à l'aide des exemples. Outre cela les Turcs ont des verbes qui dérivent des noms; ainsi *devenir vieux*, *faire amitié*, sont des verbes: ils en ont qu'on appelle inchoatifs, tel que *commencer à écrire*, des fréquentatifs, comme *avoir coûtume*, des méditatifs, comme *avoir faim*; mais ils n'ont point d'autres impersonnels que les troisiémes personnes du plurier de l'actif, ou du singulier du passif, excepté il y a: le verbe substantif n'a qu'un present de l'indicatif; l'imparfait & le parfait sont le même, mais il est double; dans

l'optatif, le present & l'imparfait sont le même, *que je sois*, ou *que je fusse*; mais il y a un second imparfait, *je serois*; dans le subjonctif, le present & le futur sont le même, *si je suis* ou *serai*, aussi-bien que l'imparfait & le plus que parfait, *si j'étois* ou *avois été*: mais il y a un second futur, *si je suis*. Cette langue a deux conjugaisons qu'on distingue par leurs terminaisons. L'Auteur entre ici dans un grand & utile détail, & cet Article de conjugaisons termine la troisiéme Partie.

La quatriéme traite des autres parties du discours : les Turcs au lieu des adverbes se servent souvent des noms adjectifs, ou des noms substantifs, ausquels ils joignent des postpositions : ils les forment aussi en ajoûtant à ces mêmes substantifs une terminaison Persane. Les adverbes des noms de Nation ou de Païs se forment aussi par une legére addition; il y a dans cette langue une grande variété d'adverbes de lieu; on en trouve jusqu'à six pour signifier *ou*, & autant pour signifier *ici*. L'Auteur appelle postpo-

ſitions, ce que nous appellons prépoſitions, par la raiſon qu'elles ſe mettent toûjours après les noms.

Cinquiéme Partie. Dans la maniére de parler à quelqu'un, on remarque qu'autrefois les Turcs tutoyoient également tout le monde, & n'uſoient d'aucun titre d'honneur, mais que les étrangers ont introduit chés eux à cet égard l'uſage reçu dans les langues modernes de l'Europe. Pour ce qui eſt de l'ordre de la conſtruction, on met ordinairement l'article ou devant le cas qu'il gouverne, ou à la fin de la phraſe, mais on n'eſt pas ſi aſtreint à ces régles dans le diſcours familier. Les Turcs ont le ſtile très périodique, de ſorte que le verbe perſonnel ou le gérondif d'où dépend le ſens, ſe trouve à la fin de la période, qui eſt de dix, de quinze, & ſouvent de vingt lignes. Les noms adjectifs joints aux ſubſtantifs ne ſe déclinent pas; les participes, les pronoms & les noms numeraux ſuivent la régle des adjectifs, & précédent toûjours comme eux le ſubſtantif. Enfin les adjectifs ne gouvernent jamais de cas, mais à

la place de ceux qui dans nôtre langue gouvernent le genitif, le datif ou l'ablatif, on se sert du participe, qui gouverne le même cas que son verbe. On trouve ici sur la concordance d'un substantif avec un autre substantif, sur le régime, & sur-tout ce qui regarde la syntaxe des verbes, & des questions de lieu & de tems, plusieurs autres observations que nous ne pouvons pas rendre intelligibles sans en apporter les exemples, lesquels n'auroient aucune grace dans nôtre langue. Ce que nous pouvons ajoûter ici sur l'ouvrage en général, c'est qu'il en est peu en ce genre de mieux digeré, de plus méthodique, de plus débarrassé des préceptes inutiles, & de plus net; & qu'indépendamment du vuide que le jeune Auteur a laissé dans la Mission de Constantinople, la République des Lettres doit le regretter beaucoup pour les grandes esperances, que l'on avoit conçuës de ses travaux littéraires sur une langue qui mérite bien d'être plus connuë qu'elle ne l'a été jusqu'à présent.

La langue Turque d'aujourd'hui,

c'est-à-dire, le composé des trois langues Turque, Arabe, & Persane, est une langue sonnore & qui paroît faite pour le commandement; elle est si mâle en elle-même, que comme elle paroissoit rude, les Turcs ont été obligés d'adopter un grand nombre de termes Persans pour l'adoucir; mais elle étoit stérile & séche: les Turcs y ont remédié, ils ont étudié l'Arabe & ont puisé dans cette langue, que son immense fertilité pourroit faire passer pour la mére de toutes les langues Orientales, une si grande quantité de termes choisis, d'épitétes heureuses, de sinonimes expressifs, d'adverbes mêmes & de petites phrases, qu'on peut dire que la langue Turque est à présent la plus énergique, la plus concise, & la plus riche de toutes les langues. La construction Turque imite la Persane; elles sont presque entiérement semblables à la Latine & très-différentes de la construction Arabe, qui approche de la Françoise & de l'Italienne. La langue Turque est magnifique dans ses tîtres d'honneur, extrême dans ses expressions de mépris,

abondante en rimes heureuſes, dont les Turcs ſe ſervent auſſi avantageuſement dans leur Proſe que dans leur Poëſie ; cette abondance de rimes les a mis dans l'habitude de mettre des épitétes à preſque tous leurs mots, & après l'épitéte un ſinonime du mot ſuivi d'une ſeconde épitéte, qui rime avec la premiére, ou même deux épitétes rimées après un même mot ; & ce qui eſt d'étonnant, c'eſt qu'avec tant d'épitétes & de ſinonimes, ceux qui écrivent bien, ſont encore plus concis qu'on ne le peut être en aucune langue. Il ſeroit à ſouhaiter que le travail du P. *Holderman*, engageât beaucoup de Sçavans à s'appliquer à l'étude d'une ſi belle langue, dont la connoiſſance les mettroit à portée de faire une infinité de découvertes utiles, les Turcs ayant traduit en leur langue la plûpart des Livres tant de littérature que d'hiſtoire, qu'ils ont enlevés aux Nations qu'ils ont ſubjuguées.

ARTICLE XCII.

METHODUS DIFFERENTIALIS, ſive Tractatus de ſummatione & interpolatione ſerierum, &c. *C'eſt-à-dire, Méthode différentielle, ou ſommation & interpolation des ſéries infinies, par M. Jacques* Stirling, *de la Société Royale d'Angleterre. A* Londres, *chés Guillaume* Bowyer 1730. *In* 4° *pagg.* 150.

SI M. *Stirling* n'étoit pas depuis long-tems reconnu pour un Auteur original, voici un Ouvrage qui ſuffiroit pour lui en faire la réputation. Ce n'eſt point un reſaſſement de tout ce qui a paru, à quoi on ajoûte une nouvelle tournure, ou quelques corollaires déja ſous-entendus dans les théorémes d'où on les tire, pour avoir droit de les traiter de découvertes : car ce nom de découvertes eſt fort prodigué, & la plûpart des Auteurs, même en Grammaire, ſe l'attribuent ſans façon. C'eſt une mé-

thode & presque une science toute nouvelle.

M. de *Moivre*, il est vrai, en avoit jetté quelques fondemens, & saisi des cas particuliers. M. de *Moivre* est lui-même un Auteur original, & il est bien glorieux pour M. *Stirling* d'avoir si fort enchéri sur les découvertes d'un si grand Géométre, non en y ajoûtant, en les dévelopant, en les particularisant à un nombre *verbeux* de cas & de corollaires; mais en les *généralisant* au contraire, en les élevant aux principes simples d'où découle un immense détail que des Auteurs subalternes pourront déveloper.

Les nouvelles Méthodes ont deux grandes parties, comme M. *Nevvton* ne se lassoit point de le dire, & comme il seroit tems que le comprissent ceux qui n'en connoissent guéres que la partie du calcul des infiniment petits. Les *séries* en font l'autre partie; mais il s'agit des séries prises dans le point de vûë général *d'intégration* ou de *sommation* exacte ou *assés approchée*. Car il ne manque pas d'Auteurs qui en ont épuisé un certain détail cu-

rieux, mais peu déciſif pour les méthodes générales.

M. *Nevvton* paroît n'avoir jamais daigné ſe prêter à ce ſimple détail depuis qu'il eut touché aux grandes Méthodes, & il paroît que M. *Stirling* l'a ſuivi dans ce point d'auſſi près qu'aucun autre, entrant par-tout dans ſon eſprit, viſant au même but, oſant même quelquefois peut-être dévancer ſon Maître, ou pour lemoins porter ſes pas dans des Païs que ſon Maître ſe contentoit de reconnoître de l'œil ou d'indiquer du doigt. Témoin la méthode de ſe ſervir des ſéries pour connoître & déterminer l'aſymptotiſme rectiligne ou courbe, les diamétres, & tout ce qui regarde l'énumération des courbes du troiſiéme degré, ou même de tous les degrés, dans l'excellent Ouvrage que M. *Stirling* a donné ſous ce nom.

Le but de ce nouvel ouvrage eſt de *ſommer*, d'évaluer toutes ſortes de ſéries, en les ramenant à une convergence que M. *Nevvton* recommandoit toûjours, & que cependant divers Auteurs, même célébres & tels que

M. *Leibnis*, ne ſe ſont pas toûjours piqués de leur donner. L'Auteur va tout d'un coup au principe. On ne détermine pas les courbes, dit-il, par deux, trois, ni cent ordonnées qu'on en peut connoître, mais par le rapport général de ces ordonnées comparées avec les abſciſſes. La raiſon en eſt profonde, mais préciſe. Il n'y a pas d'ordonnée preſque qu'on ne puiſſe appliquer à toutes ſortes de courbes, & un nombre fixe d'ordonnées peut ſe trouver le même dans des courbes fort différentes. Les ſéries ſont dans le même cas : ce ne ſont pas les termes pris en détail qui les font connoître, c'eſt la loi, le rapport des termes qui y décide de tout. M. *Stirling* ſe propoſe donc ici de faire à l'égard des ſéries ce que *Deſcartes* a fait à l'égard des courbes, c'eſt-à-dire, de connoître d'abord le rapport des termes, comme *Deſcartes* de connoître le rapport des coordonnées, & enſuite d'exprimer ce rapport des termes par une équation. Ce point là eſt tout nouveau, & pour le moins auſſi nouveau, & du reſte auſſi élevé que

la Méthode de *Deſcartes* pouvoit l'être dans ſon origine.

Il n'eſt pas nouveau de ſavoir qu'il y a une loi qui régne dans les termes ; cependant avant M. *de Moivre*, on s'étoit contenté d'une connoiſſance idéale de la choſe. M. *de Moivre* en a fait uſage dans les ſéries, qu'il appelle *recourantes* pareilles à celle-ci, 1. *x*. *x x*. *&c.* & les autres qui proviennent de la diviſion. Mais il y a bien des ſéries & la plûpart, où la relation des termes varie de bien des façons. Il n'eſt pas cependant nouveau d'en reconnoître la loi en détail, & de ſçavoir par exemple que cette ſérie 1, 2 : 3, 8 : 15, 16 : 35. &c. (dans laquelle nous ſéparons les termes par des virgules, & les diviſeurs par deux points) eſt formée par la multiplication continuë de ces facteurs, 2 : 3, 4 : 5, 6 : 7, &c. c'eſt-à-dire, *deux tiers*, *quatre cinquiémes*, *ſix ſeptiémes*, *&c.*

Ce qui eſt tout nouveau, c'eſt en appellant *T*, un terme quelconque d'une ſérie, *Z* la diſtance de ce terme à tout autre, *t* un terme qui ſuit *T*,

de dire que *t* ſera égal à *T* multiplié par *Z plus* 1 : 2, diviſé par *Z* + 1, dans la ſérie 1, 1 : 2, 3 : 8, 5 : 16, &c. En ſorte que quelque terme que *T* repréſente, on a ſon rapport avec le terme *t* qui le ſuit, en ſubſtituant un des nombres, 0, 1, 2, 3, 4, &c. dans l'équation précédente à la place de l'indéterminée *Z*; & qu'enfin on puiſſe repréſenter la loi de toute autre vraye & réguliére ſérie, quelque compliquée qu'elle puiſſe être par une pareille équation.

Une ſi belle & ſi ſublime découverte eſt pourtant fondée ſur un principe d'idée fort ſimple, & dont il ſemble qu'il y a long-tems qu'on auroit pû s'appercevoir. Il étoit ſi naturel de regarder chaque terme d'une ſérie, comme l'expreſſion d'une ligne droite élevée à plomb, ou à tout autre angle ſur un arc repréſentant des abſciſſes, tandis que tous les termes de la ſérie *ordonnément* poſés en lignes, à des intervalles égaux exprimés par l'unité, repréſenteroient les ordonnées correſpondantes à ces abſciſſes, avec une courbe ou un poly-

gone qui passeroit si l'on veut par toutes les extrémités de ces ordonnées, & en seroit le lieu géométrique.

Après avoir formé les séries en équations, M. *Stirling* apprend à les résoudre en nombres; car le devoir de l'analyste, dit-il, est de résoudre les quantités en les déterminant exactement ou à peu près autant qu'il est possible. D'abord il résoud ses équations différentielles en deux formes générales, dont l'une ne contient que des facteurs entiers, & l'autre des facteurs fractionaires. Les profonds analystes connoissent l'emploi de ces deux formes dans la poursuite des séries vraiment convergentes. Nous voudrions pouvoir représenter ici ces deux formes de séries. Nous tâcherons de les bien indiquer pour la satisfaction de ceux qui n'ont pas le Livre qui est rare.

Le premier terme de chacune est *A*; le second de la premiére est *B Z*, de la seconde est *B* : *Z*, c'est-à-dire, *B* divisé par *Z*. Le troisiéme de la premiére est *C Z* multiplié par *Z moins* 1, de la seconde il est *C* divisé par *Z*

multiplié lui-même par *Z moins* 1. Le troisiéme terme de la premiére est *D Z multiplié par Z moins* 1 *& par Z moins* 2. Et voila la loi qui dirigera tout analyste capable pour pousser aussi loin qu'il voudra les deux séries, & augmentant à chaque terme le nombre des facteurs, numérateurs dans la premiére, dénominateurs dans la seconde.

Une des belles choses de cette méthode est le rappel de toute autre forme à l'une de ces deux. On n'a jamais manié l'analyse avec la possession & la finesse que M. *Stirling* fait éclater par-tout dans cet Ouvrage. Mais des explications plus détaillées d'un Ouvrage si concis, nous méneroient plus loin que l'Ouvrage même.

Après ces Préliminaires qui ne sont pas de simples prolégomenes ordinaires & qui valent bien des ouvrages entiers, l'Auteur vient à la *sommation des séries*, qui est comme la premiére partie de son ouvrage. Le but général de cette partie, est de transformer toute série divergente ou très lentement convergente en une série

rapidement convergente, en ſorte que pour mille termes qu'il auroit peut-être fallu additioner pour une quadrature ou évaluation paſſablement approchée, on n'ait la peine que d'en additioner un petit nombre de termes pour une approximation qui égale la parfaite exactitude dans l'uſage.

Ce n'eſt pas au reſte la convergence ſeule des ſéries, que l'Auteur a en vûë : il viſe à leur ſimplicité, le but étant en effet de faciliter les calculs. En quoi il imite ſon grand Maître, M. *Neuvvton*, dont les ſéries dans le *traité des quadratures* non ſeulement donnent une quadrature exacte, lorſqu'elle eſt poſſible, mais ſont auſſi tout ce qu'il y a de plus ſimple en ce genre.

M. *Stirling* remarque qu'il n'eſt pas indifférent de choiſir une ligne ou une autre, pour en faire le *module* en quelque ſorte & le point de comparaiſon d'une rectification ou quadrature que l'on cherche. Car chercher par exemple l'aire ou l'arc circulaire par le moyen de la tangente, c'eſt ſe jetter dans une fauſſe approximation, à cauſe de la grandeur indéfinie de la

tangente que rien n'arrête. Au lieu qu'à s'y prendre par la voie du ſinus droit, c'eſt s'aſſûrer de courir entre des bornes fort reſſerrées & égales à celles du rayon, moyennant quoi on n'a pas beaucoup à courir & on approche tout d'un coup du vrai terme qu'on ſe propoſe d'atteindre. Dans les quadratures ou rectifications hyperboliques au contraire les tangentes qui ſont bornées, ſont un bon moyen de comparaiſon.

Toutes les propoſitions de M. *Stirling* ſont générales : ainſi nous pouvons en donner quelque détail qui ne ſera pas un pur détail indigne d'un extrait. La prémière propoſition eſt telle. Si on forme les termes d'une ſérie en ſubſtituant les nombres 1, 2, 3, 4, &c. au lieu de Z dans la quantité *A plus B Z plus C Z multiplié par le facteur Z moins* 1, &c. le quatriéme terme étant *D Z* multiplié par les deux facteurs *Z moins* 1, & *Z moins* 2, & ainſi du cinquiéme terme & des ſuivans, à l'infini ſi l'on veut, la ſomme d'autant de termes que Z en marque, ſera exprimée par la quantité

A Z en y ajoûtant encore *Z plus* 1, multipliée par la série dont le premier terme est *une moitié de B Z*, le second *un tiers de C Z* multiplié par le facteur *Z moins* 1, le troisiéme un quart de *D Z* multiplié par les deux facteurs *Z moins* 1 & *Z moins* 2, le &c.

La démonstration de cette proposition & de toutes les autres est fort ingénieusement tirée de la *Méthode différentielle* de M. *Nevvton*. Mais il ne faut pas s'y méprendre ni s'imaginer mal à propos sur l'apparence des termes, que cette Méthode différentielle ait rien de commun avec le *calcul* appellé par M. *Leibnis* & connu en France sous le nom de *différentiel*. Il peut bien s'y rapporter, mais d'un peu loin.

Suivant cette Méthode Newtonienne, au lieu de *S* qui exprime la somme d'un nombre de termes, on met *S moins T* qui marque la somme moins un premier terme; au lieu de *T* on met *t* qui marque le terme suivant, au lieu de *Z* on met *Z moins* 1, nous ne pouvons qu'indiquer des cho-

ſes, qui ont déja dans leur plus grande étenduë la plus grande préciſion d'un extrait.

C'eſt dans les applications que M. *Stirling* fait de cette propoſition à divers exemples des nombres naturels, des triangulaires, des pyramidaux, qu'on ſent la ſupériorité & la fécondité de ſes théorémes qui ſont autant de méthodes générales. Dans chaque cas il trouve des formules générales qui expédient tous les cas ſubalternes. Par exemple pour les nombres naturels, 1. 2. 3. 4. &c. il trouve pour formule le quarré *nn plus n*, le tout diviſé par 2.

Pour les impairs la formule eſt *nn*. Pour les quarrés, elle eſt *Z multiplié par Z plus* 1 & par 2 *Z plus* 1, le tout diviſé par 6. &c.

La deuxiéme propoſition roule ſur les quantités fractionaires analogiques à la quantité entiére de la propoſition précédente. Le premier terme en eſt *A* diviſée par *Z* multipliée par *Z plus* 1. Le ſecond eſt *B* diviſé par trois facteurs, le premier *Z*, le ſecond *Z plus* 1, le troiſiéme *Z plus* 2. Le troi-

ſiéme terme a quatre facteurs. Le quatriéme en a 5, &c. L'énoncé eſt que la ſomme d'une pareille quantité, à commencer par tel terme qu'on voudra, ſera toûjours la ſérie *A* : *Z plus B diviſé par deux facteurs, l'un 2Z, l'autre Z plus* 1, le troiſiéme terme étant *C diviſé par* 3 *Z*, &c.

Nous ne diſons rien des corollaires de cette propoſition ni des exemples auſquels elle s'applique. Ils n'ont rien que de curieux & de fort étendu. Les quadratures de l'hyperbole, du cercle, &c. arrivent par leur moyen à des préciſions où des milliers de termes additionés par les méthodes ordinaires ne les porteroient pas. Nous laiſſons auſſi la troiſiéme propoſition.

La quatriéme eſt un Problême : *la relation des ſommes ſucceſſives étant donnée trouver celle des termes.* L'Auteur appelle ſommes ſucceſſives, la ſomme *S* de tous les termes, la ſomme *S moins T* de tous les termes en ôtant le premier, la ſomme *S* moins les deux premiers termes, par exemple *S moins T moins t*. &c.

La cinquiéme propoſition propoſe de trouver un nombre quelconque de *ſéries ſommables* ; ou dont on puiſſe trouver la ſomme.

L'Auteur remarque que la ſommation des ſéries dans la Méthode différentielle répondant à la quadrature des courbes dans la Méthode des fluxions, il doit ſe rencontrer dans l'une les mêmes difficultés qu'on rencontre dans l'autre. Par exemple il faut quelquefois corriger, c'eſt-à-dire, augmenter ou diminuer les ſommes des ſéries, comme on corrige les intégrales des quadratures.

Les trois propoſitions ſuivantes ont quelque choſe de ſi compliqué dans l'expreſſion analytique, que ne pouvant les décrire ici en entier, il ſeroit difficile de les indiquer ſans des circonlocutions qui nuiroient à la briéveté néceſſaire de l'extrait.

Juſques-là cependant il n'eſt queſtion que de la ſommation des ſéries qui reviennent dans la quadrature des courbes binomiales. On peut proceder de même dans des cas plus diffi-

ciles. Car la ſomme d'une ſérie eſt déterminée & peut être trouvée par la relation donnée des termes, & cela en réſolvant une équation differentielle. Mais ce ſeroit un problême long & pénible de trouver des ſommes indépendamment des termes, lorſque les termes ne ſont pas aſſignables. C'eſt ce qui a fait chercher à M. *Stirling* une quantité laquelle multipliée par le terme *T* donne la ſomme *S*, c'eſt ainſi que les aires des courbes ſe trouvent plus facilement à l'aide des ordonnées. Car les ſéries qui proviennent de-là, ſont tout ce qu'il y a de plus ſimple. Cela ſuppoſé, l'Auteur procéde à une méthode de réſoudre les racines des équations differentielles en ſéries plus compoſées à la verité; mais en même tems beaucoup plus convergentes que les précédentes.

La neuviéme propoſition apprend, le rapport entre deux ſommes de diverſes ſéries étant donné, & l'équation aux termes de l'une de ces ſéries étant auſſi donné, à trouver l'équation aux termes de l'autre ſérie. Ce

Problême ſe réſout par la méthode différentielle qui conſiſte toûjours à paſſer des ſommes données aux ſommes ſucceſſives, de *S* à *ſ moins T*. De *T* à *t*, *de Z* à *z moins* 1, &c.

Par le moyen de cette propoſition on compare entr'elles les ſéries infinies. Car l'équation qui exprime le rapport entre deux ſommes *S* & *ſ*2, donnera l'une par le moyen de l'autre : & les termes de ces ſéries ſe trouveront à l'aide de leurs équations, dont on en prend une à volonté, & dont l'autre ſe détermine par le ſecours de celle-là.

La dixiéme propoſition trouve à peu près la valeur d'une ſérie dont l'équation aux termes a dans le premier membre le terme *T* multiplié par une ſerie dont l'inconnuë *Z* a ſon expoſant *n* décroiſſant toûjours d'une unité, & dont le ſecond membre eſt *r t* multiplié par une ſérie pareille dans ſes expoſans, & différente ſeulement dans les coefficiens. La onziéme propoſition n'eſt guéres moins compliquée. Elle fait trouver la ſérie fractionaire des quarrés des frac-

tions des nombres naturels, par une fraction décimale de dix-ſept chifres. Et ce n'eſt pas la ſeule ſérie qu'on évaluë par ſon moyen juſqu'à cette préciſion qu'aucune Méthode n'avoit encore pu donner.

La douziéme propoſition transforme l'équation *ſérielle* précédente en une autre qui converge rapidement.

La treiziéme établit que dans les ſéries formées par la diviſion il y a un même rapport entre les termes & les ſommes ſucceſſives.

M. *Stirling* remarque que la relation des termes, lorſqu'elle eſt variable, approche toûjours d'être invariable, à meſure que les termes s'éloignent du commencement de la ſérie, & qu'enfin ou plûtôt à l'infini cette relation devient invariable, comme dans les ſéries qui procédent de la diviſion.

Or l'équation differentielle qui donne la relation des termes, donnera cette derniére raiſon invariable des termes, ſi l'on rejette toutes les puiſſances de l'indéterminée *Z* excepté la

plus haute, & qu'on divise le reste de l'équation par cette plus haute puissance. Ce qui fournit une méthode pour sommer par approximation les séries dont la relation des termes est variable.

La quatorziéme proposition est tout ce qu'il y a de plus fort & de plus compliqué. L'analyse n'étoit pas montée encore à des calculs & à des principes de calcul si élevés ; & rien n'est plus propre à soûtenir l'idée qu'on a de la force de tête des Anglois pour le calcul.

La quinziéme proposition enfin apprend à trouver une équation soit algebrique, soit fluxionelle, dont la racine soit une série quelconque donnée, & qui soit définie par une équation dans laquelle les termes de la série soient d'une seule dimension. Car on a une série à l'aide de ses premiers termes & de la loi qui y régne : or cela suffit pour trouver une équation qui ait cette série pour racine.

Nous donnerons dans un autre Extrait la partie qui regarde *l'interpolation des séries*. On n'y verra pas une

moindre force de génie & de calcul que dans la premiére.

ARTICLE XCIII.

M. L'ABBE' DE MOLIERES, *Professeur en Philosophie au Collége Roïal, de l'Académie des Sciences, & Membre de la Sociéte Roïale de Londres, connu dans le Public tant par les Leçons de Mathématique qu'il fit imprimer en* 1725. *& qui se débitent à Paris chés la Veuve* Etienne, *ruë S. Jacques à la Vertu, dont nous avons rendu compte au Public, & qui furent aussi-tôt traduites en Anglois & imprimées à Londres; que par plusieurs Mémoires insérés dans les Recüeils de l'Académie sur plusieurs points importans de la Physique générale; ayant desiré de rendre publiques les Leçons qu'il explique au Collége Roïal, nous nous sommes fait un plaisir de les recevoir dans ces* Mémoires, *afin que les Sçavans, qui pourront plûtôt & plus commodément les lire, aient la facilité d'y insérer leurs critiques, & de juger si les ins-*

tructions que l'on donne au Public ſur ces matiéres, & qui pourroient produire des effets dangereux & contraires au progrès de la Phyſique, ſont exemptes de défauts eſſentiels.

LEÇONS DE PHYSIQUE expliquées au Collége Roïal. Par M. l'Abbé DE *MOLIERES.*

LEÇON PREMIÉRE.

Sur la réſiſtance de l'Æther.

I.

M. *Nevvton* paroît avoir démontré géométriquement, (& confirmé ſa démonſtration par pluſieurs expériences faites avec grand ſoin) * qu'*un globe ſe mouvant directement & horizontalement dans un fluide de pareille denſité* : quelques petites que ſoient les parties du fluide & de

* Princip. Math. pars 2. prop. 24. Traité de la lumiére, queſt. 28.

quelque façon qu'elles ſe meuvent entre elles, faiſant abſtraction de toute viſcoſité ou adhérence quelles pourroient avoir les unes aux autres; ce globe *perd la moitié de ſa vîteſſe*, quelque grande qu'elle puiſſe être d'abord, *avant que d'avoir parcouru trois de ſes diamétres*, par la ſeule quantité du mouvement qui doit être employée au déplacement continuel des parties du fluide qu'il rencontre.

Cependant, comme l'expérience nous apprend qu'un boulet de canon peut parcourir plus de mille fois ſon diamétre, avant que d'avoir perdu beaucoup moins que la moitié de ſa vîteſſe; la queſtion eſt de ſçavoir comment on peut accorder la démonſtration de M. *Nevvton*, & cette expérience, avec l'hypotéſe de *Deſcartes*, & de la plus ſaine partie des Philoſophes anciens, qui veulent que tout l'Univers ſoit exactement rempli d'une matiére impénétrable, & telle qu'un globe ne peut la traverſer ſans contraindre les parties antérieures qu'il rencontre dans ſon chemin, à paſſer en arriére pour venir occuper

la place dont il ſort continuellement, pour occuper celle que cette matiére lui livre.

M. *Nevvton* a conclu de ſa démonſtration & de cette expérience du boulet (ſans parler du mouvement des planétes & des cométes que je n'entamerai pas ici, pour ne pas embraſſer trop de difficultés à la fois;) M. Newton, dis-je, en a conclu que l'Univers étoit néceſſairement composé de deux ſortes d'eſpaces : l'un *pénétrable* pour ainſi parler, incapable d'impulſion, de mouvement & de force qu'il appelle *Vuide*; & l'autre *impénétrable* ſuſceptible de toutes les affections qui ſurviennent aux corps, & qu'on nomme matiére.

Que la quantité de matiére, qui étoit répanduë dans la vaſte étenduë de l'Univers, étoit peu conſidérable, & que les parties laiſſant entre elles des intervales plus ou moins grands, qui n'étoient remplis de *rien*, pour ainſi parler, formoient des corps plus ou moins *denſes*, ſelon qu'ils contenoient plus ou moins de matiére dans leurs volumes; ce qu'il déterminoit

par la différence de leurs poids à volume égal.

II.

Les Cartésiens, qui soutiennent le systême du *plein*, s'efforçant de conserver au milieu que M. *Nevvton* traite de *Vuide* & qu'ils nomment *Æther*, la qualité de *matiére*, & les propriétés convenables à ce nom, sçavoir l'*étenduë*, l'*impénétrabilité* & la *mobilité*, ont d'abord eû recours, pour répondre aux difficultés qu'on leur opposoit, à la *division*, à la *subtilité*, & au *mouvement* très-prompt des parties de ce milieu. Mais M. *Nevvton* leur a aussi-tôt repliqué, qu'il avoit eû égard à toutes ces circonstances, en déterminant la longueur de l'espace que le mobile devoit parcourir dans la supposition du plein; & que ses expériences l'avoient toûjours convaincu qu'elles ne fournissoient rien de favorable aux Cartésiens. (Or on sçait de quel poids sont des expériences faites par une main si habile & d'un discernement si profond; on en

peur voir toute la délicateſſe dans ſon Traité *de la lumiére & des couleurs* ; Ouvrage immortel, & qui tout brillant qu'il eſt d'une intelligence la plus profonde, ne nous repréſente encore que la moindre partie de celle de ſon Auteur.)

Que d'ailleurs il faloit toûjours néceſſairement que dans le mouvement d'un mobile qui traverſe un milieu, ce mobile déplaçât, à chaque fois qu'il parcouroit un de ſes diamétres, un volume du milieu égal au ſien ; & qu'il donnât une nouvelle direction de mouvement à celles de ſes parties qui ſe meuvent en un ſens différent du ſien ; ce qu'il ne peut faire ſans perdre conſidérablement de ſa force à tout inſtant.

Que le mobile pouvant être dirigé indifféremment vers tous les points de l'horizon, tout ce qn'on peur imaginer de plus favorable au ſyſtême du plein étoit ; qu'il y a dans ce milieu autant de parties qui ſe meuvent en ſens contraire à celui du mobile, qu'il y en a qui s'y meuvent de même ſens ; & que cette ſuppoſition quelque

favorable quelle soit à ce systême, l'étoit encore moins que de supposer en repos toutes les parties du milieu, puisque celles qui se meuvent en sens, contraire à la direction du mobile; lui ravissent à chaque instant plus de mouvement, que celles qui se meuvent de même sens, ne peuvent lui en procurer, étant bien évident que le mobile fuit le choc des parties du fluide qui vont de même sens que lui.

Que les parties du vif-argent ne paroissent pas être moins subtiles que celles de l'eau, puisqu'elles pénétrent les pores de l'or, ce que celles de l'eau ne peuvent faire. Qu'elles ne sont pas moins en mouvement les unes à l'égard des autres; puis qu'elles composent un fluide. Qu'elles ne se séparent pas avec moins de facilité les unes des autres; & qu'enfin toute la différence qu'il y trouvoit étoit, qu'il y avoit plus de matiére dans le vif-argent que dans l'eau: ce que les Cartésiens ne pouvoient pas dire, eux qui sont obligés de penser, en soûtenant le systême du plein, qu'il n'y a

pas moins de matiére réelle dans un ſeau plein d'eau que dans un ſeau plein de vif-argent. Qu'il y a même plus de matiére propre d'Æther dans un certain volume d'Æther, qu'il n'y a de matiére propre d'eau ou de vif-argent dans un pareil volume d'eau ou de vif-argent. Que cependant un mobile qui traverſe ces fluides, perd toûjours ſon mouvement dans la proportion qu'il avoit déterminée, & qui répond précisément à la denſité de ces fluides, ou à la quantité de matiére propre qu'ils contiennent, & qui ne ſe meſure pas par le volume, mais par le poids du volume.

Et en effet il paroît que les parties du vif-argent ne ſont pas plus ſubtiles, ni plus en mouvement les unes à l'égard des autres, ni plus adhérentes les unes aux autres, lorſqu'une boule de plomb traverſe ce fluide, que lorſqu'il eſt traverſé par une boule de bois d'un pareil volume : d'où il ſuit que le bois ne peut avoir plûtôt perdu ſon mouvement que le plomb en traverſant le vif-argent, qu'à cauſe que la peſanteur du plomb & par conſé-

quent, dit M. *Nevvton*, la quantité de matiére qu'il contient, est plus grande que celle du bois, par rapport à un pareil volume de vif-argent. Aussi trouve-t'il par l'expérience des pendules que cette résistance est toûjours proportionnée au poids des volumes du fluide : d'où il conclut enfin que l'Æther des Cartésiens, cette prétenduë matiére subtile qu'ils sont forcés de regarder dans leur systême comme aussi dense & même plus dense que le plomb, étoit une chimére ; puisque si elle existoit, quelle que pût être la subtilité de ses parties, & la promptitude de leurs mouvemens ; s'il y a plus de matiére propre d'Æther dans un certain volume d'Æther, que de matiére propre de vif-argent dans un pareil volume de vif-argent, le mobile qui traverse l'Æther doit plûtôt perdre son mouvement, que lorsqu'il traverse le vif-argent ; ce qui est contraire à l'expérience.

III.

D'autres ont prétendu répondre à

ces difficultés, en disant que les corps sensibles étant percés d'une infinité de pores, l'Æther y passoit, comme à travers un crible, sans apporter aucun obstacle à leurs mouvemens; & que c'étoit pour cette raison qu'un mobile continuoit si long-tems à se mouvoir dans ce milieu, sans perdre sensiblement de sa vîtesse; parcequ'il ne faloit considérer dans ce corps que sa matiére propre; qu'il ne faloit considérer dans une boule de plomb par exemple, que le plomb quelle contenoit, sans avoir aucun égard à la matiére subtile qui remplit ses pores, & qui allant & venant très-librement en tous sens, ne faisoit aucun obstacle à ce qu'ils prétendent, au mouvement du plomb, dont les parties étoient fixes & bien liées les unes aux autres; & que le mobile continueroit à se mouvoir avec la même vîtesse si les parties d'air, ou d'eau, qui ne peuvent ainsi passer librement à travers les pores de la boule de plomb, ne le ralentissoit par leur rencontre: qu'il ne faloit aussi considérer dans l'air ou

dans l'eau que la matiére propre de l'air ou de l'eau ; & nullement la matiére ætherée qui remplissoit les pores, que les parties de l'air ou de l'eau laissoient entre elles. Quainsi y ayant beaucoup plus de plomb proprement dit dans une boule de plomb, qu'il n'y a d'eau proprement dite dans un pareil volume d'eau ; & beaucoup plus d'eau proprement dite dans ce pareil volume d'eau, qu'il n'y a d'air proprement dit dans un pareil volume d'air ; cela fait que la boule de plomb continuera beaucoup plus long-tems à se mouvoir dans l'air, sans perdre sensiblement de sa vîtesse, qu'à se mouvoir dans l'eau, & qu'elle continueroit toûjours à se mouvoir dans l'Æther sans rien perdre de sa vîtesse.

IV.

Mais supposons pour un instant que ce mobile criblé soit recouvert d'une superficie impénétrable à l'Æther, & que dans cet état l'Æther ne pouvant plus passer à travers ses pores,

 le

le mobile doive éprouver toute la résistance que l'on veut éviter par le moyen proposé, à cause du mouvement qu'il doit communiquer aux parties de ce milieu en les choquant par toute sa demi superficie, & en déplaçant un volume de ce milieu pareil au sien, à chaque fois qu'il parcourt la longueur d'un de ses diamétres. Cela posé, on ne peut nier que ce ne soit un principe certain & généralement reçû en mécanique : qu'un corps traversant un fluide, perd à chaque instant d'autant plus de sa force, qu'il a plus de superficie, eû égard à son volume ; ou, qu'il donne à chaque instant plus de prise sur son volume par sa superficie, à un plus grand nombre de parties du fluide qu'il traverse.

Or il est évident qu'il n'y a pas de comparaison à faire entre la quantité de superficie que touche l'Æther qui traverse les pores tortueux & innombrables de ce mobile à chaque instant, en sens contraire à sa direction, & celle que contient sa demi superficie sphérique.

Donc ce corps destitué de l'enveloppe, que nous lui avons d'abord prêtée, ne doit pas parcourir à beaucoup près tant d'espace, avant que de perdre la moitié de sa vîtesse, que s'il en étoit recouvert.

On dira peut-être : que les pores du mobile sont directs, & qu'ils laissent toûjours un libre passage à l'Æther. Mais quoique cette prétention soit tout-à-fait insoutenable, sur-tout à l'égard des corps opaques, comme l'or ou le plomb ; puisqu'on ne rend raison de leur opacité que parceque leurs pores sont interrompus ou indirects, donnons à l'expédient que l'on propose ici toute la faveur possible.

V.

Supposons d'abord que dans un canal plein de mercure il y ait un tuyau cylindrique très-mince, d'égale pesanteur que le mercure, couché le long de ce canal, & entouré de toute part de ce fluide ; qu'il n'y ait qu'un certain courant du fluide suffisant pour remplir exactement le tuyau,

& que ce courant se meuve aussi vîte qu'un boulet de canon le long du canal, & ensile le tuyau sans se détourner ni de côté ni d'autre.

Je demande si ce tuyau très-mince pouvant nager librement dans le fluide, & étant exactement rempli par le courant, n'en suivra pas le mouvement ?

Il paroît clair qu'un corps en repos n'ayant point de force pour résister au mouvement, rien ne peut empêcher que ce tuyau ne suive l'impétuosité du courant qui tend à l'entraîner : surtout s'il n'y a pas d'intervale entre le vif-argent qui se meut & la superficie du tuyau qu'il remplit exactement, & qu'au surplus il y ait quelques petites inégalités dans cette superficie inférieure que l'on ne peut s'empêcher d'admettre dans les parties d'un métail, dont les figures doivent être différentes de celles des autres métaux ; d'autant mieux que la masse du mercure qui coule le long du tuyau étant incomparablement plus grande que celle du tuyau, c'est un corps très-grand qui en choque un très-petit,

& qu'il peut entraîner avec lui en ne lui communiquant que très-peu de sa force.

Posons maintenant l'un sur l'autre un nombre innombrable de pareils tuyaux les uns plus courts que les autres, & composons-en un globe dont les pores soient toûjours directement tournés vers le courant du fluide, qui est tout ce que l'on peut imagiuer de plus favorable : il est clair que le courant du fluide choquant les bords des orifices de tous ces tuyaux, dans lesquels il se distribuë, en un nombre innombrable de petits courans, aura encore plus de facilité à mettre ce globe en mouvement qu'à mouvoir le tuyau précédent.

Supposons enfin que toute la masse du fluide est en repos, & que c'est maintenant le globe qui se meut horizontalement avec la même vîtesse. N'est-il pas évident que le même effet s'ensuivra ? & que tous ces tuyaux étant très-minces, & tout le globe aïant peu de solidité en comparaison de la masse du fluide de pareille densité, qui entre & sort continuelle-

ment de ſes pores, qu'il remplit très-exactement, avec une vîteſſe contraire & au moins égale à celle du mobile, ce fluide lui enlévera auſſitôt toute ſa vîteſſe ? Et ne ſeroit-ce pas renverſer toutes les loix du mouvement que de prétendre que ce mobile ne s'arrêtera pas incontinent, quelque vîteſſe qu'on veüille lui donner d'abord ? & qu'il pourra parcourir mille fois ſon diamétre avant que d'avoir perdu la motié de ſa vîteſſe ?

Or il n'y a pas de comparaiſon à faire entre la denſité de l'Æther, qu'on ſuppoſe d'être une matiére ſans pores, & celle du vif-argent. Et les mouvemens particuliers des parties de ce fluide très-denſe, quelques prompts qu'on veüille les ſuppoſer, ne détruiſent pas aſsûrément le mouvement commun de ſa maſſe qui s'écoule directement le long de tous ces canaux avec la rapidité d'un boulet de canon lors qu'on le tire, comme les mouvemens particuliers & en tous ſens des parties de l'eau d'un torrent qui renverſe tout ce qu'il rencontre,

ne détruiſent pas ſon mouvement direct, & commun à toutes ſes parties.

VI.

Mais ne nous arrêtons pas à toutes ces conſidérations. Accordons que l'Æther qui durant le mouvement du mobile, paſſe à travers de ſes pores, ne lui fait aucune réſiſtance ; n'enviſageons pas l'immenſe étenduë de ſuperficie qu'un corps poreux préſente au courant du fluide qu'il traverſe, & qui ne ceſſe de couler dans cette forêt épaiſſe de canaux lorſque le mobile ſe meut horizontalement. Nous avons encore un point à conſiderer, qui eſt bien d'une autre conſéquence.

On convient que ſi le mobile étoit ſans pores & parfaitement denſe, il perdroit en ſe trouvant près de l'Æther, à cauſe de ſa matiére propre qu'il contient, la moitié de ſa vîteſſe avant que d'avoir parcouru trois de ſes diamétres ; & ce n'eſt que pour le mettre en état d'en pouvoir parcourir mille, qu'on le crible de mille millions de millions de trous.

Novembre 1732.

Hé bien donnons des pores à ce mobile : ſuppoſons pour cet effet que ſes parties s'écartent les unes des autres de telle ſorte d'abord que ſon diamétre devienne triple, & qu'au lieu qu'il n'étoit que de quatre lignes, il eſt maintenant d'un pouce. Et l'on verra clairement que le mobile ne contenant pas moins de matiére propre qu'il en contenoit, ne déplacera pas moins de parties du fluide qu'il en déplaçoit avant que d'avoir été rarefié, & qu'il ne parcourera par conſéquent pas plus d'eſpace avant que de perdre la moitié de ſa vîteſſe, qu'il en parcouroit lors qu'il n'avoit point de pores.

Or cet eſpace eſt égal à trois fois la longueur du diamétre qu'il avoit d'abord, c'eſt-à-dire à trois fois quatre lignes ou à un pié qui eſt la longueur du diamétre qu'il a, maintenant qu'il eſt rarefié : donc le mobile poreux, ſans avoir aucun égard aux inconvéniens que ſes pores font naître, perdra dans cet état la moitié de ſa vîteſſe avant que d'avoir parcouru un de ſes diamétres, ou avant que d'avoir

parcouru l'eſpace d'un pié qui eſt maintenant la longueur de ſon diamétre.

Et ſi on multiplie ſes pores juſqu'à un tel point que ſon diamétre devienne triple du précédent, ou long de trois piés, le mobile perdant toûjours la moitié de ſa vîteſſe avant que d'avoir parcouru la longueur d'un pié, il perdra dans ce cas-ci cette même vîteſſe avant que d'avoir parcouru le tiers de ſon diamétre ; & ainſi de ſuite. C'eſt-à-dire que le mobile perdra la moitié de ſa vîteſſe avant que d'avoir parcouru une partie de ſon diamétre, d'autant moindre qu'on lui aura attribué plus de pores, ſans avoir aucun égard aux inconvéniens de ces pores décrits dans l'article précédent. De ſorte que ſi, comme on le penſe avec beaucoup de fondement, la quantité de matiére propre d'un certain volume d'or, ne composeroit peut-être pas un volume dont le diamétre ne ſeroit que la trois-centiéme partie de celui-ci ; un globe de ce métail, qui eſt la matiére la plus denſe que nous connoiſſions,

quelque facilité que l'on donne à l'Æther de s'écouler par ses pores, ne devroit pas parcourir la centiéme partie de son diamétre avant que d'avoir perdu la moitié de sa vîtesse. Au lieu que par l'expérience nous sçavons qu'il peut parcourir, même dans l'air grossier, plus de mille fois son diamétre, avant que d'avoir perdu cette même vîtesse.

Il est donc évident que quand bien même on voudroit supposer la disposition la plus favorable dans les pores d'un boulet de canon au mouvement qui l'emporte, pour y laisser passer l'Æther avec la plus grande facilité ; disposition pourtant tout-à-fait chimérique ; puisque le boulet ne laisse pas de continuer long-tems son mouvement direct, en tournant promptement sur son centre, ce qui détruit à chaque instant toute la directon de ses pores à l'égard du courant du fluide ; il est d'ailleurs évident par les raisons que nous venons de détailler, que ce mobile ne peut parcourir autant de fois son diamétre qu'il le fait, si pour expliquer ce Phénoméne dans le

ſyſtême du plein, on n'a pas d'autres raiſons à alleguer que de dire : que le fluide denſe qui eſt dans ſes pores en ſort & y rentre continuellement. Car ce moyen, bien loin d'être favorable au ſyſtême Cartéſien, & de répondre à la difficulté de M. *Nevvton*, eſt nuiſible à ce ſyſtême, & fortifie les raiſonnemens de cet Auteur.

Au moins eſt-il ſenſible qu'il eſt beaucoup plus avantagenx au ſyſtême du plein, par rapport aux préjugés dont les Cartéſiens ſont actuellement prévenus, de ſuppoſer que rien ne ſort des pores du mobile, que de ſuppoſer que le fluide qui les remplit, en ſort & y rentre continuellement. Et nous ſuppoſerons toûjours dans la ſuite en vûë de le favoriſer, que rien n'en ſort en effet.

VII.

Enfin ces réponſes, auſquelles je vois néanmoins que les Cartéſiens demeurent ſi fortement attachés, ne me paroiſſant pas propres à ſatisfaire aux objections de M. *Nevvton* contre le

ſyſtême du plein, & n'étant pas d'ailleurs convenable, ce me ſemble, de ſoûtenir le plein & de négliger une objection qui ſemble le détruire, & qui vient de la part d'un ſi grand homme, objection qui ſert de fondement à ſon ſyſtême, ſyſtême ſuivi par tant d'habiles Gens, ſans manquer en quelque ſorte de reſpect pour ſa mémoire, & pour ceux qui ſuivent ſes ſentimens; après avoir médité cette matiére avec grand ſoin, j'ai trouvé, ce me ſemble, une autre réponſe très-ſimple & très-naturelle, à laquelle je crois qu'il n'y aura pas de replique: laquelle cependant malgré toute ſa ſimplicité, ne s'étoit pourtant offerte à l'eſprit de pas un de nos Philoſophes; car on va ſouvent chercher bien loin dans des calculs immenſes & d'une grande ſublimité, ce qui eſt pour ainſi dire à nos piés, & parmi les axiomes ou les notions les plus communes; & c'eſt ce que j'ai éprouvé en cent rencontres depuis que la Providence m'a chargé du ſoin d'inſtruire le Public de ces matiéres en me plaçant au Collége Royal.

L'application des nouveaux calculs aux Phénoménes particuliers & composés de la nature sont, il faut l'avoüer, d'un usage merveilleux pour en découvrir les raisons cachées ; mais de les employer sans mesure à la découverte des plus simples élémens de la Physique, je pense & je suis même bien convaincu, que c'est en faire un très-mauvais usage. Car il ne s'agit souvent dans cette occasion que de détruire certains préjugés délicats dont nôtre esprit est prévenu dés l'enfance, & qui nous cachent la solution des difficultés qu'on oppose aux principes les plus évidens.

C'est pourquoi je suis bien aise d'avertir une fois pour toutes, que bien loin de chercher ici à faire usage de ces calculs j'éviterai tous les embarras du calcul, autant qu'il me sera possible, afin qu'un plus grand nombre de Lecteurs soient en état de juger de la solidité de nos principes, & de profiter de nos Leçons.

ARTICLE XCIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

RELIGION. ÉCRITURE SAINTE. THÉOLOGIE. PIÉTÉ.

DE VENISE. Les *Lezioni sacre* du feu P. *Simon* BAGNATI D. L. C. D. J. dont vous avés fait mention au mois de Juillet 1729. de vos *Mémoires* de Trevoux, se publient chés François Zane en cinq Tomes in 4°. Le premier contient après la vie de l'Auteur les Leçons sur la Genése, l'Exode, les Nombres & le Deuteronome : le second, sur Josué, les Juges, & le premier Livre des Rois : le troisiéme, sur les Livres suivans des Rois : le quatriéme, sur Tobie, Esther, Daniel, Jonas, Nahum, Livres premier & second des Maccabées : le cinquiéme, sur l'Apocalypse. Il y a en tout 617. Leçons.

DE MILAN. On débite une Lettre à un ami par M. *Jos. Ant.* SASSI, qui a soin de la Bibliotéque Ambro-

sienne, en faveur de ces mots insérés au Canon dans le Rit Ambrosien, *Corpus tuum frangitur Christe.* In 8°. pagg. 22. *Epistola ad Amicum pro vindicanda formulâ, &c.* Pour soûtenir cette addition que quelques-uns ont appellée l'Hérésie Ambrosienne, & que beaucoup de gens vouloient retrancher de la derniére édition du Missel Ambrosien, l'Auteur cite *panis, quem frangimus, nonne participatio Corporis Christi est?* 1.Cor.x.16. & le κλώμενον du verset 24. au Texte grec : il fixe l'origine de cet usage de Milan, dont il n'y a point de trace au-dessus de 700. ans, à la publication faite à Milan de la rétractation de *Berenger*, dans laquelle cet Hérésiarque dit : *consentio.... Corpus Domini nostri Jesu-Christi, non solùm Sacramento, sed in veritate manibus Sacerdotum tractari & frangi, & dentibus fidelium atteri.* Il trouve la même expression dans le Pontifical Romain, dans l'ancienne Liturgie de l'Eglise Gallicane, dans celle de l'Eglise Grecque, dans la Messe de S. Chrysosto-

me, & elle eſt juſtifiée ſelon lui par *Bellarmin.*

De la Haye. Les trois Lettres Paſtorales de M. l'Evêque de Londres aux Fidéles de ſon Diocéſe, contre les libertins & les incrédules de ce Païs, ont été traduites de l'Anglois par *Abraham* le Moyne, Prêtre de l'Egliſe Anglicane, & Chapelain du Duc *de Porland.* Dans la premiére l'Evêque, après avoir repréſenté le triſte état de la Religion & des mœurs dans l'Angleterre, donne des régles à ſes diocéſains pour ſe garantir du libertinage de l'eſprit & de celui du cœur. Il oppoſe la ſeconde à l'opinion ſi répanduë dans ce Païs-là, que la raiſon ſans le ſecours de la révélation eſt un guide ſuffiſant en matiére de Religion. La troiſiéme eſt pour répondre aux difficultés, que les incrédules objectent contre les écrits qui compoſent le nouveau Teſtament, conſiderés comme une régle que Dieu nous a donnée pour la Foi & pour les mœurs. On voudroit que le Prélat Anglican ſe fût appliqué à montrer, comment la raiſon, à qui

la révélation est nécessaire pour les connoissances de la Religion ; peut être assurée d'avoir pénétré le sens révélé.

De Caën. Le P. Graindorge Prêtre de l'Oratoire, zélé pour la bonne cause, ayant appris de M. de Rosel son neveu, Lieutenant au Régiment de Berry, Infanterie, la conversion de cet Officier à la Foi catholique & son abjuration, par une Lettre du 14. Avril dernier, laquelle en contient les motifs & les suites, il a répondu par une autre Lettre du 27. Avril, aussi imprimée, dans laquelle il va au devant de ce qui pourroit faire peine à un Néophite, qui sujet encore aux idées, dont le Protestantisme lui a rempli l'esprit, est porté à juger par elles des Usages de la Religion, ou à confondre avec eux les abus qu'elle désavouë. „ Vous l'avés „heureusement reconnu par vous-mê„me, la Religion Catholique n'est „point telle que les Ministres Protes„tans ont soin de la représenter. Ils „ont toûjours mis sur son front gra„ve, mais serain, un masque hideux

„qui la déguiſe à des yeux étrangers.
„Approfondiſſés-la, mon très-cher
„Neveu, connoiſſés-la telle qu'elle
„eſt en elle-même; & telle que nous
„la repréſentent nos expoſitions de
„Foi, parmi leſquelles celle de l'Il-
„luſtre M. Boſſuet tient un rang diſ-
„tingué. Vous y verrés combien in-
„juſte eſt le reproche d'idolatrie qui
„nous a été fait avec autant d'opiniâ-
„treté que d'injuſtice. Repeté un mil-
„lion de fois, il a été impoſſible de
„le prouver une ſeule. Quelques ex-
„cès où tomberoient des perſonnes ſu-
„perſtitieuſes, ou dont on auroit né-
„gligé l'inſtruction, ne doivent point
„être objectés à l'Egliſe Catholique:
„elle ne les enſeigne point, elle n'y
„conſent point, & quand elle en eſt
„avertie, elle les déſavoüe. Pourquoi
„les Proteſtans ne veulent-ils point
„uſer d'équité à ſon égard? Pour-
„quoi la rendent-ils reſponſable de
„tous les écarts, où quelques Parti-
„culiers ont pû ſe jetter? Que pen-
„ſeroient-ils de nous, ſi nous leur
„imputions toutes les fureurs, tout le

»fanatiſme des Anabatiſtes, & des
»Trembleurs ?
» On ne doit pas non plus juger de
»la Religion par le premier coup
»d'œil qu'on jette ſur les cérémonies
»publiques, ou ſur la pratique des
»Peuples. Nourris dans des préjugés
»défavorables on pourroit être bleſſé
»de cette vûë. Il faut remonter juſqu'-
»aux principes de la Religion & juſ-
»qu'à ſes Dogmes avoüés par le con-
»ſentement unanime de tous les ſié-
»cles. Cette régle ne ſçauroit trom-
»per. Ainſi affermi, on n'eſt point
»bleſſé de ce qui choque les eſprits ſu-
»perficiels. On ne s'étonne plus de
»voir le génie de chaque Nation
»ajoûter au culte eſſentiel des uſages
»indifférens & arbitraires. L'Eſpagne
»& l'Italie tournent le culte public en
»ſpectacle & le revêtent de tout ce
»qui peut frapper les ſens. La Fran-
»ce plus ſérieuſe en matiére de Reli-
»gion, a conſervé long-tems un cul-
»te plus ſimple, & par-là même plus
»majeſtueux ; mais ni l'Italie, ni l'Eſ-
»pagne ne confondent pas pour cela

„l'honneur ſuprême qui n'eſt dû qu'à „Dieu, avec l'honneur relatif & ſub„alterne que l'on rend à ce qu'il a „ſanctifié. Les devoirs d'adoration, l'o„bligation indiſpenſable d'un amour „ſouvérain, l'aveu d'une entiére dé„pendance, l'hommage total de l'eſ„prit & du cœur, ſont des droits „réſervés à Dieu ſeul, droits incom„municables à la créature, dans „quelque degré d'élévation qu'elle „puiſſe être. Dieu ne partage point ce „qui n'eſt dû qu'à lui; mais il ne dé„fend point d'honorer d'un culte pro„portionné ce qui a rapport à lui & „ce qui repréſente ſes divins attri„buts.

„ Je ne vous dis ceci, mon très„cher Neveu, que pour vous affermir „contre l'impreſſion que pourroient „faire ſur vous certaines pratiques de „dévotion dont vos différens voyages „vous offriront la vûë: ſpectacle in„nocent pour un ancien Catholique, „inſtruit des principes, & des régles „de la Foi; ſpectacle dangereux pour „un Néophite, qui paſſe d'une Secte „où le culte eſt nud, ſec & décharné,

„dans l'Eglife, où le culte accidentel
„& extérieur intéreffe l'imagination
„& les fens.

„ Vous rendés ma joie pleine & en-
„tiére, mon très-cher Neveu, en
„m'apprenant que vous avés trouvé
„une fenfible confolation dans un Sa-
„crement que les prétendus Réformés
„regardent comme une affreufe tyran-
„nie., les mauvais Catholiques com-
„me un joug dur & infuportable, les
„vrais pénitens comme un frein falu-
„taire & une fource de paix. Si la
„Confeffion humilie l'orgüeil hu-
„main, elle dédommage bien de cet-
„te humiliation par la confiance qu'-
„elle infpire. Mais cette douce con-
„fiance n'eft que pour les ames tou-
„chées d'un vif & fincére repentir, &
„qui fe foûmettent docilement à tout
„ce que leur prefcrit un Miniftre
„éclairé, pour prévenir leurs rechû-
„tes. Les Catholiques qui ne fe con-
„feffent que par routine, que par ref-
„pect humain, & comme pour fe dé-
„livrer d'une efpéce de fardeau qu'ils
„dépofent & reprennent tour à tour,
„n'obtiennent point le prix, & ne

„goûteut point les douceurs d'une vé-
„ritable réconciliation.
„ Que les irrévérences dont vous ne
„ſerés que trop ſouvent témoin dans
„nos Egliſes, ne vous ébranlent pas,
„mon très-cher Neveu. Ce que vous
„avés ſouvent entendu dire aux Sacra-
„mentaires, que ſi les Catholiques
„étoient perſuadés de la préſence réel-
„le de Jeſus-Chrît ſur nos Autels, on
„les verroit plus reſpectueux, & plus
„attentifs, eſt un raiſonnement frivo-
„le qui ne conclut rien. Il eſt aiſé
„même de le tourner contre-eux. Ne
„ſont-ils pas convaincus par la Foi &
„par la raiſon de la préſence réelle de
„Dieu en tous lieux; cependant mal-
„gré cette conviction ne ſe permet-on
„pas parmi eux mille honteux déſor-
„dres, ſous les yeux redoutables de la
„Divinité préſente à toutes choſes?
„Qu'ajoûte donc la préſence du Corps
„& du Sang de Jeſus-Chrît de plus
„redoutable & de plus reſpectable,
„que la très-réelle & très-intime pré-
„ſence de Dieu? Les ſens ne ſont pas
„plus frappés dans l'une que dans
„l'autre circonſtance. Or les ſens ne

„ſont que trop malheureuſement la „régle de nos reſpects & de nos hom- „mages. Les lumiéres de la Foi & de „la raiſon n'agiſſent dans la plûpart „des hommes que par intervales & „comme par ſecouſſes : les ſens trop „actifs, & une imagination vagabon- „de prennent le deſſus & produiſent „mille irrégularités choquantes. C'eſt „ce que dans les Offices publics vous „remarqueriés également au milieu „de ſaint Paul de Londres, comme à „Nôtre-Dame de Paris.

„ L'Anglican, il eſt vrai, rejette „la vérité du Sacrifice de l'Autel, & „ne regarde ſa Liturgie que comme „une pure commémoraiſon; mais il „eſt perſuadé que c'eſt une repréſen- „tation religieuſe du Sacrifice offert „ſur la Croix, Sacrifice dont la Foi „devroit être tellement occupée dans „ces momens, que l'impreſſion en „paſsât ſur l'extérieur de tous ceux „qui y aſſiſtent.

„ Ce que je dis ici ne va pas à la dé- „charge des Catholiques irréligieux, „qui profanent nos Temples par leurs „irrévérences; elles doivent faire cou-

„ler nos larmes, & elles mériteroient „d'être ſévérement réprimées par l'au„torité publique ; mais je dis qu'il „faut crier aux Proteſtans & aux Ca„tholiques libertins & profanateurs : „† *Paſſés aux Iſles de Cethim, & voyés „ce qui s'y fait : envoïés en Cedar, & „conſiderés bien ce qui s'y paſſe.* Entrés „dans les Pagodes des Indiens ; péné„trés ſi vous pouvés dans les Moſ„quées des Muſulmans : voyés des „Peuples infidéles courbés, proſter„nés, dans un profond ſilence ; com„parés leur culte avec le vôtre, & ju„gés enſuite ſi l'extérieur eſt une ré„gle déciſive de la vérité de la Reli„gion.

„ A ne conſiderer que ſuperficielle„ment les choſes, vous ne trouverés „pas encore une grande différence „entre les mœurs du commun des „Catholiques & celles des Proteſtans. „Par-tout il y a un mêlange de vices „& de vertus, de ſcience & d'igno„rance. A Sparte on obſervoit une „diſcipline auſtére & rigide : il y

† Jeremie 2. 10.

„avoit beaucoup de probité chés les „Romains pendant les premiers sié-„cles de la République ; les Maho-„metans exercent l'aumône & l'hospi-„talité d'une maniére à nous confon-„dre ; l'opinion de la Métempsycose „rend les Indiens Orientaux tout-à-„fait humains & compassifs. Que con-„clure de tous ces vestiges de bonté „& d'humanité ? Dira-t'on que ces „Peuples ont possédé ou possédent la „vraie Religion ! La conclusion se-„roit absurde. Que les Protestans ne „se prévalent donc point de la probité „qui peut se rencontrer parmi eux, „ni de la police extérieure qui s'ob-„serve dans plusieurs de leurs Villes, „où le Magistrat est en possession de „presque toute l'autorité Ecclésiasti-„que. Il faut en venir à quelque cho-„se de plus décisif. Il se trouve des „vertus morales dispersées par-tout ; „mais l'union & l'assemblage des ver-„tus chrétiennes ne se trouvent que „dans l'Eglise Catholique, où elles „ont été enseignées constamment & „pratiquées sans interruption. Il n'y „a point de Secte qui par des erreurs

„n'ait donné atteinte à quelque point
„de discipline. Le Dogme & la Mo-
„rale sont trop étroitement liés, pour
„que la corruption de l'un n'entraîne
„pas la corruption de l'autre. A quoi
„ne conduit pas le dogme de la Jus-
„tice inamissible, & de la justifica-
„tion par la seule Foi, soûtenu par
„les Calvinistes, attachés au Synode
„de Dordreckt ? Quelles affreuses
„conséquences ne tire-t'on pas de
„leur Grace nécessitante & de la Ré-
„probation positive & absoluë ? Je
„sçai qu'ils n'agissent pas tous consé-
„quemment à leur doctrine. Dieu
„par une providence pleine de misé-
„ricorde, ne permet pas que les hom-
„mes suivent tous les égaremens de
„leur esprit, & toute la corruption
„de leur cœur. Il reste toûjours quel-
„ques vérités salutaires dans l'ame
„qui inspirent l'horreur de certains
„vices, & qui portent à la pratique
„de quelques vertus. Mais il est toû-
„jours d'une extrême importance d'é-
„viter les erreurs même qui ne pa-
„roissent que spéculatives. Il n'en est

„aucune qui ne ſoit féconde en triſtes
„conſéquences pour les mœurs.

„ Vous voyés, mon très-cher Neveu, que je n'entre point dans le fond des Controverſes. Je ne fais que cotoyer cette vaſte mer de diſputes, où les Proteſtans voguent à l'avanture, ſans trouver jamais terre. Ils ne ſçauroient rencontrer de fond ſolide où ils puiſſent demeurer à l'ancre. Faute d'un Tribunal infaillible, qui eſt chés nous un Port aſſûré, ce qu'il y a de perſonnes ſçavantes dans leur Secte eſt emporté par tout vent de doctrine, tandis que le Peuple continuë dans ſes premiers préjugés de la prétenduë Reforme, & ſe laiſſe conduire ſans s'en apercevoir par la voie d'autorité. Il ſe croit libre ce Peuple ſéduit, à qui on a appris à ſecoüer tout joug en fait de Religion; & il ne voit pas qu'il ſuit aveuglément & d'une maniére ſervile tous les caprices de ſes mercenaires conducteurs. En effet, on ne peut pas dire que le Peuple ait formé ſa Foi par la voie de

„l'examen & de la discussion ; il croit „parce qu'il est instruit d'une certai„ne maniére qu'on lui propose com„me la plus sûre. Les Ministres pren„nent donc la place des Evêques, & „substitüient leur autorité personnelle, „ou tout au plus celle des Synodes, à „l'autorité perpetuelle & universelle „de l'Eglise Catholique. Je sçai qu'ils „renvoyent leurs Auditeurs à l'Ecritu„re ; mais traduite, mais interpretée & „expliquée par eux. Il faut que le Peu„ple croie fermement qu'ils ont bien „traduit, bien interpreté, bien expliqué. „En vérité, n'est-ce pas s'approprier „l'autorité dont l'Eglise Catholique a „toûjours été en possession, possession „fondée sur des tîtres incontestables, „& aussi anciens qu'elle-même ! O, „mon très-cher Neveu, n'oublions „jamais l'insigne faveur que nous „avons reçûë d'être rentrés dans cette „société sainte, dont les Apôtres ont „été les Fondateurs, qui a fourni un „nombre prodigieux de courageux „témoins, qui ont répandu leur sang „pour attester les vérités dont elle est „dépositaire, qui a eû pour maîtres

,,tant de Docteurs, dont la ſainteté a
,,égalé les lumiéres : une ſociété qui
,,en ſe perpetuant par un Mariage
,,élevé à la dignité de Sacrement, a
,,conſervé en même tems les préroga-
,,tives de la continence dans pluſieurs
,,de ſes membres, & qui ſeule enfin
,,conſerve le véritable eſprit de pé-
,,nitence dans ceux qui ſe conver-
,,tiſſent.

,, Quelque ſincére que ſoit vôtre
,,converſion, mon très-cher Neveu,
,,& quelque bien décidées que ſoient
,,vos difficultés, il vous reſtera enco-
,,re des ennemis à combattre, c'eſt le
,,reſpect humain, ce ſont les plaintes
,,& les reproches d'un pére, qui ne
,,verra plus en vous l'héritier de ſes
,,ſentimens ſur la Religion, mais
,,n'appréhendés rien. Vous ne devés
,,pas préferer un pére, quelque ten-
,,dre qu'il ſoit, à Jeſus-Chrît. L'E-
,,vangile vous le défend. D'ailleurs,
,,Dieu à qui vous n'apparteniés que
,,par une providence générale, tan-
,,dis que vous êtiés hors de l'Egliſe,
,,vous ſoûtiendra par une providence
,,particuliére. En un mot, ne crai-

„gnés rien. Vous acquererés infiniment plus que vous ne pourriés perdre. De mon côté je contribüerai de tout mon pouvoir à vôtre satisfaction, &c.

„ Le domestique de M. de Rosel édifié de la pieté de son maître, a suivi son exemple en abjurant l'héréſie. L'exemple des maîtres décide souvent de la conduite des domestiques. On mande du Regiment que ces deux Néophites sont des modéles d'édification. C'est principalement par cet endroit que l'Eglise estime de pareilles acquisitions. Sa joie ne résulte pas tant du grand nombre de ses enfans, que de leur humble & tranquile docilité soûtenüë d'une pieté sincére.

De Venise. *Quaresimale*, &c. C'est le Carême prêché par le P. Calino, Jésuite. In 4°. pag. 534. chés *Recurti*. 1732.

De Paris. Une Retraite spirituelle, dont on peut voir ce que nous en avons dit dans ces *Ménoires* au mois de Septembre 1731. p. 1646.

paroît pour la seconde fois, augmentée de tout ce qui pouvoit être désiré pour achever de la rendre complette. Elle a pour objet les vertus de Jesus-Chrît. In 12.

DE PALERME. *Il Cavaliere Istruito nella propria virtu colla guida della retta razione. Opera di Nicolo Notar Bartolo de principi della sciara.* Chés *Felicelle*, in 4°. pp. 332.

PHYSIQUE. MATHÉMATIQUES. DROIT.

D'AMSTERDAM. La Physique sacrée ou la Physique naturelle de la Bible, traduite du Latin de M. *Jean-Jacques* SCHEUCHZER, sera enrichie de plus de 700. figures en taille douce gravées par les soins de Jean-André *Pseffel*, dans l'édition que se proposent de faire moyennant des Souscriptions Pierre *Schenk* & Pierre *Mortier*, en 8. volumes *in folio*. Le prix de la Souscription est de 190. florins payables en divers termes.

DE BORDEAUX. Les deux sujets proposés à ceux qui voudront disputer

les deux prix, que l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences, & Arts, doit distribuer le 25. d'Août 1733. sont : premiérement, *la circulation de la séve dans les plantes*, soit que l'on veüille l'établir ou réfuter ce systême : secondement, l'explication de *la nature de l'air & de ses propriétés*. Les piéces seront reçûës jusqu'au premier Mai prochain inclusivement ; & addressées à M. *Sarau*, Sécretaire de l'Académie, ou au Sieur *le Brun*, son Imprimeur. M. l'Abbé DE LA QUINTINE est l'Auteur de la Dissertation sur *le magnétisme des corps*, qui a remporté l'un des deux prix de 1732. L'Académie a été obligée de réserver l'autre prix pour 1733, & elle le joindra aux deux autres.

DE ROÜEN. Le Sieur *Bénet*, Maître Écrivain juré, Arithméticien en la Ville de Roüen donne avis à Messieurs les Négocians que ses expériences journaliéres dans l'Arithmétique l'ont mis en état d'inventer une Nouvelle Méthode pour l'opération des changes étrangers, beaucoup plus courte & moins embarrassante, que

toutes les Méthodes précédentes, puisque les enfans même de 12. ans peuvent en faire usage parfaitement.

Le même Auteur donnera dans peu de tems à Mrs. les Géométres le secret d'extraire la racine quarrée précise de tout nombre inrationnal; il s'est attaché pour y réüssir au nombre 27. dont la racine est 5.. & $\frac{b}{c}$ qui étant quarrés produisent juste 27.

De Paris. M. de Merville, ancien Avocat au Parlement, a depuis peu augmenté d'un volume les présens, qu'il a faits à la République des Lettres. Ce dernier Ouvrage est un *Traité des* matiéres criminelles : la maniére dont il est exécuté, répond à l'importance du sujet, à la réputation de l'Auteur, au succès de ses précédens Ouvrages, & au besoin où l'on est d'instructions en ce genre.

De Leyde. Les Opuscules du fameux Jurisconsulte Godefroy, dont on a déja annoncé l'impression, sont les suivans :

1. *JACOBI GOTHOFREDI*

Fontes IV. Juris Civilis in unum Collecti. Continentur iis, I. Explicatio & Historia XII. Tabularum. II. Lex Julia & Papia Poppæa, repetitæ Prælectionis, cum not.

2 —— *Animadversionum Juris Civilis Liber.*

3 *De Cenotaphio : deque Diversis, super ejus Religione, Ulpiani & Marciani sententiis, Diatriba.*

4 —— *Discursus Historicus ad Legem Quisquis, Cod. ad L. Juliam Majestatis.*

5 —— *De Imperio Maris, & de Jure Naufragii Colligendi Legeque Rhodia.*

6 —— *Diatriba* 1. *De Jure Præcedentiæ, repetitæ Prælectionis*, 2. *de Notis seu Signis Præcedentiæ*, 3. *de Eurematicis seu Cautelis in Controversiis Præcedentiarum.*

7 —— *Tractatus Novus & Practicus de Salario, repetitæ Prælectionis.*

8 —— *Oratio I. Ulpianus : seu de Majestate Principis Romani Legibus soluta.*

9 —— *Oratio II. Julianus : seu, de*

Arcanis Juliani Imp. Artibus, ad profligandam Religionem Christianam.

10 — — *Oratio III. Achaïca: seu, de Causis interitus Reipublicæ Achæorum.*

11 — — *Libanii Sophistæ seu Oratoris Antiocheni Oratio I. de Patrociniis. Cum Notis J. Gothofr.*

12 — — *Libanii Soph. seu Oratoris Antioch. Oratio II. Pro Agricolis, de Angariis. Cum Notis J. Gothofr.*

13 — — *Libanii Soph. seu Oratoris Antioch. Oratio III. Ad Imperatorem, de Vinctis. Cum Notis J. Gothofr.*

14 — — *Libanii Soph. seu Oratoris Antioch. Oratio IV. ad Imperatorem, suasio Legis, adversùs Ingredientes in Magistratuum domos. Cum Notis J. Gothofr.*

15 — — *Libanii Soph. seu Oratoris Antioch. Oratio V. ad Imperatorem, adversùs adsiduos apud Magistratus. Cum Notis J. Gothofr.*

16 — — *Libanii Antiocheni, pro Templis Gentilium non exscinden-*

des Sciences & des beaux Arts. 1999
dis, ad Theodosium *Imperat. Cum Notis J. Gothofr.* NB. Omnes hæ Libanii Orationes, una vel altera excepta, à Gothofredo primùm sunt editæ, neque in Libanii Operibus inveniuntur.

17 —— *Dissertatio de Mutatione & Augmento Monetæ Aureæ, ad Expl. Leg. 2. Codicis Justinianei.*

18 —— *De Functione & Æqualitate in Mutuo, ad intellect. veramque Lectionem Leg. 2. D. de Rebus Creditis.*

19 —— *De Electione Magistratûs inhabilis, seu incapacis per errorem facta, ad Leg. Barbarii D. de Officio Prætorum.*

20 —— *De Velandis Mulieribus, deque Exuvia Capitis Dissert. ad D. Pauli Loc. I. ad Corinthios.*

21 —— *Epistola de Interdicta Christianorum cum Gentilibus Communione, deque Pontificatu Maximo.*

22 —— *De Famosis Latronibus investigandis, Dissert. ad L. si Barsatoram 13. Cod. de Fidejussoribus.*

23 —— *De Nuptiis Consobrinorum:*

ubi Lex Celebrandis 19. *Cod. de Nuptiis Illustratur.*

24 —— *De Testamento Tempore Pestis, vel à Testatore peste contacto Condito : ubi Lex Casus Majoris* 8. *Cod. de Testamentis illustratur.*

25 —— *De Paganis, Sacrificiis, & Templis, ad Tit. X. de Paganis, Libri XVI.*

26 —— *De Diversis Regulis Juris Antiqui Commentarius.*

27 —— *Manuale Juris, seu Parva Juris Mysteria, quibus quatuor sequentia continentur Juris Civilis Romani. I. Historia. II. Bibliotheca. III. Florilegium Sententiarum Juris. IV. Series Librorum & Titulorum in Digestis & in Codice.*

DE PARIS. M. *Matthieu* AUROUX DES POMMIERS, Conseiller Clerc en la Senechaussée de Bourbonnois & Siége Présidial de Moulins, a mis au jour *Coûtumes générales & locale du Païs & du Duché de Bourbonnois*, avec un Commentaire dans lequel ces Coûtumes sont expliquées suivant les observations manuscrites, & les sentimens

des plus habiles Magistrats, ou Avocats de la Province, qui ont vêcu depuis la rédaction de ces Coûtumes jusqu'à présent. *In folio* deux Volumes 1732. Chés *le Breton* fils, Quai des Augustins.

GRAMMAIRE. ELOQUENCE. MUSIQUE. ARTS.

DE PARIS. M. RESTAULT a fait réimprimer ses *Principes généraux & raisonnés de la Grammaire Françoise*, corrigés & augmentés de plus de moitié, ce qui montre le mérite de l'Edition précédente. Il a ajoûté un *abregé des régles de la versification françoise.* Chés *Chaubert*, Quai des Augustins.

DE LONDRES. M. J. TAYLOR du Collége de S. Jean à Cambridge, donne ses soins à une édition des Harangues & Fragmens de Lysias, en un volume *in* 4°. Le prix sera de six Shellings en souscrivant, & autant en recevant l'exemplaire. Chés *Innys*.

DE PARIS. M. GRANDVAL a

donné, il y a quelque tems, un *Essai sur le bon goût en musique.* Il se vend au Paradis chés Pierre *Prault.* In 12. pagg. 76.

Le Dictionnaire des Arts & des Sciences de M. D. C. de l'Académie Françoise, paroît d'une nouvelle édition de M...... de l'Académie des Sciences, qui l'a augmenté & corrigé. Il se vend chés les Libraires de l'Histoire Romaine.

MÉDECINE. CHIRURGIE. BOTANIQUE.

DE LONDRES. Tous les Ouvrages D'HIPPOCRATES en Grec & en Latin s'impriment en trois Volumes *in* 4° par les soins de M. Fr. CLIFTON, Médecin distingué. Le prix pour les Souscripteurs sera de trois guinées. Chés *Innys.*

M. J. DOUGLAS de la Société Royale a donné en Anglois une *description du péritoine*, & de cette partie de la membrane cellulaire qui y est attachée. Il explique la véritable situation de tous les viscéres de l'abdomen,

par rapport à ces deux membranes. *In* 8° chés *Millard.*

Le Traité des *Principes de Chirurgie* avec un *Dispensaire Chirurgical*, qui enseigne la maniére de préparer les remédes les plus approuvés & les plus usités, est de M. Smith, Chirurgien & Apoticaire de Kendal, & se vend chés *Lintot.* In 8° & en Anglois.

De Paris. Description des principales Plantes de l'Amérique par le P. Le Breton D. L. C. D. J.

Chichyalouca, herbe grasse. *Commeline.* Le bétail qui broute cette herbe, s'engraisse beaucoup, parcequ'elle est très succulente. Ses racines sont fibreuses; ses tiges arrondies, molasses, aqueuses, roussâtres, ont des nœuds, ou genoüillières, qui touchant la terre, y poussent de petites racines. Ses feüilles saisissent, & envelopent avec leur talon les tiges: elles sont arrondies, par en bas, & pointuës par en haut à veines centrées comme le plantain. Sa fleur est singuliére, composée de deux feüilles rondes droites, épanoüies, & de

quelques longues étamines ornées de chapiteau doré, appuiée ſur un calice fendu en quatre. Le piſtil produit un fruit membraneux à trois capſules, dont chacun renferme une graine arrondie. Pluſieurs ſont enſemble couverts d'une pellicule ſemblable pour la figure à une moulle. Il y en a de pluſieurs eſpéces : on aſſûre que ce ſimple eſt bon pour les maux de la veſſie.

Le R. Pere Charles *Plumier*, Minime, l'a ſurnommé *Commeline*, pour faire honneur à la mémoire du ſçavant Botaniſte Jean *Commelin* Hollandois.

Chimmaráaly. *Tragia*. Les Karaïbes apportent de grands ſoins, pour éviter la rencontre de cette lienne, parce qu'elle leur cauſe de cuiſantes démangeaiſons, toutes les fois qu'elle les touche. En voici la raiſon, c'eſt qu'elle eſt toute veluë, & que ſes poils s'inſinuant dans leurs corps tout nud les brûlent comme du feu.

Ce ſimple de ſes racines, pouſſe pluſieurs tiges, foibles, rampantes, greſles & rondes, qui en s'entortil-

lant autour des plantes voiſines, grimpent & s'élévent au deſſus. Ses feüilles ont de l'air de celles de l'ortie, & de la bétoine, (car on en remarque, de ces deux ſortes :) ne les maniés pas de peur d'en être fort incommodés par leurs piquans.

Sa fleur eſt monopétale, & en façon d'entonnoir le plus ſouvent diviſée en trois portions ; elle eſt ſtérile. Les embryons croiſſent ailleurs ſur cette plante, & produiſent un fruit composé de trois capſules, dont chacune renferme une graine ſphérique.

Jérôme *Tragus*, habile Botaniſte, méritoit bien qu'on lui conſacrât un genre de plante, tel que celui-ci.

Chipélekey. Arbriſſeau. Je ne connois aucun Auteur, qui ait parlé de ce ſimple, qui croît en arbriſſeau de la hauteur de ſept à huit piés. Son bois eſt couvert d'une écorce cendrée ; ſes feüilles ſont d'une moïenne grandeur, molaſſes & pointuës. Les fleurs croiſſent le long des branchages, la couleur en eſt blanche, le fruit eſt

ovale, la peau en est mince, violéte en sa maturité, il contient plusieurs graines; il sert de pâture aux oiseaux.

Chipyou. Bois amer. Sur les hautes montagnes de la Martinique croît un arbre, fort gros & fort grand, dont l'écorce & le bois sont très-amers; pour cette seule qualité il porte le nom de bois amer. La décoction de l'une & de l'autre, mais sur-tout de l'écorce, est un reméde spécifique, & merveilleux pour guérir de la dyssenterie.

Chouehourou. Cousin. Mauve. Cette plante est une espéce de mauve, qui croît en arbrisseau haut de trois à quatre piés; elle étend de tous côtés ses branches faites en vergétes. Comme l'écorce est fort aisée à lever, c'est pour cela que quelques-uns la mettent au rang des mahots; on la teille, & après en avoir ôté la grosse peau, on en fait d'assés bonnes cordes, pour amarrer les bœufs aux Kabroüets.

Ses tiges, ses feüilles, & ses fruits sont velus, ou couverts de petits poils;

c'est ce qui fait qu'ils s'attachent aux habits & au bétail, d'où lui vient le surnom de cousin.

Sa feüille est grande à longue queuë, sa figure tire beaucoup sur celle du fer d'une pique dentelée le long des bords, semée de poils comme l'ortie morte. Sa fleur vient en touffe, c'est une campane profondément découpée en cinq parties en façon de laniéres, qui en s'éparpillant forment une espéce d'étoile, accompagnée d'une houpe de fines étamines à chapiteau doré.

Le pistil devient un fruit sec, arrondi, & herissé de crochets, qui s'ouvre en cinq doubles capsules, qui contiennent une dizaine de semences grisâtres, unies, & en forme de rein.

Le suc de ce simple guérit de la diarrhée parcequ'il est styptique & gluant. Son écorce appliquée en guise de cataplâme sur les ulcéres, les nétoïe.

Coachin. Grand figuier. Des huit espéces de figuier différentes de celles de l'Europe, celle-ci est une des plus grandes. On trouve quelques-uns de

ces arbres dont les branches ſont ſi étenduës, que ſous leur ombre, trois à quatre cents hommes tiendroient aiſément.

Ses feüilles ſont fermes, rudes, épaiſſes, & à nervûres ſaillantes & de figure ovale. Ses fruits ont la groſſeur d'une moïenne noix; quoique la chair ſoit ſemblable à celle des figues de France, il n'y a cependant que les bêtes qui en mangent à cauſe de ſon amertume, & de pluſieurs moucherons qui s'y remarquent au dedans.

Le ſuc laiteux qui ſort en abondance de cet arbre eſt dangereux pour les yeux, & quand il tombe ſur les mains, il les brûle, & cauſe des abſcès.

Coatte. Bois d'ébéne. De l'aveu des Karaïbes il ne croît dans aucune de nos Iſles, pas un ſeul arbre de vrai ébéne. Ils vont exprès en terre ferme de l'Amérique, y en chercher des morceaux, dont ils font leurs boutous, & leurs arcs. La penſée ne leur eſt jamais venuë d'en apporter des ſemences pour en faire venir dans leurs jardins. Ainſi je n'en dirai rien;

mais je tracerai ici en paſſant le caractére de celui que nos Colons françois nomment ébéne.

C'eſt un grand arbre dont l'écorce reſſemble à celle du Goyavier ; ſes feüilles ſont cylindriques, petites, poſées deux à deux ſur des vergétes ; elles ſont d'un très-beau verd, & fort unies. Son bois eſt de couleur olivâtre tirant ſur le noir. Son goût eſt amer, ſi on le mâche lorſqu'il eſt verd.

Coëby. Bois rouge. Le Coëby eſt un arbre qui croît fort haut, & pour l'ordinaire aſſés droit ; les Indiennes pilent ſon écorce imbibée d'un ſuc qui teint en rouge. Son bois eſt de la même couleur ; c'eſt ce qui fait qu'on lui en donne le ſurnom. On s'en ſert dans la bâtiſſe des maiſons, & il eſt de bon uſage étant à couvert ; car il déperit bientôt lorſqu'il eſt expoſé aux injures de l'air. On en diſtingue de pluſieurs ſortes.

Condrille. C'eſt une très-jolie plante qui croît dans les Magnioks ou terres cultivées, juſqu'à la hauteur de

deux piés. Ses tiges en ſont liſſes, rondes, creuſes : les feüilles molaſſes, plus longues que larges, piquotées de quelques trous, comme le mille pertuis. Ses fleurs à demi fleurons, appuient ſur l'embryon ; leur calice eſt cylindrique : les ſemences ſont grêles, grisâtres, ornées d'une aigréte : le ſuc de cette plante eſt apéritif.

TABLE
DES ARTICLES.

Article LXXXVI. *Histoire critique des pratiques superstitieuses, &c.* p. 1825

Art. LXXXVII. *Lettre du P.* Castel *pour servir d'éclaircissement au système de la pesanteur.* p. 1850

Art. LXXXVIII. *Apologie des Bêtes, &c.* p. 1868

Art. LXXXIX. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences pour l'année 1728., &c.* p. 1889

Dissertation sur l'estimation & la mesure des forces motrices des corps, &c. Ibid.

Mémoire sur la teinture & la dissolution de plusieurs espéces de Pierres, &c. p. 1894

Du mouvement de Saturne, &c. p. 1895

Observations sur les huiles essentielles, &c. p. 1899

Explication physique d'une maladie qui fait périr plusieurs plantes dans le Gastinois, &c. p. 1900

Suite des deux Mémoires sur la poussée des terres & la résistance des revêtemens, &c. p. 1901

Histoire des Teignes ou des insectes qui rongent les laines & les pelleteries, &c. p. 1903

Du mouvement accéleré des ressorts, &c. p. 1905

TABLE DES ARTICLES.

Mémoire où l'on démontre que l'uvée est plane dans l'homme, &c. p. 1907

Mémoire sur toutes les dévelopées qu'une courbe peut avoir à l'infini, &c. p. 1908

Art. XC. Dissertatio. . . . . . *Dissertation Théologique sur l'invocation du S. Esprit dans les Liturgies des Grecs & des Orientaux, &c.* p. 1909

Art. XCI. *Grammaire Turque, &c.* p. 1922

Art. XCII. Methodus differentialis. . . . . *Méthode différentielle, ou sommation & interpolation des séries infinies, &c.* p. 1936

Art. XCIII. *Leçons de Physique. . . . par M. l'Abbé de Moliéres. Leçon premiére sur la résistance de l'Æther.* p. 1954

Description des principales Plantes de l'Amérique, &c. p. 2003

Art. LXXXIV. *Nouvelles Littéraires.* p. 1977

D'ITALIE. *De Venise.* pp. 1977. 1993

De Milan. p. 1977

De Palerme. 1994

D'ANGLETERRE. *De Londres.* pp. 2001. 2002

DE HOLLANDE. *D'Amsterdam.* p. 1994

De la Haye. p. 1979

De Leyde. p. 1996

DE FRANCE. *De Paris.* pp. 1993. 1996. 2000. 2001. Ibid. 2003

De Roüen, p. 1995

De Bordeaux. p. 1994

De Caën. p. 1980

FIN DE LA TABLE.

De l'Imprimerie de CLAUDE PERROT.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Decembre 1732.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'imprimer l'an 1701. à Trevoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime, Monſeigneur le DUC DU MAINE.

Decembre 1732.

Se vendent

A LYON, chés CLAUDE PLAIGNARD, ruë Merciere, au Grand Hercule.

A PARIS, chés la Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la deſcente du Pont-Neuf, à la Croix d'Or

MDCCXXXII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE.

CES MEMOIRES SONT COMMENCÉS au mois de Janvier 1701. & se vendent 15. f. le mois, en blanc; & brochés, 16. f.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723.	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	13. v.
——	1727.	12. v.
——	1728.	12. v.
——	1729.	12. v.
——	1730.	12. v.
——	1731.	12. v.
——	1732.	12. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Decembre 1732.

ARTICLE XCV.

HISTOIRE CRITIQUE DES Pratiques ſuperſtitieuſes qui ont ſéduit les Peuples & embarraſſé les Sçavans ; avec la Méthode & les principes pour diſcerner les effets naturels d'avec ceux qui ne le ſont pas. Par le R. P. Pierre le Brun, *Prêtre de l'Oratoire, ſeconde édition augmentée, 3. TT. in 12. 1. T. pp. 433, ſans compter l'Epître dédicatoire, un Diſcours aux Evêques de France, un Eloge hiſtorique du P.* le Brun, *&*

deux Préfaces, l'une de l'Editeur, l'autre de la premiére édition; le tout faisant 118. *pages*, 2. *T. pp.* 558. 3. *T. pp.* 505., *avec une Table à chacun. A* Paris, *chés la Veuve* de Laulne, 1732.

Suite des Articles LXXVIII. & LXXXVI. aux deux mois précédens.

LE troisiéme Volume, dont nous rendons compte au Public, ne contient que des Lettres imprimées en 1693. sur le titre, d'*Illusion des Philosophes sur la baguette*, à l'occasion de la découverte des meurtriers de Lyon. On les donne ici à la suite de l'*Histoire critique des Pratiques superstitieuses*. Mais parceque le P. *le Brun* y attaque principalement deux Dissertations, l'une de M. *Chauvin*, & l'autre de M. *Garnier*, tous deux Docteurs en Médecine, on les a inserées ici en entier avant l'Ouvrage qui leur sert de réponse.

Tout le monde sçait présentement l'histoire de l'assassinat commis à Lyon en 1692. & de quelle maniére

Aymar entreprit de découvrir les meurtriers. Sa baguette tourna violemment ſur les deux endroits d'une cave où les cadavres avoient été trouvés : il y fut émû , ſon poux s'y éleva, comme dans une groſſe fiévre : de-là il ſuivit les aſſaſſins à la piſte , entrant dans tous les endroits où ils avoient paſſé, & la baguette tournant ſur tout ce qu'ils avoient touché ; & cela pendant plus de cent lieuës , ſur l'eau & ſur la mer , comme ſur la terre. Depuis ce tems pluſieurs perſonnes ſe ſont trouvées revêtuës de ce don juſqu'alors ignoré. Voici en abregé le fait inconteſtable , que les deux Médecins ont entrepris d'expliquer phyſiquement.

Toute la Diſſertation de M. *Chauvin* bien apprétiée ſe réduit à ces principes : les idées de l'ame qui regardent la conſervation du corps, comme ſont celles qui ſont accompagnées de ſentimens & de paſſions , ſont toûjours ſuivies du mouvement des eſprits animaux qui ſera le plus propre pour l'exécution des deſirs de l'ame , & pour la conſervation de ſon union avec le

corps, celui qui aſſaſſine, & celui qui eſt égorgé, ſouffrent alors des agitations intérieures très-violentes & proportionnées aux puiſſances de crainte & de vengeance qui les agitent : leurs eſprits animaux ſe meuvent d'une façon violente & particuliére ; le ſang ſe reſſent de ce mouvement ; & par conſéquent il s'exhale de leur corps par la tranſpiration une infinité de petits corpuſcules particuliers, & tous différens de ceux qui s'exhalent ordinairement. On peut les imaginer ſi petits, que les interſtices de l'air ſeront toûjours trop grands pour eux, & ſi durs que la derniére molecule de l'air ſera trop molle pour qu'ils puiſſent en être déplacés. Cela étant, un aſſaſſin laiſſe par-tout des traces durables de ces corpuſcules, & même ſur une mer orageuſe ; car dans les tempêtes l'air demeure toûjours paralléle à la ſurface de l'eau, s'élevant & s'abaiſſant ſelon le mouvement des flots. Ces corpuſcules entrent par les pores de la peau diſpoſée du dehors en dedans d'une façon à leur laiſſer l'entrée libre ; ils penétrent le

ſang & les eſprits animaux ; & de-là les inquiétudes, les agitations dans le poux, les envies de vomir, comme il arrive dans certains remédes topiques. Mais parceque tout le monde n'a pas la même diſpoſition de pores, non plus que le même tempérament, ni les mêmes traits de viſage ; il y en a dans qui les corpuſcules des meurtriers entrent plus aiſément pour y cauſer des agitations intérieures ; & d'autres qui ne laiſſent point paſſer ces corpuſcules : d'où il arrive que ceux-là ont la vertu de la baguette, & que ceux-ci ne l'ont pas. Mais comment ſe fait le mouvement de la baguette ? M. Chauvin l'attribuë à un certain mouvement des muſcles fléchiſſeurs des doigts de celui qui la tient, mouvement qui vient de celui que les corpuſcules exhalés excitent dans le ſang & dans les eſprits animaux. Mais la baguette tourne en rond, il faut donc y joindre la configuration de la baguette & la maniére dont on la tient. Défaite aſſés obſcure & aſſés mauvaiſe dans cette Diſſertation.

M. *Garnier* s'éloigne peu de cette explication, il poſe des axiomes que perſonne ne lui conteſte, ſur le mouvement des corps, ſur la matiére ſubtile, ſur la différente nature des corpuſcules qui s'exhalent par la tranſpiration, ſur les changemens que les paſſions de l'une opérent dans nos humeurs, ſur la diverſité des organes dans les animaux de même eſpéce. Les corpuſcules, dit-il, qui ſortent du corps des meurtriers ſont fort différens de ceux qui ſortoient avant le meurtre, à cauſe des paſſions qui les agitent : ils entrent par les pores de la peau de l'homme qui tient la baguette, & ils lui cauſent des ſymptomes & des convulſions : la fermentation qui s'excite alors dans ſon ſang, lui fait faire une tranſpiration, dont les parties ſont faites d'une maniére, & à laiſſer entrer librement la matiére ſubtile dans les pores de la baguette où ils s'inſinuent eux-mêmes, & à lui en embarraſſer la ſortie, & à la déterminer par conſéquent à ſe mouvoir circulairement. De ces principes tout ſuit naturellement. Pourquoi *Aymar*

ne peut-il ſuivre un voleur ou un meurtrier, s'il ne commence à trouver le lieu où s'eſt fait le meurtre ou le vol ? c'eſt qu'il a fallu s'y *aimanter* des corpuſcules du meurtrier ; comme il faut qu'un couteau s'aimante d'abord ſur la pierre d'Aiman, après quoi il conſerve ſa vertu magnétique. Pourquoi la baguette s'arrête-t'elle, ſi ſur le chemin il ſe trouve un innocent ? c'eſt que les corpuſcules qui ſortent de ſon corps ne s'ajuſtent point aux traces que la *matiére meurtriére*, ainſi qu'on l'appelle, s'étoit faites auparavant ; ce qui lui ôte ſa vertu pour ce moment, jusqu'à ce qu'il ſe préſente une plus grande quantité de *matiére meurtriére.* Pourquoi la baguette ſouvent ne tourne-t'elle point ſur un criminel, quand il a avoüé ſon crime ? c'eſt que ſa ſituation étant alors différente, ſes humeurs changent, auſſi bien que les corpuſcules qu'il exhale. Nous omettons pluſieurs réflexions ſemblables, pour prouver que le talent de la baguette eſt naturel. M. Garnier conclut ainſi. Pour ſoûtenir qu'un tel effet ne vient pas

d'une cauſe naturelle, il faudroit, & que l'on connût toutes les cauſes naturelles qui peuvent y avoir rapport, & qu'après les avoir toutes examinées, on vît clairement qu'aucune n'y peut contribuër. Voila toute la vrai-ſemblance qu'on peut donner, pour ne rien admettre que de phyſique dans les phénoménes de la baguette; voïons maintenant le ſentiment de l'Auteur de cet Ouvrage.

D'abord on trouve cinq Lettres qui ne ſont pas toutes du même. La premiére eſt du P. *le Brun* au P. *Malebranche*, pour lui demander ſon avis ſur les effets de la baguette: & la ſeconde eſt une réponſe de ce grand Philoſophe, qui poſe pour principe; que les cauſes matérielles agiſſent toûjours de la même maniére dans les mêmes circonſtances des corps, ou dans les mêmes diſpoſitions de la matiére qui les environne: d'où il conclut que ſi le mouvement de la baguette eſt tel qu'on l'expoſe, & qu'il n'y ait point de fourberie, il vient de la malice du démon: car, dit-il, les bons Anges rapportent tout à Dieu,

& même l'ordre de la nature ; & ils ne font rien qui le trouble , que pour faire connoître & aimer Dieu ; ce qui ne paroît pas ici. Il ajoûte quelques réflexions très belles & très phyſiques : mais on les verra plus dévelopées dans le P. *le Brun*, qui probablement les a priſes de lui. Ce Pére peu ſatisfait de la courte réponſe du P. *Malebranche* , lui demanda des éclairciſſemens dans une autre Lettre qui eſt ici la troiſiéme : mais ce profond Métaphyſicien ſurpris de la multitude des queſtions qu'on lui faiſoit , & alors occupé d'autres Ouvrages , ſe borna à quelques remarques bien propres à faire ſentir ſa penétration , & à montrer que le mouvement de la baguette , une fois ſuppoſé ſurnaturel, ne pouvoit point être attribué aux bons Anges, mais aux démons. Tout ce préambule finit par une cinquiéme Lettre , qui eſt de M. *de Rancey,* Abbé de la Trappe , & par un écrit de M. *Pirot*, Chancelier de l'Egliſe & de l'Univerſité de Paris. Tous deux n'oſent décider , que le mouvement de la baguette ſur les ſources & ſur les

métaux ne ſoit pas naturel ; pourvû que la baguette n'indique pas la profondeur de la ſource ou de la miniére, que l'intention de la perſonne ne la dirige pas à l'une plûtôt qu'à l'autre de ces deux choſes, & qu'elle tourne indifféremment dans la main de toutes ſortes de perſonnes : mais ils reconnoiſſent, que pour les bornes, les vols, & les meurtres, l'effet n'eſt point naturel, & ne peut être attribué qu'au démon ; & cela à peu près par les raiſons dont le P. *Malebranche* s'eſt ſervi.

Venons au fonds de l'Ouvrage du P. *le Brun*. Il conſiſte proprement en dix Lettres de ſa façon. La premiére a pour tître, *Illuſion des Philoſophes qui veulent expliquer par un écoulement de corpuſcules, des phénoménes qui ſont faux ou ſurnaturels.* On y examine en général la folie des Philoſophes de tous les tems qui ont voulu tout expliquer par les corps ; ou parcequ'ils ne reconnoiſſoient, ni eſprits, ni cauſes ſurnaturelles ; ou en attribuant à la matiére des qualités impoſſibles, fables, preſtiges, miracles, ils rendent

raiſon de tout ; & on ne peut voir, ſans être tenté de rire, quelques-uns de leurs ſyſtêmes rapportés ici. La vertu des Taliſmans , les rêveries de l'Aſtrologie judiciaire , tout cela a trouvé des Phyſiciens qui lui ont aſſigné des cauſes phyſiques & naturelles.

Dans la ſeconde Lettre on entreprend une Critique ſuivie des hypothéſes propoſées par MM. Chauvin & Garnier. On ſuppoſe avec eux , que les corpuſcules de la tranſpiration d'un voleur & d'un meurtrier ſont les ſeuls corps qui puiſſent faire tourner la baguette : on leur paſſe même que ces corpuſcules ſoient différens ſelon les diverſes paſſions de l'ame. Il ne reſte plus que deux points à diſcuter : ſçavoir , ſi les petits corps que les meurtriers ont exhalés, ſe trouvent par-tout où la baguette tourne ? & s'ils y ſont dans un mouvement aſſés grand, pour agiter le ſang d'un homme & tordre une baguette entre ſes mains ? On s'attache principalement à la premiére queſtion. On montre premiérement , qu'il eſt bien étrange

de ſuppoſer tant de dureté dans des corpuſcules qui ſortent par la tranſpiration, & de les admettre plus petits que les pores de l'air, quoique pourtant ils puiſſent recevoir des vapeurs dans leurs pores. On montre ſecondement, que la traînée des corpuſcules exhalés du corps des meurtriers doit être diſſipée par les vens. L'expérience le prouve par rapport à toutes les autres exhalaiſons des corps, certainement il faudroit que les corps que les vens emportent avec eux fuſſent tous, ou aſſés petits pour paſſer ſi librement au travers de la *matiére meurtriére*, ſans la toucher en aucun endroit; ou aſſés gros & avec des pores aſſés grands & aſſés droits, pour que la même matiére ſe rencontrât toûjours préciſément au milieu de l'ouverture. Or ſont-ce là des ſuppoſitions à faire. On ſuppoſe, que ces corpuſcules ſont détrempés & amollis par les vapeurs de l'eau; & comment peuvent-ils alors n'être pas emportés par les vens? Mais omettons ici la réfutation de ce que M. Regis avoit ajoûté aux ſyſtêmes précedens: il avoüa

que les raiſons du P. *le Brun* l'avoient convaincu. On montre troiſiémement, que quand même il ne fait point de vent, les corpuſcules en queſtion ne peuvent faire une traînée durable le long d'un chemin. Car tout corps en mouvement tend à s'éloigner en ligne droite : ainſi ce qui s'éxhale d'un homme doit continuer à ſe mouvoir, juſqu'à ce qu'il ait rencontré des corps qui lui ferment le paſſage, & à qui il communique ſon mouvement. Mais rien ne fait obſtacle à la *matiére meurtriére*, rien n'a priſe ſur elle : la matiére ſubtile paſſe librement au travers de ſes pores, & elle paſſe librement dans ceux de l'air. Donc elle continuë à ſe mouvoir ſelon la détermination qu'elle avoit en ſortant du corps, mais ſi ce qui s'exhale de nos corps ne ſe diſſipoit pas en peu de tems, que deviendroit l'air des chemins battus, de ceux par où les armées défilent, par où paſſent tant de meurtriers & de ſcelerats ?

De plus, comment ces corpuſcules ſe tiennent-ils ſuſpendus en l'air ?

pour peu qu'ils ſoient plus peſans ou plus legers, les voila par terre ou hors de portée, donnons-leur telle configuration qu'on voudra, ſont-ils en mouvement, ou non? S'ils n'ont pas de mouvement, outre qu'ils ne peuvent agiter la baguette, tous les autres corps qui ont du mouvement pour s'éloigner du centre, les pouſſeront à terre. S'ils ont du mouvement, ils ſuivront la détermination qu'ils avoient en ſortant du corps des meurtriers; & il en ſera d'eux, comme des parties qui ſe détachent d'un grain d'encens mis ſur un charbon ardent. Nous ne pouvons omettre cette remarque déciſive. *Malgré la tempête,* dit la relation, *la baguette ſuivit les meurtriers ſur les ondes, journée par journée.* Quoi! le batteau d'Aymar agité par la mer auroit ſuivi exactement la même ligne que celui des meurtriers? La baguette marquoit-elle leur trace, ſans recevoir de leurs corpuſcules? ou ſa vertu étoit-elle plus grande que la force des vens & des flots?

La troiſiéme Lettre tend à montrer,

qu'il est impossible de faire aucun système qui explique physiquement tous les phénoménes de la découverte du meurtre de Lyon. D'abotd on expose en peu de mots toutes les expériences faites à ce sujet, & il en résulte ; qu'on se sert quelquefois d'une baguette simple, & qu'elle tourne lors même qu'on ne la tient que d'une main ; que les tremblemens, les sueurs, les maux de cœur n'arrivent que dans le cas de meurtre ; que plusieurs personnes d'age, de tempérament & de passions toutes différentes ont la vertu de la baguette ; que la jeunesse ou la vieillesse, la santé ou la maladie, ne servent de rien pour augmenter ou pour diminuer cette vertu ; que dans l'endroit où le meurtre avoit été commis, la baguette tourna legérement à quelques personnes, fortement à d'autres, & au Maître enfin avec des agitations qui le firent tomber en défaillance ; que quoiqu'on ait ôté la terre abreuvée de sang, pour mettre du mortier à la place, la baguette ne laissa pas de tourner ; que par son moyen on a sui-

vi des choſes dérobées & des voleurs à la piſte. Tout ceci poſé & atteſté par des gens de la premiére conſidération, & d'ailleurs très-éclairés, on fait faire attention au principe ſi ſouvent repeté : *une cauſe phyſique & materielle agit toûjours de la même maniéra, dans les mêmes circonſtances phyſiques.* Enſuite on fait ces réflexions.

Premiérement, pourquoi dans la cave la baguette n'a-t'elle tourné que ſur les deux endroits où les deux perſonnes avoient été aſſaſſinées ? Dans le reſte de cette cave n'a-t'il pas dû reſter autant de corpuſcules, que dans tout le long du chemin, de Lyon à Beaucaire ? Secondement, pourquoi tourne-t'elle ſur ceux qui ont parlé au meurtrier, ſi on veut le ſçavoir ; & ne tourne-t'elle point ſur eux, ſi on ne cherche pas cette circonſtance ? c'eſt ce qui eſt arrivé à Aymar. Troiſiémement, d'où vient que les ſources, les métaux, les bornes, dans une route auſſi longue, n'ont pas fait tourner la baguette, plûtôt que la piſte d'un meurtrier qui a paſſé depuis un mois ? Quatriémement, pourquoi

tourne-t'elle ſur les endroits où une perſonne a caché de l'or à l'inſçû d'Aymar, & ne tourne-t'elle point ſur la même perſonne qui a actuellement de l'or dans ſes poches & dans ſes mains? Sources, métaux, voleurs, quand on ne les cherche point, la baguette eſt immobile? les cherche-t'on? elle tourne. De toutes ces réflexions & de pluſieurs autres, le P. *le Brun* conclut; que ce mouvement vient d'une cauſe qui s'accommode aux deſirs de ceux qui la conſultent; que ce n'eſt donc pas une cauſe phyſique & materielle; & qu'ainſi il n'eſt pas poſſible de faire un ſyſtême qui explique mécaniquement tous les phénoménes, puiſqu'il eſt impoſſible de trouver ici une cauſe mécanique.

Dans la quatriéme & la cinquiéme Lettre, on réfute en particulier le Livre intitulé, *la Phyſique occulte, ou Traité de la Baguette divinatoire*, qui parut peu après l'avanture d'*Aymar*. Le ſyſtême de cet Ouvrage étoit fondé ſur une parfaite analogie entre la baguette de coudrier, & une verge de fer aimantée: celle-là, dit-on,

s'incline vers les ſources, les métaux & les voleurs, comme celle-ci vers la terre; & comme il faut aimanter l'une en la touchant d'une bonne pierre d'Aiman; il faut auſſi aimanter l'autre, en la faiſant toucher par les mains d'un homme pénetré des vapeurs & des exhalaiſons qui s'élévent des eaux, des métaux, & de la piſte d'un voleur. Mais on fait voir ici en toutes maniéres le faux & le ridicule d'une telle prétention. L'Auteur du ſyſtême auroit eû enſuite recours à l'écoulement de la matiére ſubtile qui s'exhale des corps; & il en avoit tiré la ſympathie de la baguette avec les choſes ſur quoi elle tourne. On lui répond à peu près par les raiſons employées contre MM. Chauvin & Garnier.

La ſixiéme Lettre eſt faite pour prouver, que quelques eſprits, les démons & non pas les Anges, ſont cauſe du tournoïement de la baguette. Premiérement, parceque les Anges ne font rien d'extraordinaire, que pour nous porter à Dieu: & que tout ce qui ne nous y porte pas de ſoi-mê-

me doit passer pour l'ouvrage d'un esprit séducteur. Secondement, parceque dans l'usage de la baguette il y a de la tromperie : ce qui est arrivé à mille personnes, à Aymar lui-même dans plusieurs endroits, & sur-tout chés M. le Prince & à Paris, en est une preuve sans replique. Mais pourquoi le démon, qui veut s'attacher les hommes, les trompe-t'il ainsi ? pour bien des raisons. Il ne sçait pas tout ce qui se passe dans le monde. Il se fait un plaisir de faire tomber dans l'illusion. *Il aime à faire son métier.* Il fait souvent par-là commettre bien des péchés de médisance & de calomnie ; on en apporte des exemples. Enfin mille gens voyant de l'illusion & de l'imposture en certaines occasions, traitent tout le reste de folie, & laissent le peuple en possession de ces sortes de pratiques. Les faiseurs de systêmes font d'autres objections en leur faveur. On répond aux principales dans la Lettre suivante.

Premiérement, dit-on, pour juger que le mouvement de la baguette n'est pas naturel, il faudroit avoir

connu clairement toutes les causes naturelles qui peuvent avoir rapport à cet effet, & être ensuite assuré qu'aucune n'y a contribué. Cette difficulté éblouit bien des gens qui sont bien aises de ne songer aux esprits, ni même à un Dieu, que le moins qu'il est possible. Mais, répond nôtre Auteur, il y a du faux dans ce raisonnement: il suffit qu'on voïe clairement, qu'on ne peut attribuër l'effet à une cause matérielle, sans détruire l'idée de la matiére. Supposons qu'au seul desir d'un certain homme les cloches sonnent: pour décider si l'effet est naturel, dois-je sçavoir tous les ressorts imaginables qui peuvent faire sonner les cloches? non, il suffit que je sçache qu'elles ne peuvent, ni connoître le desir d'un certain homme, ni se mettre en état de lui obéïr. Or il est évident, & par tout ce qu'on a déja dit, & par plusieurs faits raportés ici & avoüés de ceux-mêmes qui font l'objection, que la baguette s'accommode aux desirs de ceux qui la consultent..... Secondement, selon toute la Théologie une pratique n'est su-

perſtitieuſe, que quand on y joint des paroles, des caractéres, & d'autres obſervations de cette nature. On ſe trompe quand on parle ainſi. Selon les Théologiens & les Péres, toute pratique qui n'a pas de proportion avec l'effet qu'on en attend, eſt dés-là même ſuperſtitieuſe : les paroles & les caractéres ne le ſont que par cet endroit..... Troiſiémement, ceux qui font tourner la baguette n'ont fait aucun pacte, ni explicite, ni implicite, avec le démon. On répond premiérement, que le démon peut agir, ſans avoir fait de pactes avec les hommes : on plaiſante quelquefois mal-à-propos, ſur ce qu'on ne s'eſt jamais donné au diable; & on le fait d'une maniére qui marque beaucoup d'ignorance, & peu de religion. On répond ſecondement, que le pacte implicite eſt cenſé tel, dés qu'on fait une action qui de ſoi n'a aucune proportion avec l'effet qui eſt produit. Un homme tient la baguette, le démon la fait tourner : voilà le commerce défendu. Mais d'où vient que la baguette ne tourne qu'à certaines per-

ſonnes ? La réponſe à cette objection, & tout ce qu'on ajoûte ici n'eſt à proprement parler qu'une répétition des réflexions faites déja ci-deſſus. Pour n'avoir plus de doutes, il ne faut que lire l'Extrait des deux Lettres inſérées dans celle-ci. On y trouve trois faits extraordinaires bien atteſtés, & arrivés à trois perſonnes qui avoient la vertu de la baguette. Elles renoncent au démon, plus de tournoïement : deux deſirent de nouveau que la baguette tourne, la vertu recommence. Cela peut-il être naturel.

La huitiéme Lettre ne renferme que les ſentimens des plus célébres Auteurs Jéſuites qui ont parlé de la baguette ; tous en condamnent l'uſage comme ſuperſtitieux. Le ſeul P. *de Challes* n'a oſé décider ſur ce qui regarde les ſources ; parcequ'il a cru que de tout tems le coudre avoit ſervi à les trouver ; mais en cela, dit le P. *le Brun*, il a fait voir qu'il n'étoit pas ſi verſé dans l'Hiſtoire naturelle, que dans les Mathématiques. La neuviéme Lettre eſt une réponſe à M. *de Comiers*, qui ſe croyant attaqué par

l'Ouvrage du P. *le Brun*, fit imprimer dans le Mercure une Lettre très-vive où ſouvent les injures tiennent lieu de raiſons. Cette réponſe n'eſt qu'une diſcuſſion de choſes mal cenſurées, qui ne nous apprend rien de nouveau par rapport au fonds de cet Ouvrage. Dans la dixiéme Lettre en forme de Dialogue, on s'attache à montrer, & que les faits de la baguette ſont hors de tout doute raiſonnable : & qu'il ſied bien à un Phyſicien de recourir à d'autres cauſes que les naturelles, quand il voit que l'effet ne peut être produit en vertu des loix générales du mouvement.

Tout l'Ouvrage eſt terminé par cinq autres Lettres, qui ne ſont pas du P. *le Brun*; mais qui ont du rapport aux ſiennes. Dans la premiére on veut prouver, qu'il n'y a rien que de phyſique dans l'uſage de la baguette. Quoique la plûpart des raiſonnemens qui y ſont contenus puiſſent être réfutés par les principes déja établis ; on y trouvera des réflexions ingénieuſes & qui méritent de l'attention. La ſeconde roule ſur l'avanture d'*Ay-*

mar, & ſur ce qui lui arriva chés M. le Prince, & à l'Obſervatoire, où ſa ſcience fut preſque toûjours en défaut. Ces particularités feront plaiſir au Lecteur. La troiſiéme eſt de M. *Robert*, Procureur du Roi au Châtelet; & ce n'eſt qu'une ſuite de ce qui arriva en ſa préſence à Jacques *Aymar*: un endroit de Paris où un meurtre venoit de ſe faire, ne fit point tourner ſa baguette. La quatriéme eſt de M. *de Malboſquet*, au ſujet du Traité de la *Phyſique occulte*. On y réfute les principes dont M. *de Vallemont* s'étoit ſervi pour expliquer phyſiquement le mouvement de la baguette.

Enfin la cinquiéme & derniére Lettre eſt adreſſée au P. *le Brun* lui-même, ſur ſon Traité des ſuperſtitions. On lui demande d'abord, ſi par la poudre & les effets de la ſympathie on ne pourroit pas expliquer certains faits auſſi ſurprenans que ceux de la baguette? & de-là on paſſe aux fourberies, aux artifices, & aux ſimplicités ridicules dont les dévotes à viſions & les prétendus ſorciers ſont capables. Il paroît que le but principal de cette

Lettre eſt de montrer, qu'il faut peu croire aux ſortiléges & aux opérations ſurnaturelles : pluſieurs faits dont l'Auteur a été témoin, & où il a découvert de l'illuſion, le lui perſuadent. Il faut prendre garde de tirer trop vîte des concluſions : en matiére de Religion, on eſt volontiers porté à l'incrédulité. On finit par une réflexion judicieuſe au ſujet de ce qu'a dit le P. *le Brun*, T. 1. pp. 418. & 419. il paroît y déſaprouver qu'on ſe ſerve des exorciſmes contre les inſectes, les maladies contagieuſes des animaux, & les autres calamités publiques : ſelon lui, il ne faut avoir recours à ces remédes, & même à l'eau benite, qu'après avoir éprouvé les moyens naturels. Voici les paroles de l'Auteur de cette Lettre.
„ Vous ſçavés que pluſieurs Rituels
„ Diocéſains en contiennent les for-
„ mulaires & en preſcrivent l'uſage.
„ Il s'y en trouve même (des exorciſ-
„ mes) contre les orages & les tem-
„ pêtes : & il me ſemble qu'il faut
„ les ſubſtituer tant qu'on peut, pour
„ mieux abolir les ſuperſtitions....
„ L'eau benite eſt faite en partie, *ad*

„ *effugandos dæmones, morbosque pellen-* „ *dos ... ut quidquid in domibus hæc un-* „ *da resperserit, careat omni immunditiâ,* „ *liberetur à noxâ, non illic resideat spi-* „ *ritus pestilens, non aura corrumpens,* „ *&c.* „. Rien de plus sensé & de plus chrétien, il faut quelquefois se défier des décisions du P. *le Brun*. L'étenduë de son érudition, & son zéle contre le relâchement lui ont fait outrer bien des choses, & faire de mauvais raisonnemens. On ne voit pas trop, par exemple, pourquoi à la page 140. du second Tome il voudroit abolir l'*Oraison des trente jours*, uniquement faite pour demander certaines graces par l'intercession de la Sainte Vierge : ce qu'il dit pour la condamner, n'est rien moins que solide.

ARTICLE XCVI.

METHODUS DIFFERENTIALIS, sive Tractatus de summatione & interpolatione serierum, &c. *C'est-à-dire, Méthode différentielle, ou sommation & interpolation des séries in-*

finies, par M. Jacques Stirling, *de la Société Royale d'Angleterre. A* Londres, *chés Guillaume* Bowyer 1730. *In* 4° *pagg.* 150.

Voyés l'Articic XCII. au mois précédent.

SOit une droite donnée de poſition ſur laquelle on éléve des ordonnées en nombre quelconque, à égales diſtances par-tout : que ces ordonnées répondent aux termes d'une ſérie réguliére, continûment croiſſans ou décroiſſans, & affectés du même ſigne : une courbe continuë paſſera par tous les points extrêmes de ces ordonnées ; & cette courbe ſera déterminée par l'équation donnée de la ſérie, laquelle équation exprimera généralement le rapport entre deux ou pluſieurs ordonnées conſécutives.

Si par cette équation differentielle on peut parvenir à une équation algébrique de cette courbe, on aura une ordonnée quelconque par le moyen

de ſon abſciſſe en reſolvant des équations affectées ; ce qui donnera l'interpolation parfaite de la ſérie : car cette interpolation conſiſte à aſſigner quelque terme que ce ſoit premier ou intermédiaire par la détermination de ſa place dans la ſérie.

Mais lorſqu'on ne peut avoir une équation algébrique de cette courbe, ce qui eſt aſſés ordinaire, tout ſe réduit à trouver le terme cherché, par le moyen d'une ſérie convergente, & quelquefois par les quadratures des courbes.

La premiére propoſition de cette partie & la ſeiziéme de l'Ouvrage établit que, ſi les termes premiers & les intermédiaires ſont à égales diſtances, & qu'un des termes intermédiaires ſoit donné, tous ſeront donnés par l'équation qui donne les premiers. Ce qui eſt évident : car l'équation qui donne le rapport des premiers, détermine la courbe qui en eſt le lieu géométrique ; & l'équation qui donne les intermédiaires, détermine auſſi leur lieu géomé:rique. Or c'eſt la même courbe qui eſt le lieu des deux ſortes

de termes ou d'ordonnées, &c. Les exemples à quoi cela s'applique sont curieux. Mais c'est ici un extrait.

Si l'équation de la série envelope trois termes, il en faut deux qui soient donnés : & si elle en a quatre, il en faut trois. Or ce théoreme a lieu lorsqu'on cherche un terme intermédiaire près du commencement de la série : car alors sa valeur vient dans une série peu convergente. C'est pourquoi on commence alors par trouver un intermédiaire relatif un peu éloigné du commencement. Sa série sera plus convergente. Ensuite de celui-là on revient au premier par les relations des termes.

La dix-septiéme Proposition fait voir que toute série est interpolable, dont les termes sont produits par des facteurs interpolables. De sorte qu'une série étant composée d'autres séries interpolables, on peut rejetter celles-ci du calcul pour le rendre plus facile & plus élégant.

Proposition dix-huitiéme, si les termes de deux séries sont formés en

multipliant de ſuite des fractions dont les numérateurs & les dénominateurs croiſſent par une perpétuelle addition de l'unité, & ſi les numérateurs ſont les mêmes dans les deux : il arrivera que le terme de l'une duquel la diſtance de ſon premier eſt la différence des facteurs dans l'autre, ſera égal au terme de celle dont la diſtance du premier terme eſt la différence des facteurs dans cette ſérie, pourvû que les premiers termes ſoient égaux.

L'Auteur vient aux différences des quantités. Soit une ſérie *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, &c. Si on ôte les premiers des derniers, on aura les premiéres différences *b moins a*, *c moins b*, &c. Si on ôte ces différences les premiers des derniers, on aura les ſecondes différences *c moins 2b plus a*, &c. Et de même les troiſiémes, les quatriémes, &c. juſqu'à ce qu'on arrive aux derniéres différences, s'il y en a.

Soit le binome 1 *moins x*. Ses coëfficiens 1 *moins* 1 ſont les mêmes que dans les premiéres différences. Les

coëfficiens de son quarré sont ceux des secondes différences : ceux de son cube, &c.

On peut donc à l'aide des puissances binomiales aller par saut à tel ordre de différences qu'on veut, sans passer par les intermédiaires.

Deux quantités ont une premiére différence, trois en ont une seconde, quatre une troisiéme, sans en avoir au-delà. Or quelquefois il arrive que toutes les différences d'un ordre sont égales, & alors les différences ne vont pas plus loin. Par exemple dans la progression des quarrés les secondes différences sont égales, dans celle des cubes les troisiémes, &c. Souvent les différences font une série convergente lorsqu'elles ne sont pas terminées.

Il s'agit désormais de la description des courbes par des points donnés. *Euclide* nous a donné la description d'un cercle par trois points. M. *Nevvton* dans la soixantiéme Proposition de son *Arithmétique universelle* apprend à décrire la parabole conique par quatre points, ou plûtôt il donne la méthode de trouver l'équa-

tion à une parabole qui paſſe par quatre points. Par la même méthode on peut décrire une ligne du troiſiéme ordre par 9. points, une du quatriéme par 14., &c. Le but de M. *Stirling* ne demande pas des ſolutions ſi générales. Il lui ſuffit de décrire une figure parabolique par les extrémités d'un nombre quelconque d'ordonnées paralléles entre elles & à l'axe de la courbe. Peu lui importe auſſi que la courbe ſoit décrite par une exécution organique, pourvû qu'on la conçoive décrite : parceque les conrbes ne ſont ici néceſſaires qu'en idée, & pour aider à l'eſprit à bien concevoir un problême. Du reſte la deſcription d'une parabole par des points donnés eſt un même problême avec la détermination des quantités par le moyen de leurs différences ; ce qui ſe fait par l'Algébre ſeule en reſolvant les plus ſimples équations.

Propoſition dix-neuviéme, ſoit une ſérie d'ordonnées à égales diſtances, allant à l'infini d'un ſeul côté, & qu'il faille trouver la ligne parabolique qui paſſe par les extrémités de

toutes ces ordonnées, & en ſoit le lieu.

Soient *A*, *A1*, *A2*, *A3*, &c. les ordonnées en queſtion. Soient *B*, *B1*, *B2*, &c. Leurs premiéres différences; *C*, *C1*, *C2*, les ſecondes; &c. Soit *T* une ordonnée quelconque en général, ſoit qu'elle ſoit des premiéres ou des intermédiaires, & que ſa diſtance *AT* depuis la premiére ordonnée *A* ſoit *Z*, & la diſtance conſtante des unes aux autres ſoit l'unité; on aura *T* égale à *A* plus *B Z* plus *C Z* multiplié par la *moitié de Z moins* 1. plus *D Z* multiplié par la *moitié de Z moins* 1, & encore par le *tiers de Z moins* 2, &c.

La démonſtration de ce beau théoreme eſt facile. Concevés l'ordonnée *T* courant d'un mouvement paralléle ſur l'abſciſſe & prenant ſucceſſivement la place de toutes les ordonnées: ainſi *Z* ſera ſucceſſivement 0, 1, 2, 3, &c. & pendant ce tems-là *T* ſera *A*, *A1*, *A2*, &c. Pour déterminer donc des coëfficiens *A*, *B*, *C*, *D*, &c. propres à faire paſſer la parabole par les extrémités des ordonnées,

dans l'équation à la figure *T égal A plus B Z*, &c. écrivés les ordonnées *A*, *A1*, *A2*, &c. successivement à la place de *T* & pour *Z* ses valeurs successives 0, 1, 2, 3, &c. & vous aurés des équations qui détermineront les valeurs des ordonnées *A égal A*, *A1 égal A plus B*, &c. L'application de cela à des exemples en fait voir l'élégance & l'utilité.

La vingtiéme Proposition apprend à faire passer une ligne parabolique par les extrémités d'ordonnées qui vont des deux côtés à l'infini. Après ces deux propositions M. *Stirling* reprend ses interpolations.

Dans la vingt-uniéme, une série de termes premiers étant donnée, il faut trouver les secondaires ou les intermédiaires qui sont ptès du commencement de la série. C'est ici que les calculs commencent à se renforcer. La vingt-deuxiéme s'étend à tout terme premier ou intermédiaire, à quelque distance qu'il puisse être du commencement de la série. Tout consiste alors à transformer par la dix-huitiéme, en une autre série où le terme

en queſtion ſera très-près du commencement.

La vingt-troiſiéme Propoſition eſt un problême des plus forts qu'on puiſſe tenter en ce genre. Il s'agit de trouver le rapport de l'once moyenne ou du coëfficient moyen à la ſomme de tous les coëfficiens, pour quelque puiſſance d'un binome que ce puiſſe être.

Les Propoſitions vingt-quatriéme & vingt-cinquiéme regardent les quadratures. Lorſque les courbes à quarrer, ſont de pluſieurs dimenſions, il faut trouver quelques-unes de leurs ordonnées par les tables des logarithmes; ces ordonnées en feront trouver les aires à l'aide de la parabole de *Nevvton*. Que ſi la relation des termes dans la ſérie à interpoler eſt entre pluſieurs termes, l'interpolation s'achévera par la comparaiſon des autres courbes.

Les deux Propoſitions ſuivantes ſont fortes, même dans leur énoncé. La vingt-huitiéme cherche la ſomme de quelques logarithmes que ce ſoient, dont les nombres ſont en pro-

greſſion arithmétique. Si l'on veut juger de la force des calculs ſur quoi roule tout ceci, il n'y a qu'à dire que le troiſiéme exemple auquel l'Auteur applique la propoſition préſente, eſt de trouver le coëfficient du cinq-centiéme terme de la milliéme puiſſance d'un binome. Or l'Auteur le trouve, ou ce qui va au même, il trouve ſon logarithme qu'il faut pour la rareté du fait mettre ici 299. 43095. 94303.

Propoſition vingt-neuviéme, ſoit une ſérie d'ordonnées à diſtances quelconques entr'elles, & allant d'un côté ſeulement à l'infini, & qu'il faille trouver la parabole qui en eſt le lieu. Ce problême paroît compliqué & s'exécute cependant avec facilité. Par-là l'Auteur détermine le tems du ſolſtice à l'aide de quelques hauteurs méridiennes du ſoleil. Les hauteurs ſont repréſentées par des ordonnées, & les tems des obſervations par les diſtances des ordonnées. M. *Nevvton* s'eſt ſervi de cette Propoſition pour déterminer le lieu d'une Cométe pla-

cée dans des endroits du Ciel connus par des obſervations.

On peut auſſi appliquer cette Propoſition à la reſolution des équations pures & même affectées. Car dans l'équation à reſoudre écrivant pour racine des nombres qui en différent d'aſſés peu, on trouvera des intervales dont l'interpolation donnera enſuite la racine cherchée.

La trentiéme Propoſition trouve l'aſymptote d'une hyberbole du genre logarithmique par quelques-unes de ſes ordonnées équidiſtantes. Delà ſe tire la reſolution de ce beau problême. Quelques polygones réguliers inſcrits au cercle étant donnés, trouver le dernier des polygones, c'eſt-à-dire la quadrature ou l'aire du cercle.

La trente-uniéme Propoſition trouve l'aire de quelque courbe que ce ſoit à très-peu prés par quelques-unes de ſes ordonnées équidiſtantes. On fait paſſer une parabole par les extrémités de ces ordonnées, & ſa quadrature eſt l'approchée de celle qu'on cherche. M. *Stirling* donne même,

pour épargner l'ennui & le travail des resolutions particuliéres, une table d'aires qu'on trouve directement par quelques ordonnées connuës. Elle est suivie d'une table de corrections de ces aires. Il donne aussi une table des aires par les différences des ordonnées. Deux autres Propositions terminent tout ce bel Ouvrage, qui a sans doute une grande énergie sous un médiocre volume, & qui peut donner lieu à de vastes commentaires tout aussi bien que les Ouvrages de son grand Maître M. *Nevvton*.

ARTICLE XCVII.

RECUEIL DE PIECES d'Histoire & de Littérature. Tome second. A Paris, *chés* Chaubert, *à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Rénommée & à la Prudence.* 1732. In 12. pp. 240.

La Vie de Plutarque traduite de l'Anglois de M. DRYDEN.

C'Eſt aſſés le ſort des Hiſtoriens, que plus ils font pour la gloire des autres, & moins on fait ordinairement pour la leur. Il s'en faut bien, entre les plus célébres, que leur perſonne ſoit connuë à proportion de leurs Ouvrages. M. *Dryden* s'en plaint en particulier ſur Plutarque, ſi négligé de ſes Compatriotes même, qu'il ne ſe trouve pas une plume, qui ſoit entrée dans quelque détail de ce qui le regarde. „ Ainſi, „ dit-il, excepté quelques traits ré- „ pandus dans *Suidas* & ailleurs, il „ faut glaner dans les Ouvrages de „ Plutarque pour compoſer ſa Vie „.

Pindare, Epaminondas, & Plutarque, ſont les trois grands-hommes, qui pour l'eſprit même, ont montré que les Athéniens pouvoient trouver des rivaux juſque dans le ſein de la Beotie : cette Province ſi décriée pour la dureté & la groſſiéreté du climat. Plutarque cependant, moins prévenu contre ſon Païs, n'y reſſerre pas ſi fort la Liſte des Illuſtres ; il en compte pluſieurs ſans ſortir de ſa famille ;

& personne ne peut raisonnablement en exclure *Sextus* de Cheronnée, son neveu, Précepteur du sçavant Empereur *Marc-Aurele.*

Lui-même naquit à Cheronnée sous l'Empire de Claude. Ce qu'il rapporte de son éducation toute philosophique n'est pas certainement d'une région, qui ne méritât d'être distinguée que par ses beliers gras, *vervecum in patriâ*, &c. Soustraits à l'esclavage des langues mortes, lui & les autres jeunes gens s'appliquoient de bonne heure à l'étude de la nature : mais cette étude même tendoit à un but plus relevé, les mœurs & le bien public. *Ammonius* leur Maître la sçavoit diversifier par un mêlange sage de plaisirs & d'exercices. La table avec lui étoit devenuë une véritable Académie, où l'on prenoit le premier goût d'une Société cultivée, polie, capable de discrétion & de raison, au milieu des périls de la volupté.

Le desir d'apprendre qui étoit insatiable dans Plutarque, lui fait chercher de nouvelles connoissances chés

les Prêtres & les Philologues d'Egypte. A ſon retour, il parcourut toute la Gréce en curieux avide & délicat. Il n'y eut point d'Ecôles, de Bibliothéques, de Cabinets, ni d'Archives, dont il ne recüeillit de quoi former ce tréſor inmenſe d'Obſervations & de Particularités, répanduës depuis dans ſes Ouvrages avec un ordre, & une profuſion, qui le caractériſent parmi les autres Ecrivains. M. *Dryden* le révére comme un Sçavant univerſel, & le plus méthodique de tous les Sçavans; maître de ſon ſujet, quelque matiére qu'il traitât; fidéle de plus à n'en traiter aucune, qu'il ne tournât agréablement en une inſtruction ſolide.

Pour les ſentimens; il avoit approfondi ceux de toutes les Sectes des Philoſophes; mais ſans donner dans l'indétermination abſoluë des Sceptiques, il doutoit beaucoup. Quelque moderé qu'il fût, il a pouſſé vigoureuſement les Epicuriens & les Stoïciens, moins à cauſe de leurs opinions, que choqué de certain air de domination, & du ton déciſif qui leur étoit propre.

On peut le ranger au nombre des Académiciens, zelé & diſcret partiſan de Platon, dont il célébroit tous les ans la naiſſance & celle de Socrate.

Quant à ſa Religion, tout Prêtre d'Appollon qu'il étoit, M. *Dryden* ne ſçauroit ſe perſuader qu'il ait reconnu pluſieurs Dieux. „ J'ai toû-„ jours cru, dit l'Auteur Anglois, „ que dans tous les tems la Religion „ des Sçavans a été la même, en la „ conſidérant comme fondée ſur la „ raiſon naturelle : car la raiſon étant „ droite & juſte dans tous les hom-„ mes ; & comme la vérité eſt une, „ ils doivent n'avoir par conſéquent „ qu'un même ſentiment. Ainſi l'on „ ne ſçauroit douter, que la Religion „ de Socrate, de Platon, de Plutar-„ que, n'ait été eſſentiellement la mê-„ me : ils croyoient tous le même être „ ſuprême, que nous appellons Dieu „. „ C'eſt ſuppoſer dans tous les Sçavans une raiſon bien épurée, & bien dégagée des foibleſſes de l'humanité. On pourroit cependant alléguer ſaint Paul même, qui admet pour principe

que les ſages de l'antiquité *ont connu Dieu ; mais coupables & inexcuſables de ne l'avoir pas glorifié en Dieu.* Outre cet argument général, M. *Dryden* a produit le premier deux Textes en faveur de Plutarque. Le plus concluant eſt tiré de ſon Commentaire ſur le mot *E'i*, qui étoit une inſcription gravée au frontiſpice du Temple de Delphes. „ *E'i*, dit-il, ſignifie *toi qui es un* ; car il n'y a pas „ pluſieurs divinités, mais une ſeu„ le. . . Je prens ce mot pour ce qui „ exiſte, & doit néceſſairement exiſ„ ter ſeul, renfermant l'unité d'eſſen„ ce. *Un* eſt ce qui n'eſt qu'un ſimple, „ ſans compoſition, ni mêlange. Etre „ *un* dans ce ſens n'eſt préciſément „ qu'une nature pure par elle-même, „ incapable de changement & d'alté„ ration „. Nous n'avons plus les Ouvrages où Théodoret attribuë à Plutarque d'avoir inſinué quelque choſe de nos ſaints Myſtéres. Ce ſeroit une digreſſion un peu forte dans un extrait que de ſuivre M. *Dryden* ſur ce qu'il raconte de la nature des Génies

& des Oracles, à l'occasion de ce que Plutarque en a dit.

Il nous le peint aussi, dans son Domestique, doux, ingenû, égal, tendre pour sa femme & pour ses enfans, & prend d'après lui-même l'éloge de sa femme, digne par ses vertus d'avoir son propre mari pour Panégyriste ; & à qui le sérieux même & la gravité de Femme philosophe ne manquoit pas. Plutarque eut quatre garçons & une fille : il n'y eût que deux garçons qui lui survêcussent.

On ne sçait ni le sujet, ni le tems des voyages qu'il fit à Rome, ni combien il y séjourna. On tient qu'il fut invité à venir s'y établir par Sossius Senecion, dont il païa l'amitié & la protection, en lui dédiant presque toutes ses Vies *des Hommes Illustres* ; mais on croit que le besoin d'y consulter, pour l'exécution de ce magnifique Ouvrage, en étoit le motif le plus intéressant. Cheronnée ne convenoit guéres à un dessein comme celui-là, & il l'a bien sçû dire dans la Vie de Demosthéne, que pour un Ecrivain qui a entrepris de composer une

une Histoire de quelque étenduë, surtout s'il s'agit d'examen ou de discussion. La premiére chose dont il a besoin, c'est de fixer son séjour en une belle & grande Ville, qui par le secours des livres & des conversations le mette à la source des plus abondantes lumiéres : vérité si sensible, qu'on la pourroit croire naturellement infuse dans l'ame de tous les Auteurs. Il y en a même peu, qui sous le nom de belle grande Ville souffrent volontiers qu'on soit capable d'en entendre une autre, que la Capitale d'un puissant Etat. Telle étoit Rome par rapport à Plutarque; mais en y acquerant des facilités pour grossir son Ouvrage, il y perdit beaucoup de la tranquilité nécessaire à le perfectionner. Les jours se passoient avec la jeune Noblesse dans les fatigues d'une instruction continuelle; d'où il arrivoit, qu'il faloit prendre sur les nuits pour avancer les recherches. Rome avec cela ne fut que trop reconnoissante à l'égard d'un Sçavant de son caractére : elle le combla d'honneurs, c'étoit l'accabler. Selon

Suidas, „ Trajan, avant que d'être „ Empereur, le fit élever au Consu- „ lat „ ; & au sentiment de M. *Dryden*, le Texte grec peut signifier aussi que „ Trajan fut Consul avec lui „. Suidas ajoûte „ qu'il fut ordonné par „ édit, que les Magistrats & les Of- „ ficiers de l'Illyrie ne feroient rien „ sans l'approbation de Plutarque „ : ce qui n'a rien de déplacé, si l'on considére la haute estime que Trajan en avoit conçûë, & les circonstances de la guerre que ce Prince eut à soûtenir contre Decabalus Roi des Daces. Quelle que soit au fond la prétenduë lettre de Plutarque à Trajan, produite en Latin pat Jean *de Sarisbery*, on y trouve son esprit & son tour. Tant de grandeurs & de distractions après tout le tenoient hors de son élément. Il sentit ce qu'on a mis depuis en problême ; que malgré les avantages d'une *belle & grande Ville* pour les Sçavans, il peut y avoir des raisons qui les en dégoûtent. Plutarque s'ennuya d'une demeure & d'une fortune qui contraignoit sa principale inclination ; & revint *avec plaisir* à

dit-il, *se renfermer dans sa petite Ville pour l'empêcher de devenir encore plus petite.* Il en fut élû Archonte, ou premier Magistrat ; distinction qui devoit être fort indifférente à un Ex-consul, mais non pas à un bon cœur, & à un bon Citoyen ; puisqu'enfin c'étoit faire pour lui tout ce qu'on pouvoit faire de mieux à Cheronnée. Il avoit alors soixante ans & vêcut assés pour mettre une derniére main à *ses Vies des Hommes Illustres*, qu'il n'avoit que préparées & ébauchées à Rome. On ne nous a rien laissé touchant sa mort.

M. *Dryden* fournit quelques éclaircissemens sur les Vies & les retranchemens qu'elles demandent : par exemple, Scipion & Annibal comparés ensemble, qui sont de *Donat Acciajoli* Florentin ; au lieu qu'il n'y a de Plutarque, que Scipion comparé à Epaminondas. Il jette ensuite négligemment les précieux fruits de ses réflexions pour ce qui regarde la beauté & l'utilité de l'Histoire en général : puis revenant à Plutarque il l'examine du côté de la diction, &

avouë que ce n'eſt ni le ſtile fleuri, ni la cadence des mots, ni le tour plein & arrondi des Périodes qu'on y doit chercher; „ mais un véritable bon „ ſens, un jugement exact, l'art de „ diſpoſer les parties, & de former „ un tout dans un amas de matériaux „ ſi vaſte & ſi étonnant „.

Bodin intentoit contre lui deux accuſations plus ſérieuſes; c'eſt de rapporter des choſes incroyables, & d'aſſortir mal ſes Héros. Toute la réponſe de *Montagne* au premier de ces reproches conſiſtoit à dire que nous en étions mauvais Juges, & qu'il ne falloit pas prononcer ce qui étoit poſſible, ou non, ſelon nos idées. Il répondoit au ſecond, que l'aride Plutarque n'en étoit que plns admirable dans les paralléles, où il avoit à balancer la ſupériorité entre les Grecs & les Romains: mais cela nous méneroit loin.

M. de *S. Evremont* en vouloit à l'eſtime même que *Montagne* avoit pour Plutarque; il trouvoit que le ſçavant Grec pouvoit aller plus avant & pénétrer davantage dans le fond du

naturel ; il le reprenoit d'avoir jugé de l'Homme trop en gros, & le croyoit incapable d'y démêler des contrariétés auſſi marquées qu'elles le ſont dans ces deux petits mots de Saluſte ſur Catilina : *alieni appetens , ſui profuſus.* Ce jugement ne pouvoit partir que d'un homme d'un goût exquis, au ſentiment de M. *Dryden.* Il y oppoſe néanmoins un endroit de la Vie de Sylla dans Plutarque , qui ſemble ne le céder à la fineſſe de Saluſte , que par une maniére plus étenduë & plus développée. „Prendre beaucoup, „ donner encore davantage , faire les „ plus grands honneurs ſans raiſon , „ & les plus grands affrons de même ; „ ramper auprès de ceux dont il avoit „ beſoin , & rebuter avec dédain & „ dureté ceux qui avoient beſoin de „ lui ; voila le caractére de Sylla ; de „ ſorte que l'on ne pourroit dire , s'il „ étoit naturellement plus hautin & „ plus ſuperbe , que bas & flatteur , „ &c „.

Mais à qui comparer Plutarque même , ſi célébre par ſes comparaiſons ? Senéque ſe préſente d'abord ;

bien entendu que ce ſera pour en rehauſſer la gloire, & lui céder ſi abſolument l'avantage du paralléle, que Plutarque puiſſe s'écrier : *qui cùm victus erit, mecum certaſſe feretur.* M. *Dryden* le compareroit plus volontiers „ à Varron. ſi ſes Ouvrages ſubſiſ„ toient, ou à Pomponius Atticus, ſup„ poſé qu'il eût écrit „. Sans tant de ſoin, ni de ſubtilité à lui chercher des Rivaux, Agathias termineroit le différend par ce dernier Vers d'une Epigramme où il lui adreſſe la parole. *Toi qui as trouvé des Héros, qui ſe reſſemblent, tu n'es comparable à perſonne.*

Diſcours ſur l'état des Nations à la naiſſance de l'Egliſe.

Le civil & le ſacré y ſont deux objets. Par rapport à l'un, on y découvre une diſpoſition ſenſible à la venuë du Meſſie. Par rapport à l'autre, on y montre le beſoin que tous les hommes avoient de Jeſus-Chrît. Cela renferme des peintures fort pleines & fort animées.

La Monarchie Romaine y eſt d'abord repréſentée ſelon l'idée que s'en

étoit formée S. Leon, preparée par la providence pour réünir ſous un ſeul Prince une multitude innombrable de Peuples dans le deſſein de les raſſembler tous plus facilement en une ſeule Egliſe. Ce deſſein, ou cette préparation au Régne évangelique, eſt manifeſtée ſous trois vûës parfaitement diſtinctes; le comble de puiſſance auquel Rome étoit parvenuë; les Sciences qui y floriſſoient, & enfin ſes Loix, & ſes Coûtumes. On en conclut que Dieu en vouloit faire une image du néant de l'humanité abandonnée à elle-même, avec tout ce qu'elle peut poſſéder de biens ſpirituels & temporels; en même tems que pour la confondre & la relever, il ſe créoit une Société d'Hommes, qui ſans puiſſance ſurmonteroient toute la force du ſiécle; ſans étude porteroient infiniment plus loin leurs lumiéres, & ſans avoir du moins beaucoup de Loix, & n'en avoir que de très-ſimples, feroient briller une ſainteté de mœurs jugée impraticable avant eux.

L'article de la Religion ne ſe borne pas à déployer les extravagances du

Paganiſme, la matiére en eſt uſée : ce qu'il offre de plus creuſé, & de plus neuf, c'eſt de pénétrer dans les détails, qui en font ſentir le peu de ſérieux & le jeu ſacrilégue des Payens même à l'égard de leurs Dieux. On s'en moquoit ; cela conſte par mille écrits & par mille exemples : mais le culte public, c'eſt-à-dire, une vraie momerie, ſous le nom de culte, alloit toûjours ſon train. „ Il étoit donc „ tems que le Réparateur vint, & que „ l'Univers perdu par l'égarement de „ l'eſprit & par l'inſenſibilité du cœur „ fût ramené par la foi & par la gra- „ ce „.

Des Donations de Pepin & de Charlemagne à l'Egliſe de Rome ; où l'on montre qu'elles ſont le commencement de la ſouveraineté temporelle des Papes.

On l'établit par deux Propoſitions : premiérement, qu'avant Pepin les Papes n'ont eû aucune ſouveraineté en Italie : ſecondement, que Pepin & Charlemagne étoient maîtres de ce

qu'ils leur ont donnés, ſans que les Empereurs Grecs y euſſent aucun droit.

La premiére Propoſition ne pourroit ſouffrir de difficulté, que celle qu'on voudroit tirer du fameux Diplôme, appellée *la Donation de Constantin*; & par conſéquent elle n'en ſouffre pas l'ombre; la ſuppoſition de cette piéce & la dépendance des Papes, juſqu'à la domination des François au-delà des Alpes, étant des points de fait inconteſtablement prouvés. La ſeconde Propoſition n'en ſouffrira pas davantage, ſi l'on fait attention, que l'Italie ſeptentrionale étoit un Païs abandonné par les Grecs, légitimement poſſédé par les Lombards, & conquis avec le même tître de légitimité par Pepin & par Charlemagne. Libres dans la diſpoſition de leurs conquêtes, ils s'en ſont réſervés une partie, & ont donné l'autre; c'eſt le droit d'une guerre juſte. Les Grecs n'avoient pas meilleure grace à leur redemander les villes cédées aux Papes, qu'a leur diſputer la poſſeſſion du Royaume de Lombardie. Les repréſentations de Copronyme pour re-

couvrer l'Exarcat & la Pentapole, au prix d'une ſimple ambaſſade, ſont une des hautes impertinences qu'on liſe dans l'Hiſtoire.

Des faux Prophétes & des moyens de les diſcerner d'avec les Prophétes véritables.

L'Auteur a beau faire : ce diſcernement a toûjours été & ſera toûjours à la portée du moindre Fidéle. Quelques leçons cependant qu'il en donne, & à quelque tems qu'il les applique, chés les Juifs, ou chés les Chrêtiens ; les ſéducteurs trouvent toûjours leurs dupes.

On examine ici par rapport aux Juifs, ou aux anciens tems, ce qu'il y avoit d'eſpéces différentes de faux Prophétes ; & on en compte trois conformément à un Texte de Jerémie, C. 23. vv. 30. &c. ceux qui n'étoient que les ſinges & les échos des vrais Prophétes, ceux qui parloient d'eux mêmes & au hazard ; & ceux qui prétendoient faire paſſer leurs ſonges pour des révélations,

Mais on demande si quelques-uns d'entr'eux ne pouvoient pas être les premiers trompés ; non, autrement que par un étourdissement volontaire. Dieu a cent maniéres d'assûrer que c'est lui qui parle. Dénués de ces impressions fortes & convaincantes, les faux Prophétes, s'il y avoit de l'illusion, ne manquoient que de volonté pour la reconnoître.

Il en étoit de même à l'égard du Peuple. Dieu l'avoit prémuni contre l'imposture par des caractéres d'autorité médiate & de vraye mission qui étoient sa régle. Par-tout où il ne les voyoit pas, il ne devoit imputer sa crédulité, qu'à sa dépravation & à sa folie.

Dissertation sur la collection d'Isidore & sur les décretales attribuées aux premiers Papes.

Les faits, les raisons, les remarques y sont doctement & briévement ramassés. On n'y convient point que l'apparition des fausses décrétales ait introduit un nouveau droit dans les affaires Ecclésiastiques, & l'on y com-

bat même cette opinion soit en général, par le grand mérite des Papes & des Evêques que l'on en accuse, entre les années 836 & 858; soit en détail par la tradition sûre & démontrée des appellations au S. Siége, en citant pour témoins de l'ancien droit jusqu'aux Papes Innocent I, & Jules I.

Sentimens d'un homme de qualité sur la nouvelle intitulée DOM CARLOS.

On sçait que la nouvelle est de M. l'Abbé *de S. Real*. Pour les sentimens ils parurent dés l'année 1673. en forme de Lettre Critique contre ce petit Ouvrage, traité avec raison de pur Roman. Au nom de Roman on juge assés que la nature du sujet doit nous arrêter tout court. La liberté qu'on s'y accorde de relever des fautes qu'il faudroit couvrir d'un profond silence, nous y détermineroit encore. Que d'élégances perdües! Quel terrible compte à rendre au tribunal de la vérité & de l'innocence, que de charger d'horreurs un Héros, comme

Dom Juan d'Autriche ; & que d'attacher une ſorte d'héroïſme à *Dom Carlos* , qui ſelon Mezeray, n'étoit qu'un *eſprit égaré , intraitable & fort dangereux.* C'eſt le précis de la Lettre. Le recüeil finit par une autre ſous ce Tître.

Réponſe de M. B..... Conſeiller au Parlement de B..... à une Lettre que M. Durand lui a écrite au ſujet des Diſcours de M. de la Motte ſur la Poëſie Dramatique.

La querelle étoit particuliére à ces Meſſieurs, dont M. *de la Motte* a pû s'attirer avec juſtice , ou le reſſentiment , ou la cenſure , & apparemment l'un & l'autre. Mais enfin M. *de la Motte* eſt mort. De pareils délits ſont un foible contrepoids dans la balance contre le mérite de tant de belles & ſolides productions. Il s'eſt fait un nom , & il l'a ſoûtenu. Laiſſons repoſer tranquillement ſa cendre , toute couverte des fleurs que d'illuſtres mains , & ſi habiles à les diſpenſer , viennent fraichement de répandre ſur ſa tombe.

ARTICLE XCVIII.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences pour l'année 1728. *avec les Mémoires de Mathématique & de Physique. A Paris* 1730.

Suite de l'Article LXXXIX. au mois précédent.

L*Oix générales du mouvement dans le tourbillon ſphérique, par M. l'Abbé de Moliéres.* Après quelques lemmes préliminaires ſur les changemens de direction, ſur les mouvemens circulaires & courbes, & ſur les forces centrifuges, la premiére propoſition établit que, ſi de très-petits globules égaux rempliſſant un cylindre circulent autour de l'axe avec des viteſſes égales, ils continuent de circuler avec la même viteſſe, tendant à s'éloigner de l'axe, & preſſant avec une égale force la ſuperficie cylindrique.

Dans la ſeconde propoſition ſubſtituant une cavité ſphérique à la cylin-

drique, la pression des globules contre la superficie sphérique se fera dans la direction des rayons de la sphére. La troisiéme proposition établit que dans un tourbillon sphérique qui s'étend, les points d'une même couche sphérique, conserveront toûjours une égale vitesse. La quatriéme, que dans un tourbillon sphérique, les forces centrales de tous les points dont il est composé seront en équilibre, lorsqu'elles seront entr'elles réciproquement comme les quarrés de leurs distances au centre du tourbillon. La cinquiéme, que dans un tourbillon sphérique dont les forces centrales de tous les points sont en équilibre, les vitesses de ses points sont entr'elles comme les racines réciproques de leurs distances au centre : & leurs forces centrales comme les quarrés des quarrés de leurs vitesses. La sixiéme, que les tems des périodes ou révolutions des points d'une même superficie sphérique sont entr'eux comme leurs distances à l'axe du tourbillon. La septiéme, que les distances des points qui se meuvent dans le plan de

l'équateur d'un tourbillon sphérique, sont entr'elles comme les racines cubes des quarrés des tems périodiques de ces mêmes points. C'est-là ce qu'on appelle la célébre *régle de Kepler*. M. *Nevvton*, M. *Villemot*, & quelques autres avoient déja tenté d'en donner la Théorie Physico-Mathématique *à priori*.

M. *l'Abbé de Moliéres* remarque que cette loi ne s'étend pas indifféremment à tous les points d'un tourbillon, & dans sa proposition neuviéme il établit que dans le plan d'un cercle paralléle à l'équateur, le rapport des tems des révolutions des points qui y circulent, s'éloigne d'autant plus de la régle de Kepler, que ce cercle est plus distant de l'équateur ou plus voisin des pôles.

De la nécessité des observations à faire sur la nature des champignons, & la description de celui qui peut être nommé champignon lichen, par M. de Jussieu. Il y a un certain tems que divers Botanistes de tout païs n'ont pas laissé de se rendre attentifs à la nature & à la description des champignons. M.

de *Jussieu* cite *Clusius*, *Bauhin*, *Sterbeeck*, *Roi*, *Dillencus*, *M. de Tournefort*, & *M. Vaillant*, qui ont plus qu'ébauché cette matiére, sans y avoir cependant mis la derniére main. Mais il médite quelque chose de plus complet.

Il donne toûjours en attendant une espéce que par sa ressemblance apparente avec les *lichen* & la *morille*, il nomme *boleto-lichen vulgaris*. Sa tige a la forme d'un fût de colonne blanc. Ce fût est irréguliérement canelé dans toute sa longueur, &c.

Expériences & réflexions sur le Borax, &c. par M. Lemery. Premier Mémoire. Le Borax est de tous les sels minéraux, celui dont la composition naturelle est la moins connuë. Le pére de M. Lemery, pour décomposer ce sel, l'avoit poussé à un grand feu, & n'avoit pu y réüssir, soit sans interméde; soit avec un interméde terreux, tel que l'argile.

Ne pouvant connoître le Borax par la voye de la décomposition, M. Lemery le compose, le mêle avec d'autres ingrédiens. Et d'abord il le mêle

avec les acides du vitriol, du ſoufre commun, de l'alun, du ſel commun, du ſalpêtre; ce qui lui donne par la diſtillation de ces mêlanges un ſel volatil. D'où par divers raiſonnemens l'Auteur conclut que le Borax eſt naturellement & ſans aucune action du feu un ſel alkali. Il mêle enſuite le Borax avec le criſtal de tartre, avec le vinaigre, &c.

Différentes maniéres de connoître la grandeur des chambres de l'humeur aqueuſe dans les yeux de l'homme par M. Petit le Medécin. La diſſection ne ſçauroit faire connoître la grandeur de ces chambres. M. *Morgagni & Heiſſer* ont eû recours à des yeux gelés. Mais la gelée ne laiſſe pas non plus de déranger l'état naturel des choſes. M. Petit propoſe trois maniéres de meſurer ces chambres. Les deux premiéres ſont mécaniques. La troiſiéme eſt géométrique & aidée du calcul.

Examen des différens vitriols, avec quelques eſſais ſur la formation artificielle du vitriol blanc & de l'alun, par M. Geoffroy le cadet. Parmi diverſes expériences que l'Auteur rapporte ſur

divers vitriols, il examine la prétenduë transmutation du fer en cuivre, & fait voir que ce n'est qu'une précipitation de cuivre contenu dans le vitriol bleu par le moyen du fer. Il en donne le procedé. Kircher & d'autres avoient déja remarqué l'imposture des procedés par lesquels des Charlatans proposent en divers tems & en tout tems ces sortes de secrets de transmutations.

Suite de l'histoire des Teignes par M. de Reaumur. Le but de ce Mémoire est, de trouver les moyens de défendre les étofes & les pelleteries contre les ravages de ces insectes. L'odeur de la laine grasse, celle de la terebentine sur-tout, aussi-bien que de fortes fumigations écartent ces insectes ou les font mourir.

Recherches sur les causes de la multiplication des espéces de fruits, par M. du Hamel. L'Auteur distingue avec soin entre les *espéces* & les simples *varietés* des mêmes espéces. Il seroit par exemple tenté de ne reconnoître que deux espéces de cerises, & de traiter tout le reste de simples varietés. Il n'ose pas

trop cependant heurter le langage commun.

Les divers labeurs, ni les diverſités des terres, n'influent point de diverſité dans les eſpéces; mais ſeulement de ſimples varietés de goût, de couleur, de groſſeur, de maturité, &c. L'Auteur après bien des diſcuſſions ſur la greffe, conclut qu'elle a un peu plus de part à la multiplication des eſpéces que les autres manœuvres de l'agriculture. Il y a après cela des hazards, des mêlanges de ſemences, de féves, de, &c.

Obſervations ſur quelques expériences de l'Aimant, par M. du Fay. Après quelques expériences que l'Auteur rapporte d'un fer aimanté par ſa poſition verticale, ſur-tout lorſqu'il a été chauffé par un de ſes bouts, il conclut que tout fer peut être regardé comme un aimant foible, & qu'il en a naturellement toutes les qualités, que peu de choſe dévelope.

Là-deſſus M. du Fay adopte le ſyſtême de Deſcartes un peu modifié. Il ſuppoſe le fer hériſſé de petits poils qui, ſuivant qu'ils ſont hériſſés d'un

ſens ou d'un autre, déterminent le cours de la matiére magnétique qui vient des pôles. Ces poils ſelon lui peuvent être aſſés mobiles, aſſés flexibles ou aſſés verſatiles pour tomber d'un côté ou de l'autre, ſuivant qu'on retourne la barre. De ſorte qu'à plus forte raiſon le doivent-ils faire, ſi tenant la barre dans une ſituation verticale, on frappe un peu ſouvent ſon bout inférieur contre terre. Or c'eſt l'expérience. La partie frappée attire le Sud, & l'autre le Nord, en couchant la barre horizontalement. La renverſant & frapant de l'autre bout, les pôles changent, &c.

Il n'y a qu'une difficulté à ce ſyſtême Cartéſien dans le point de vûë tout vrai-ſemblable où M. du Fay le préſente. C'eſt qu'apparemment les poils en queſtion ne ſe trouvent pas à point nommé dirigés ou prêts à ſe diriger dans la longueur d'une terre, dans laquelle ce qui eſt longueur pourroit être largeur ſi le fer avoit été autrement coupé ou figuré, à moins qu'on ne veüille hériſſer de ces poils tout le contour des parties de

fer. Peut-être feroit-il plus solide de recourir à la structure totale des parties, qu'à des poils versatiles dont le fer ne paroît pas si susceptible. Des parties engrainées d'un sens peuvent par de legéres secousses s'engrainer d'un autre : & des parties engrainées d'une façon, doivent joüer d'une façon aussi.

Remarques sur les rapports des surfaces des grands & des petits corps, par M. Pitot. On sçait qu'entre les corps semblables les plus petits ont le plus de surface à raison de leur solidité; & on voit que cet excès proportionel de surface est en raison reciproque des côtés ou des diamétres de ces corps. Il faut pourtant prendre garde ici à une équivoque. Car absolument parlant le grand corps a plus de surface que le petit, & cet excès du petit n'est, comme nous avons dit, que relatif & proportionel. M. Pitot démontre en détail fort exactement ce rapport renversé, appliqué aux parallelépipédes, aux cubes, aux cones, aux, &c.

De la nécessité d'etablir dans la Mé-

thode nouvelle des Plantes, une classe particuliére pour les fungus, à laquelle doivent se rapporter non seulement les champignons, les agarics, mais encore les lichen. A l'occasion de quoi on donne la description d'une espéce nouvelle de champignon qui a une vraye odeur d'ail, par M. de Jussieu. L'Auteur fait voir comme en passant, mais assés bien, que les champignons doivent faire une classe à part, étant de véritables Plantes d'une nature & d'une substance particuliére, aussi-bien organisées que les autres, & qui ont une semence appropriée, quelque difficulté qu'on ait à découvrir cette semence qui ne paroît qu'en forme de poussiére trés-subtile.

Mémoire sur la formation des sels lixiviels, par M. Bourdelin. Les sels lixiviels n'existent point dans le mixte tels qu'ils paroissent à nos sens. On demeure d'accord qu'ils doivent leur formation au feu, & que c'est cet agent seul dont la violence leur donne leur proprieté alcaline, proprieté de laquelle dépendent tous leurs phénomenes.

Mais les Chymiſtes ſont partagés ſur la maniére dont le feu produit ces ſels, les uns voulant que ce ſoient des ſels primitifs que le feu ne fait que décompoſer, les autres que ce ſoient au contraire de véritables productions compoſées par le feu. M. Bourdelin trouve la premiére de ces penſées fort ſimple. Rien n'eſt plus ſimple en effet que de dire que les ſels étant un mêlange de deux parties, l'une acide, l'autre alcaline, celle-là logée & comme empriſonnée dans celle-ci, le feu par ſon mouvement les ſépare, & dégage les acides de leur priſon.

Non ſeulement cette idée eſt ſimple. M. Bourdelin la croit vraie. La facilité, la promtitude avec laquelle les acides ſe rejoignent aux alcalis, & recompoſent un ſel ſemblable à celui que le feu avoit détruit par la ſimple ſéparation violente de ces acides, ſemblent mettre la choſe hors de toute diſpute.

Selon le célébre *M. Stahl* l'alcali eſt un compoſé du ſel eſſentiel de la plante réüni intimement avec l'huile

de la même plante par l'action du feu. M. Bourdelin combat ce sentiment fort au long, mais avec succès. On doit voir tout d'un coup que bien loin d'unir l'huile avec le sel, le feu n'est feu que parcequ'il emporte cette huile avec violence, & que par son moyen même il enléve la partie acide du sel. La principale proprieté des cendres est de n'être plus inflammables, & par conséquent d'être dépoüillées de toute leur huile, & de tout ce qu'il y a d'inflammable. Et puis l'addition d'un acide rendant à l'alcali sa premiére nature saline, il devroit donc se dégager de l'huile qui par son union seule l'avoit rendu alcali. On ne voit pas cependant que l'alcali revivifié en sel, redevienne inflammable ni huileux.

Observations sur une espéce de ver singuliére, extraites de Lettres écrites de Brest, à M. de Reaumur, par M. Deslandes. C'est un ver qu'on a trouvé attaché à un vaisseau, & qui y tenoit par une espéce de queuë découpée, qui se déploye en forme de parasol. Ce même vaisseau en avoit

beaucoup de cette eſpéce juſqu'ici inconnuë. Ces vers ont chacun leur guaine ou fourreau d'où on les fait ſortir en les tirant doucement avec la main. Il paroît qu'ils ſe nourriſſent par cette eſpéce de paraſol appliqué fortement contre le bois, d'où ſans doute ils tirent leur nourriture.

Nouvelles Obſervations ſur le ſac & le parfum de la Civette avec une analogie entre la matiére ſoyeuſe qu'il contient, & les poils qu'on trouve quelquefois dans les parties intérieures du corps de l'homme, par M. Morand. Après une deſcription auſſi exacte qu'elle a pû l'être du ſac de la civette, M. Morand remarque que rien n'eſt plus ſingulier que ce ſac & ſon parfum: que ſi on la conſidére par raport à l'huile odoriferante que renferme ce ſac, on voit que la civette porte dans un organe particulier toutes les parties d'une caſſolette, un parfum ſingulier dans ſa cavité, une capſule pour le contenir, & une éponge naturelle pour le conſerver, la matiére du parfum fourniſſant elle-même des parties figurées de maniére à faire cette épon-

ge. Car cette matiére est une huilée mêlée de brins soyeux, & comme d'espéces de petits poils qui empêchent l'huile de s'écouler trop vîte ou de se dissiper. A ce sujet M. Morand prétend que les poils dont on trouve souvent des brins, & quelquefois des pelotons dans diverses parties ensciissées du corps humain & sans doute aussi des animaux, s'y forment ou y sont déposés par les glandes qui ont filtré une matiére grasse, renduë visqueuse comme la soye des araignées par un long séjour dans des viscéres voisins. Il est particulier que ces poils ou soyes de la civette eussent échapé à tant d'habiles Naturalistes & Anatomistes, qui ont parlé de la civette & de son parfum.

Observation sur un dépôt singulier formé dans le péritoine à la suite d'une couche, par M. Chomel. Ce dépôt est une espéce d'hidropisie du péritoine.

Observations meteorologiques pendant l'année 1728. par M. Maraldi. La lumiére boréale a été observée en Eté, ce qui n'avoit pas été jusqu'ici.

Il eſt tombé à l'Obſervatoire ſeize pouces & un peu plus de pluye. A Aix la pluye eſt montée la même année à 24. pouces 9. lignes, &c.

Outre les Extraits de ces Mémoires qu'on trouve dans la partie hiſtorique de cet Ouvrage; on trouve auſſi dans cette partie diverſes Obſervations anatomiques. Premiérement la relation d'une Loupe extraordinaire, envoyée à l'Académie par M. *Guiſard*, Médecin de la Sale dans les Sévennes. Secondement, des Obſervations de M. *Garengeol*, Chirurgien de Paris, ſur la bifurcation prétenduë du ſinus longitudinal ſupérieur du cerveau. Ces Obſervations confirment l'idée de M. *Morgagni* ſur ce point.

On rend compte auſſi dans l'hiſtoire, de l'Ouvrage de M. *Helvetius*, intitulé *Eclairciſſement concernant la maniére dont l'air agit ſur le ſang dans les poulmons*. Cet Ouvrage eſt une réponſe à la Lettre du célébre M. *Michelotti* à M. *de Fontenelle* Secretaire de l'Académie.

On donne auſſi l'Extrait du Livre de M. *Morand*, ſur *la taille au haut appareil.*

Sur la Chymie, M. *le Févre*, Médecin d'Usés, a envoyé à l'Académie la maniére de faire un nouveau phosphore qui s'enflâme à l'air. La matiére de ce phosphore est demi-once de limaille de fer, deux gros de soufre commun, & cinq gros d'eau commune, avec si l'on veut dix grains de colophane. Tout cela doit être incorporé & maceré fort doucement; l'opération est délicate.

Le même M. *le Févre* a communiqué aussi un moyen qu'il a trouvé de dissoudre plus facilement le tartre ou son cristal, nommé *crême de tartre.*

Sur la Mécanique, M. *Ragnes* de Montpellier a inventé un souflet d'une construction particuliére. Le courant d'air n'y est pas interrompu comme dans les souflets ordinaires.

M. *Fayolle*, Ingénieur, a présenté deux machines venuës d'Angleterre, l'une pour laminer les tables de plomb, à telle épaisseur égale qu'on veut, l'autre pour monter des tuyaux de plomb de toutes sortes de diamétres & de longueurs.

M. *de Montigni* propoſe une machine pour élever des fardeaux, à peu près ſemblable aux crics circulaires. Cette machine peut être ſubſtituée aux cabeſtans des vaiſſeaux. Le même a fait un inſtrument pour obſerver les hauteurs du ſoleil en mer.

Une Pendule de M. *le Roy* l'aîné, avec les quarts, & le *tout ou rien*. Une Pendule auſſi de M. *le Roy* le cadet. Elle marque non-ſeulement le tems vrai; mais ce qu'on n'avoit jamais vû, elle le ſonne.

Une Pendule de M. *Collier*, qui ſonne les demi-quarts avec des ſons différens, & a *le tout ou rien*. Cette hiſtoire finit par deux éloges, l'un du P. *Reyneau* de l'Oratoire, l'autre de M. le Maréchal de *Tallard*. L'Analyſe démontrée du P. *Reyneau* lui a fait beaucoup de réputation, comme d'un bon Géométre qui entendoit fort bien toutes les méthodes modernes d'algébre & d'analyſe, & comme ayant beaucoup de talent pour mettre ces matiéres abſtruſes dans un grand jour. M. le Maréchal de *Tallard* eſt un nom trop connu, pour que nous entrepre-

nions de renfermer les éloges qui lui ſont dûs dans les bornes d'un petit extrait. C'eſt à l'hiſtoire de France même d'enchaîner ſes belles actions avec la Vie de nos Rois & d'un de nos plus grands Rois.

ARTICLE XCIX.

L'ANATOMIE GENERALE du Cheval, contenant une ample & exacte deſcription de la forme, ſituation, & uſages de toutes les parties, leurs différences & leurs correſpondances avec celles de l'homme. La génération du Poulet, & celle du Lapin. Un diſcours du mouvement du chile & de la circulation du ſang. La maniére de diſſéquer certaines parties du cheval difficiles à anatomiſer. Et quelques obſervations phyſiques, anatomiques & curieuſes, ſur différentes parties du corps & ſur quelques maladies; le tout enrichi de figures, traduit de l'Anglois. Par F. A. de Garſault, *Capitaine du Haras du Roi en ſurvivance. A* Paris, *chés Barthelemi* Laiſnel, *Imprimeur-Li-*

braire, ruë S. Jacques, au Chef S. Denis. Alex. Xav. René Mesnier, *Imprimeur-Libraire au Palais. Ant.* Gandoüin, *Lib. Quay des Augustins, à la Bible d'Or. La Veuve* Pissot, *sur le Quay de Conti*, 1732. *in* 4° *pp.* 400.

VOici de ces plans d'Ouvrages d'une utilité si sensible, qu'on est surpris, quand ils sont exécutés, comment l'on n'a pas pensé plûtôt à les entreprendre. Ce travail regardoit particuliérement un genre de personnes, qui vivent de routine, & ne reçoivent pas d'ordinaire une éducation qui les intéresse beaucoup aux belles connoissances : ce sont les Maréchaux : mais le reproche ne tombe pas sur eux seuls. Il le faut étendre au Public même, trop peu attentif à leur procurer les secours dont ils ont besoin du côté de l'anatomie ; des écôles, par exemple, plus de soin à les faire instruire, & à les exercer méthodiquement ; plus de vivacité à les piquer d'émulation, & à récompenser leurs découvertes, auroit appa-

remment vaincu la délicateſſe qu'ils ont de mettre la main ſur un cheval mort, par la crainte d'en être deshonorés & de paſſer, diſent-ils, pour des écorcheurs. Ce qui fait obſerver, que bien nous en prend, qu'une pareille idée ne ſoit pas venuë aux Chirurgiens, ou qu'ils n'ayent pas ſuccombés à la vaine terreur d'être traités de Bouchers, quand ils auroient touché le corps d'un homme mort. A quelles irréſolutions, & à quelles bévûës cependant un Maréchal n'eſt-il pas expoſé, faute d'anatomie? Et ſans ſe borner à ceux du métier; il eſt queſtion d'une étude, où il y a très peu de gens qui ne doivent prendre part. On a donc une obligation ſinguliére à l'Auteur Anglois, Maréchal de profeſſion, que l'on voit par le ſeul tître de ſon Livre, avoir pouſſé les recherches extrêmement loin. Il en a conçu le deſſein ſur le grand principe; qu'il n'y a rien de plus nuiſible dans les Arts, que de s'en tenir aux déciſions de nos Prédeceſſeurs, au lieu d'avancer toûjours à leur exemple, & aprofondir de plus en plus.

C'eſt ainſi qu'il a reconnu les rapports, & la correſpondance qui ſe trouve entre ſa profeſſion, & celle des Médecins ; de ſorte que pour parvenir à la connoiſſance du cheval, il devoit prendre les mêmes allignemens qui ménent à la connoiſſance de l'homme. Il en a même jugé, que l'anatomie étoit en quelque façon plus néceſſaire à un Maréchal, qu'à un Médecin : car dans les maladies, le Médecin interroge, & on lui répond ; les réponſes, ou les plaintes développées du malade, aident les conjectures & diſſipent les doutes ; reſſource importante qui manque au Maréchal. Il doit donc y ſuppléer, non ſeulement par plus d'attention, pour juger des fonctions de chaque partie ; mais encore par une étude antérieure plus creuſée & plus détaillée ; puiſque s'il ne connoît actuellement les parties du corps, il ne verra rien ni à leur ſituation, ni à leur action, ce qu'il ne peut apprendre que par l'anatomie.

Le Traducteur croit être le premier François, qui ait ſongé à don-

ner une anatomie complette du cheval. Il eſpére du génie de la Nation, qu'après nous être laiſſés précéder par nos voiſins, nous les atteindrons dans peu ; & que le même zéle, qui l'a déterminé à cette traduction, animera ſes compatriotes à en profiter. Il l'a porté généreuſement de ſon côté, juſqu'à deſſiner & graver lui-même les eſtampes, qui ſont nettes, exactes, de juſte étenduë, & en grand nombre : & il l'a fait, dit-il, afin de diminuer le prix du Livre, & fournir par-là plus de facilité pour l'acheter. Il n'a pas moins cherché la commodité de ſes Lecteurs, qu'il s'eſt mis en peine de leur épargner la dépenſe. Dans l'obligation où il a été d'uſer ſouvent de termes originairement grecs ou latins, langage peu connu de la plûpart de ceux pour qui il écrit, il en a donné l'intelligence par une explication préliminaire qui tiendra lieu à beaucoup d'autres d'un petit Dictionnaire anatomique.

Tout l'Ouvrage eſt diviſé en cinq Livres, ſous les Tîtres généraux, du *bas ventre* : de la *poitrine*, ou *ventre*

du milieu; de la *tête* ou *ventre supérieur*; & *des nerfs*; *des muscles*; & *des os*. La peau ornée du poil, comme la premiére partie qui s'offre à la vûë, est aussi la premiére dont il est traité. On sçait que les poils sont moins une partie du corps, qu'une suite des excrémens. Leur couleur varie selon la différence des sucs dont ils tirent leur nourriture. Si c'est l'humeur bilieuse qui domine, le cheval sera noir, ou alézan, ou châtain; si c'est le sang, il sera bay, clair, ou rouhan; si c'est le flegme, le poil sera blanc ou isabelle; si c'est la mélancolie, il sera gris de fer ou souris brun. Le pannicule charnu, qu'on prétend se trouver dans l'homme sous la graisse, est dans le cheval sous la peau, immédiatement par dessus la graisse. Il y tient à la vraye peau par une infinité de fibres & de vaisseaux, & entourre comme elle le corps entier. Il lui sert de muscle, pour la faire froncer, quand l'animal cherche à se débarrasser des mouches, ou de quelque autre chose qui l'incommode. Entre autres usages, il sert

encore à coller les deux côtés de la peau, quand elle eſt coupée ou bleſſée. La graiſſe qui eſt la quatriéme couverture commune à tout le corps, empêche la chaleur naturelle de ſe diſſiper, en bouchant les pores par ſon épaiſſeur, & par ſa conſiſtance gluante. Elle remplit de plus les eſpaces vuides entre les muſcles & les rides de la peau, ce qui rend le cheval beau & poli; elle le défend contre les contuſions, & autres accidens; le ſoûtient même quelque tems, quand l'aliment lui manque, & conſerve le jeu des parties du corps, juſqu'à ce qu'il ait retrouvé ſa nourriture ordinaire. Au deſſous eſt la membrane commune des muſcles auſſi épaiſſe, & auſſi forte dans un cheval, que du parchemin.

L'Auteur vient enſuite aux parties propres du bas ventre; les huit muſcles & le péritoine, puis à *l'épiploon*, à l'éſophage, à l'eſtomach, aux boyaux, &c. juſqu'au Chapitre 28. où il entre dans quelque diſcuſſion des différens ſentimens ſur la maniére dont le poullain eſt nourri dans la matrice;

& de la grosseur d'une abeille prend, comme on voit, des accroissemens si étonnans. De-là, par une legére digression, qui prouve bien que ses méditations & ses expériences n'ont pas été restraintes à son sujet, il employe le trentiéme Chapitre à traiter de la génération des animaux qui viennent d'un œuf couvé. Le trente-uniéme à expliquer les degrés de la formation du poulet. Le trente-deuxiéme à comparer avec cette sorte de génération celle des animaux vivipares, & particuliérement du lapin; & le trente-troisiéme à en montrer la conformité.

Le second Livre commence par un long discours sur le mouvement du chile & la circulation du sang. L'Auteur y justifie ainsi sa pensée, contre l'opinion de ceux qui pour faire passer le sang des artéres dans les veines, supposent une vraie jonction entre les unes & les autres. Il dit qu'ayant saigné un cheval à mort, afin que ses veines & artéres fussent désemplies plus promptement, dans le tems qu'il étoit encore chaud, il tira une de ses

artéres *carotides*, à laquelle il fit une ouverture assés près de la poitrine, mit une plume à cette fente, & souffla dedans de toute sa force, „ Alors, „ continuë-t'il, j'apperçûs les bran-„ ches des artéres des deux côtés de „ la face.... qui s'enfloient aussi-bien „ que les artéres *carotides* de l'autre „ côté du col : mais je n'eus pas plû-„ tôt cessé de souffler qu'elles se vui-„ dérent & s'applatirent, & le vent „ fut poussé vers le cœur. Je liai l'ar-„ tére de l'autre côté, vers le même „ endroit où j'avois fait le trou, afin „ d'arrêter le progrès du souffle, & „ ayant soufflé une seconde fois, les „ artéres des deux côtés s'enflérent „ extrêmement. Je fis une ligature au „ dessus du trou pour arrêter le vent, „ ce qui fit que les artéres, & toutes „ leurs branches dans le col, la face.... „ continuérent à être étenduës : ce „ qu'ayant examiné pendant un tems, „ j'ôtai les deux ligatures, & les ar-„ téres & leurs branches se vuidérent, „ mais les veines jugulaires n'avoient „ point été enflées: sur quoi je conclus „ que les artéres n'étoient pas jointes

„ avec les veines,&c „. La découverte fut tentée par d'autres moyens, & toûjours confirmée; mais à l'entendre ſeulement de la circonférence du corps. L'Auteur convient, que dans certaines entrailles, il y a d'autres régles, comme pour l'artére & veine pulmonaire dans les poulmons; pour l'artére & veine ſplenique, ou la plus proche de la rate. Il ne voudroit pas non plus qu'on lui attribuât d'ôter ailleurs toute communication entre les artéres & les veines; rien ne feroit plus ruineux contre le ſyſtême de la circulation du ſang. Ce qui concilie tout, c'eſt de conſidérer que dans les corps vivans toutes les parties ſont beaucoup plus poreuſes que dans un corps mort: or, quoique ſelon ſon expérience, il n'y ait point de paſſage après la mort, pour que le vent s'inſinuë des artéres dans les veines, ni des veines dans les artéres; ce n'eſt pas une conſéquence qu'il n'y en ait point dans un corps vivant, & même pour la communication du ſang; mais par une autre voie, que par les jonctions des unes & des autres, dans

l'habitude du corps : & voici comme il l'explique. „ Le ſang artériel par la „ pulſation du cœur eſt pouſſé hors „ des extrémités des artéres dans la „ véritable ſubſtance des parties du „ corps, laquelle étant rare & poreu- „ ſe, permet au ſang d'y couler ; „ mais ces pores étant très-étroits n'en „ peuvent contenir qu'une très-petite „ quantité ; & comme l'écoulement „ eſt continuel, il doit y avoir auſſi „ une décharge continuelle. C'eſt „ l'uſage des veines, leſquelles par „ leurs extrémités s'imbibent du ſang „ des artéres, extravaſé, pour ainſi „ dire, dans la ſubſtance des parties „ du corps, & le rapportent dans leurs „ plus larges branches, qui le déchar- „ gent dans la veine-cave, par où il „ monte au cœur „.

Ce diſcours du ſçavant Anglois étoit une piéce hors de rang que le Traducteur a ſagement liée, avec ce qu'il avoit à rapporter du cœur & des poulmons, qui ſont les organes les plus conſidérables de la circulation. L'ordre de la diſſection demandoit néanmoins qu'on traitât aupara-

vant des muſcles intercoſtaux, de la pleure, du diaphragme, du médiaſtin, du thymus, &c. Chaque article vient en ſa place, & l'on y trouve par-tout beaucoup de netteté, & de méthode. La deſcription du col appartient auſſi au ſecond Livre. Celle de la tête remplit ſeule le troiſiéme, & même ſans y parler ni des muſcles, ni des os qui ſont réſervés au quatriéme, & au cinquiéme. Il en reſte là-deſſus quatre parties *contenantes* propres, le pericrane, le perioſte, le crane & les membranes, *ou meninges, contenuës en lui.* Nous ne pouvons que rendre à l'Auteur la juſtice de déclarer, qu'il ſe fait lire avec attention, & avec plaiſir. D'autres jugeront mieux que nous des avantages pratiques de ſes obſervations : mais ne viſât-il qu'à ſatisfaire ſa curioſité, on le doit mettre en paralléle avec les plus ſubtils & les plus profonds Anatomiſtes. Quoiqu'il ne s'énonce en bien des choſes que ſur les leçons de ces premiers Maîtres, il y en a une infinité, où il n'a pour guide que lui-même, & n'eſt redevable qu'à

ſes réflexions des différences qu'il marque entre les expériences déja faites, & celles qui lui ſont particuliéres.

Pour *les diſſertations qui terminent l'Ouvrage, nous nous contenterons d'en donner un exemple. L'Auteur dans la ſixiéme examine, *ſi quelque partie de la boiſſon paſſe par la trachée-artére dans les poulmons.* Il remarque d'abord que c'étoit l'opinion d'*Hyppocrate*, fondé ſur ce qu'on découvrit dans les poulmons d'un cochon nouvellement tué, une liqueur de la même couleur, de celle qu'il avoit bû avant ſa mort. *Bartholin* le penſe auſſi, & en allégue pour preuve, que *Julius Jaſolin*, Anatomiſte de Naples, trouva un jour le pericarde ſi rempli d'humeur dans un corps mort, que l'ayant preſſé, une partie de cette humeur ſortit par la bouche. Cela pourtant ne reſout point la queſtion : & en infera-t'on la réalité du paſſage par la trachée-artére, comment s'y prendroit-on pour en ouvrir un ſecond de la trachée-artére dans le pericarde ; toutes les branches du conduit de la reſpiration finiſſant aux

poulmons, & les poulmons étant couverts d'une membrane, qui n'adhére jamais au pericarde, & presque jamais au médiastin. Quant au fait rapporté par Hyppocrate, les poulmons du cochon pourroient être teints par quelque humeur vitiée, qui se trouvoit fortuitement de la même couleur, que ce qu'il avoit bû. On peut supposer dans celui de *Jasolin* un passage surnaturel, puisqu'en bonne anatomie, on ne sçauroit en reconnoître d'autre; & pour ce qui est de l'humeur, qui remplissoit le pericarde, l'Auteur dit avoir vû la même chose dans les chevaux, dont la poitrine même en étoit extrêmement chargée; mais c'étoit des chevaux malades de la pousse, & de la toux, ce qui lui fait juger qu'elle procédoit d'une hydropisie de poitrine.

ARTICLE C.

RECUEIL DES PRINCIPALES décisions sur les matiéres béneficiales, extraites des Canons des Conciles, & des plus célébres Auteurs, confor-

mes aux Edits & Déclarations du Roi, & à la Jurisprudence des Parlemens du Royaume, & du Grand-Conseil. Nouvelle Edition revûë, corrigée & augmontée de plus de moitié. Par M. Drapier, *Avocat au Parlement. Deux volumes in 12. pp.* 584. & 586. A Paris, *chés N. Pierre* Armand, *ruë S. Jacques, à l'Image S. Benoît* 1732.

CEt Ouvrage eſt très-eſtimé des connoiſſeurs: & qui dit connoiſſeurs, en ſemblable genre de compoſition, ne dit pas ordinairement des perſonnes prodigues de loüanges, ou que l'on ſatisfaſſe aiſément. Il n'en a pas moins gagné leurs ſuffrages, même ſous la forme abrégée, où il avoit déja parû; l'Auteur dans ſa premiére Edition ne s'étant guéres attaché qu'aux principes, & n'ayant ſuivi, pour plus de clarté, que la méthode la plus ſimple des *demandes*, & des *réponſes*. C'eſt aujourd'hui un véritable Code d'une étenduë conſidérable, un corps de maximes ou de

décisions réguliérément digerées au nombre de plus de quinze cens.

Rien de plus sage que la précaution de l'Auteur, lorsqu'il avertit de les prendre précisément pour ce qu'il les donne : & selon le degré d'autorité qui leur est propre. Il s'appuye par exemple de l'autorité d'un Arrêt, ce n'est pas à dire que sa décision ainsi appuyée, soit une maxime absolument certaine ; cela signifie seulement que tel Tribunal a décidé une telle chose : ce qui n'est qu'un Acte de Jurisprudence particuliére & variable, bien différente de la Loi, laquelle fait une Jurisprudence générale & uniforme.

On sent l'utilité d'une pareille collection, en ce qu'elle peut passer pour le précis d'une Bibliothéque entiére sur la matiére des Bénéfices. Qui est assés isolé dans l'Eglise, pour n'avoir pas là-dessus à se pourvoir, ou à se défendre ? On consulte dans l'occasion : mais ceux-même qui sont consultés, ont-ils tous les Arrêts, tous les Edits, tous les Livres à la main ? Et supposé qu'ils les eussent, sera-t'il

poſſible de les rapprocher, & de les combiner tous, pour les appliquer à l'affaire préſente? Au lieu qu'avec les deux petits Tomes qui viennent d'être mis en lumiére, il n'y a ni Béneficier, ni prétendant à quelque ſorte de poſſeſſion, ou de rétribution béneficiale, que M. Drapier n'inſtruiſe ſuffiſamment, pour qu'il ſçache ce qu'il peut, ou ce qu'il ne peut pas raiſonnablement entreprendre. Ne s'agit-il pas même d'un interêt perſonnel, dans le beſoin d'une pourſuite, ou d'une défenſe légitime; c'eſt ici une étude qui convient à tout honnête homme, & par la nature des choſes qu'on y apprend, & par l'avantage qu'il y a en mille circonſtances, de s'être mis en état d'en raiſonner à propos. Que de bévûës épargnées à peu de frais dans les ſimples converſations, auſſi bien que dans les Tribunaux!

Selon le projet de M. Drapier, il y avoit une diviſion fort naturelle à remplir. *Moyens d'acquerir les bénéfices, & moyens de les conſerver.* Mais le judicieux Auteur y a remarqué un dou-

ble inconvénient : celui de tomber dans de fréquentes répétitions : & celui de ſéparer ce qui doit être uni. Il s'eſt donc fait un autre plan, qui l'en met parfaitement à couvert. Après avoir parlé de l'origine & de l'inſtitution des bénéfices, & en avoir donné les notions, il commence par la vacance. Le dévolu eſt fondé ſur la vacance de droit : les incapacités, inhabilités & indignités, & l'inobſervation des régles de la Chancellerie Romaine reçûës dans le Royaume, rendent nulle la proviſion dans ſon principe, ou annullent celle qui étoit valable dans ſon commencement : c'eſt pourquoi ces Traités ont dû être placés à la ſuite. Les différentes ſortes de vacances étant établies, il vient aux collations, aux proviſions ; au *Viſa* ; à la dévolution ; à la prévention ; à la priſe de poſſeſſion ; au droit de patronage ; à la réſidence ; aux reſignations : c'eſt ce qui compoſe le premier Tome en dix-ſept Chapitres. On trouvera dans le ſecond Tome en dix autres Chapitres, tout ce qu'on peut ſouhaiter de plus

intéressant sur les petites dates; les degrés; les permutations; les pensions; la régale; les indults; le brevet de joyeux avénement; le brevet de serment de fidélité; les devoirs de brevetaires; & enfin les graduës. L'Auteur a placé indifféremment ce qui n'avoit point d'ordre par soi-même; & à l'égard des expectatives, il y a gardé celui de la préférence qu'on leur donne, & de suite; afin, dit-il, qu'on remarquât plus facilement la conformité & la différence qui se rencontrent dans ces priviléges. On jugera de sa Méthode par quelques articles que nous allons extraire du chapitre vingt-deuxiéme touchant les permutations.

Premiérement, la permutation est un échange que deux Titulaires font entre-eux de leurs Bénéfices, par une démission entre les mains des Collateurs, qui sont obligés de les conférer aux Copermutans.

Secondement, cette démission contient toûjours qu'elle est faite pour cause de permutation avec la clause, *non aliter, non aliter, non alio modo,*

Troisiémement, ceux qui peuvent admettre les permutations sont le Pape, le Légat, le Vice-Légat dans l'étenduë de sa Légation, & le Collateur ordinaire. L'usage le plus ordinaire est de recourir au Pape, quand les Bénéfices ne dépendent point de l'Evêque. *Dumoulin ad reg. de infir. n.40. & M. Loüet, ibid.* Le Chapître qui confére les Cures pendant la vacance du Siége Episcopal peut aussi donner des provisions sur les permutations. Cependant il y en a qui prétendent que ce droit des Chapîtres ne s'étend pas aux permutations des Bénéfices, que l'Evêque peut conférer sans le Chapître.

Quatriémement, comme les Collateurs sont obligés de conférer les Bénéfices aux Copermutans, il s'ensuit que les provisions sur permutations sont censées collations nécessaires ou forcées. *Arrêt du mois de Juillet 1732.* Cependant l'Ordinaire peut examiner, s'il ne se rencontre point de fraude, de paction simoniaque, ou quelqu'autre vice qui doive empêcher l'effet de la permutation. *Fe-*

Decembre 1732.

vret, l. 2. c. 4. Au refus de l'Ordinaire, on peut s'adresser au Supérieur. *Decl. du* 12. *May* 1684. & en ce cas la permutation que le Supérieur admet est bonne & valable, & empêche la vacance par mort; si le Copermutant vient à décéder dans les vingt jours. *Vaillant not. sur Cassel.*

Cinquiémement, si les deux Bénéfices qu'on veut permuter se trouvent dans deux Diocéses differens, & qu'on ne veüille pas s'adresser au Pape, il faut que l'Evêque de chaque Diocése admette la permutation, quand les Evêques Diocésains sont Collateurs des Bénéfices permutés, ou il faut que l'un des Collateurs donne à l'autre un pouvoir de donner des provisions des deux Bénéfices.

L'Auteur descend aux espéces par la même route, permutations illicites, permutations valables, revocation, infirmation, prise de possession, permutations effectuées, diversité de Jurisprudences dans le grand Conseil, & dans les Parlemens, fondemens de l'une & de l'autre, propres

textes des Edits, Déclarations, Arrêts, &c.

Il répand agréablement l'érudition, & les réflexions ſelon que l'occaſion s'en préſente ; mais les Monaſtéres opulens, où le pieux emploi des revenus n'auroit peut-être pas une détermination aſſés fixe, ou aſſés connuë, ne ſeront pas toûjours contens de ſes réflexions ; quelque ſoin qu'il prenne de les confirmer par des citations graves. Il a creuſé fort avant ſur la partie hiſtorique de pluſieurs queſtions, comme celle de la Regale, Chap. 22.

Il y diviſe le Droit du Roi, touchant les Bénéfices en deux claſſes, la premiére renferme la concorde entre Leon X. & François I. pluſieurs Indults donnés par les Papes à nos Rois, & l'Indult en faveur du Chancelier & du Parlement. La ſeconde claſſe contient huit Titres, conſiderés comme des Droits de la Couronne; ſçavoir premiérement, le Droit de Regale; ſecondement le Droit de fondation Royale; troiſiémement, le

Droit de joyeux avénement ; quatriémement, le Droit de ſerment de fidélité ; cinquémement, le Droit de joyeuſe entrée ; ſixiémement le Droit de garde royale ; ſeptiémement, le Droit de litige entre les Patrons, pour raiſon de patronage par eux prétendu ; huitiémement, le Droit de diſpoſer des Bénéfices, dont le patronage eſt attaché à des Fiefs, poſſédés par un Seigneur qui eſt ſéparé de l'Egliſe, & incapable d'exercer ce Droit : mais le cinquiéme eſt borné à quelques Egliſes ; le ſixiéme & le ſeptiéme à la Normandie.

Pour la Regale, il l'appuye après M. Bignon ſur quatre Tîtres : la ſouveraineté du Roi : la qualité de Fondateur des Egliſes : la qualité de Seigneur féodal des biens qui en compoſent les revenus; & la qualité de Gardien, Avocat, & Défenſeur des droits & prérogatives des Egliſes & de ſes Etats ; ce qui autoriſe à dire, que le Concordat n'a fait que renouveller un Droit poſſédé par les Rois de France, dés le commencement de la Monarchie. Nos anciens Hiſtoriens en effet

ſont pleins d'exemples, qui marquent que les Rois de la premiére Race diſpoſoient des Evêchés, *talis Epiſcopus ordinatus eſt juſſu Regis*; ou *Decreto Regis.* Selon Loup de Ferriéres, Pepin en obtint le conſentement du Pape Zacharie. Hincmar, Flodoard, Fulbert de Chartres, les Conciles parlent de ces Nominations pour les Régnes ſuivans, juſqu'au douziéme ſiécle; & lorſque les élections furent plus en uſage dans le treiziéme, les Rois ne manquoient pas de les confirmer. On voit par ces legéres excurſions dans le corps de l'Hiſtoire, que M. Drapier a de quoi recréer ceux-là même, qui pourroient ſe dégoûter d'un ſtile de Juriſconſulte, s'il n'étoit varié & interrompu. C'eſt néanmoins à la perſonne de Juriſconſulte qu'on en doit revenir, pour en recüeillir les ſages documens: il la ſoûtient avec pénétration & ſolidité, digne dans ſon travail ſur les biens d'Egliſe, de reſſentir à ſon tour quelques-uns de ces précieux écoulemens par où la reconnoiſſance du Clergé de France a coûtume de ſe ſignaler. Le ſeul mérite de

couper racine, si on l'écoute, à une multitude infinie de procès, en pourroit être un bon tître.

ARTICLE CI.

EXPOSITION ANATOMIQUE de la structure du corps humain, par Jacques Benigne Winslow*, de l'Académie Royale des Sciences, Docteur Regent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, &c.* 1. *T. in 4°. pp. 740, sans l'avertissement, & une Table des principales matiéres. A* Paris*, chés Guillaume* Desprez, *& Jean* des Essarts, 1732.

PErsonne n'étoit plus capable de nous donner une Anatomie compléte; que M. *Winslovv* dont les lumiéres en ce genre sont si connuës dans l'Europe, & dont les Leçons pendant plus de vingt ans ont été si applaudies des Connoisseurs; il s'est pourtant contenté de faire ici une simple exposition de la structure du corps humain. Par des dissections fréquem-

ment & différemment rëiterées, il a vû, mais avec des yeux ſçavans; il a examiné, mais en maître: & il nous expoſe avec ſimplicité ce qu'il a découvert. De-là vient qu'il ne s'étend pas beaucoup ſur les uſages de pluſieurs des organes qu'il décrit; parce-qu'ils ne tombent pas ſous les ſens, & qu'il ne veut rien dire que de certain: il indique ſeulement ceux qui lui paroiſſent le mieux fondés ſur la ſtructure connuë. Bien éloigné de ces génies ſuperficiels qui ignorant preſque tout croient tout ſçavoir, avec plus de lumiéres que les autres, il ſe défie toûjours de lui-même: de ſorte que ſa candeur dans ce qu'il avouë ignorer, eſt un ſûr garant de ce qu'il oſe affirmer. Il nous fait pourtant eſpérer un autre Ouvrage, où il nous donnera un plus long détail des uſages connus des parties du corps humain.

Dans le deſſein de rendre celui-ci ſimplement dogmatique, comme il s'exprime, & de le donner comme vérifié par ſes propres expériences, il a donc évité quantité de récits, d'hiſtoires, de circonſtances étrangéres,

de controverſes, de citations, &c. qui ne peuvent avoir lieu que dans les Ouvrages particuliers de recherches, d'obſervations, ou de critiques : ce qui ne l'empêche pas de rendre juſtice à ces fidéles Obſervateurs, à qui on eſt redevable de tant de belles découvertes & d'excellens Écrits.

Cette expoſition eſt diviſée en neuf Traités particuliers dans l'ordre ſuivant, des os ſecs, des os frais, des muſcles, des artéres ; des veines, des nerfs, du bas ventre, de la poitrine, de la tête : mais après celui des nerfs on a inſéré un Traité ſommaire des parties du corps humain, pour des raiſons que nous toucherons plus bas. Rien d'ailleurs n'eſt plus méthodique que tout cet Ouvrage ; & l'Auteur s'y eſt attaché à une maniére ſimple & inſtructive. En traitant, par exemple, des parties qu'il veut actuellement faire connoître, il évite de parler d'autres parties inconnuës ; & il n'entre jamais dans le détail de quelque expoſiton particuliére, ſans en avoir auparavant donné une idée générale. Ainſi dans le traité des muſ-

cles, il expoſe exactement tous ceux qui ſont attachés aux os ; parceque dans le Traité précédent il a parlé de ces mêmes os : mais il laiſſe ceux qui ſont attachés à l'œil, à la langue, &c. ſe reſervant à en parler, quand il donnera la connoiſſance de ces organes. Par-là tout ſe développe, rien n'eſt obſcur, ni embarraſſant.

Le ſtile de tout l'Ouvrage eſt concis, & le langage en eſt ſimple. Ces deux points ont toûjours tenu fort au cœur de M. *Winſlovv* : le premier, parceque le plus grand nombre de ceux pour qui il écrit, ont ſeulement beſoin du fonds, & que plus d'étenduë rendroit le livre trop cher : le ſecond, parcequ'il a voulu rendre ſervice aux étrangers, en évitant les galliciſmes qui cauſent toûjours du mal-entendu à ceux, qui ne ſont pas au fait de la langue Françoiſe. C'eſt-là ſe ſacrifier en quelque ſorte à l'utilité publique : par-tout on retrouve dans l'Auteur l'honnête homme & le ſçavant.

Il ſeroit impoſſible de donner de cette expoſition anatomique un extrait auſſi exact que quelques-uns

pourroient le ſouhaiter : car outre la multitude des choſes diverſes qui s'y trouvent, & dont chacune eſt traitée de la maniére la plus conciſe & la plus claire, il faudroit être preſque auſſi habile que M. *Winſlovv*, pour bien faire remarquer tout ce qui lui eſt propre ; ſa modeſtie l'ayant empêché de ſe rendre en ce point la juſtice qui lui eſt dûë. S'il eſt quelquefois obligé de faire ſentir une nouvelle découverte de ſa part, il le fait avec toute la ſimplicité qu'il a tâché de donner à ſon langage. On nous ſçauroit pourtant mauvais gré, ſi nous n'entrions pas dans quelque détail. Tout cet Ouvrage, ainſi que nous l'avons déja dit, comprend dix Traités, dont les tîtres indiquent la matiére qu'ils renferment : & dans chaque Traité on marque par des tîtres ſubalternes les différens articles de cette matiére. De plus le Texte eſt très-ſouvent coupé par une ſuite de chiffres ou de *Numero*, ſoit pour en faciliter la lecture, ſoit pour rendre uniformes les citations de différentes

éditions. Il ne nous reste plus qu'à parcourir les divers Traités.

Dans celui des os secs, ou du squelette, qui est l'ostéologie ancienne & ordinaire, on fait d'abord le dénombrement des os, afin de donner quelque idée du squelette : ensuite on expose ce qui concerne les os en général : & de-là on entre dans le détail de toutes les piéces en particulier.

L'exposition génerale renferme quatre points principaux. 1°. La conformation externe, sçavoir le volume, la figure, la couleur, & toutes les parties externes. 2°. La structure interne, qui comprend leur substance & leur cavité interne. 3°. La connexion générale des os, qui se réduit à leur articulation & leur liaison. 4°. L'usage des os en général. Sur l'articulation on remarque, que cette matiére a donné lieu à bien des disputes : mais par l'idée simple & exacte de la chose même on se flatte de dissiper le mal-entendu, & d'écarter les préventions. On avoit distingué deux sortes d'articulations ;

l'une mobile, appellée *diarthrose* ; l'autre immobile, appellée *synarthrose*. M. *Winslovv* en établit ici une troisiéme mixte qui tient de l'une & de l'autre, & qu'il nomme *amphiarthrose* ; nom qui lui convient mieux qu'à d'autres articulations ausquelles on a voulu l'appliquer.

Le détail des os suit la division ordinaire du squelette, en tête, en tronc, & en extrémités. D'abord l'Auteur selon sa méthode, considére la tête en général, comme une seule piéce osseusse ; ce qui lui donne occasion d'en exposer la situation générale, le volume, la figure, la division, les parties externes, la structure interne, la substance, la situation particuliére, la connexion, & les usages : ensuite il garde le même ordre dans l'examen particulier de tous les os de la tête. Il suit encore cette méthode par rapport aux os du tronc & des extrémités : car après les avoir considérés en général, comme faisant un certain tout, on entre dans un détail de chaque partie qui les compose, & de tous les os que cette

partie renferme. Parmi plusieurs observations curieuses & nouvelles, nous nous contenterons d'en remarquer deux. Premiérement, au n. 539, il y a une belle régle pour distinguer le labyrinthe & le limaçon de l'oreille droite d'avec ceux de l'oreille gauche. Secondement, aux nn. 745. & 746, on expose la situation particuliére de l'os du bras, ou l'*humerus* : „ elle „ mérite d'être bien observée, dit „ l'Auteur, à cause de l'idée peu „ exacte qu'en donnent souvent, l'ins„ pection d'un bras détaché du tronc, „ les figures, & même les termes „ d'externe, d'interne, d'antérieur „ & de postérieur, qu'on applique aux „ differentes parties de l'os „.

Le second Traité des os frais comprend l'ostéologie nouvelle. Cette méthode d'en faire à part une démonstration entiére & de suite, n'avoit point été cultivée depuis Riolan. M. *Winslovv* la renouvelle, comme l'unique moïen de donner une parfaite connoissance de la Myologie. On y voit le même ordre que dans le premier Traité. Ce qui regarde les os

frais en général, ſe rapporte : 1°. à leur conformation externe, à leur couleur, & aux parties externes qui leur ſont propres, comme ſont les cartilages, les ligamens, les membranes, & les glandes mucilagineuſes : 2°. à leur ſtructure interne, qui comprend la moëlle & les vaiſſeaux ſanguins : 3°. à leur connexion : 4°. à leur uſage. Dans le détail particulier on donne l'Hiſtoire des extrémités, avant celle du tronc & de la tête ; parceque les parties des os de ces extrémités étant plus diverſifiées, plus étenduës, & plus diſtinctes, on doit les faire ſervir d'exemples. Du reſte, comme on ne peut faire une deſcription entiére de chaque os frais, à cauſe de ſa connexion avec les os voiſins dont il faudroit déſigner une partie ; on donne d'abord l'Hiſtoire de tous les ligamens qui l'attachent à l'os voiſin précédent ou ſupérieur, en ſe contentant d'indiquer ceux qui l'attachent à l'os voiſin ſuivant ou inférieur. Par la même raiſon on n'explique comment & à quel uſage un os qu'on vient de décrire, eſt joint à celui

dont on va parler, qu'après avoir donné une connoissance suffisante de ce dernier. On commence par les os innominés, ou os des hanches, comme étant les plus propres à donner la vraie idée des articulations & de l'état naturel des os; à cause de la cavité cotyloïde, de sa connexion avec l'os *Femur*, & de plusieurs autres particularités. Il faut remarquer, que tout ce Traité, sur-tout dans ce qui regarde les ligamens, est plein d'observations qui ne se trouvent pas ailleurs.

Le troisiéme Traité, qui est celui des muscles, étant un des plus nécessaires, est aussi un des plus étendus & des plus beaux. Dans l'exposition générale des muscles, on donne leur situation, leur conformation externe, leur division, leur structure interne, leur différence, leur connexion, leurs usages, leur dénombrement ou distribution, & l'action musculaire en général. On fait remarquer, que la méthode de donner des noms de quelque usage determiné aux differens muscles attribués à cha-

que partie, en les appellant Releveurs, Abbaiſſeurs, Adducteurs, Abducteurs, Flêchiſſeurs, Extenſeurs, &c. a de grands inconvéniens à l'égard des muſcles qui ſont uniquement attachés aux os : car elle porte à croire, que les parties auſquelles on donne un certain nombre de muſcles déterminés ne peuvent pas encore être mûës par d'autres ; que les muſcles attribués à certaines parties ne peuvent encore mouvoir d'autres parties ; que les muſcles dont on détermine les uſages par certains noms, ne peuvent pas encore en avoir d'autres. Pour éviter ces erreurs, M. *Winſlovv* abandonne ici les noms tirés des parties auſquelles on deſtine vulgairement ces muſcles, & des uſages qu'on leur attribuë. Ainſi au lieu de ce tître, *les muſcles du bras*, il met celui-ci : *les muſcles qui meuvent le bras ſur l'omoplate, & l'omoplate ſur le bras.* Enſuite après avoir expoſé ceux que l'on compte pour l'ordinaire, il y en ajoûte d'autres qui peuvent auſſi mouvoir le bras : enfin il indique les uſages que ces muſcles peuvent en-

core avoir par rapport à d'autres parties. Nous ſerions infinis, ſi nous voulions rapporter toutes les autres particularités qui ſe trouvent ici ; principalement ſur la ſituation générale de chaque muſcle, ſur la coopération des muſcles, ſur l'action muſculaire, & ſur la cauſe immédiate de cette action. Rien n'eſt plus propre à faire ſentir l'habileté & l'attention de l'Auteur.

De cette deſcription générale il paſſe aux muſcles du bas ventre ; & tout de ſuite à ceux qui meuvent les os de l'épaule ſur le tronc, l'os du bras ſur l'omoplate, les os de l'avant-bras ſur l'os du bras, le raïon ſur l'os du coude, le carpe ſur l'avant-bras, les os du metacarpe & les doigts de la main, l'os de la cuiſſe ſur le baſſin, les os de la jambe ſur l'os de la cuiſſe, le tarſe ſur la jambe ; à ceux qui ſervent aux mouvemens de la reſpiration ; à ceux qui meuvent particuliérement la tête ſur le tronc ; aux muſcles vertébraux en général ; à ceux qui meuvent en particulier les vertébres du col, du dos & des lombes ;

aux muſcles du coccyx ; enfin à ceux qui meuvent la machoire inférieure, & l'os hyoïde. Par-tout même ordre, même clarté : car on y expoſe la ſituation générale & particuliére de chacun de ces muſcles, leurs figures, leurs attaches, leur connexion, & leurs uſages, quand ils ne demandent point la connoiſſance des autres muſcles. Ce qui regarde les muſcles vertébraux mérite d'être principalement obſervé.

Selon la méthode ordinaire, il auroit fallu joindre ici pluſieurs autres muſcles ; comme ceux de l'œil, celui du cœur, &c. : mais cette méthode n'eſt point favorable. Car, dit nôtre Auteur, ſi le Traité des muſcles précéde celui des organes particuliers, on ſera obligé de parler de parties inconnuës, & donner occaſion à de fauſſes idées. Si au contraire il eſt poſtérieur, il eſt impoſſible de donner la vraie idée de pluſieurs organes, ſans avoir donné une exacte connoiſſance des muſcles voiſins. On remet donc à parler de ces muſcles particuliers, quand on traitera des

parties aufquels ils fervent. Du refte l'attention de M. *Winflovv* eft allé jufqu'à inférer ici deux tables particuliéres, pour faciliter la connoiffance des mufcles : par la premiére, on voit d'un coup d'œil à combien d'os chaque mufcle particulier eft attaché : & par la seconde on voit en un inftant à combien de mufcles chaque os particulier donne attache. Dans celle-là chaque mufcle eft mis en tître, avec le *numero* du Traité des mufcles; & fous chaque mufcle fe trouve le fimple dénombrement de tous les os qui y ont rapport : dans celle-ci chaque os eft mis en tître, & fous ce tître eft rangée la lifte de tous les mufcles attachés à ces os.

Pour rendre ce Traité complet, il eft terminé par une belle expofition des ufages particuliers des mufcles attachés aux os feuls; & on les a rangés dans l'ordre que nous venons d'indiquer plus haut. Il eft inutile de dire, qu'il y a encore ici plufieurs obfervations neuves fur certains ufages, ou fauffement attribués, ou peu connus jufqu'à préfent, fur le mouve-

ment de pronation & de ſupination, ſur la ſituation des muſcles longs qui couvrent les os de l'avant-bras, & ſur la coopération des muſcles. Quant à ce dernier article, on fait ſentir par pluſieurs cas intéreſſans la néceſſité de ſçavoir ces remarques.

Dans le Traité des artéres, après en avoir diſtingué deux générales, l'aorte & l'artére pulmonaire, on renvoïe le détail de celle-ci à l'Hiſtoire du poumon, pour s'attacher ici à l'aorte. On la conſidére donc d'abord en général, ſelon ſa diviſion & la diſtribution de ſes branches : après quoi on reprend toutes ſes branches primitives, depuis leur naiſſance juſqu'à l'entrée de leurs ramifications dans toutes les différentes parties du corps. On décrit les carotides avant les ſoûclaviéres, contre l'uſage ordinaire, pour ne pas interrompre la deſcription des artéres de la poitrine, qui naiſſent en partie des ſoûclaviéres, & en partie de l'aorte deſcendante. Les Anatomiſtes ſeront bien aiſes de trouver en cet endroit deux obſervations

ſingulières entre pluſieurs autres. Prémiérement, l'Auteur a vû en 1719. une communication très - manifeſte entre des rameaux de la veine pulmonaire gauche, & des rameaux d'une artére œſophagienne qui venoit de la premiére artére intercoſtale gauche, conjointement avec une bronchiale du même côté. Secondement, en 1720. il a trouvé une communication de l'artére bronchiale gauche avec la veine *Azygos* : il a vû encore en 1721. un rameau de l'artére bronchiale gauche s'anaſtomoſer dans le corps de la même veine.

Le ſang qui au ſortir du cœur s'eſt diſtribué à toutes les parties du corps par deux ſortes d'artéres, en revient par trois ſortes de veines, qui ſont la veine cave, la veine porte, & la veine pulmonaire. Dans le Traité des veines, ce qui regarde la pulmonaire eſt renvoïé au détail du poumon. Pour ce qui eſt des autres, on commence ici par les gros troncs, & on continuë par les rameaux dont on ſuit exactement toutes les diviſions & ſubdiviſions. Ainſi l'Auteur donne d'a-

bord la diviſion de la veine cave, en ſupérieure & inférieure, plûtôt qu'en aſcendante & deſcendante : & après l'expoſition générale de ces deux veines, il reprend toutes celles qui partent de la ſupérieure, & finit par celles qui partent de l'inférieure. Des deux troncs qui compoſent la veine porte, l'un eſt attaché au foië, & on en renvoie le détail, à l'Hiſtoire de cette partie du corps : l'autre eſt hors du foië ; & ainſi dans ce Traité on en décrit la route & la diſtribution.

M. *Winſlovv* fait ici deux remarques curieuſes. 1°. ſur la veine azygos, que quelquefois il y a du côté gauche une ſeconde azygos entiére, qui vient d'abord de l'arcade de l'azygos ordinaire, & qui ſe diſtribuë à gauche, comme l'autre à droite ; que quelquefois encore elle donne la veine diaphragmatique inférieure, & jette en bas, ſur la premiére apophyſe tranverſe des vertébres lombaires, une branche qui forme les premiéres veines lombaires droites. 2°. ſur la veine jugulaire externe antérieure, que ſous l'angle de la machoire infé-

rieure il y a une grande variété de communication entre la jugulaire externe & l'interne, aussi-bien que dans le partage de ces veines.

Dans le Traité des nerfs, après avoir exposé qu'ils tirent tous leur origine, ou du cerveau, ou du cervellet, moïennant la moëlle allongée, ou la moëlle épiniére ; on donne une espéce de table, où l'on distingue exactement les nerfs de la moëlle allongée & de la moëlle de l'épine du dos : ensuite on reprend en détail l'origine de chacun, la route de ses branches, ses ramifications ou filets, sa communication, & son union avec d'autres, quand cette union est certaine. De toutes les recherches particuliéres nous n'en rapporterons ici qu'une seule : c'est sur les grands nerfs sympathiques, communément dits *intercostaux*. On avance pour l'ordinaire, que ces nerfs commencent chacun par un filet de la sixiéme paire de la moëlle allongée, & par deux filets de la cinquiéme ; & que ces filets composent d'abord un nerf fort grêle qui retrograde, pour sortir du crâne par le canal

osseux de l'apophyse pierreuse de l'os des tempes. Mais ces filets ont paru à M. *Winslovv* monter plûtôt de la base du crâne avec la carotide interne, & aller de derriére en devant pour se joindre à la cinquiéme & la sixiéme paire: il a trouvé encore l'angle de leur union avec ces deux paires tourné vers le devant, & si aigu, qu'on ne peut pas les regarder comme des nerfs recurrens. Toutes ses dissections l'ont donc persuadé, que ce qu'on avoit pris pour une espéce de tige descendante du nerf appellé intercostal, n'en étoit qu'une branche ascendante, qui en entrant dans le crâne se divisoit en filets par où elle s'associoit avec les deux paires nommées. Au reste, comme le nom d'*intercostaux* ne répond point à la situation de ces nerfs, ni à l'étenduë de leur route, il les a appellés *sympathiques*, à cause de leurs fréquentes communications avec la plûpart des autres nerfs principaux du corps.

Avant que de passer aux autres Traités particuliers, on trouvera ici un Traité sommaire des parties du

corps humain, avec le dénombrement des artéres, des veines & des nerfs de chacune de ces parties, & l'Histoire générale des tégumens. Ce Traité pourra paroître déplacé ; mais quand on fera attention aux raisons de M. *Winslovv*, on changera bientôt d'idée : on le regardera avec justice, & comme une espéce de récapitulation des Traités précédens, & comme une introduction aux suivans: ce qui est d'une grande utilité. D'abord on y donne l'explication des termes d'Anatomie les plus génériques. Ensuite on fait une division générale du corps humain, selon l'ordre de la tête, du col, de la poitrine, du ventre, des bras & des jambes ; dont on considére les différentes portions, tant par rapport à leur conformation externe & leur structure interne, que par rapport aux viscéres & aux organes qu'elles soutiennent. Enfin avec l'Histoire des tégumens, on donne celle des poils & des ongles. Ce qui regarde la peau, l'épiderme, & la transpiration cutanée, est plein de belles découvertes.

Dans le traité du ventre, l'Auteur s'attache à sa conformation externe dans toutes les situations du corps, à ses tégumens, & à une maniére facile de découvrir l'arrangement singulier des cellules de la membrane adipeuse qui couvrent la convexité du bas ventre; puis à sa cavité, dont il décrit la composition interne. De-là il passe au détail du péritoine, sur lequel il observe; que trois des quatre cordons ou ligamens ombilicaux, qu'on montre ordinairement avant que d'ouvrir le péritoine, sont renfermés & soûtenus chacun dans la duplicature d'un allongement membraneux que le péritoine jette du côté de la cavité du bas-ventre, en maniére de faulx. Suit la description du ventricule ou estomac; sçavoir sa situation générale & particuliére, ses parties externes & sa structure interne, ses artéres, ses veines, ses nerfs, & ses usages. Après le ventricule viennent les intestins, considerés d'abord en général, ensuite en particulier; mais le détail de leurs vaisseaux, nerfs, connexions & usages, est renvoyé après

l'histoire du mésentére & du mésocolon. Ce qui est dit ici des glandes & des vaisseaux lymphatiques de ces deux derniéres parties, d'une quatriéme classe de veines lactées, & des moyens d'en faire la démonstration, mérite une attention spéciale.

Il paroîtroit naturel d'exposer tout de suite l'épiploon & les appendices adipeuses: mais ces articles ayant trop de liaison avec d'autres, M. *Winslovv* a pris sagement le parti d'en donner l'histoire après celle du foië, de la ratte, & même du pancréas. Par le même principe ce n'est qu'après la description exacte de ces derniéres parties, qu'il expose leurs usages propres, aussi-bien que ceux de tout le canal intestinal, du mésentére, des veines lactées, des glandes mésentériques, & des muscles de l'anus.

A l'article du foië on traite de la veine porte hépatique, comme on l'avoit promis. D'ailleurs tout ce qui le regarde, aussi-bien que le pancréas, la ratte, les reins, les uretéres, les capsules atrabilaires, la vessie, &c. avec les muscles, les vaisseaux & les

nerfs propres de ces parties ; tout cela, dis-je, eſt ici détaillé d'une maniére à contenter & même à inſtruire les plus habiles Anatomiſtes. Voici quelques-unes des obſervations de l'Auteur, telles qu'elles ſe préſentent au hazard. Premiérement, il y a pluſieurs années que dans l'homme il a trouvé la groſſe extrémité du pancréas, à l'endroit où elle eſt attachée à la courbure du duodenum, faire un allongement en bas collé ſur la portion ſuivante de l'inteſtin : il y a remarqué un conduit pancréatique particulier, ramifié comme le grand conduit, qui ſe portoit vers l'extrémité du grand, ſe croiſoit avec lui, perçoit le duodenum, & s'ouvroit dans l'extrémité du grand conduit. Secondement, on a cru que les membranes epiploïques étoient naturellement reticulaires : c'eſt une erreur. Quand on les touche avec des doigts ſecs, ces membranes s'y collent de façon qu'on a de la peine à les en détacher tout-à-fait entiéres ; & c'eſt ce qui fait qu'elles ſe trouvent percées de quantité de petits trous. Troiſiémement,

il faut obſerver, que la ſituation naturelle du méſocolon ſe trouve dérangée dans les cadavres qu'on ouvre ſelon la maniére ordinaire, & ſans précaution.

Le traité de la poitrine qui ſuit, nous offre un ſpectacle auſſi intéreſſant. Après y avoir parlé en général de ſa conformation externe & de ſa cavité interne; on entre dans un détail exact des mammelles, de la pleure, du thymus, du cœur, des poumons, de la trachée-artére, de l'œſophage, du canal thorachique, & de toutes les parties de chacun: mais la deſcription du larynx eſt renvoyée au traité de la tête. On rapporte un trait ſingulier ſur les mammelles. „On „ en a vû, dit M. *Winſlovv*, ſortir „ du lait dans de petits enfans de l'un „ & de l'autre ſexe: cela eſt arrivé à „ un de mes fréres, à l'age d'environ „ deux ans „. A l'article du poumon, on traite de l'artére & de la veine pulmonaire, auſſi-bien que de quelques anaſtomoſes très-remarquables. Au ſujet de la pleure on obſerve, que les lames de cette duplicature des deux

pleures qu'on appelle *Médiastin*, sont fort collées ensemble devant le cœur, depuis le péricarde jusqu'au sternum; & font paroître le médiastin transparent, excepté un petit espace en haut où est placé le *thymus*; de sorte qu'il n'y a naturellement aucun interstice. Il faut encore remarquer, que le médiastin ne se termine pas ordinairement le long du milieu de la face interne du sternum, comme on a toûjours cru: l'Auteur démontra l'an 1715 à l'Académie Royale des Sciences, qu'il biaise de haut en bas vers le côté gauche; & que si avant que d'ouvrir la poitrine on perce le milieu du sternum, le laissant en place, & coupant les cartilages des côtes environ un pouce de distance de chaque côté, on trouvera presque un travers de doigt entre le sternum & le médiastin.

Quant à ce qui regarde le cœur, c'est un langage commun, que l'obliquité de ses fibres représente un 8 de chiffre: mais on fait voir que la comparaison est fausse, & ne peut convenir qu'à une figure mal dessinée. D'au-

tres ont cru que le mouvement du cœur se fait par une espéce de contorsion en vis : mais comme le nombre des fibres qui se croisent transversalement, surpasse de beaucoup celui des fibres qui se croisent longitudinalement, on montre que les fibres charnuës des ventricules se mettant en contraction, serrent les deux cavités également & directement : & de-là on explique tout ce qui regarde la circulation, dont on rapporte trois espéces principales digne d'être observées.

Le dernier traité, qui est celui de la tête, a un ordre un peu différent des traités précédens : car on y expose tout ce qui est contenu dans la cavité osseusse, avant que d'exposer tout ce qui l'environne. Du reste par rapport aux détails particuliers, c'est toûjours la même méthode & la même clarté. On considére donc d'abord le cerveau en général, comme divisé en cerveau, proprement dit, en cervelles, & en moëlle allongée : ensuite on traite fort au long des deux meninges, dure-mére & pie-mére. On a cru que

les artéres de la dure-mére se déchargeoient immédiatement dans le grand *sinus* de la faulx, ou sinus longitudinal supérieur; d'où l'on s'est persuadé, que la dure-mére n'avoit point de veines: mais on démontre ici la fausseté de ces deux points.

Après plusieurs autres observations sur les meninges, on examine en particulier: premiérement, le cerveau proprement dit, avec tout ce qu'il contient: secondement, le cervellet, & tout ce qui s'y trouve: troisiémement, la moële allongée & la moële épiniére; on donne un moyen pour bien examiner les corpuscules glanduleux dont les portions ventriculaires du *plexus-choroïde* paroissent parsemées: c'est de faire flotter ces portions dans l'eau claire, & de les y épanoüir adroitement; car alors au moyen du microscope on verra ces corpuscules, comme de petites boursettes plus ou moins applaties.

Comme dans le traité des nerfs on a dit, que tous tirent leur origine, ou de la moële allongée, ou de la moële épiniére, & que d'ailleurs on en a

fait un détail exact ; on se borne ici à certaines particularités de ces nerfs dans leur trajet dans le crâne, depuis leur naissance jusqu'à leur sortie: d'où il résulte des observations nécessaires, non seulement par rapport aux recherches anatomiques & physiques ; mais aussi par rapport aux maladies locales, blessures, &c. On n'oublie pas les vaisseaux sanguins du cerveau & de la moële épiniére, la coëffe aponevrotique, & le péricrane. On y ajoûte les usages généraux du cerveau & de ses dépendances ; & on fait des réflexions curieuses sur les belles expériences de MM. *Malpighi* & *Ruysch*. M. *Winslovv* avoit dit avec reconnoissance dans son Avertissement, que le seul discours de feu M. *Stenon* sur l'anatomie du cerveau a été la source primitive & le modéle général de sa conduite dans ses travaux anatomiques : il l'a donc inséré ici en entier d'autant plus volontiers, que cette piéce, qui est devenuë fort rare, contient plusieurs excellens avis, tant pour éviter le faux, que pour découvrir le vrai ; non seulement par

rapport à la ſtructure & à l'uſage des parties, mais encore par rapport à la maniére de faire les diſſections & les figures anatomiques.

L'article des yeux eſt un des plus curieux. Après une idée générale de leur ſituation, de leur ſtructure, & de leurs orbites ; on reprend en particulier le globe de l'œil, les tuniques, les humeurs, les muſcles & leurs uſages. De-là on paſſe aux ſourcils, où l'on traite des muſcles frontaux, occipitaux, & ſourciliers : on continuë par les paupiéres & leurs muſcles, la membrane conjonctive, la glande lacrymale, les cils, les points lacrymaux, &c. On y ajoûte les vaiſſeaux & les nerfs de l'œil, & de ſes appartenances : & l'on finit par les uſages généraux de tout ce qu'on a obſervé dans l'œil. On trouvera ſur toutes ces parties, & principalement ſur la cornée tranſparente, les plis du procès ciliaire, la largeur de l'uvée ou iris, la couleur & la conſiſtence du cryſtallin, les deux chambres ou capſules communes de l'humeur aqueuſe, les muſcles droits de l'œil, & les uſages

des différens muſcles, ſur la coopération des muſcles frontaux & occipitaux, les ligamens des tarſes, les conduits de la glande lacrymale, le muſcle orbiculaire des paupiéres, &c. pluſieurs obſervations nouvelles, dont quelques-unes ont été inſérées dans les Mémoires de l'Académie. Nous ne pouvons nous diſpenſer de rapporter celle-ci.

On avoüe communément, que la rétine eſt la production de la ſubſtance médullaire du nerf optique; la ſclérotique, celle de la dure-mére qui enveloppe ce nerf; & la choroïde, celle de la pie-mére qui accompagne auſſi ce même nerf. Pour ſe convaincre du peu d'exactitude de cette idée, dit nôtre Auteur, il ſuffit de fendre le nerf optique dans toute ſa longueur, depuis ſon entrée dans l'orbite juſques dans le globe, en deux parties latérales exactement égales, & continuer la ſection également par le centre de l'inſertion du nerf: alors on verra que ce nerf à ſon inſertion dans le globe devient un peu retréci; que ſa premiére enveloppe eſt une conti-

nuation de la dure-mére ; que cette gaine eſt très-différente de la ſclérotique ; que la gaine de la pie-mére forme dans l'épaiſſeur de la ſubſtance médullaire du nerf pluſieurs cloiſons fines & cellulaires ; qu'à l'endroit de ſon entrée dans le globe de l'œil la pie-mére ne répond pas directement à la choroïde ; enfin que la ſubſtance médullaire du nerf optique, en entrant dans le globe eſt très-retrécie ; qu'elle paroît ſe terminer par un petit bouton médullaire, & que la rétine a trop d'épaiſſeur, pour pouvoir être regardée comme un expanſion de la ſubſtance médullaire du nerf.

Dans tout le reſte de ce Traité on trouvera la même habileté & le même ordre. Le nés, les oreilles, la bouche, & le col en général en font la matiére : leurs parties externes & internes, leurs muſcles, leurs cartilages, leurs membranes, leurs ſinus, leurs conduits, leurs glandes, leurs vaiſſeaux, leurs nerfs, & leurs uſages, en occupent le détail. Dans quelques endroits on trouve des moyens faciles pour bien examiner les parties

en queſtion : dans d'autres on voit des particularités peu connuës avant M. *VVinſlovv*. Ceci s'appercevra principalement aux articles de la membrane pituitaire, des ſinus, du ſac lacrymal, & des conduits inciſifs du nés ; à ceux de la trompe d'Euſtachius, de la membrane du tambour, & des vaiſſeaux ſangûins de l'oreille ; à ceux des muſcles du larynx, du pharynx, & du palais ; à ceux du nerf lingual, & des muſcles intrinſéques & extrinſéques de la langue ; & ſur-tout à celui des deux muſcles genio-gloſſes, que les meilleures figures repréſentent dans une ſituation dérangée. On peut dire ici en général, que ſi dans cette expoſition anatomique il y a quelque matiére traitée d'une façon à mériter attention, c'eſt principalement ce qui regarde les muſcles. C'eſt par le détail de ceux des lévres, & par une expoſition très-recherchée desglandes ſalivaires & lymphatiques, que ce Traité finit avec tout l'Ouvrage. Il ne nous reſte plus que deux choſes à en dire.

Premiérement, on n'y voit point de

figures ; parceque M. *VVinslovv* n'en a voulu que d'originales tirées d'après nature sous ses yeux : il s'est proposé d'en faire un Ouvrage à part, qui contiendra pour le moins quatre-vingt planches *in folio*, avec une explication courte en Latin & en François à côté de chaque planche. Cependant à la sollicitation de plusieurs personnes, qui lui demandoient au moins quelques-unes des Tables anatomiques d'Eustachius, il en a fait copier quatre sur les Originaux de Rome, qui sont la vingt-cinquiéme, la dix-huitiéme, la quarante-uniéme, & la quarante-deuxiéme. Il les a mises à la fin de son exposition, avec les explications de M. Lancisi, ausquelles il en a ajoûté lui-même quelques autres.

Secondement, il s'est glissé dans cette Edition un grand nombre de fautes d'impression : l'Auteur supplie qu'on en fasse la correction, avant que de lire l'Ouvrage, pour ne pas se méprendre dans les expressions, ni lui imputer faussement des erreurs. C'est

pour cela qu'à la fin on trouve un *Errata* assés exact. Il nous fait espérer dans un autre Ouvrage une espéce de supplément, pour remédier au reste des fautes & des manquemens dont on voudra bien l'avertir.

Pour justifier tout ce que nous avons dit plus haut sur l'excellence de cette exposition, nous finirons par le témoignage non suspect des illustres examinateurs nommés par la Faculté de Médecine de Paris. „ Nous cro-
„ ïons devoir assurer, disent ces sça-
„ vans Médecins, que depuis le re-
„ nouvellement de l'Anatomie, portée
„ dans ces derniers tems, par les tra-
„ vaux de tant d'illustres Auteurs, à
„ un point de perfection ignorée de
„ l'antiquité, il n'a paru sur cette
„ matiére jusqu'à ce jour aucun Livre
„ qui soit un guide plus éclairé, ni
„ plus fidéle, que l'exposition ana-
„ tomique de M. *Winslovv* „.

ARTICLE CII.

LA VIE DE MESSIRE FRANCOIS PICQUET, *Consul de France & de Hollande à Alep, ensuite Evêque de Cesarople, puis de Babylone, Vicaire Apostolique en Perse, avec titre d'Ambassadeur du Roi auprès du Roi de Perse; contenant plusieurs événemens curieux arrivés dans le tems de son Consulat, &c. A* Paris, *chés la Veuve* Mergé, *ruë saint Jacques, au Cocq.* 1732. *vol. in* 12. *pp.* 550.

SI les Histoires générales sont ordinairement plus propres à satisfaire la curiosité des Lecteurs, les Histoires particuliéres sont communément plus utiles, parcequ'on peut s'en faire des applications plus personnelles. Celle qu'on donne ici au Public est de cette espéce. C'est un modéle de conduite, de piété & de zéle dans l'état séculier & dans l'état ecclésiastique.

L'Ouvrage est partagé en trois Livres. Le premier comprend les com-

mencemens de la vie de M. *Picquet*, l'Hiſtoire de ſon Conſulat, & divers événemens concernant les Egliſes du Levant & la Turquie. Le ſecond nous apprend le retour & le ſéjour de M. *Picquet* en Europe juſqu'à ſon dernier Voyage au Levant. Le troiſiéme contient ſon retour au Levant, ſes Voyages, & ſes travaux Apoſtoliques en Turquie, en Arménie & en Perſe, ſon Ambaſſade & ſa mort : ainſi cette Hiſtoire nous repréſente M. *Picquet* dans trois états differens ; premiérement, dans l'état Laïc exerçant la charge de Conſul avec beaucoup de droiture, de fermeté, de capacité & de zéle pour les interêts de la Religion : ſecondement, dans l'état Ecléſiaſtique s'occupant de bonnes œuvres & des fonctions propres de cet état : troiſiémement, dans l'Epiſcopat & revêtu encore de la dignité d'Ambaſſadeur, employant pour l'avancement de la Religion, le crédit, le pouvoir & les moyens que l'une & l'autre dignité lui donnoient.

M. *Picquet* naquit à Lyon l'an 1626. Deſtiné par ſon pére à réparer

par le commerce les disgraces de sa famille ; cette premiére destination lui donna occasion de faire quelques voyages en Europe. Ces voyages lui donnérent de l'expérience & le firent connoître même à la Cour. En 1652. il fut fait Consul d'Alep, charge importante & d'une administration difficile; parcequ'il y faut tout à la fois ménager les intérêts du Commerce & ceux de la Religion, bien vivre avec les Turcs & protéger les Chrétiens. M. *Picquet* s'acquitta de cet emploi avec un succès extraordinaire. Le Bacha d'Alep opprimoit injustement les Chrétiens ; le Consul eut la fermeté de réprimer ses vexations. Le Commerce y étoit ruiné, il le rétablit. Les Mores viennent en armes investir la maison du Vice-Consul, il les repousse les armes à la main. En ce même tems le Bacha d'Alep se révolte, & avec le secours des Bachas voisins léve une armée de cent mille hommes pour se garantir du châtiment. Les Chrétiens sembloient avoir tout à craindre dans une Ville, où la révolte devoit inspirer aux Turcs naturelle-

ment violens, encore plus de licence & de brutalité. Mais on fut étonné de voir le Bacha rébelle témoigner encore plus de considération qu'auparavant au Consul françois, & ménager plus les Chrétiens; & ce qui marque encore plus la sagesse de M. *Picquet* & la haute estime qu'il s'étoit acquise parmi les Turcs mêmes, c'est que le Bacha rébelle ayant été enfin contraint d'abandonner la Ville, le nouveau Bacha qui lui succéda fit, pour ainsi dire, de M. *Picquet* son homme de confiance. La maniére dont ce nouveau Bacha se défit par son conseil des Bachas révoltés est singuliére. „ Les Turcs regardent le Vendredi „ comme un jour de Fête, & ils s'as„ semblent ce jour-là avec plus d'e„ xactitude que les autres jours à „ l'heure de midi, pour faire le *Na*„ *mas* ou leur priére, durant laquelle „ ils ne tournent jamais la tête quel„ que bruit que l'on fasse, persuadés „ que s'ils regardoient à droite ou à „ gauche ils verroient le démon, & „ que la priére finie en se tournant „ du côté droit ils voyent leur bon

„ Ange. Mourtesar (c'est le nom du
„ Bacha) fit donc appeller douze
„ Imans (c'est une espéce de Prêtres)
„ & leur ordonna de se glisser adroi-
„ tement dans le quartier des Bachas,
„ & de leur couper la tête dans le
„ tems de la priére, ce qu'ils exécu-
„ térent avec toute l'adresse & le se-
„ cret nécessaires dans une entreprise
„ si hardie „. Après cette heureuse expédition le crédit du Consul françois augmenta beaucoup dans Alep, & il s'en servit utilement pour le soulagement de tous les misérables, & pour l'avancement de la Religion avec un zéle, une charité & un désintéressement digne des premiers Chrétiens. Son objet principal étoit de ramener les Schismatiques au sein de l'Eglise Romaine; il y pensoit jour & nuit, & il y travailloit sans relâche comme le plus zelé Missionnaire. Aussi Dieu benit-il ses travaux & son zéle par des succès abondans. Il sçut par son adresse & son crédit donner aux Syriens un Archevêque Catholique, & le soûtenir contre les cabales des Prêtres schismatiques. On

ne ſçauroit lire tout le détail de ces faits, ſans être édifié de la piété & du zéle d'un Laïc dans un emploi où la plûpart ne ſongent qu'à faire leur fortune; & ce détail ne laiſſe pas d'être mêlé de quelques événemens aſſés curieux. On y trouve auſſi l'éloge de quelques Miſſionnaires, entr'autres du P. Bruno, Carme Déchauſſé; & le tout eſt accompagné de quelques faits miraculeux, auſquels les Lecteurs ajoûteront autant de foi qu'ils jugeront à propos.

Si la Cour de France dût être contente des ſervices de M. *Picquet*, la Cour de Rome n'en fut pas moins ſatisfaite, & conſiderant qu'il avoit toutes les vertus & les talens d'un excellent Miſſionnaire, elle témoigna quelque deſir de lui voir embraſſer l'état Eccléſiaſtique, afin d'être en état de le récompenſer, & de lui donner en même tems le moyen d'avancer encore plus efficacement l'œuvre de Dieu. M. *Picquet* avoit eû dans ſa jeuneſſe beaucoup d'inclination pour cet état: la ſeule conſidération du beſoin que ſa famille avoit de lui, l'avoit

empêché de l'embraſſer, & on voit dans toute la ſuite de ſa vie qu'il en conſerva toûjours l'eſprit, comme il en avoit les talens. Devenu libre par de nouvelles circonſtances il reſolut de s'engager. Il reçût la Tonſure des mains de cet Archevêque Catholique qu'il avoit donné aux Syriens ou Jacobites. L'Auteur anonyme de ſa vie ne nous dit point s'il eut permiſſion de recevoir la tonſure d'un Archevêque étranger & du Rit Grec ; mais il nous apprend que l'ayant fait ſans s'être fait relever de l'irrégularité qu'il pouvoit avoir contractée dans l'exercice du Conſulat, il ſe fit réhabiliter à Rome, avant que de paſſer aux autres Ordres.

De retour en France *M. Picquet* reçût tous les Ordres ſacrés, & il eut peu de choſe à changer dans ſes exercices ordinaires pour édifier dans l'état Eccléſiaſtique, comme il avoit fait dans l'état ſéculier. Il fut pourvû de quelques Bénéfices, dont il deſtinoit tous les revenus aux Miſſions du Levant : il obtint à Paris des aumônes conſidérables pour le même ſujet : ſa maiſon

à Lyon ſervoit d'hoſpice aux Chrétiens du Levant, que la miſére ou la curioſité attiroit en Europe; & cependant le zéle qu'il avoit pour la Religion dans le Levant ne l'empêcha pas d'en conſacrer une partie à la Provence. Il y exerça ſes talens pour les Miſſions & le fit avec fruit. Malheureuſement ſon zéle le fit conſentir à ſe charger de la ſupériorité d'un Monaſtére de Religieuſes : il ne ſçavoit pas qu'une telle commiſſion eſt beaucoup plus épineuſe que le Conſulat le plus difficile. Cet homme ſi ſage & ſi vertueux, qui avoit trouvé le moyen de charmer tous les Chrétiens d'Alep & les Turcs mêmes, ne pnt ſatisfaire une partie de la Communauté. „ Il „ n'y eut, dit-on, ni injures, ni ac„ cuſations, dont il ne fût chargé à „ cette occaſion. La perſécution dura „ preſque autant que la ſupériorité. „ Les calomnies & les outrages le „ pourſuivirent juſques dans le Port „ de Toulon, & il étoit ſur le point de „ s'embarquer pour le Levant, quand „ un Meſſager lui apporta une Lettre „ trempée dans le fiel de l'amertume

„ & dans l'aigreur. Après l'avoir lûë „ avec tranquillité, il paya largement „ le porteur, & la remit en souriant à „ un Prêtre qui l'accompagnoit „.

M. *Picquet* reçût enfin de la Cour de Rome des marques solides de la satisfaction qu'on y avoit de ses services, & de la confiance qu'on y avoit en son zéle. Il fût nommé Vicaire Apostolique de Babylone, & ensuite Evêque de Cesarople dans la Macedoine. Il ne parut recevoir ces dignités qu'avec répugnance, & il sembla n'en prendre occasion que de s'en humilier davantage. Loin de songer à se prévaloir en France de sa nouvelle dignité, à peine fut-il sacré qu'il partit pour sa Mission.

Après avoir revû Alep & les autres Lieux voisins qui avoient été le premier objet de son zéle, se voyant en état par sa dignité de Vicaire Apostolique de porter plus loin les fruits de sa Mission, il entreprit de visiter l'Arménie & la Perse, afin d'y consoler & affermir les Catholiques, & faire, s'il étoit possible, de nouvelles conquêtes à l'Eglise Romaine. Il étoit difficile

de réüssir dans ce dessein ; à moins d'être revêtu de quelque tître, qui lui attirât de la considération de la part des Infidéles : c'est ce qui le porta par le Conseil des PP. Dominicains à écrire à Rome & en France, pour solliciter le titre d'Ambassadeur extraordinaire du Roi très-Chrêtien auprès du Roi de Perse. Cette négociation fut lente ; mais elle réüssit enfin, & aussitôt il se mit en marche vers Ispaham, Capitale de Perse, en attendant que le Roi de France lui envoyât des présens pour le Sophi. Toute sa marche & le séjour qu'on le forçoit à faire dans quelques lieux particuliers, étoient un véritable Apostolat ; il exhortoit, instruisoit, consoloit les Chrêtiens, les Prêtres, les Evêques, & les assistoit de ses libéralités autant qu'il lui étoit possible ; il les protégeoit contre l'avidité & l'injustice des Officiers du Roi de Perse, & arriva enfin à Ispaham. Il trouva cette grande Ville dans la joie, la magnificence, les divertissemens & les festins, à l'occasion d'un Prince Tartare qui y passoit pour aller à la Mec-

que. L'Auteur de cette hiſtoire nous en donne un récit abregé ; & dans le court narré qu'il en fait, il donne une grande idée de la magnificence de ce Prince des Tartares & du Roi de Perſe. On ne vit jamais une plus grande profuſion de ſatins, de draps d'or & d'argent, de pierreries & de toutes ſortes de richeſſes. Il eſt remarquable qu'entre les préſens que le Prince Tartare fit au Sophi, il y avoit neuf chevaux Tartares qui faiſoient à l'amble quarante & cinquante lieuës d'une traite.

M. *Picquet* fut très-favorablement reçû du Roi de Perſe : on décrit ſa réception & tout ce qui ſe paſſa dans cette occaſion. La deſcription en eſt curieuſe & ſe fait lire avec plaiſir ; mais au milieu des fêtes & des magnificences, rien ne pouvoit toucher ce ſaint Prélat que l'intérêt de la Religion. Il trouva dans Iſpaham quatre Egliſes de Catholiques Romains, établies par des Miſſionnaires d'Europe, l'une de Capucins François, l'autre d'Auguſtins Portugais, une troiſiéme de Carmes Déchauſſés Italiens, & la

quatriéme de Jéſuites. Il viſita ces Egliſes, & trouva que le ſuccès ne répondoit pas à beaucoup près au zéle & à la ferveur des Miſſionnaires. Il eſt vrai que la Foi a dans ces païs-là de grands obſtacles à ſurmonter, & l'oppoſition des Schiſmatiques y eſt encore plus à craindre que celle des Infidéles. L'Evêque Arménien d'Iſpaham s'éleva contre M. de Ceſarople avec fureur, & déclama pubiquement contre lui avec le dernier emportement. Le ſaint Prélat n'oppoſoit à ces excès qu'une patience & une modeſtie inaltérables.

Tout ce détail de bonnes œuvres eſt ſuivi de la deſcription de quelques uſages d'Iſpaham, de quelques cérémonies Arméniénes, & de l'oppreſſion en tout genre qu'y ſouffrent les Chrétiens. On nous apprend enſuite que le Siége de Babylone étant venu à vacquer, le Pape avoit nommé à cet Evêché M. de Ceſarople pour gouverner deſormais cette Egliſe, non plus en qualité de Vicaire Apoſtolique, mais de Paſteur ordinaire. Le Pape lui accorda en même tems un Jubilé

pour toutes les Provinces de ſon Vicariat, & il le publia avec ſolemnité & avec un grand fruit pour tous les Catholiques. M. *Picquet* étoit cependant dans un extrême embarras de n'avoir pas encore reçû les préſens du Roi de France pour le Schah. Cela donnoit occaſion aux Schiſmatiques de le traiter d'impoſteur, & aux Infidéles de le mépriſer. Ils arrivérent enfin, & lui furent remis par deux Miſſionnaires Jéſuites. C'étoient deux grandes pendules, un miroir ardent, deux aſtrolabes, & huit grands volumes d'eſtampes qui repréſentoient les Maiſons Royales. Il reçût à ſon tour de riches préſens du Sophi; & après avoir obtenu divers avantages pour les Chrétiens, il ſe diſpoſa à partir pour continuer à exercer ſon zéle en diverſes contrées. Il étoit à Hamadan où il attendoit un paſſeport pour ſe rendre à Babylone, & il y travailloit avec un grand ſuccès, lorſqu'il fut atteint de la maladie dont il mourut. Rien n'eſt plus édifiant que les diſpoſitions qu'il fit avant que de mourir, & que ſa mort même; mais comme ces matiéres ne

ſont pas l'objet d'un Journal littéraire, nous ne pouvons pas en donner le détail.

ARTICLE CIII.

HISTOIRE GENERALE des Auteurs ſacrés & eccléſiaſtiques qui contient leur vie, le catalogue, la critique, le jugement, la chronologie, l'analyſe & le dénombrement des différentes éditions de leurs Ouvrages : ce qu'ils renferment de plus intéreſſant ſur le dogme, ſur la morale & la diſcipline de l'Egliſe ; l'Hiſtoire des Conciles, tant généraux que particuliers, & les Actes choiſis des Martyrs. Par le Reverend Pére Dom Remy Ceillier, *Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne & de S. Hydulphe, Coadjuteur de Flavigny. Tome premier. A* Paris, *chés Pierre Auguſtin* le Mercier, *François* Barrois, *Pierre-Antoine* Paulus-du-Meſnil, *& Philippe Nicolas* Lottin. 1727. *in 4° 699. pages, ſans la Préface & les Tables.*

QUoiqu'il y ait très peu de matiéres, ſur laquelle les Sçavans ayent tant exercé leur eſprit que ſur les Auteurs Eccléſiaſtiques, D. *Ceillier* croit qu'elle n'eſt point épuiſée. „ Les „ uns, dit-il. ne nous ont laiſſé que „ les noms des Auteurs Eccléſiaſti„ ques & le catalogue de leurs Ou„ vrages; les autres contens de tou„ cher quelques endroits de leur vie „ n'en ont donné qu'une legére idée; „ la plûpart n'ont fait ni critique, ni „ analyſe des écrits dont ils ont parlé. „ Il y en a peu, qui ayent porté un „ jugement ſur leur ſtile, & ſur leur „ doctrine, ou qui ayent remarqué „ ce qu'ils contiennent de plus impor„ tant; & ceux qui s'y ſont appli„ qués, ne l'ont fait qu'à l'égard de „ quelques Auteurs & d'une partie de „ leurs Ouvrages „.

M. *Dupin* avoit entrepris de remplir ces vuides, & il promit tout ce que promet aujourd'hui D. *Ceillier*. Les premiers volumes de ſa *Bibliotéque Eccléſiaſtique* furent reçus avec applaudiſſement, & le Journal de

Paris décida qu'il y remplissoit dans une juste briéveté toutes les parties du tître de son Ouvrage : ce jugement n'a pas été soûtenu. Les PP. Bénédictins de la Congrégation de S. Vanne & de S. Hydulphe occupés, sous la direction du P. *Petit-Didier*, à la lecture des Péres, & lisant en même tems la *Bibliotéque Ecclésiastique*, s'apperçurent bientôt que cet Ouvrage avoit beaucoup de défauts ; leurs remarques parurent assés importantes, pour être données au Public ; & Dom *Petit-Didier* s'en chargea. Le premier Tome parut en 1691. L'accueil que lui fit le Public, engagea l'Auteur à en donner deux autres, & c'en fut assés pour convaincre tout le monde qu'il s'en falloit beaucoup que M. *Dupin* eût rempli son dessein, & qu'il étoit nécessaire de travailler de nouveau sur cette matiére.

Pour mieux faire sentir cette nécessité, D. *Cellier* marque en peu de mots les défauts de la *Bibliotéque Ecclésiastique* : les Ouvrages que l'Auteur a omis, ceux dont il n'a point fait l'analise : la négligence avec laquelle il

en a fait plusieurs, le peu de modération & d'équité, qui se trouve dans sa critique, l'infidélité de ses traductions, son peu d'exactitude dans la Chronologie, les portraits des Auteurs qu'il a défigurés; ses contradictions, la maniére peu respectueuse dont il parle de plusieurs des plus vénérables Péres de l'Eglise, & la partialité qui paroît dans ses jugemens. Enfin cet Auteur a reconnu lui-même que sa *Bibliotéque* n'étoit point complette; il en préparoit une Version latine, qui le devoit être beaucoup plus; „ il se „ fait seulement honneur & avec jus„tice, d'avoir donné aux Sçavans l'i„dée d'un Ouvrage qui pourra les „ exercer utilement pendant un tems „ considerable „. D. *Ceillier* ajoûte que l'Ouvrage de ce Docteur est très-instructif, & que jusqu'ici on n'a rien donné de meilleur en ce genre. Il veut dire apparemment qu'on n'a point encore exécuté sur ce sujet un aussi vaste dessein; car il ne prétend pas sans doute que tant de Grands Hommes, qui ont travaillé avant M. *Dupin* en ce genre, soient tombés

dans des excès pareils à ceux qu'il lui reproche lui-même, ni dans les erreurs qu'on a relevées en ſon Ouvrage.

Pour lui, ſon projet eſt de donner quelque choſe de plus ample & de plus achevé, & ſi l'on en croit ſon Approbateur, bon Juge en cette matiére, & que la Sorbonne, qui vient de le perdre, regrettera long-tems; ſon Ouvrage „ eſt rempli d'une gran-„ de érudition, & écrit avec autant „ de ſolidité que de juſteſſe. Le choix „ des queſtions... eſt fait avec beau-„ coup de diſcernement; les ſenti-„ mens qu'il embraſſe, ſont les plus „ communs, & les mieux fondés: „ ſon ſtile eſt net, exact & précis, & „ ce qui eſt préférable à tout, ſa doc-„ trine eſt conforme à la Foi Catho-„ lique, Apoſtolique & Romaine, & „ aux bonnes mœurs „. Eloge auquel on peut ſouſcrire ſans craindre d'être taxé de *n'avoir pas examiné l'Ouvrage à fond*. Au reſte nôtre Auteur ne prétend pas s'attribuer à lui ſeul toute la gloire, qui pourroit revenir de ſon travail; il nous aſſure qu'il a eû ſoin

d'intéresser un grand nombre de gens habiles à l'aider de leurs conseils & de leurs lumiéres ; & qu'il s'est servi très-utilement des Ouvrages qui ont paru jusqu'à présent sur les matiéres qu'il entreprend de traiter.

Il vient ensuite au plan de son Ouvrage : il se propose de parler de tous les Auteurs sacrés & ecclésiastiques dont les œuvres ont été renduës publiques, de ceux même dont il ne reste rien, mais dont les Anciens nous ont conservé les Titres, d'indiquer les fragmens qui en subsistent, & de remarquer ce qu'ils contiennent de plus considerable. Ceux qui ont composé les actes ou les passions des Martyrs, lui ont paru devoir entrer dans son Ouvrage ; mais il en sera le critique, & démêlera ceux qui sont supposés. Quant aux Auteurs des Vies des Saints il ne s'arrêtera qu'à ceux qui ont eû quelque réputation ; encore ne prétend-t'il pas entrer sur ce sujet dans un grand détail. *Les Menées des Grecs, les Actes de Metaphraste, le Miroir historique de Vincent de Beauvais, la Légende d'or* & les autres

semblables recüeils composés dans des tems, où la vérité de l'histoire alterée par diverses traditions populaires, & souvent par des fictions inventées à dessein, n'étoit presque plus reconnoissable, lui ont paru peu dignes de son attention, & apparemment le Public ne lui en sçaura pas mauvais gré. Mais souscrira-t'on aussi aisément à ce qu'ajoûte l'Auteur, que la plûpart des Sermonaires, des Casuistes, & des Mystiques du dernier âge, ne méritent point qu'on en parle. Après tout il faut attendre qu'il en soit venu à ce dernier âge.

Lui passera-t'on aussi la résolution où il est de ne rien dire des Auteurs hérétiques, fondé sur ces paroles de saint Paul : *Pourquoi entreprendrai-je de juger ceux qui sont hors de l'Eglise ?* Entreprend-il donc de juger les Péres de l'Eglise, parcequ'il rapporte leurs Ouvrages ? Quant à sa méthode, voici ce qu'il observe.

Il place les Auteurs suivant le tems de leur mort, ou selon l'époque de leurs derniers Ouvrages, ou bien du régne des Empereurs, sous lesquels

ils ont vécu : en ce qui concerne les Ecrivains ſacrés, il garde la diſpoſition de nos Bibles ; que pour les Ouvrages ſuppoſés, ſi l'époque en eſt connuë, il en renvoye l'examen au ſiécle, auquel celui qui en eſt l'Auteur a vécu. Qnant à ceux qui n'ont point de caractére, qui en faſſe connoître ſûrement le tems, il en parle dans l'article de celui dont ils portent le nom ; il donne d'abord l'hiſtoire de la Vie de chaque Auteur tirée de ſes propres écrits & des monumens les plus autentiques ; il s'attache principalement à marquer les circonſtances, qui ont quelque rapport à ſes écrits, & qui peuvent ſervir ou à les éclaircir, ou à en faire connoître l'ordre, le ſujet, & l'occaſion ; il ne s'étend pas beaucoup dans le récit de ſes vertus morales. Après l'hiſtoire de la Vie d'un Auteur il paſſe au dénombrement de ſes écrits ; ce dénombrement eſt ſuivi de l'analyſe de ſon Ouvrage, en commençant par la critique ſur leur époque, ſur l'occaſion qui les a fait naître, & ſur ce qui en fait le ſujet : dans les Livres de con-

troverſe, dans les traités ſur quelques vérités importantes de la Religion, dans les diſcours les mieux ſuivis, dans les homélies ſur quelque endroit conſiderable de l'Ecriture, il fait une analyſe, qui rend en racourci tout l'original; il donne des extraits des Lettres des Grands Hommes; il s'abſtient d'extraire les Commentaires, où l'on explique de ſuite chaque Verſet de l'Ecriture, & un grand nombre d'Homélies, qui ne ſont qu'un mêlange d'allégories & de moralités communes; il ſe contente d'en abreger les endroits qui apprennent quelque choſe: dans les Ouvrages hiſtoriques, il indique ſeulement les monumens dont l'Hiſtorien s'eſt ſervi, & en ne marquant que ce qu'il y a de plus conſiderable par rapport à la Religion, il ſe tient aſſûré des ſuffrages de tout ce qu'il aura de Lecteurs ſenſés: mais qu'il ne veüille réduire en analyſe que les Ouvrages des ſix premiers ſiécles, c'eſt ce qui n'eſt pas de ſon honneur que l'on agrée, & ce que n'agréeront pas ceux qui exigeroient qu'il s'acquitte de ſes promeſſes

dans toute leur étenduë. On convient ſans peine avec lui qu'alors la Tradition Apoſtolique devoit être ſuffiſamment établie : mais tous les Dogmes étoient-ils bien développés, & ne le ſont-ils pas davantage à meſure qu'il s'éléve des héréſies dans l'Egliſe ? Eſt-il bien vrai, comme le prétend D. *Ceillier*, que les Ouvrages poſtérieurs au ſixiéme ſiécle ne ſont pour la plûpart que des compilations de ce qu'on trouve de plus beau dans les Anciens. Et l'Auteur corrige-t'il ſuffiſamment ce qu'il y a de trop dur dans ſes expreſſions, en avoüant qu'il y a quelques Ouvrages dans le moyen & le dernier âge, qu'on ne doit pas négliger, & en promettant d'en parler avec une juſte étenduë, d'en extraire les plus beaux endroits, & de donner une connoiſſance ſuffiſante de la matiére qui y eſt traitée.

Mais encore une fois nous jugeons qu'avant que de prononcer définitivement ſur ces points, il faut attendre l'exécution du projet. Il y a des Auteurs qui promettent beaucoup plus qu'ils ne donnent ; peut-être

qu'ici D. *Ceillier* nous donnera plus qu'il ne nous annonce. Il ſemble même qu'il veüille nous raſſûrer par avance, car il ajoûte que ſon deſſein étant de fournir à ceux, qui n'ont pas le loiſir & la facilité de lire les Péres, il nous donnera tant dans les analyſes qu'à la fin de chaque Auteur, ce qu'il aura dit de plus remarquable ſur la Doctrine, ſur la Morale, & ſur la Diſcipline de l'Egliſe; & qu'il obſervera cette Méthode, non ſeulement à l'égard des Ecrivains des ſix premiers ſiécles, mais auſſi à l'égard des autres; en ſorte que nous aurons une chaîne de témoins qui depuis les Apôtres juſqu'à nous atteſteront la vérité des dogmes, que l'on croit dans l'Egliſe Catholique.

Après l'analyſe & la critique des Auteurs, D. *Ceillier* nous promet un jugement ſur leur ſtile, leur génie, & leur doctrine, & un dénombrement le plus exact qu'il ſera poſſible des éditions de leurs Oeuvres, ſoit dans leur langue naturelle, ſoit traduites. L'Hiſtoire & les Actes des Conciles ſe trouveront à la fin de chaque Vo-

lume disposés selon l'ordre des tems. On y remarquera ce qu'il y a de plus important dans les Canons ; & les endroits, qui auront besoin d'éclaircissement, seront expliqués.

LIVRE PREMIER.

Des Auteurs de l'ancien Testament.

Les hommes, remarque D. *Ceillier* après S. Chrysostome, auroient „ dû mener une vie si pure & si inno„ cente, qu'ils n'eussent eû besoin de „ Livres, & .... que l'Esprit de Dieu „ gravât dans leurs cœurs les vérités „ que ses Ministres nous ont laissées „ par écrit. C'est ainsi que Dieu en „ usoit à l'égard de Noé, d'Abraham „ & de ses Enfans..... de Moïse & de „ Job, à qui il parloit immédiatement „ lui-même à cause de l'innocence & „ de la pureté de leur cœur. Dans le „ nouveau Testament il en a usé de „ même à l'égard de ses Disciples..... „ Cette voix etoit sans doute plus ex„ cellente que l'autre. Aussi le Sei„ gneur en parlant de la nouvelle Al-

„ liance qu'il avoit dessein de faire
„ avec les hommes.... déclare qu'il
„ veut les instruire lui-même.... Mais
„ parceque dans la suite des tems les
„ hommes ont corrompu leurs voyes,
„ il leur a tracé dans des caractéres
„ sensibles ses loix & ses volontés, se
„ servant à cet effet du ministére des
„ hommes choisis de sa main & rem-
„ plis de son Esprit „.

Chapitre I. Le premier de ces Ecrivains sacrés est *Moyse* : après l'histoire du saint Legislateur tirée de ses Livres mêmes, D. *Ceillier* s'attache à prouver que les cinq Livres du Pentateuque sont de lui. Il répond ensuite aux difficultés qu'on y oppose ; il n'est pas du sentiment de ceux qui mettent *Aben Ezra* à la tête des Critiques, qui ont pensé autrement. Les preuves qu'on en apporte, dit-il, ne prouvent autre chose, sinon que ce Rabin a indiqué dans ses Commentaires sur le Pentateuque quelques endroits, qui ne lui paroissent pas être de Moïse. Il croit que le véritable Pére de l'opinion qu'il combat, est Thomas *Nobber* dans son *Serviathan*, où cet Anglican soû-

tient que les Livres de Moïse n'ont été ainsi appellés, que parcequ'ils contiennent l'histoire de ce Législateur : qu'il se peut faire que Moïse ait écrit les faits qui y sont racontés, qu'il est Auteur de la Loi comprise dans le Deutéronome depuis l'onziéme Chapitre jusqu'au vingt-septiéme. *Isaac la Peyrere*, Chef des Préadamites, adopta ce systême en y changeant quelque chose : *Spinosa* enchérit sur l'un & sur l'autre dans son *Tractatus Theologico-Physicus*, & s'appuye sans fondement de l'autorité d'*Aben-Ezra*. Richard Simon dans son *Hifioire critique du vieux Testament* soûtient à peu près la même chose que *Spinosa*, mais sous un tour nouveau. Tous ces différens systêmes sont ici développés avec soin, & D. *Ceillier* en tire douze objections, ausquelles il répond d'une maniére également nette & satisfaisante.

Il examine après cela en quel tems *Moïse* a écrit le Pentateuque, & ce qu'il contient. Quant au premier chef, il convient que nous n'avons sur cela rien de certain ; mais il croit

pouvoir avancer que le Pentateuque fut mis dans l'état où nous l'avons, la quarantiéme année du voyage des Iſraëlites dans le deſert. Il fonde cette opinion, premiérement, ſur ce que le nom de Jehovah ne fut connu de Moyſe, que quelques jours après qu'il eut paru la premiére fois devant Pharaon. Secondement, ſur ce que les Iſraëlites ne furent inſtruits de la différence des animaux purs & des animaux impurs qu'après la publication de la Loi. Troiſiémement, ſur ce qu'il eſt dit dans le Livre de la Geneſe, que les Rois alliés après avoir battu les Peuples des environs de la Pentapole, vinrent à la Fontaine de Miſphat, qui eſt la même que Cadés; le nom de Miſphat, qui ſignifie *Jugement*, n'ayant été donné à cette Fontaine qu'après la défiance que Moïſe fit paroître aux eaux de contradiction, & en conſéquence du Jugement que Dieu prononça contre le Peuple, & contre *Moïſe* & *Aaron*. Or il eſt conſtant que le Peuple de Dieu n'arriva à Miſphat que le premier mois de la quarantiéme année de la ſortie d'Egypte.

Dans le cinquiéme & le dernier article de ce Chapitre, l'Auteur examine les Ouvrages faussement attribués à Moïse. *Origéne* l'a cru Auteur du quatre-vingt-neuviéme Pseaume & des dix suivans; D. *Ceillier* fait voir que les raisons que ce Pére eut de penser ainsi, tombent à faux. Des sçavans hommes ont attribué le Livre intitulé *Job* à *Moïse*; d'autres ont cru qu'il n'avoit fait que le traduire en y faisant quelques additions au commencement & à la fin; nôtre Auteur décide que ces deux opinions sont également insoûtenables: il n'oppose pourtant ici à la premiére qu'un argument négatif, & il n'en apporte aucun pour détruire la seconde. Il y a moins de difficulté pour les Livres apocryphes, qui portent le nom de Moïse, & l'on trouvera dans ce dernier article tout ce qui se peut dire sur ce sujet.

Chapitre II. *Josué.* Le troisiéme article de ce Chapitre mérite sur-tout d'être lû avec attention. L'Auteur y répond avec beaucoup de solidité & de précision aux argumens qu'on ap-

porte pour prouver que ce Livre n'eſt point de *Joſué*.

Chapitre III. L'Auteur du Livre des *Juges* eſt incertain. D. *Ceillier* ne prend point ſur cela de parti, & quant au tems, où il fut écrit, on croit que ce fut aprês le gouvernement des *Juges* & avant le Regne de David.

Chapitre IV. Le Livre de *Ruth* eſt ſelon nôtre Auteur comme une ſuite du précédent, & une eſpéce d'introduction à ceux des Rois, & il tient pour plus vrai-ſemblable le ſentiment que ce Livre eſt de la même main que ce dernier.

Chapitre V. D. *Ceillier* après avoir réfuté l'opinion qui attribuë à *Samuel* les Livres des Rois,s'en tient au ſentiment le plus communément reçu,qui en fait *Eſdras* Auteur ; mais il croit qu'ils ont été composés ſur les Mémoires de *Samuel*, de *Nathan*, de *Gad* & des autres Contemporains, dont les Ouvrages ſe ſont perdus ; les conjectures ſur leſquelles il ſe fonde, l'analyſe qu'il fait de ces Livres, les Myſtéres qu'il y découvre après ſaint Jerôme & ſaint Auguſtin, & la

maniére dont il développe le ſens myſtique caché ſous la Lettre, méritent l'attention des Lecteurs. Les Paralippoménes, dont les Hébreux avant ſaint Jerôme ne faiſoient qu'un Livre, ne ſont qu'un abregé hiſtorique des Annales des Rois de Juda & d'Iſraël, & de quelques autres anciens Mémoires. Nôtre Auteur croit que c'eſt ſans beaucoup de fondement, qu'on leur a donné le nom de *Paralippoménes*, qui ſignifie, *ce qui eſt omis*. Car, dit-il, ſi l'on y avoit eû deſſein de nous donner un ſupplément des autres Livres de l'Ecriture, ſeroit-on entré dans un détail d'un grand nombre de faits déja écrits, & en auroit-on omis une infinité d'autres, dont la connoiſſance auroit apporté un très grand jour à l'Hiſtoire ſainte? Mais quel eſt donc le deſſein de cet Ouvrage? c'eſt, répond D. *Cellier*, de montrer quel avoit été avant la captivité, & quel devoit être après le retour de Babylonne, le partage des familles, afin que chacun pût rentrer dans l'héritage de ſes Péres. Il ne croit point que l'Auteur des *Paralipoménes* ſoit *Eſdras*,

& il aime mieux convenir que cet Auteur est incertain. Il ne trouve pas non plus qu'on soit assés bien fondé à juger qu'il soit postérieur à *Nehemie.*

Chapitre VI. L'Histoire d'*Esdras* & celle de *Nehemie* occupent le premier article de ce Chapitre : dans le second, D. *Ceillier* fait voir que l'Auteur du premier Livre d'*Esdras*, est *Esdras* même, & *Nehemie* celui du second : & sur ce que dans les Livres des Machabées il est parlé des Mémoires de *Nehemie*, & que ce qu'on en cite, ne se trouve point dans le Livre qui porte son nom, D. *Ceillier* en conclut que ces Mémoires étoient différens du premier Livre d'*Esdras*, ou que ce Livre n'est point venu jusqu'à nous dans son entier. Le troisiéme & le quatriéme Livre d'*Esdras* font la matiére du troisiéme article. D. *Ceillier* commence par dire ce qui a donné lieu à quelques-uns, sur-tout aux *Septantes*, de mettre le troisiéme à la tête de tous. Il fait voir ensuite que l'autorité qu'il a eûë chés les Anciens, n'avoit point d'autre fondement, que

 l'usage

l'uſage des premiers Péres Grecs & plusieurs Péres Latins, de ne lire l'Ecriture que dans les *Septantes*. Il prouve que l'Auteur de ce Livre eſt très ancien, mais différent d'*Eſdras*. Le quatriéme a été auſſi cité avec éloge par ſaint Ambroiſe & par d'autres Péres plus anciens ; mais il n'a jamais été réconnu unanimement pour canonique, comme il paroît que le troiſiéme l'a été juſqu'à ſaint Jerôme qui le premier l'a rejetté. D. *Ceillier* ne balance pas à décider que ſon Auteur eſt un impoſteur, qui a écrit depuis la venuë de JESUS-CHRÎT. Il traite dans le quatriéme article de quelques Ouvrages fauſſement attribués à *Eſdras*, & dans le cinquiéme il examine s'il eſt vrai qu'*Eſdras* ait renouvellé & composé de nouveau tous les Livres ſaints, comme quelques-uns l'ont cru ſur le témoignage du quatriéme Livre d'*Eſdras* ; ou s'il les a ſeulement revû, mis en ordre, & corrigé les fautes, qui pouvoient s'y être gliſſées pendant la captivité. Il prend & il prouve ſolidement ce dernier ſentiment, qui n'eſt aujourd'hui

conteſté de perſonne. Dans le ſixiéme article nôtre Auteur après avoir établi que les anciens caractéres hébreux ou ſamaritains, ſont ceux dont Moyſe s'eſt ſervi en écrivant le Pentateuque, & qu'ils ont changé avant J. C. ajoûte qu'*Eſdras* eſt reconnu pour l'Auteur de ce changement. „ Les „ Juifs, dit-il, habitués depuis un „ grand nombre d'années à la langue „ Caldéenne qui étoit celle du com„ merce de tout le Royaume de Ba„ bylone, étoient non ſeulement diſ„ poſés à recevoir les Lettres Caldé„ ennes; mais ils pouvoient en avoir „ beſoin, ayant peut-être pour la „ plûpart perdu la facilité de lire & „ d'entendre l'Hébreu pur „. On fait encore honneur à *Eſdras* de l'invention des points voyels; mais Loüis *Capelle* a renverſé cette opinion, & prouvé la nouveauté des points voyels d'une maniére ſi évidente, qu'il a entraîné tous les Sçavans. D. *Ceillier* reconnoît néanmoins que les points voyels ſont plus anciens que *les Juifs de Tiberiade*, auſquels on les a quelquefois attribués; puiſqu'il en eſt fait

mention dans le *Talmud* de Tibériade, plus ancien de plus d'un ſiécle que ces Docteurs. Il croit que c'eſt *Origéne* & non *Eſdras* qui le premier a diviſé les Livres ſaints en Verſets, & que leur diſtribution par Chapitre eſt poſtérieure au quatriéme ſiécle de l'Egliſe. Auſſi regarde-t'il comme fabuleux tout ce que l'on a débité pour prouver que le Manuſcrit du Pentateuque de Moïſe qui ſe conſerve à Boulogne, eſt celui même qu'*Eſdras* écrivit au retour de ſa captivité.

Chapitre VII. L'Hiſtoire des deux Tobies, ſa vérité, ſa canonicité & ſon Auteur font le ſujet des trois articles, qui compoſent ce Chapitre : les difficultés qu'on oppoſe au ſecond article n'embarraſſent point D. *Ceillier* ; il inſiſte ſur-tout, pour faire tomber l'objection tirée de l'autorité des Péres des quatre premiers ſiécles ; ſur ce que ces Péres n'ont fait que copier le Canon des Juifs, où cet Ouvrage ne pouvoit pas être, n'ayant été publié qu'après la clôture de ce Canon.

Chapitre VIII. D. *Ceillier* dans le ſecond article de ce Chapitre, fixe

l'époque du ſiége de Béthulie au Régne de *Manaſsé*, après le retour de ce Prince de ſa captivité, & ſuppoſe que le Grand Prêtre *Eliacim* qui avoit eû toute l'autorité pendant l'abſence du Roi; la conſervoit encore toute entiére. Il prétend que le *Nabuchodonoſor*, dont il eſt ici parlé, eſt *Saos du Chin*, fils d'*Aſſeraddon*, & petit-fils de *Sennacherib*. Aſſeraddon ſelon lui, ayant aſſujéti les Babyloniens, ſon fils ſon ſucceſſeur fut nommé *Nabuchodonoſor*, du nom commun à tous les Rois de Babylonne, comme étant le plus illuſtre de ces deux Empires. L'*Arphaxad* vaincu par *Nabuchodonoſor* eſt le même que *Phraortes* fils de *Dejocés*, & ce ſentiment s'accorde aſſés avec ce qu'Hérodote a écrit de ce Prince. Les prétendües contradictions de ce Livre avec l'ancienne Hiſtoire & avec lui-même, & tous les argumens des Proteſtans, n'arrêtent point nôtre Auteur, qui fait voir que les anciens Péres de l'Egliſe n'ont rien trouvé de faux dans l'hiſtoire de Judith, & ne l'ont jamais regardée comme une fiction ou une parabole. L'objection la

plus embarraſſante eſt tirée de l'équivoque qu'on reproche à cette ſainte femme ; „ mais autant qu'on doit être „ ſévére, dit D. *Ceillier*, à condamner tout menſonge de péché, autant „ faut-il être réſervé quand il s'agit „ d'en accuſer ceux que l'Ecriture „ nous repréſente comme animés & „ conduits par le ſaint Eſprit : nous „ croyons donc pouvoir dire de Judith, ce que ſaint Auguſtin a dit „ d'*Abraham*, d'*Iſaac*, de *Jacob*, &c. „ accuſés pareillement d'avoir menti, „ ſçavoir que les paroles de cette ſainte Veuve étoient des figures & des „ Prophéties de l'avenir „. Pour ce qui eſt de la canònicité de ce Livre, l'Auteur ne la fait point dépendre de la vérité de l'Hiſtoire ; il pourroit, dit-il, ne contenir qu'une fiction ou qu'une parabole, & être canonique; ce qu'il prouve par les Paraboles de JESUS-CHRÎT.

Chapitre IX. Aſſuerus mari d'Eſther eſt ſuivant D. *Ceillier*, Artaxerxes à la longue main ; & il en raporte juſqu'à onze preuves. Quant à la difficulté qu'on lui peut faire ſur ce que

Mardochée auroit eû alors cent trente-six ans, quand il auroit été fait captif à l'âge de sept ou huit ans, il prétend se tirer d'embarras en disant que ce fut l'Agent de Mardochée qui fut emmené en captivité, & que pour lui il nacquit à Suses. Le Texte hébreux porte : *il y avoit dans la Métropole de Suses un homme Juif nommé Mardochée, fils de Jaïr fils de Semeï, fils de Cis, de la Race de Jemini, qui avoit été transferé de Jerusalem*, &c. Or qui empêche de dire que ce fut Cis ayeul (il faut dire bisayeul) de Mardochée qui fut transferé ? Il y a eû quelque difficulté sur la canonicité des derniers Chapitres du Livre d'Esther, l'Auteur en a senti toute la force & y a répondu d'une maniére plus que plausible. Le dernier article où D. *Ceillier* traite de l'Auteur du Livre d'Esther, contient des remarques, qui méritent d'être lûës.

Chapitre X. Rien n'est plus connu que ce qui a été objecté contre la réalité de l'histoire de *Job*; mais on ne le voit peut-être nulle part mieux ramassé & mieux digeré que dans ce

Chapitre. D. *Ceillier* tient pour certain que *Job* deſcendoit d'*Abraham* par Eſaü, & conjecture qu'il vivoit peu de tems après la publication de la Loi de Moïſe. Il n'étoit pas au moins antérieur à cette publication, puiſqu'il ſe ſert du mot de Jehovah. *Job* ſelon nôtre Auteur a écrit lui-même ſon Hiſtoire en Vers Arabes ; cette langue étoit celle de ſon païs ; mais un Ecrivain poſtérieur l'a miſe en Hébreu dans la forme, où nous l'avons aujourd'hui. Il croit dangereuſe pour les conſéquences l'opinion de quelques Critiques, qui ont prétendu que celui qui a écrit l'hiſtoire de *Job*, l'a amplifiée pour rendre la narration plus utile & plus agréable ; mais il juge lui-même qu'elle a été retouchée. De-là les différences qui ſe trouvent en ſi grand nombre entre la Verſion hébraïque & les Verſions grecques & latines. Saint Jerôme en avoit fait deux en latin, & c'eſt la ſeconde beaucoup plus ample que la premiére, qui après avoir été long-tems regardée comme la moins bonne, a enfin pris le deſſus, & a été déclarée

autentique par le Concile de Trente.

Chapitre XI. Il n'y a rien de contesté dans l'Histoire de *David*, mais tous les Pseaumes sont-ils de ce Roi Prophéte; c'est sur quoi tout le monde n'est point d'accord ? D. *Ceillier* tient pour l'affirmative, & la prouve par une induction, qui la rend au moins très vrai-semblable. Les plus grandes difficultés sont sur ceux qui portent les noms d'*Asaph*, de *Coré*, d'*Eman*, d'*Idikum*, sur celui qui est intitulé *Oraison de Moïse serviteur de Dieu*, sur celui qui a pour tître *Cantique de Jérémie & d'Ezechiel* : mais de ces tîtres les uns sont visiblement fautifs, d'autres ajoûtés après coup. Asaph & les autres étoient des Musiciens & des Chantres, & quelques Pseaumes ne portent leurs noms, que parcequ'ils les ont mis en chant, ou qu'ils étoient chantés par des Chœurs où ils présidoient. Saint Augustin a cru même que l'Esprit Prophétique qui inspiroit David, a pu lui révéler les noms de quelques Prophétes, & lui faire chanter des choses qui leur convenoient : enfin, si Asaph est nom-

mé Prophéte dans le second Livre des Paralippoménes, D. *Ceillier* fait observer que le mot de Prophéte & de *Voyant* se prend quelquefois pour celui de Chantre ou de Musicien. Dans les deux derniers articles de ce Chapitre, on trouve des remarques fort curieuses sur la division des Pseaumes faite par les Hébreux, sur leur nombre, leur ordre, la maniére & le tems de leur composition, leur utilité, & sur les Pseaumes faussement attribués à David & à Salomon.

Chapitre XII. D. *Ceillier* établit dans ce Chapitre les propositions suivantes; premiérement, que le Livre des Proverbes est de Salomon, quoiqu'il n'ait pas été mis par ce Prince dans l'ordre où nous l'avons, & qu'au moins les sept derniers Chapitres ayent été ajoûtés par ceux qui, sous le régne d'Ezechias, s'appliquérent à recueillir les paroles de Salomon. A la vérité on lit au commencement du trentiéme ces paroles, *Discours d'Agur fils de Jaké*; & le dernier a pour tître, *Discours du Roi Lamuël*; mais qui empêche, dit nôtre Auteur,

de regarder ces noms comme des noms appellatifs ſous leſquels *Salomon* s'eſt déſigné ; *Agur* veut dire *celui qui aſſemble*, & *Lamuël*, *celui qui eſt à Dieu*, ou , *qui a Dieu avec lui*. L'un & l'autre convenoit fort à ce Roi. Secondement , qu'on ignore en quel tems Salomon a composé ſes Proverbes ; mais qu'on ne peut douter qu'ils ne ſoient antérieurs à l'Eccléſiaſte. Troiſiémement , que depuis le dixiéme Chapitre juſqu'au dixiéme Verſet du dernier , chaque Verſet contient une eſpéce d'antitéſe , où l'on voit d'un côté l'éloge de la vertu , & de l'autre le blâme du vice. Quatriémement , que dans la Verſion grecque & dans la Vulgate , il y a pluſieurs ſentences qui ne ſont point dans le Texte original , & qu'on croit qu'elles ont été ajoûtées au Texte latin depuis ſaint Jerôme.

L'Eccléſiaſte n'eſt pas moins l'Ouvrage de Salomon que les Proverbes. D. *Ceillier* le prouve ſolidement contre ceux qui l'ont conteſté. Ce Livre porte pour tître *Coheleth* , c'eſt-à-dire, *celui qui parle en Public* , ou , *celui qui*

convoque l'Assemblée. Les Hébreux ont cru que Salomon l'avoit composé depuis sa chûte, & comme pour servir de monument de sa pénitence. Saint Jerôme a aussi paru être dans ce sentiment; mais D. *Ceillier* y trouve des difficultés, qu'il n'entreprend pourtant pas de résoudre : il fait voir ensuite que si l'on a cru voir dans l'Ecclésiaste des choses qui ne s'accordent pas entre-elles, & d'autres qui favorisent le sentiment des Saducéens & des libertins, c'est qu'on ne les a pas examinées d'assés près, pour observer que ce Prince ne semble adopter les opinions des autres, que pour les mieux réfuter : maniére ingénieuse, dit saint Jerôme, de former des objections dont on voit des exemples dans les Auteurs payens.

Le Cantique des Cantiques, c'est-à-dire, le premier, & le plus excellent des Cantiques, est indubitablement de Salomon. Ce Prince en avoit composé jusqu'à cinq mille, il ne nous reste que celui-ci. On ne sçait ni en quel tems, ni à quelle occasion il le composa : quelques Critiques se sont

imaginés que c'étoit un transport amoureux de Salomon pour la fille du Roi d'Egypte qu'il épousa ; mais Dom *Ceillier* réfute avec force d'après Théodoret ce sentiment injurieux à un Ouvrage, pour lequel toute l'antiquité a témoigné la plus profonde vénération; il fait observer que dans plusieurs autres Livres de l'ancien Testament, il y a des expressions figurées aussi fortes que celles qui ont donné lieu à juger si désavantageusement de celui-ci ; & il veut avec les Péres que nous le regardions „ comme un Epithalame „ spirituel , où Salomon animé de „ l'Esprit de Dieu chante les loüanges „ de J. C. l'onction toute céleste de „ l'Amour sacré , les secrets adorables „ de la céleste Alliance qu'il a plû à „ Dieu de contracter avec nous , & „ l'ardeur des saints desirs d'une Ame „ qui lui est unie „. Aussi a-t'il toûjours été reconnu comme canonique dans la Synagogue & dans l'Eglise, & lorsque Theodore de Mopsueste se fut avisé de lui contester cette autorité , on lui dit Anathême dans le V. Concile général.

Il y a trois ſentimens ſur l'Auteur du Livre de la Sageſſe ; la plûpart l'ont attribué à Salomon , d'autres à *Philon* , quelques - uns à Jeſus fils de Sirach. Ce dernier ſentiment eſt aujourd'hui comme abandonné , D. *Ceillier* fait voir que ni *Philon l'ancien*, ni *Philon le Juif*, (car tous les deux ont leurs Partiſans) n'eſt l'Auteur de la Sageſſe , & il commence par prouver que le premier qu'on fait Contemporain de Ptolomée Philadelphe eſt un Perſonnage ſuppoſé , ou que du moins on n'a aucune preuve qu'il ait jamais exiſté. Il convient qu'il y a une aſſés grande conformité de principes & de ſentimens entre *Salomon* & *Philon le Juif*; mais il juge que ce dernier les avoit puiſés dans le Livre de la Sageſſe. D'ailleurs cette conformité ſe trouve pareillement entre Salomon & pluſieurs autres Auteurs ſacrés : tous les Péres des quatre premiers ſiécles ont donné cet Ouvrage à Salomon,& ce Roi les déſigne par des traits qui ne conviennent qu'à lui. D. *Ceillier* ne diſſimule point les objections qu'on a faites contre le ſentiment qu'il ſoûtient;

mais il s'en démêle ſans peine. Au reſte ce Livre a toûjours été reconnu pour canonique : on a perdu pluſieurs autres Ouvrages de Salomon, & cela eſt certain par l'Ecriture ; on lui en a attribué d'autres, même des œuvres de Magie, mais ſans aucun fondement ſolide.

Chapitre XIII. *Jeſus* fils de *Sirach*, Auteur de l'Eccléſiaſtique, n'eſt guére connu que par ce qu'il dit de lui-même dans ſon Ouvrage. D. *Ceillier* y ajoûte que quelques Ecrivains l'ont compté parmi les ſeptantes Interprétes de l'Ecriture, & il place ſa mort en l'année 711. Il prouve enſuite que l'Eccléſiaſtique fut commencé ſous le Pontificat de *Simon* I. dit *le Juſte*, par conſéquent que les perſécutions dont il y eſt parlé, ſont celles qui furent ſuſcitées au Peuple de Dieu par *Ptolomée Lagus*. Son grand argument eſt que le dernier Pontife dont il eſt parlé dans l'Eccléſiaſtique, eſt Simon le Juſte, mort vingt-deux ans avant le régne d'Antiochus Epiphanés.

Chapitre XIV. D. *Ceillier* remar-

que ſur les Prophétes en général, que le nombre en fut très grand dans Iſraël, mais que nous n'avons les Ecrits que de ſeize; que les Hébreux ne comptent point Daniel parmi les Prophétes, parce qu'étant Satrape de *Nabuchodonoſor*, il a vécu dans l'éclat d'une condition relevée, fort éloignée du genre de vie des Prophétes; que les Grecs & les Latins ne ſont point d'accord ſur l'arrangement des Ecrits des Prophétes, mais que ni les uns ni les autres n'ont ſuivi l'ordre des tems ſuivant leſquels il faudroit les diſpoſer ainſi: *Oſée, Joël, Amos, Iſaïe, Jonas, Abdias, Michée, Nahum, Jérémie, Sophonie, Habacuc, Daniel, Ezechiel, Aggée, Zacharie, Malachie*; qu'on reconnoît la condition d'un chacun par ſon ſtyle, que leurs Ecrits ſont une des preuves des plus ſenſibles de la vérité de nôtre Religion, & qu'ils ſont compoſés avec autant d'éloquence que de ſageſſe.

Il vient enſuite à Iſaïe, & il dit qu'il étoit fils d'Hamos, & petit-fils de *Joas Roi de Juda*; qu'il commença à prophétiſer la vingt-cinquiéme

année du régne d'Ozias, mais qu'il ne rédigea ses Prophéties, que sur la fin de sa vie; qu'il avoit écrit l'histoire d'Ozias que nous n'avons pas, & que l'on lui a attribué d'autres Ouvrages qui avoient des marques certaines de supposition.

Au sujet de *Jéremie* il prouve que ses Prophéties finissent au cinquante-uniéme Chapitre, & que le suivant n'est point de lui, puisqu'il étoit mort 20. ans avant qu'*Evil-merodach* montât sur le Trône; on pourroit en se servant du même argument, prétendre que les Lamentations ne sont point de Jéremie, mais le Chapitre cinquante-deuxiéme est purement historique, & les Lamentations sont prophétiques.

Baruch Disciple & Secretaire de Jéremie n'est point ordinairement compté parmi les Prophétes, parce-qu'on citoit autrefois son Livre sous le nom de Jéremie, soit à cause que les Ecrits de ces deux Prophétes étoient renfermés dans un même Volume, soit à cause que Baruch a mis non seulement les Prophéties que le

Seigneur lui avoit inſpirées, mais encore celles qu'il avoit appriſes de ſon Maître, & que celui-ci n'avoit pas écrites ; on diſpute fort ſur le tems auquel Baruch a composé ſon Livre. D. *Ceillier* croit que ce fut pendant ſon premier ſéjour à Babylone avant la deſtruction de Jéruſalem.

Il remarque en parlant d'Ezéchiel que ce Prophéte n'a fait que le Livre qui porte ſon nom, & que quand Joſeph parle de deux, il faut qu'il l'aye diſtingué en deux parties ; qu'autrement il ſe contrediroit lui-même ; que de tous les Prophétes c'eſt le plus difficile à entendre ; que le commencement & la fin ſont ſi obſcurs, qu'au rapport de ſaint Jerôme toutes les Synagogues étoient muettes, quand il s'agiſſoit d'expliquer ces endroits, & que parmi les Hébreux il n'étoit pas permis de les lire, avant l'âge néceſſaire pour exercer les fonctions Sacerdotales, c'eſt-à-dire, avant trente ans.

Il croit que le jeune *Daniel* qui délivra Suſanne, eſt le Prophéte dont nous avons les Ecrits, & que ce fut

la premiére occasion, où il fit éclater sa sagesse. Il y a cependant quelques difficultés sur cette histoire, sur celle de Bel & du Dragon, & sur le Cantique des trois jeunes hommes dans la fournaise. Nôtre Auteur discute cette controverse avec son exactitude & sa précision ordinaire.

Chapitre XV. Les douze petits Prophétes, ainsi nommés parcequ'ils ont écrit peu de choses, ne composoient chés les Hébreux qu'un seul Livre : „ rien n'est plus digne d'ad- „ miration, dit nôtre Auteur, que la „ parfaite harmonie qui se rencontre „ entre eux & les grands Prophétes. „ Ils conspirent tellement tous à une „ même fin, qui est d'annoncer la „ venuë du Messie, l'établissement „ & les progrès de son Eglise, que „ comme ils ont été tous animés du „ même esprit, il semble aussi qu'ils „ n'ayent eû qu'une même bouche „.

Le Livre de Jonas, dit D. *Ceillier*, est principalement historique ; & au jugement de saint Augustin, ce Prophéte n'a pas tant annoncé le Sauveur par ses discours que par ses travaux.

Dans ſon naufrage, ajoûte saint Jerôme, il a été la figure de la Paſſion de nôtre Seigneur JESUS-CHRÎT, & ſous le nom de Ninive il annonce le ſalut aux Nations. Quelques-uns doutent qu'il ait composé le Livre qui porte ſon nom, parcequ'il n'y eſt jamais parlé de lui qu'en tierce perſonne; cette raiſon ne paroît pas ſuffiſante à D. *Ceillier* pour ôter à ce Prophéte le récit d'un événement, que perſonne n'a pû mieux faire que lui, & qu'on lui attribuë depuis tant de ſiécles. Dans le qatriéme Livre des Rois, Chap. 25. il eſt dit que Jonas avoit prédit les conquêtes de Jeroboam II. Nous n'avons point cette Prophétie; & peut-être, dit D. *Ceillier*, n'a-t'elle été miſe par écrit que dans les Mémoires, dont s'eſt ſervi l'Auteur du quatriéme Livre des Rois pour compoſer ſon Hiſtoire.

Michée eſt le ſeul Prophéte qui ait marqué en termes exprès le lieu de la Naiſſance du Meſſie.... D. *Ceillier* ne croit pas impoſſible que le Prophéte Habacuc ſoit le même, qui fut enlevé par un Ange de Judée à Babylon.

ne, pour porter à manger à *Daniel* dans la fosse aux lions.

Chapitre XVI. Après un Sommaire historique fort court des Livres des Machabées, D. *Ceillier* réfute l'opinion de ceux, qui ont rapporté le tître de cet Ouvrage à une prétenduë Inscription en lettres initiales, que Judas Machabée avoit fait mettre sur ses étendarts. Selon lui il fut ainsi intitulé, parcequ'il renferme l'histoire de ce Capitaine & de ses fréres, à qui le nom de Machabée passa avec sa dignité. L'Auteur du premier Livre est inconnu, il a écrit en Hébreu, & le Texte original subsistoit encore du tems de saint Jerôme, qui ne jugea pas à propos de le traduire en Latin, parcequ'il ne se lisoit pas dans le Canon des Juifs. Le Grec nous tient lieu aujourd'hui de l'Original qui s'est perdu, & c'est sur cette ancienne Version qu'a été faite la Latine, qui étoit en usage dans l'Eglise long-tems avant saint Jerôme.

L'Auteur du second Livre n'est pas plus connu que celui du premier Livre. Son Ouvrage n'est qu'u-

ne compilation de plusieurs Piéces, qui n'ont entre-elles aucune liaison, & il y a sur-tout abregé les cinq Livres de Jason. Cet Ouvrage eut tant de cours qu'il occasionna la perte des Livres de Jason. Il ne paroît pas à D. *Ceillier* que l'Auteur ait vû le premier Livre, quoiqu'il ne dise rien qui ne s'y trouve; mais il n'a pas suivi le même ordre & ne va pas si loin. Quoique ces deux Livres ne soient pas dans le Canon des Juifs, après la clôture duquel ils ont été composés, ils ont toûjours eû parmi les Hébreux une autorité Divine: on les a toûjours regardés sur ce pié-là dans l'Eglise; & si quelques Péres ont paru en parler autrement, ils n'ont prétendu autre chose, dit D. *Ceillier*, que dire qu'ils n'étoient point dans le Canon des Juifs; sans quoi ils n'auroient point parlé conséquemment.

Le troisiéme Livre des Machabées renferme l'Histoire de la délivrance miraculeuse des Juifs d'Alexandrie, captifs sous le régne d'un des Ptolomées. L'Auteur en est inconnu; son Ouvrage, dit D. *Ceillier*, est écrit en

Grec d'un style assés élégant, mais un peu enflé. Il est plein de sentimens édifians & très-élevés, & mérite d'être lû. Il ne paroît pas que les Anciens Péres Latins en ayent eû connoissance : quelques-uns d'entre les Grecs l'ont cité comme canonique ; aujourd'hui il passe pour apocryphe tant chés les Grecs que chés les Latins. Il est moins étonnant que le quatriéme Livre porte le nom de *Machabée* ; puisque c'est une espéce d'abregé & une continuation de leur Histoire. Dom *Ceillier* croit que son Auteur vivoit du tems de *Joseph*, avec lequel il se rencontre souvent. Il paroît que la seconde Partie a été composée sur les Mémoires d'*Hérodes*, de *Nicolas de Damas*, de *Tite-Live*, & de quelques autres dont Joseph s'est aussi servi.

Voyés le mois prochain.

ARTICLE CIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE ET CIVILE. ANTIQUITÉS.

DE PALERME. Le R. P. *François* ORLANDI, Dominicain, va publier chés *Paperini* le troisiéme des huit Tomes *in folio* de son *Orbis Sacer & profanus illustratus*. On fait esperer une grande utilité de cet Ouvrage, pour l'éclaircissement de l'Histoire Ecclésiastique & Civile ; & pour l'intelligence de la Géographie.

DE LONDRES. M. Th. BEDFORD a imprimé sur un ancien Manuscrit, dont il a fait la découverte dans la Bibliotéque Episcopale, *Simeonis Monachi Dunhelmensis libellus de exordio atque procursu Dunhelmensis Ecclesiæ.* Il a mis au commencement une Dissertation de M. RUD, que *Simeon* est le véritable Auteur de cet Ecrit. Il joint de plus à cet imprimé une *continuation de l'Histoire des Evêques* de ce

même Diocése, & un Ecrit qui n'avoit point encore été donné, *de injustâ vexatione Willelmi I. Episcopi.* In 4° chés *Bettenham.*

On a traduit en Anglois les Mémoires de M. de Tillemont, pour servir à l'Histoire Ecclésiastique des six premiers siécles. Cette Traduction se vend par brochures in 4° chés *Rivingthon.*

De Paris. On vient de publier le troisiéme Tome de l'*Histoire générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques* du P. Dom Remi Ceillier, Bénédictin de la Congrégation de saint Vanne & de saint Hydulphe, Coadjuteur de Flavigny. Les Analyses des Ouvrages des saints Péres, des Auteurs Ecclésiastiques du troisiéme siécle, & autres monumens qu'il renferme, y sont aussi justes, aussi exacts, & soûtenus de citations aussi utiles, d'une critique aussi judicieuse, & de remarques aussi sçavantes & aussi orthodoxes que celles des deux premiers Tomes, dit le docte Approbateur M. *Le Moyne.* Chés *Paulus-du-Mesnil*, au Palais. *In* 4° 1732.

De Rouën. On a fait un Recüeil des Dissertations latines du Pére Mabillon, pour servir de Préfaces aux *Actes des Saints Bénédictins*. On y a ajoûté du même Auteur *Disquisitio de cursu Gallicano*. In 4° 1732. chés *Boucher*, *Haraut*, & *Jorre*, pére & fils.

De Londres. L'Histoire des troubles de la grande Bretagne depuis 1633. jusqu'en 1650. est traduite en Anglois, & on propose de l'imprimer par souscription. Ce sera un Volume de 50. feüilles ; le prix dont on paye la moitié en souscrivant, est d'une guinée pour le petit papier, & de deux pour le grand. L'Auteur fut *Robert* Menteth de Salmonet, noble Ecossois, homme de Lettres, Chanoine de l'Eglise de Paris sous le Cardinal *de Retz*, auquel il dédia en 1649. la premiére partie de cet Ouvrage, qu'il imprima chés *Vitré* : la seconde partie, qui comprend depuis 1646. jusqu'en 1649. fut jointe à la premiére dans une seconde édition chés *Courbé* en 1661. aprés la mort de l'Auteur. On a aussi traduit

en Anglois ce qui se trouve à la fin : sçavoir, Relation des véritables causes & des conjonctures favorables, qui ont contribué au rétablissement du Roi de la grande Bretagne. Elle est dédiée à M. *Fouquet*, & elle est de RIORDAM DE MOSCRY.

Il y a une nouvelle édition *in folio* des *Mémoires* de WHITLOCKE sur les affaires d'Angleterre, depuis 1625. jusqu'en 1660.

DE PARIS. On a assemblé en un Volume *in* 12. l'Histoire de vingt-quatre Péres de l'Eglise : Histoire abregée des Empereurs Romains depuis Jules Cesar jusqu'à Constantin le Grand : Caractéres de cinquante-huit des meilleurs Historiens, Orateurs & Poëtes, Grecs, Latins, & François. Chés *Taulin*, ruë Judas.

DE VENISE. On a déja publié sept Tomes de la Traduction Italienne de l'Histoire Romaine des RR. PP. CATROU & ROUILLÉ. *In* 4° chés *Corona*.

DE PARIS. Le R. P. J. B. LABAT de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, a traduit de l'Italien du P. CAVAZZI,

la *Relation Historique* de l'Ethiopie Occidentale, avec la description des Royaumes de *Congo*, *Angolle*, & *Metamba*. Il l'a augmentée de plusieurs Relations Portugaises, & il y a joint des Notes, des Cartes géographiques, & des Figures en Taille-douce. *In* 12. cinq Volumes 1732. Chés *de Lespine* fils, ruë saint Jacques, à la Victoire.

De Milan. *Caroli Sigonii Mutinensis opera omnia*, &c. Cette édition entreprise par M. Argelati contiendra, outre les Ouvrages connus de *Sigonius*, ceux du même Auteur qui n'avoient pas encore été donnés au Public, avec sa Vie écrite par M. Muratori, les Notes de divers hommes illustres, & celles de M. Argelati. Les Tables seront fort amples. Le premier Tome, que la Société Palatine fait délivrer aux Souscripteurs, est dédié à S. M. I. *In folio* 1732.

De Londres. M. Horsley de la Société Royale a donné depuis peu un Volume in folio, *Britannia Romana*, ou les Antiquités Romaines de la

grande Bretagne. Il traite dans le premier Livre, de ce qui s'eſt paſſé en ce Païs ſous le gouvernement des Romains : il donne dans le ſecond un Recüeil des Inſcriptions ; & autres monumens qui ſe trouvent en Angleterre, & appartiennent aux Antiquités Romaines : il renferme dans le troiſiéme les Diſſertations ſur la Géographie & différens Itineraires. 1732. chés *Longman*.

MÉLANGES. LITTÉRATURE.

DE PARIS. *Oeuvres mêlées de M.* ***. Ces Oeuvres ſont un diſcours ſur la fin qu'a eû Virgile en compoſant ſes Bucoliques ; une traduction de ſes Eglogues en Vers françois ; un autre diſcours ſur les régles de l'Eglogue ; des Paraphraſes en Vers ſur les Pſeaumes de David, & ſur quelques Chapitres des Proverbes de *Salomon* ; des Lettres, des Epîtres en Vers, des Réflexions Morales, quelques Odes; quelques autres Piéces de Poëſie ; un Traité ſur la maniére de juger des Ouvrages d'eſprit. *In* 12. 1732. chés *Barrois*.

DE NAPLES. M. *Hyacinte* GIMMA a donné le second Volume de ses Dissertations Académiques : il en renferme deux ; une sur l'ame des bêtes & leur vie ; l'autre sur les hommes & animaux fabuleux. *In* 4° pagg. 346. *Dissertationum Academicarum, Tomus secundus*. Chés *Mosca*.

DE PARIS. Les Oeuvres diverses de M. PATRU de l'Académie françoise sont réimprimées : ce sont des Plaidoyers, des Harangues, des Lettres, & les Vies de quelques-uns de ses amis. Cette quatriéme édition est augmentée considérablement si longtems après la mort de l'Auteur. 2. voll. *in* 4°. Chés Nicolas *Gosselin*, au Palais 1732.

DE LONDRES. Les véritables Oeuvres en Vers & en Prose du Chevalier *Georges* GRANVILLE, Lord *Lansdovvne*, sont imprimées in 4°, chés *Thonsson*.

DE PARIS. *Veterum Scriptorum & monumentorum historicorum, dogmaticorum, moralium amplissima collectio.* Le VII. VIII. & IX. Volume de ce Recüeil des RR. PP. MARTENE &

DURAND Bénédictins de ſaint Maur, ſont en vente chés *Montalant*. Les neuf Volumes coutent aux Souſcripteurs 150. livres, & ſeront payés 200. livres par les autres Achepteurs. Une autre collection faite par les mêmes ſçavans Moines, & qui a pour tître; *Theſaurus novus anecdotorum complectens Regum ac Principum, aliorumque virorum illuſtrium epiſtolas & diplomata*, ſe vend chés le même Libraire en cinq Volumes *in folio*, quatre-vingt dix livres.

DE LONDRES. *Le Catalogue des Manuſcrits de la Bibliotéqne Royale d'Angleterre* s'imprimera par ſouſcriptions: du moins ce deſſein ſe propoſe.

BOTANIQUE.

DE PARIS. Deſcription des principales Plantes de l'Amérique par le P. LE BRETON D. L. C. D. J.

Copaiba. Coapoiba. L'arbre que les Breſiliens appellent *Coapoiba*, les Portugais le nomment *Pao Gamelo*. Il y en a de deux eſpéces: la premiére eſt ainſi décrite par Marc *Grave*. Cet arbre croît de la grandeur & de la figure d'un fouteau. L'écorce en eſt cen-

drée & noirâtre. Ses feüilles ſont ſolides, oblongues, blanchâtres par le deſſous, plus vertes & plus luiſantes par le deſſus, aïant dans toute la longueur une nervûre remarquable ſans preſque aucune autre ſenſible nervûre tranſverſale ; ſi on l'arrache elle rend un ſuc laitueux.

Sa fleur eſt grande comme une roſe ordinaire, formée par des feüilles blanches en façon de roſe, dont les ongles ſont rouges : au milieu eſt un piſtil fait en maniére de globule réſineux ; jaune, gros comme un pois : la réſine eſt claire ; ſemblable à la terébenthine, gluante, jaune, d'une odeur peu agréable. Quantité d'étamines adhérentes les unes aux autres, de couleur rouge, l'environnent,

A ſa chûte ſuccéde un fruit appuïé ſur une capſule comme le gland ; ſi on le coupe en longueur lorſqu'il n'eſt pas mûr, on remarquera pluſieurs rangées de ſemences, de la groſſeur & de la figure de celles des pommes, poſées de travers en toute la longueur. Chaque ſemence eſt ren-

fermée dans une pellicule rouge, contenuë par une autre envelope vermillonnée ; la chair du fruit est jaune ; & rend un suc jaune, qui est beau à la vûë.

TABLE
DES AUTEURS.

Pour les mois d'Octobre, Novembre, & Decembre, 1732.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES. 1889. 2070
ACAD. ROYALE DES BELLES-LETTRES, &c. DE BORDEAUX. 1994
M. d'Amico. 1794
Le P. Antoine. * 1761
M. Argelati. 2203
M. Auroux des Pommiers. 2000
Le P. Bagnati. * 1977
M. Bedford. 2199
M. Benet. 1995
Mgr l'*Evêque* de Blois. 1706
M. Boncompagni. 1717
Le P. Bourdalouë. * 1795
M. Bourdelin. 2079
Le P. le Breton. * 1803. 2003. 2206
Le P. le Brun. 1661. 1826. 2013
Le P. Buffier. * 1682
Le P. Calino. * 1993

M. l'*Abbé* Camus. 1905
M. Canturani. 1795
M. Cassini. 1895
Le P. Castel. * 1850
Le P. Catrou. * 2202
Le P. Cavazzi. *Ibid.*
Le P. *Dom* Ceillier. 2158. 2200
M. Charpy *Curé*. 1778
M. Clifton. 2002
M. Couplet. 1901
M. Deslandes. 2081
M. Douglas. 2002
M. Drapier. 1796. 2100
M. Dryden. 2050
Le P. Durand. 2206
M Du Fay. 1894. 2076
Le P. Ferreri. * 1795
Mgr Fortiguerra. 1800
M. de Garsault. 2087
M. Geoffroy *le Cadet*. 1899. 2074
M. Gibert. 1796
M. Gimma. 2205
Le Jurisconsulte Godefroy. 1801. 1996
Le P. Graindorge. 1980
M. Grandval. 2001
Le Chevalier Granville. 2205
M. Du Hamel. 1900. 2075
Hippocrates. 2002
Le P. Holderman. * 1922
M. Horsley. 2203
M. de Jussieu. 2072. 2079
Le P. Labat. 2202
M. Lemery. 2073
Le P. Mabillon. 2201
M. de Mairan. 1889

M. Maraldi. 2083.
Le P. Martene. 2205.
M. Masclef. 1726
M. de Maupertuis. 1908.
M. Menteth de Salmonet. 2201
M. de Mervilie. 1995
M. l'*Abbé* de Molieres. 1955. 2070
Le P. Molina. * 1800
M. Morand. 2082
M. Morfouace de Beaumont. 1868.
M. le Moyne. 1979.
M. Muratori. 2203
Le P. Orlandi. 2199
Le P. Orsi. 1909
M. Patru. 2205
Le P. Percheron. * 1726
Mgr l'*Evêque* Perrimezzi. 1795
M. Petit. 1907. 2 74.
M. Petitpied. 1798.
M. Pitot. 2078.
M. de Reaumur. 1903. 2075
M. Restault. 2001.
M. Riordam de Moscry. 2202.
Le P. Roüillé. * *Ibid.*
M. Rud. 2199
M. Sassi. 1977
M. Scheuchzer. 1994
Sigonius. 2103
Le P. Siniscalchi. * 1794
M. Smith. 2003.
M. Stirling. 1936. 2038.
M. Taylor. 2001
M. de Tillemont. 2200
M. Wihtlocke. 2202.
M. Winslow. 2111.

Decembre, 1732.

TABLE

DES MATIERES,

Pour les mois d'Octobre, Novembre, & Decembre 1731.

A

A *Imant*. Que tout fer en a naturellement toutes les qualités. 2076

Artére bronchiale gauche. Obſervations de M. Winſlow. 2126

Artére œſophagienne. Communication de ſes rameaux avec ceux de la veine pulmonaire gauche. *Ibid.*

Articulation. Qu'il y en a de trois ſortes. 2117

Azigos. Remarque curieuſe ſur cette veine. 2127

B

Baguette. Son origine & ſon progrès : critique de cet uſage. 1841. à 1849. Sentiment de M. *Chauvin* ſur ſon mouvement, 2015. de M. *Garnier*, 2018. Du P. *Malebranche* & autres. 2020. Critique des hypothéſes propoſées par MM. *Chauvin* & *Garnier*. 2023. Que les Démons ſont cauſe du tournoïement de la Baguette. 2030

Béthulie. Epoque du Siége de cette Ville. 2180

C

Cheval. Description anatomique de ses diverses parties. 2092. & *suiv.*

D

M. Dupin. Défauts de sa Bibliotéque Ecclésiastique. 2160

E

Epreuves du fer chaud, de l'eau boüillante, de l'eau froide. Réponse aux principales difficultés qu'on peut faire à ce sujet. 1836. à 1841

F

Forces motrices des corps. Qu'on doit les mesurer par la masse du corps mû & par sa vîtesse, multipliées l'une par l'autre. 1889

H

Saint Hubert. Pratiques observées en son honneur pour se préserver de la rage. 1829

M

Massoréthes. Que leur méthode de lire & d'apprendre l'Hébreu, est plus facile & plus commode que celle de M. *Masclef.* Preuves. 1726. à 1761.

Médiastin. Observation curieuse. 2134. 2135.

Messe de Paroisse. Quelle est l'obligation des Fidéles d'y assister. 1712

Muscles. Inconvéniens qu'il y a à donner des noms d'un usage déterminé, aux muscles uniquement attachés aux os. 2121

N

Naturel. Régles pour discerner la vérité ou fausseté des effets naturels. 1664. à 1675. Définitions du naturel, en tant qu'opposé au surnaturel & à l'artificiel. 1687

Nerfs sympatiques. Lieu de leur véritable racine. 2128. 2129

O

Ordre, arrangement. Sa définition. 1686

P

Pancréas. Observation nouvelle. 2133

Papes. Qu'avant Pepin ils n'ont eû aucune souveraineté en Italie. 2065

Pentateuque. Que Moïse en est le véritable Auteur. 2170. Tems auquel il l'écrivit. 2171

Permutation de Bénéfices. Conditions qu'elle doit avoir. 2105

Pesanteur. Que les parties élémentaires des corps sont de petites roües. 1851

Plantes. Descriptions des principales Plantes de l'Amérique. 1803. 2003. 2206

Plutarque. Sa naissance, son éducation. 2052. Ses voyages, ses sentimens. 2053. Sa Religion. 2054. Son séjour à Rome, honneurs qu'il y reçoit. 2056. Caractére de son esprit. 2060

Probabilisme. Quel en est l'Auteur. 1765. Quels en furent les premiers aggresseurs. *Ib.*

R

Rage. V. *saint Hubert.*

Régale. En quoi consiste le droit du Roi, & sur quoi fondé. 2108

S

Saturne. Détermination du mouvement de cette planéte. 1895

Séries. Méthode de sommer ou évaluer toutes sortes de séries. 1938. Méthode de leur interpolation. 2039

Sermens sur les Reliques, Quel en étoit

l'usage dans les premiers siécles. 1834

Surnaturel. Méthode de discerner les effets surnaturels. 1675. *& suiv.*

Teigne. Description de cet Insecte. 1503

TABLE
DES ARTICLES.

Article XCV. *Histoire critique des pratiques superstitieuses, &c.* p. 2013

Art. XCVI. Methodus differentialis..... *Méthode différentielle, ou sommation & interpolation des séries infinies, &c.* p. 2038

Art. CXVII. *Recueil de Piéces d'Histoire & de Littérature.* p. 2050

La vie de Plutarque, &c. p. 2051

Discours sur l'état des Nations à la naissance de l'Eglise. p. 2062

Des Donations de Pepin & de Charlemagne à l'Eglise de Rome, &c. p. 2064

Des faux Prophétes, & des moyens de les discerner, &c. p. 2066

Dissertation sur la collection d'Isidore, & sur les décrétales attribuées aux premiers Papes. p. 2067

Sentimens sur la Nouvelle intitulée Dom Carlos. p. 2068

Art. XCVIII. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences, &c.* p. 2070

Loix générales du mouvement dans le tourbillon sphérique, &c. Ibid.

De la nécessité des Observations à faire sur la nature des Champignons, &c. p. 2072

Decembre 1732.

Expériences & réflexions sur le Borax, &c. p. 2073

Examen des différens vitriols, &c. p. 2074

Recherches sur les causes de la multiplication des espéces de fruits, &c. p. 2075

Observations sur quelques expériences de l'Aimant, &c. p. 2076

Mémoire sur la formation des sels lixiviels, &c. p. 2079

Observations sur une espéce de ver singuliére, &c. p. 2081

Nouvelles Observations sur le sac & le parfum de la Civette, &c. p. 2082

Art. XCIX. *L'Anatomie générale du cheval, &c.* p. 2087

Art. C. *Recüeil des principales décisions sur les matiéres béneficiales, &c.* p. 2100

Art. C I. *Exposition Anatomique de la structure du corps humain, &c.* p. 2111

Art. CII. *La Vie de Messire François Picquet, &c.* p. 2145

Art. CIII. *Histoire générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques. &c.* p. 2158

Description des principales Plantes de l'Amérique, &c. p. 2206

Art. CIV. *Nouvelles Littéraires.* p. 2199

D'ITALIE. *De Naples.* p. 2205

De Venise. p. 2202

De Milan. p. 2203

De Palerme. p. 2199

D'ANGLETERRE. *De Londres.* pp. 2199. 2201. 2203. 2205. 2206

DE FRANCE. *De Paris.* pp 2200. 2202. *Ibid.* 2204 2205. *Ibid.* 2206

De Roüen. p. 2201

FIN DE LA TABLE.

OUVRAGES EXPOSE'S DANS les 12. Volumes de ces Mémoires pour l'année 1732.

RELIGION. ÉCRITURE SAINTE. THÉOLOGIE.

EXplication littérale & naturelle du premier Chapitre de la Genése. *Octob.* Art. LXXXIV.

La Chronologie de l'Ecriture sainte démontrée par les calculs astronomiques, &c. par M. BEDFORD. *The Scripture*, &c. *Mai*, p. 918.

Méditations sur l'Evangile, Ouvrage posthume de M. BOSSUET, Evêque de Meaux.... Lettre sur cet Ouvrage, &c. *Fev.* Artt. XVII. & XVIII.

Exposition des preuves les plus sensibles de la véritable Religion, par le P. BUFFIER, D. L. C. D. J. *Mai* Art. XLVI.

Addition au Traité précédent. *Juin.* Art. XLIX.

Le Triomphe de la Catholicité, ou Réponses d'un Protestant nouvellement converti, aux difficultés que lui propose sa sœur sur la R. P. R. *Sept.* Art. LXXV.

Lettre du P. GRAINDORGE, de l'Oratoire, à M. DE ROSEL, son neveu, nouvellement converti à la Foi Catholique. *Nov.* p. 1980.

Dissertation Critique & Théologique sur le Concile de Rimini. *Mai*, Art. XXXIX.

Instructions sur les Sacremens & sur la Messe de Paroisse, tirées du Rituel de Blois. *Octob.* Art. LXXX.

Lettre à un Ami, par M. SASSI.... en faveur de ces mots, *Corpus tuum frangitur Christe*, inserés au Canon dans le Rit Ambrosien, *Epistola*, &c. *Nov.* p. 1977.

Dissertation Théologique sur l'invocation du saint Esprit dans les Liturgies des Grecs & des Orientaux, par le P. ORSI... *Dissertatio*, &c. *Nov.* Art. XC.

Vie de J. C. cachée, ou voilée sous les Espéces Eucharistiques, &c. par S. E. Monseigneur le Cardinal CIENFUEGOS.... *Vitæ abscondita*, &c. *Janv.* Art. I. *Fev.* Art. XI.

Discours sur la Comédie, ou Traité historique & dogmatique des Jeux de Théatre..... par le P. LE BRUN de l'Oratoire. *Mars*, Art. XXI.

Traité sur la Magie, le Sortilége, les Possessions, Obsessions, & Maléfices, &c. *Sept.* Art. LXXII.

Analyse de l'Augustin de Jansenius. *Juillet.* Art. LVII. *Août.* Art. LXVI.

Propositions extraites de 22. Volumes des Ouvrages de Morale de M. NICOLE. *Juin.* Art. LIV.

Cours entiers de Théologie morale, qui comprend tous les préceptes des mœurs, & les principes pour décider les cas de conscience, établis sur toutes les preuves propres de chacun; par le P. ANTOINE D.L.C.D.J. *Theologia moralis*, &c. *Oct.* Art. LXXXIII.

ANTIQUITÉS. HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, CIVILE, LITTÉRAIRE. MÉLANGES. LITTÉRATURE.

Catalogue du Cabinet de Médailles des Jésuites de Tournon. *Nummi veteres*, &c. *Juill.* p. 1157.

Histoire générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques ... par le P. Dom CEILLIER, &c. *Dec.* Art. CIII.

Histoire critique des pratiques superstitieuses, &c. par le P. LE BRUN, de l'Oratoire. *Sept.* p. 1645. *Oct.* Art. LXXVIII. *Nov.* Art. LXXXVI. *Dec.* Art. XCV.

Histoire de l'Eglise Gallicane. par le P. LONGUEVAL, D. L. C. D. J. *Juin.* Art. L.

Histoire de l'Eglise de Meaux.....par Dom Toussaints DUPLESSIS, Bénédictin, D. L. C. D. S. M. *Fev.* Artt. XIII. & XIV. *Mars.* Art. XXII. *Mai.* Art. XL.

Lettres édifiantes & curieuses, écrites des Missions étrangéres par quelques Missionnaires de L. C. D. J. XX. Recüeil. *Janv.* Art. IX. *Mai.* Art. XLIV.

Dissertation sur le tems auquel le Siége Episcopal de Cologne a commencé à être Métropole. *De Initio Metropoleos*, &c. *Janv.* Art. VIII.

Procès verbal de plusieurs Médecins & Chirurgiens...au sujet de quelques personnes soit disantes agitées de convulsions. *Mars.* p. 540.

Abregé de la Vie du célébre Pierre DANES, &c. *Mars.* Art. XX.

Decembre 1732.

La Vie de Meſſire François Picquet.... contenant pluſieurs événemens curieux, &c. *Dec.* Art. CII.

La Vie de la Princeſſe D. Camille *Orſini Borgheſe*... Religieuſe Annonciade. *La Vita,* &c. *Juin.* Art. LII.

Recüeil des Ecrivains qui ont travaillé ſur l'Hiſtoire d'*Italie*.... Tome VIII. *Rerum Italicarum Scriptores,* &c. *Janv.* Art. III. *Mars.* Art. XXV.

Pauſanias ou Voyage hiſtorique de la Gréce, traduit en François, avec des Remarques par M. l'Abbé GEDOYN.... *Mars.* Art. XXVII.

Diſſerration hiſtorique ſur la Bourgogne ... par M. SCHOEPSFLIN.... *Diſſertatio,*&c. *Juill.* Art. LVI.

Hiſtoire de Geneve par M. SPON.... *Juin.* Art. LIII. *Juill.* Art. LX.

Hiſtoire de CHARLES XII. Roi de Suede. Tome ſecond. *Sept.* Art. LXXIII.

Remarques ſur un endroit de l'Hiſtoire généalogique par le P. SIMPLICIEN.... *Avr.* Art. XXXVI.

Lettre écrite d'Angers ſur la Harangue de Rhétorique du P. DUFROU de l'Oratoire. *Juin.* p. 1074.

Cours des Sciences..... par le P. BUFFIER, D. L. C D J. *Août.* Art. LXIV. *Oct.* Art. LXXIX.

Mémoires de Littérature tirés des Régiſtres de l'Académie Royale des Inſcriptions & belles-Lettres..... *Avr.* Art. XXXV. *Mai.* Art. XLI.

Recüeil de Piéces d'Hiſtoire & de Littéra-

ture. Tome premier , *Janv.* Art. VII. Tome second , *Dec.* Art. XCVII.

Extrait d'une Lettre sur quelques curiosités trouvées en Bretagne. *Fev.* p. 367.

Relation fidéle des troubles arrivés dans l'Empire de Pluton, au sujet de l'Histoire de *Sethos*, &c. *Mai.* Art. XLIII.

L'Argenis de *Barclay* , traduction nouvelle , par M. l'Abbé JOSSE , &c. *Avr.* Art. XXIX. *Sept.* Art. LXXI.

Les Oeuvres de M. RIVIERE DUFRENY, &c. *Août.* p. 1489.

PHILOSOPHIE. DROIT.

Traité de Philosophie où on éclaircit celle de Platon , par M. DORIA. *Filosofia*, &c. *Avr.* Artt. XXXIII. & XXXIV.

Essai sur l'esprit , ses divers caractéres , & ses différentes opérations , &c. *Janv.* Art. VI.

Recüeil des principales décisions sur les matiéres bénéficiales ... par M. DRAPIER, Avocat au Parlement. *Octob.* p. 1796. *Dec.* Art. C.

MATHÉMATIQUES. PHYSIQUE. HISTOIRE NATURELLE. MEDECINE, &c.

Histoire de l'Académie Royale des Sciences pour l'année 1728. avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année *Nov.* Art. LXXXIX. *Dec.* Art. XCVIII.

Méthode différentielle , ou sommation & interpolation des séries infinies, par M. STIRLING.... *Methodus differentialis* , &c. *Nov.*

Art. XCII, *Dec.* Art. XCVI.

Oeuvres analytiques mêlées ſur les ſéries & les quadratures..... *Miſcellanea*, &c. *Mai* Art. XLI.

Méthode tant directe qu'inverſe des fluxions..... par M STONE.... *The method.* &c. *Janv.* Art. IV.

Analyſe aſtronomique de l'Hypothéſe lunaire de M. *de la Hire*, par le P. MAHQUDEAU, D. L. C. D. J. *Avril.* Art. XXX.

La conſtruction du Calendrier Grégorien défenduë par *Pierre Grég.* BONÇOMPAGNI..... *Conſtructio*, &c. *Oct.* Art. LXXXI.

De la nature & de la génération des choſes, par M COLONNE. *Juin.* Art. LI. *Juill.* Art. LIX.

Lettres du P. CASTEL, D. L. C. D. J. ſur la véritable cauſe primitive & inſenſible de la peſanteur en général, & de la chûte des corps en particulier. Troiſiéme Lettre, *Janv.* Art. II. *Fev.* Art. XII.

Lettre du même Auteur pour ſervir d'éclairciſſement au ſyſtême de la peſanteur. *Nov.* Art. LXXXVII.

Entretiens phyſiques d'Ariſte & d'Eudoxe..... par le P. REGNAULD, D. L. C. D. J. *Août.* p. 1477.

Apologie des bêtes, ou leurs connoiſſance & raiſonnement prouvés contre le ſyſtême des Philoſophes Cartéſiens. . . . . par M. MORFOUACE DE BEAUMONT. *Nov.* Art. LXXXVIII.

Leçons de Phyſique expliquées au Collége Royal par M. l'Abbé DE MOLIERES. Leçon premiére ſur la réſiſtance de l'Æther. *Nov.* Art. XCIII.

Dissertation sur la lumiére septentrionale, avec l'explication de ses divers Phénoménes, par le P. du Fesc, D. L. C. D. J. *Juill.* Art. LXI. *Août.* Art. LXVIII. *Sept.* Art LXXIV.

Lettre sur le véritable Auteur de l'explication de la Fontaine de *Fontestorbe*, &c, *Fevr.* Art. XV.

Descriptions des principales Plantes de l'Amérique, par le P. le Breton, D. L C. D. J. *Juin.* p. 1080. *Juillet.* p. 1272. *Août.* p. 1491. *Sept.* p. 1658. *Oct.* p. 1803, *Nov.* p. 2003. *Dec.* p. 2106.

Exposition anatomique de la structure du corps humain, par Jacq. Benigne Winslow, &c. *Dec.* Art. CI.

L'Anatomie générale du cheval, &c. par F. A. de Garsault, &c. *Dec.* Art. XCIX.

Lettre de M Morisson sur le Traité des saignées par M. *Silva*. *Avril.* p. 714.

Arts. Militaire. Musique. Poesie. Eloquence. Grammaire.

Inventions nouvelles pour perfectionner l'horlogerie par M. de la Richardiere. *Janv.* p. 179.

Train de Carrosse inversable.... par M. Duguet Ingénieur. *Janv.* p. 174.

Les Vies des Peintres, Sculpteurs, & Architectes modernes, par M. l'Abbé Pascoli. *Janv.* p. 188.

Mémoires sur la guerre, où l'on a rassemblé les maximes les plus nécessaires dans les opérations de l'Art militaire, &c. *Avril.* Art. XXXI.

Réflexions militaires du Marquis de SANTA-CRUZ, &c. T. XI. *Réflexions militaires, &c. Janv.* Art. V.

Le Bombardier François, ou, nouvelle méthode de jetter les bombes avec précision, par M. BELIDOR, &c. *Janv.* p. 186.

Dissertation sur les différentes méthodes d'accompagnement pour le Clavecin & pour l'Orgue; avec le plan d'une nouvelle méthode, &c. par M. RAMEAU. *Mars.* Art. XXIII. Addition sur la composition de la Musique, Art. XXIV.

La défense de la Critique du Théatre Anglois, &c. par Jéremie COLLIER. *A défence. &c. Mai.* Art. XXXVIII. *Juin.* Art. XLVIII. *Juillet.* Art. LVIII. *Août.* Art. LXVII.

La Verité fabuliste, Comédie, avec un Recüeil de Fables, par M. DE LAUNAY, *Août.* Art. LXV.

Explication d'une Epigramme de *Martial*, par M. Ant. LAISNÉ. *Mai.* Art. XLV.

La description & l'éloge de la Ville de Lyon en Vers, par M. Ant. LAISNÉ. *Lugduni descriptio & encomium.* Août. p. 1483.

Les Oraisons de Ciceron traduites en François.... avec des Remarques par M. DE VILLEFORE. *Fevr.* Art. XVI.

Le Politique Dom Ferdinand le Catholique., traduit de l'Espagnol de Baltasar GRACIEN, avec des Notes..... *El politico*, &c. *Avril.* Art XXXII.

Examen critique des défauts imputés par M. *Masclef* à la méthode des Masloréthes, &c. *Juillet.* Art. LXII. *Août.* Art. LXIX. *Sept.* Art. LXXV. *Octob.* Art, LXXXII.

Principes généraux & raisonnés de la Grammaire Françoise, &c. *Mars.* Art. XXVI.

Grammaire Turque, &c. *Nov.* Art. XCI.

FIN.

Fautes à corriger.

EN Juillet. Page 1210. *Ligne première*. Copernic, & *effacés* la virgule *avec* &

EN AOÛT, Page 1381. *ligne* 14. signes *lisés* lignes.

P. 1392. *lig.* 25. matiére *ajoûtés* des uns soient aux cubes des distances du c...tre des couches de matiére des autres, &c.

P. 1407. *lig.* 13. *on lit* $\frac{8}{1} . \frac{1}{8} :: 8 . 1$, *corrigés* $\frac{8}{1} . \frac{1}{8} :: 8 . \frac{1}{8}$

P. 1408. *lig.* 6. à 1. *lisés* à $\frac{1}{8}$ ou comme 64 est à 1.

Ibid. lig. 7. huit fois *lisés* 64. fois.

De l'Imprimerie de CLAUDE PERROT.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4064